

UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP
FACULTE DE LETTRES ET SCIENCES HUMAINES
Département de Sociologie



**THESE DE DOCTORAT
DE TROISIEME CYCLE**

**DE LA NECESSAIRE ALLIANCE ENTRE
L'ANALYSE DE GENRE ET LES ETUDES SUR LA FECONDITE ET
LA SANTE DE LA REPRODUCTION**

Présenté Par
Fatou DIOP

Sous la direction du

Professeur Abdoulaye Bara DIOP
Docteur d'Etat en Sociologie et Anthropologie

Février 2000

L'Intérêt de l'analyse de genre dans l'étude des questions de population

AVANT-PROPOS

« De la nécessaire alliance entre l'analyse de genre et les études autour de la fécondité et sur la santé de la reproduction ».

Ce titre traduit une prise de position dans notre champ de recherche : l'existence d'un lien évident entre les changements socio-démographiques et l'évolution des rapports sociaux.

L'objectif de ce travail est d'amener à une plus large reconnaissance des études sur le genre et leur prise en compte dans les recherches et les programmes sur les politiques de population.

SOMMAIRE

Pages

Dédicaces	
Remerciements	
Sigles	
Liste des tableaux	
Cartes	
INTRODUCTION GENERALE.....	11
PREMIERE PARTIE : LE CADRE DE L'ETUDE	
CHAPITRE I – CADRE THEORIQUE ET CONCEPTS.....	21
CHAPITRE II – PROBLEMATIQUE ET HYPOTHESES DE CHERCHE...	50
CHAPITRE III – DEMARCHES ET QUESTIONS DE METHODE	55
DEUXIEME PARTIE : LE CONTEXTE GENERAL DE L'ETUDE	
CHAPITRE IV - LA DYNAMIQUE DES QUESTIONS DE POPULATION	64
CHAPITRE V – LA SITUATION DU SENEGAL	91
TROISIEME PARTIE	
PRESENTATION DES RESULTATS DE L'ETUDE	
CHAPITRE VI - ORGANISATIONS ET RELATIONS SOCIALES	113
CHAPITRE VII - PRESENTATION DES VILLAGES DE OUARACK ET DE POTOU.....	122

QUATRIEME PARTIE : L'ENQUETE - FEMMES

CHAPITRE VIII -ANALYSE DES DONNEES	135
QUELQUES ETUDES DE CAS	172

CINQUIEME PARTIE : L'ENQUETE - HOMMES

CHAPITRE IX – LES DONNEES GENERALES DE L'ENQUETE HOMMES	199
QUELQUES ETUDES DE CAS.....	218
CONCLUSION GENERALE	233
BIBLIOGRAPHIE	243
ANNEXES	259

**Je dédie ce travail à toute ma famille
Particulièrement à mes parents
A mon mari
Et à nos enfants pour leur grande
patience et leur compréhension.**

Je voudrais exprimer ici toute ma reconnaissance et ma gratitude au Pr. Abdoulaye Bara Diop qui a beaucoup contribué à la réalisation de cette thèse, bien qu'il soit à la retraite et pourrait apprécier un repos bien mérité

Mes remerciements sincères vont aussi :

Au Pr. Gora Mbodj qui n'a ménagé aucun effort pour l'aboutissement de ce travail ;

A M. Le Recteur de L'UGB

A mon Mari Pr. Babaly Sall pour sa précieuse contribution et son appui permanent ;

A tous mes collègues de la Section de Sociologie pour leur soutien sans faille ;

A tous les collègues de l'équipe Sagesse de l'Université de Toulouse-Le Mirail ;

A tous ceux qui de près ou de loin m'ont aidé à la réalisation de cette recherche ;

Nous remercions particulièrement, la Section de Sociologie, le CERPAA et l'AUA qui ont apporté leur appui matériel et financier à ce travail.

S I G L E S

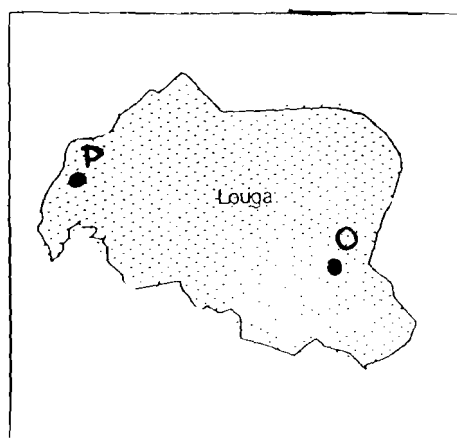
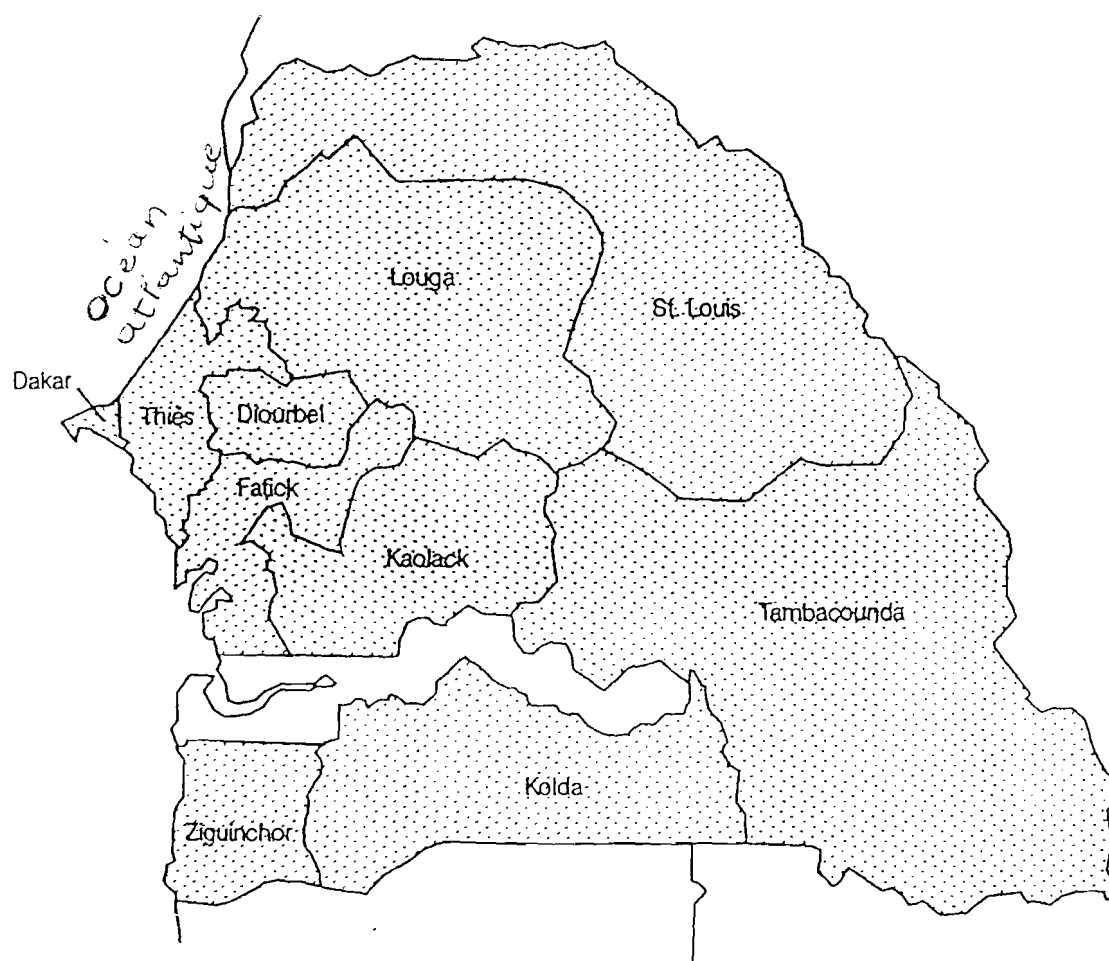
ASBEF :	Association pour le Bien-être familiale
BM :	Banque Mondiale
CERPAA :	Centre d'Études et de Recherches sur les Populations Africaines et Asiatiques
CODESRIA :	Conseil Africain pour la Recherche en Sciences Sociales en Afrique
DPP :	Déclaration de Politique de Population
DPS :	Direction de la Prévision et de la Statistique
EDS :	Enquête Démographique et de Santé
FNUAP :	Fonds des Nations-Unies pour la Population
GED :	Genre et Développement
GPF :	Groupement de Promotion Femme
IEC :	Information, Education et Communication
IFD :	Intégration des Femmes au Développement
IRD :	Institut Français de la Recherche Scientifique pour le Développement (ex ORSTOM)
ISF :	Indice Synthétique de Fécondité
MFEF :	Ministère de la Femme, de l'Enfant et de la Famille
ONG :	Organisation Non Gouvernementale
PF :	Planification Familiale
PMI :	Protection Maternelle et Infantile
PNPF :	Programme National de Planification Familiale
RSS :	Revue Sénégalaise de Sociologie
RPHG :	Recensement Général de la Population et de l'Habitat.
UEPA :	Union pour l'Etude de la Population en Afrique.
UGB :	Université Gaston Berger de Saint-Louis
USAID (Sigle en anglais)	signifie : Agence Américaine pour le Développement International

LISTE DES TABLEAUX

- Tableau n° 1 - Répartition de la population mondiale en 1950 et 1984
- Tableau n° 2 - Indicateurs démographiques sur la population mondiale (sept. 99)
- Tableau n° 3 - Perceptions gouvernementales des niveaux actuels de fécondité en 1976-83
- Tableau n° 4 - Politiques gouvernementales en matière de fécondité en 1976
- Tableau n° 5 - Politiques d'accès aux méthodes modernes de contraception
- Tableau n° 6 - Indicateurs démographiques sur la population de l'Afrique de l'Ouest (sept. 99)
- Tableau n° 7 - Données moyennes en mois de l'abstinence post-partum et de l'allaitement
- Tableau n° 8 - Connaissance et pratique de la contraception
- Tableau n° 9 - Indicateurs de mortalité de la population nomade (1976)
- Tableau n° 10 - Taux de fécondité par âge (%) et quelques indications de la fécondité
- Tableau n° 11 - Durée de l'allaitement
- Tableau n° 12 - Variable influent sur les durées de l'allaitement
- Tableau n° 13 - La Planification au Sénégal
- Tableau n° 14 - Connaissances des méthodes contraceptives
- Tableau n° 15 - La connaissance par groupes d'âge
- Tableau n° 16 - Les pratiques de la contraception à partir de trois groupes
- Tableau n° 17 - Répartition de la population
- Tableau n° 18 - Présentation générale de la population de Potou
- Tableau n° 19 - Statut matrimonial selon le sexe
- Tableau n° 20 - Etat matrimonial et niveau d'instruction
- Tableau n° 21 - Forme d'instruction et âge au premier mariage
- Tableau n° 22 - Age au premier mariage et état de grossesse
- Tableau n° 23 - Age au premier mariage et nombre de grossesse
- Tableau n° 24 - Nombre d'enfants et âge au premier mariage
- Tableau n° 25 - Niveau d'instruction et âge au premier mariage
- Tableau n° 26 - Pratique de la contraception et type d'union
- Tableau n° 27 - La distribution de la population masculine selon l'âge
- Tableau n° 28 - Situation matrimoniale des hommes
- Tableau n° 29 - Connaissance de la contraception chez les hommes
- Tableau n° 30 - Adhésion future à la contraception selon le genre
- Tableau n° 31 - Les raisons de non utilisation de la contraception.

CARTES

SÉNÉGAL



INTRODUCTION

La réflexion sur les questions de populations ne date pas d'aujourd'hui. Dans l'antiquité grecque des penseurs et philosophes, comme Platon et Aristote par exemple, s'y intéressaient déjà : beaucoup d'autres auteurs aussi, bien après eux. C'est ainsi que différentes formes de pensée verront le jour. Parmi celles-ci on trouve d'ailleurs la conception particulière des religions en la matière. A ce propos, il y'a lieu de relever les recommandations (vieilles de deux mille ans) du catholicisme dans la Genèse.¹ Dans l'islam, aussi il est recommandé aux musulmans de se reproduire et d'augmenter la descendance du Prophète Mohamed (PSL). Ces deux religions développent donc des points de vue similaires dans ce domaine.

Mais il a fallu attendre le XVIII^e pour disposer d'une théorie d'ensemble sur les questions de population, avec le pasteur anglais T. R. Malthus (1755-1834) dans son remarquable ouvrage intitulé : « Essai sur le principe de population », paru en 1798. L'auteur y établit une corrélation très nette entre l'augmentation démographique et la raréfaction des ressources économiques : une situation pouvant conduire à la famine, si l'équilibre n'est pas recherché entre ces deux phénomènes.² Il affirme qu'une explosion démographique allait inéluctablement affamer la terre, car la population tend à se multiplier plus vite que les moyens de subsistance. Pour éviter tout déséquilibre, il suggère la mise en place de mesures coercitives au besoin, comme par exemple, le mariage tardif. Certains de ses

¹ En effet, il est dit dans la Genèse multipliez -vous, remplissez la terre.

contemporains, comme Proudhon ou encore Marx, le critiqueront vivement à l'époque. Pour Marx, la surpopulation relative n'a pas la moindre relation avec les moyens de subsistance, elle serait plutôt en rapport avec la manière de les produire, car dit-il, à chaque étape du développement, des liens spécifiques s'établissent entre démographie et économie. Cette thèse centrale en socidémographie est développée dans son célèbre ouvrage « Le Capital ».³ Elle reste toujours d'actualité chez certains auteurs dont les travaux sont orientés vers le champ de la recherche sur le développement.⁴

La production de connaissances sur les questions de population va être réellement relancée après la deuxième guerre mondiale, avec notamment les théories sur la transition démographique qui ont connu plusieurs développements que nous évoquerons plus loin. Mais aujourd'hui, l'actualité sur la question tourne autour de l'effectivité des politiques en la matière à travers le lancement du concept de « santé de la reproduction ». Ce dernier est en effet en passe de supplanter celui de « planification familiale » dont les résultats en matière d'objectifs liés aux comportements reproductifs, ne sont pas à la hauteur des controverses suscités et des moyens mis en place.

En effet les différentes démarches en matière de population, particulièrement les programmes qui s'intéressent aux changements de comportements ont comme support la théorie de la transition démographique. Ils ont comme approche pratique, les programmes de planification familiale. Selon de nombreux

³ Cf la réédition de 1992 chez Garnier-Flammarion : notons par ailleurs que le bicentenaire de l'ouvrage a fait l'objet d'une importante célébration.

⁴ Voir Marx K., Le Capital Livre Premier T.3. Paris, Edition Sociale. 1973.

⁵ Meillassoux C., par exemple, dans Femmes, Greniers et Capitaux, Paris, Maspéro, 1975

auteurs les changements qui ont accompagné l'émergence d'un système industriel mondial ont déclenché la transition démographique en Europe. Cependant les questions auxquelles les chercheurs doivent répondre encore aujourd'hui sont : comment et pourquoi cette transition s'est produite à ce moment précis, et quelles formes elle revêtirait dans les autres contextes différents de celui de l'Europe ?

L'intérêt de ce sujet réside tout d'abord dans un constat : la mise en place des programmes de planification familiale s'est soldée partout en Afrique par un échec. D'où la nécessité pour une chercheuse d'essayer d'en comprendre à la fois les raisons et l'initiative consécutive de lancement du concept de santé de la reproduction.⁵ L'objectif de ce travail est donc clairement de tenter d'expliquer pourquoi il y a eu non-adhésion des populations, à partir de l'analyse des données recueillies sur le terrain. Il y'a lieu ensuite de voir sur quels leviers peut se fonder l'acceptabilité des programmes qui, en dehors de leurs principaux objectifs de baisse de la fécondité, constituent un intérêt pour la santé de la famille. Le lieu d'observation que nous avons choisi dans le cadre de cette recherche, est le milieu rural et semi-rural sénégalais, zone qui présente un intérêt particulier dans le cadre de notre problématique.⁶

⁵ Nous employons à dessein les mots chercheur ou auteur au genre féminin pour bien marquer la différence entre les chercheurs féministes et les autres. En effet beaucoup d'auteurs féministes pour marquer leur engagement politique, adoptent cette forme d'écriture, particulièrement les canadiennes.

⁶ La littérature sur la question présente ce milieu social comme étant le plus hostile à l'introduction de ces méthodes de contrôle des naissances.

Nous inscrirons aussi notre démarche dans une autre perspective, celle de l'analyse de genre, pour souligner son intérêt dans l'étude des questions de population.⁷ Dès lors nous traiterons aussi bien les données sur les femmes, car elles sont directement visées par les programmes de santé de la reproduction, que celles relatives aux hommes pour une description complète des phénomènes de population dans la zone étudiée. Nous verrons quelles interrelations existent entre ces deux catégories, particulièrement au sein du cadre familial : car rappelons le, nous envisageons d'étudier l'influence des rapports sociaux sur les comportements liés à la reproduction. Notre propos étant de dire que l'incidence de leurs relations est au centre de tout ce processus. Précisons par ailleurs que la famille africaine n'est pas seulement un espace privé. Mais c'est aussi un lieu de transaction où se décide beaucoup de choses relevant du domaine de la vie sociale, politique, religieuse ainsi que tout ce qui concerne la famille étendue, avec les négociations et les conflits que cela peut entraîner.

Nous étudierons comment les femmes et les hommes du monde rural et semi-rural sénégalais répondent à l'introduction des méthodes modernes de planification familiale dans le cadre des programmes de santé de la reproduction. Dans le contexte étudié, nous pensons qu'il est plus approprié de parler de planification des naissances plutôt que de parler de planning familial ; appellation souvent utilisée pour décrire ce phénomène, mais que nous éviterons d'utiliser, pour plus de clarté. Nous identifierons les divers facteurs qui fondent et orientent les comportements de ces hommes et de ces femmes rencontrées, face à la reproduction en général, et aux méthodes de planification familiale en particulier.

⁷ Cette démarche selon les spécialistes consiste à étudier les deux catégories de sexe dans leurs multiples rapports et différences, en prenant en compte la hiérarchisation que la société opère entre elles ; de nombreux auteurs ont écrit sur la question : nous les abordons en détail dans la partie théorique de ce travail

Pour identifier les indices du processus que le système social met en place pour asseoir un modèle de reproduction, nous nous sommes posé les questions suivantes :

- Quels sont les facteurs qui influencent les comportements des hommes et des femmes en matière de fécondité ?

- Leurs comportements sont-ils comparables ?

- Qu'est ce qui les différencie ?

- Pourquoi les individus et les familles font-ils certains choix comme celui d'avoir une « famille nombreuse et étendue » dans un contexte économique difficile ?

- Quelles sont les possibilités de réception des programmes de santé de la reproduction dans le contexte sénégalais ?

- Quelles sont les conditions d'une rupture avec le modèle dominant de fécondité, c'est-à-dire le régime « naturel » de fécondité ?⁸

- Quelle est l'influence de la nature des relations de genre sur les comportements observés ?

⁸ Ce modèle est défini plus loin, pp. 37 et 38.

Notre étude est structurée en cinq parties, avec une introduction générale et une conclusion générale.

La première partie est consacrée au cadre théorique de l'étude, à la problématique et à la méthodologie. La deuxième partie présente le contexte général de la recherche. Elle comprend une analyse générale de la situation mondiale et africaine en matière de population, ainsi qu'une présentation du contexte sénégalais et de la région des monographies. La troisième partie est consacrée à la présentation des résultats de l'étude. La quatrième partie est constituée par l'enquête femme ; elle est composée d'une enquête quantitative et d'une enquête qualitative avec les femmes autour des différents thèmes de cette recherche. Elle est suivie par la cinquième partie qui comprend une présentation des résultats de l'enquête avec les hommes, réalisée avec la même démarche que pour l'enquête femme ; ces deux parties sont complétées par des études de cas, placés en fin de chapitre.

Dans le cadre de cette recherche notre attention a été retenue par les travaux sur la théorie de la transition démographique notamment ceux de J.C. Chesnais ainsi que les ouvrages de T. Locoh ; M. Loriaux ou encore V. Piché ; H. Gérard ; J.M. Ela cités en bibliographie.⁹

⁹ Il s'agit des ouvrages suivants : Sociologie des Populations édité par l'AUPELF-UREF sous la direction de Piché V. et Gerard H. dans lequel il y a les articles de Loriaux M. et Ela J. M. publiés en 1995

Il y a aussi l'apport de la critique féministe en sciences sociales que nous avons pris en compte à travers l'analyse de genre. Nous pouvons citer à ce propos les travaux de H. Dagenais ; F. Sow ; A. Mama ; J. Scott et de nombreuses autres chercheures.¹⁰

Sur un autre plan, la crise économique des années 80 a renforcé les préoccupations à ce sujet et contribué au développement des analyses sur la population mondiale et sur celle de l'Afrique. De nombreuses études alertent sur les éventuelles conséquences désastreuses de la trop forte pression démographique sur les ressources. Cet extrait du rapport du Comité des Nations-Unies de la planification du développement en atteste :

« Il serait indispensable de réduire davantage le taux d'accroissement démographique de l'ensemble des pays en voie de développement pour atteindre des taux plus élevés de croissance du produit brut par habitant. Si des taux d'accroissement démographique comparables aux taux actuels se maintiennent pendant 10 à 20 ans ou davantage, les conséquences en seraient très graves dans de nombreux pays. Pour des raisons économiques et sociales et en considérant la situation à long terme, la communauté internationale devrait donc prendre position en ce qui concerne l'accroissement démographique ». ¹¹

¹⁰ La contribution des auteurs féministes a été largement prise en compte dans ce travail notamment les travaux de Dagenais H. sur « Femmes, Féminismes et Développement » et sur l'intérêt de l'analyse de genre dans les Sciences Sociales par Sow F., Mama A. et Scott J., voir la bibliographie.

¹¹ Il s'agit du rapport des 4^e et 5^e Sessions du Comité de la planification du développement des Nations-Unies, 1996

De l'avis des experts et analystes de ces organisations, la croissance démographique doit être considérée comme une contrainte majeure pour l'amélioration du niveau de vie des populations et pour le développement en général. C'est ainsi que depuis quelques années de plus en plus de pays africains estiment devoir agir sur la croissance de leur population afin d'amorcer une transition démographique, c'est-à-dire le passage d'un régime de forte fécondité et de forte mortalité à un régime de faible fécondité et de faible mortalité.¹² A ce propos, des départements spécialisés rattachés au Ministère du Plan et chargés de mettre en place une politique de population, furent créés dans plusieurs pays, comme le Sénégal en (1988), le Mali, (1986), le Burkina Faso en (1988). S'agissant du Sénégal, la mise en place d'une politique de population intervint, après une longue hésitation.¹³

¹³ Voir Niang M., in « Codifications modernes et Politiques de Population au Sénégal » - Conférence sur « Femmes, Famille et Population » Ouagadougou, Avril 1991 - Texte dans lequel il dit que la volonté de dégager une politique de population s'est vite manifestée au Sénégal dans les premières années de l'indépendance : selon lui le Ministère de l'Action Sociale, sous le gouvernement de Senghor et pendant la deuxième République avec Abdou Diouf, le Secrétariat d'Etat à la Condition Féminine avaient mis en place un système protectionniste en faveur des femmes dans un contexte de promotion sociale générale. Il y eut même des projets pour soutenir une réflexion féconde sur les questions de population, par exemple le projet (Droit et Développement) lancé en 1981 avec l'appui du FNUAP.

PREMIERE PARTIE

LE CADRE DE L'ETUDE

CHAPITRE I

CADRE THEORIQUE ET CONCEPTS

Nous le soulignons précédemment, le fondement de notre démarche consiste à faire ressortir l'intérêt de l'analyse de genre dans les études socio-démographiques, notamment, celles autour de la transition démographique. En effet l'analyse de genre est une approche applicable à tous les domaines de la recherche en sciences sociales, qu'il s'agisse de l'éducation, de l'économie, de la politique, de la santé ou des questions de population.

Dans le domaine des théories de la transition, les formulations classiques remontent à F.W. Notestein dans « Population, the long View ». ¹⁴ Leurs variantes modernes s'articulent autour de plusieurs approches que nous décrivons dans les pages suivantes.

Dans la perspective de l'analyse de genre, nous partageons entièrement l'approche de Bissiliat selon laquelle les rapports de genre donnent sens aux différences ; il en découle que désormais on ne plus, sans risque de déqualification scientifique, aborder les femmes dans les sociétés du tiers-monde hors de l'appareil théorique que les chercheuses féministes s'efforcent de construire depuis plus de vingt ans. ¹⁵

¹⁴ Cet ouvrage de Notestein F.W « Population the long view a été publié au University of Chicago Press. 1945.

¹⁵ Selon Bissiliat J., les luttes anticoloniales ont orienté les Africaines vers des perspectives plus politiques que féministes. Elles ont milité dans les partis nationalistes, les mouvements armés, sans faire référence à leur oppression en tant que femmes. Bien plus, elles ont considéré leur libération comme indissolublement liée à la lutte globale contre le colonialisme et l'impérialisme.

Dans cette optique, nous utiliserons indifféremment les concepts de rapports sociaux de sexe ou genre. Précisons tout d'abord que l'utilisation indifférenciée de ces concepts de genre ou de rapports sociaux de sexe est fondée sur le fait, comme le précise D. Kergoat, qu'ils renvoient à la même réalité.¹⁶

A propos de cette différenciation, notre avis est bien reflété par l'auteur précité, notamment lorsqu'elle précise que le premier débat pourrait être celui de l'utilisation des termes « genre », « rapport de genre », au lieu de rapports sociaux de sexe. La première remarque est de bon sens : il nous semble, en effet impossible d'opposer « genre » et « rapports sociaux de sexe », les deux termes étant hautement polysémiques. On retrouve dans les deux cas le même éventail d'acceptations qui vont de la simple variable femme à une analyse en termes de rapports sociaux antagonistes. Il s'agit moins de conceptualisations alternatives que de formalisations préférentielles.

I.1 – L'analyse de genre : une approche compréhensive autour des questions de population

Le caractère fondamentalement social, donc construit des différences basées sur le sexe est apparu avec la notion de genre. La contribution des féministes a été de le faire ressortir dans leurs différents travaux comme nous venons de le voir.

¹⁶ Cette approche, Kergoat D. la développe dans son texte sur le syllogisme de la constitution du sujet sexué féminin cité en bibliographie.

Un auteur comme J. Scott par exemple fait reposer la définition du genre sur des différences perçues entre les sexes. Selon elle, c'est la première façon de signifier les rapports de pouvoir. Ce terme est aussi utilisé pour indiquer l'érudition et le sérieux d'un travail, car « genre » a une connotation plus objective et plus neutre que « Femmes ». Le « genre » semble s'intégrer dans la terminologie scientifique des Sciences Sociales et donc se dissocier de la politique (prétendument tapageuse) du féminisme.¹⁷

Pour H. Dagenais, le terme « genre » semble réintroduire la symétrie dans l'analyse et rétablir l'équilibre entre les hommes et les femmes. Elle ajoute que l'utilisation du concept de « genre » pose cependant un défi, celui de la reconnaissance politique du « deuxième sexe ». En effet, si les femmes sont davantage considérées comme appartenant à une catégorie sociologique, il reste encore beaucoup à faire pour que les hommes soient également considérés en tant que catégorie sociologique et surtout comme catégorie sexuée, inscrite dans un rapport social inégalitaire avec la catégorie des femmes ; ce qui conduirait logiquement à reconsidérer l'ensemble des données produites sans considérer tous ces rapports.¹⁸

L'analyse de genre ne rejette pas pour autant les autres variables, comme par exemple le contexte historique, économique ou politique, l'appartenance de classe, d'âge ou de culture.

¹⁷ Scott, J. Genre : Une Catégorie Utile d'Analyse Historique. In «Le Genre de l'Histoire ». les Cahiers du Grif, n° 37-38, p. 125.

¹⁸ Voir Dagenais H., et Piché D., Femmes, Féminisme et Développement, Ottawa Mc Gill Queens, 1994, p. 34

L'analyse de genre fonde dès lors, une visée politique. Elle est une critique face à la science et à la connaissance qui sont androcentriques car étant dominées par les hommes. La recherche au lieu de s'intéresser qu'aux domaines d'intérêts des hommes doit aussi tenir compte des femmes, en rendant visibles leurs différentes situations dans tous les domaines de la vie sociale, comparativement aux hommes.

Des chercheurs comme C. Opong ont effectué de nombreux travaux sur les statuts et rôles et résument l'ensemble des fonctions sociales que les femmes assument au nombre de trois : elles sont des épouses, des mères et des travailleuses. Le rôle est en général analysé comme l'ensemble des prescriptions sociales auxquelles chaque individu doit se soumettre. Ces théories fondées sur la division des sexes sont défendues par de nombreux auteurs comme N. C. Mathieu ou encore S. De Beauvoir. Dans le même sens, on trouve les analyses de F. Héritier pour qui, la femme est l'autre, au cœur d'une totalité dont les deux termes sont nécessaires l'un et l'autre.¹⁹

Dans le contexte des sociétés africaines, les rapports sociaux de sexes sont définis comme inégalitaires, avec une hiérarchisation entre les différentes catégories de sexe. Mais il y a lieu de préciser qu'en la matière, il ne s'agit point de spécificité car dans toutes les sociétés patriarcales, quelles qu'elles soient, la situation est similaire. En effet il y a des rôles de sexes, selon chaque société.

¹⁹ Les idées sont développées dans l'ouvrage le deuxième sexe écrit par De Beauvoir S., Mathieu N.C. dans la revue de l'École des Hautes Etudes en Sciences Sociales, intitulé l'Arraînement des Femmes. Cahiers de l'Homme, nouvelle série XXIV, EHESS, Paris, 1985 et la Pensée de la Différence écrit par Héritier F., tous les deux ouvrages sont cités dans la bibliographie.

Dans cette perspective, certains auteurs estiment que l'étude des rapports sociaux de sexe consiste à s'interroger à la fois sur les habitudes et rôles des femmes et des hommes, sur l'impact de leurs rapports sociaux dans les situations qui concernent l'individu ou le groupe. Ces auteurs précisent qu'il ne s'agit plus seulement de faire des études sur les femmes comme un groupe distinct, malgré l'importance de telles recherches, car il y a toujours l'importance d'accumuler des connaissances sur les femmes, sur leur condition sociale, juridique, politique et économique, pour élaborer un corpus scientifique sur ces questions, mais il s'agit de s'interroger sur la manière dont les habitudes et rôles sociaux sont déterminés par l'appartenance à un sexe donné.

Dans les recherches sociales contemporaines, grâce aux études féministes, il apparaît de plus en plus que les catégories de sexe constituent l'une des trois variables fondamentales constamment utilisées. En effet, à côté de la catégorie âge et celle de classe sociale, la variable sexe est prise en compte, grâce à la contribution de ces chercheurs. Toutefois, ces trois variables (le sexe, l'âge, la classe sociale) posent problème au niveau épistémologique, car elles ne semblent bénéficier ni de la même rigueur quant aux critères de définition, ni du même statut au sein de la sociologie générale ou dans la systématisation de leur problématique.²⁰

Concernant l'âge et le sexe ils présentent tous deux la particularité de faire l'objet d'une détermination biologique, même si celle-ci est seulement sous-jacente dans les travaux de recherche. La référence à leur caractère social n'est

²⁰ Dans l'ouvrage « Engendering African Social Sciences », sous la direction de Imam A., Mama A., Sow F., édité par le Codesria en 1998, les auteurs abordent la question dans le même sens.

pas l'approche dominante comme c'est le cas pour les autres variables. En effet beaucoup d'analystes reconnaissent dans les recherches en sciences sociales, la classe et la profession comme des données purement sociologiques, alors que le flou entre le sociologique et le biologique demeure en ce qui concerne les catégories d'âge et de sexe.²¹

S'agissant des catégories de sexe, on peut se demander si elles bénéficient, comme les catégories d'âge, d'une définition proprement sociologique ? L'ambiguïté demeure à ce sujet : elle se manifeste dans les recherches en sciences sociales. Pour étayer ce point de vue, de nombreux chercheurs soulignent tout d'abord le cas de la distinction entre les écrits ethnologiques et les écrits sociologiques, qui sont deux sciences que l'on sépare selon l'objet auquel elles s'attachent, c'est-à-dire les sociétés industrielles ou les sociétés non industrielles. Selon F. Sow : « aux prises avec des sociétés profondément différentes de la leur, les ethnologues occidentaux ont été confrontés le plus souvent à l'évidence de deux sous-cultures spécifiques, l'une masculine, l'autre féminine. Ainsi, ont-ils décrit la stricte division qui paraissait exister dans ces sociétés dans les domaines les plus variés : division du travail ; rites religieux différenciés, langages propres aux hommes et aux femmes, référence masculine ou féminine en ce qui concerne la filiation, la résidence, toutes conditions qui entrecroisées aboutissent à l'impression d'un véritable système dual ; dualité mâle - femelle qui est un des éléments fondamentaux de la structure des mythes comme de l'organisation matérielle de l'espace dans certains villages ».²²

²¹ Il faut préciser que c'est à un moindre degré pour l'âge comparativement au sexe. En ce qui concerne l'âge, on est passé de l'idée qu'il s'agissait d'un facteur individuel psycho-biologique à celle d'une variable explicative importante dans les études empiriques concernant beaucoup de phénomènes sociaux

²² Voir à ce propos Sow F., *L'Analyse de Genre et les Sciences Sociales en Afrique*, Codesria, 1998, p. 230.

Cette manière de voir a une grande signification elle est très explicitée par Claude Lévi-Strauss notamment dans ses célèbres ouvrages, la Pensée Sauvage et Anthropologie Structurale.²³

S'agissant des ethnologues, les mêmes recherches précisent qu'ils possédaient des connaissances sur un ensemble diversifié de sociétés, et pouvaient parvenir à la notion de sexe social en constatant d'une part que la stricte dichotomie des statuts et des rôles selon le sexe n'est pas universelle, et que dans la pratique elle n'est même pas toujours respectée là où elle est censée être impérative, surtout que sa forme et son contenu restent très variables selon les sociétés.²⁴

E. Boserup, quant à elle aborde un autre aspect qui révèle l'intérêt de l'analyse de genre en soulignant le rôle capital des femmes dans l'agriculture et le développement économique en général, dans un autre ouvrage qui est aussi considéré comme fondateur de cette approche.²⁵

Des chercheuses africaines comme Amina Mama abordent la même question.²⁶ Selon A. Mama dans « Women's studies and the studies of women in Africa during the 1990s », les études sur les femmes en Afrique sont apparues assez récemment et étaient le plus souvent menées par des chercheuses occidentales. La contribution des analystes africaines s'est réellement précisée

²³ Ces deux ouvrages de Strauss L. sont publiés par les Editions Plon cf. Bibliographie.

²⁴ Dans ce cadre l'ethnologue Margaret Mead peut être considérée comme une pionnière, dans la mesure où elle fut la première à tenter de construire une problématique sur le sujet. Dans son célèbre ouvrage : « Male and Female : a study of the sexe in a Changing World », l'auteur développe sa théorie sur la question

²⁵ Cette approche est développée dans le livre d'Esther Boserup : Le Rôle des Femmes dans le Développement Economique New-York 1973.

²⁶ Op.cit p. 15.

vers les années 80, en rapport avec l'émergence des mouvements sociaux des femmes. Elle souligne le rôle important joué par l'Association des Femmes Africaines pour la Recherche et le Développement (AFARD) créée en 1977 ; c'est une association qui a contribué à mettre en place un réseau de chercheuses africaines formées en méthodologie et en études du développement qui ont d'abord beaucoup travaillé sur les femmes et par la suite sur l'analyse de genre. Le Conseil pour le Développement de la Recherche dans les Sciences Sociales en Afrique (Codesria) à travers l'organisation du premier séminaire sur l'analyse de genre de 1991 a aussi joué un rôle important. Cette rencontre a en effet permis aux chercheurs hommes et femmes, spécialistes dans ce domaine de se retrouver, d'échanger et de constituer un corpus théorique et méthodologique. Ce partage de connaissances a permis d'alimenter la réflexion sur la conceptualisation et ainsi relever certains paradoxes.

Dans d'autres contextes, des chercheuses comme C. Delphy signalent ce paradoxe ; elles soulignent que beaucoup de travaux mettaient, depuis longtemps déjà, en évidence la « double journée de travail » de l'écrasante majorité des femmes, pendant que la journée de travail ménager est restée à la marge de la problématique d'ensemble du travail sans y être intégrée.

La contribution des chercheuses africaines féministes a consisté à introduire l'analyse de genre dans les sciences sociales.

F. Sow à ce propos fait une brève synthèse du long cheminement théorique et conceptuel sur le débat qu'alimente cette problématique. Elle rappelle le plaidoyer de Sœur Marie -André du Sacré Cœur en faveur de la femme africaine

qui, selon elle, est réduite à la condition d'esclave et de bête de somme par des coutumes désuètes.²⁷ Elle évoque aussi la description de la position des femmes dans les sociétés primitives de Evans Pitchard dans « La Femme dans les Sociétés Primitives ». Elle précise que les essais qui donnent une vision eurocentrique des statuts et rôles des femmes sont multiples et cite l'étude sur « l'homme et la femme azandé » où est décrit le rapport homme-femme à partir d'enquêtes réalisées auprès de différents groupes.

Un auteur comme A. Thiam souligne le type d'engagement des femmes africaines ; selon elle, alors que les femmes des pays industrialisés concentrent leurs efforts entre autres sur la recherche et la création d'un discours typiquement féminin, les chercheuses africaines en sont, quant à elles, au stade de la recherche de leur dignité, de la reconnaissance de leur spécificité d'êtres humains.²⁸

Les premières critiques, émises par les chercheurs aussi bien anglophones que francophones apparaissent au début des années 70, et porteront sur les monographies qui concernent ces rôles essentiellement tournés autour de la famille et des systèmes de reproduction, autour du mariage et de la fécondité. Ces critiques ont ciblé les recherches qui ont identifié les femmes seulement comme des mères et des épouses, mythifiées ou dévalorisées campées dans la

²⁷ Ces idées sont développées dans le livre de Sœur Marie Andrée du Sacré cœur qui s'intitule : « La Femme Noire en Afrique Occidentale », Payot, Paris 1939.

²⁸ Il s'agit de l'ouvrage de Thiam A. intitulé « La parole aux négresses », et qui a fait beaucoup d'effets à sa parution en 1978. Elle y dénonce les maux dont souffrent les femmes africaines et affirme que ces dernières ont à mener une double lutte de classe et de sexe, car l'indépendance économique et politique ne saurait se produire sans la reconnaissance et le respect des devoirs des hommes et des femmes

sphère domestique parallèlement aux études centrées sur l'homme où ce qui est mis en avant concerne les activités politiques, économiques, technologiques.²⁹

Cette approche reste incomplète sur la participation des femmes à la connaissance ou à l'économie et n'en dénonce pas moins leur infériorisation dans les sociétés africaines.³⁰

Avec ces différentes recherches, on voit émerger une multitude de questions sur la position des femmes, leur contribution à l'histoire de leur société, leur participation à la vie sociale économique et culturelle et au développement global.

Selon F. Sow, du bilan de cette approche, se dégagent deux idées centrales.

La première souligne l'invisibilité des activités essentielles des femmes dans la gestion de l'économie, de l'environnement et leur absence dans les statistiques du travail, de la production économique ou alimentaire ; il y a aussi la non prise en compte de ces activités malgré leur importance au plan économique et social.³¹

²⁹ Dans d'autres contextes, selon des auteurs comme A. Michel, il faut avant tout inclure la production – consommation domestique non marchande dans les indicateurs de production et de consommation : on dévoilerait les rôles masculin et féminin dans le couple et dans l'économie, on réviserait le mode de calcul des impôts, des pensions etc. Comptées comme actives les femmes au foyer pourraient cotiser à la Sécurité Sociale et disposer d'une pension de retraite.

³⁰ A ce propos, nous pouvons signaler l'ouvrage « Femmes d'Afrique Noire » éditée par D. Pauline, en 1960 qui est l'une des premières publications scientifiques, réalisées par une équipe de chercheurs dans laquelle nous pouvons compter une africaine. Cette étude s'est intéressée plus spécifiquement aux autres rôles des femmes, c'est à dire ceux qui recouvrent les aspects économiques, politiques, religieux. De ce point de vue, elle revêt une dimension particulière parce qu'elle initie une nouvelle démarche consistant à combattre la persistante vision stéréotypée de la situation des femmes qui a longtemps prévalu.

³¹ Selon Meillassoux C. dans Femmes, Greniers et Capitaux, la ménagère est une sorte d'enclave archaïque, reliquat d'un mode de production antérieur, et reste fixée dans le statut économique et social des sociétés préindustrielles.

La seconde insiste sur la nécessité de prendre en compte le rôle des femmes dans la recherche et dans les projets de développement.

Ce changement d'approche est lié selon elle, à la réflexion amorcée par les féministes occidentales sur leur propre condition et à l'influence du marxisme sur les sciences sociales. Elle précise par ailleurs que le bilan critique de la recherche en sciences sociales a aussi porté sur l'oppression des femmes par la société : les mariages forcés et précoces, la polygamie, la forte fécondité et ses contraintes, la lourdeur des charges domestiques, les forts taux de chômage et la faiblesse de la scolarisation.³²

Cette recherche sur l'état de la question, nous a renseigné sur les différents repères sur ce thème, et nous a conduit à réfléchir autour de plusieurs concepts comme celui de changement social, ou celui de développement, et aussi sur celui de rôles sociaux de sexe. Nous les définirons avant de dégager notre problématique.

Dans le cadre de notre recherche, l'approche genre permet de voir que les mécanismes socioculturels de construction des identités masculine et féminine produisent une répartition inégalitaire du pouvoir au sein du couple. Du fait des déterminations sociales, à chacun des conjoints sont dévolus des responsabilités, un espace de pouvoir, des prérogatives qui tirent leur origine et leur légitimité de l'état des rapports sociaux de sexe.

³² Concernant ces aspects, Michel A., elle présente une réflexion nouvelle en sociologie de la famille en France. Elle traite de la place des femmes dans la société marchande et le poids du sexisme. Ainsi, affirme-t-elle que le redéploiement de l'industrie textile dans le Nord prive les femmes du Sud de travail fiable en les entraînant dans une exploitation terrible, avec des salaires misérables qui ne leur permettent pas de prendre en charge leurs besoins.

En effet, comme nous l'avons vu dans le cadre théorique sur le genre, les cultures façonnent les manières d'être, de penser, et d'agir conformément aux normes qui varient selon les sociétés et selon les sexes.

Par ailleurs, l'analyse de genre se veut une approche militante qui, à partir du constat de l'inégalité des rapports sociaux entre les sexes, analyse ses différentes modalités en vue de les transformer.

À la suite de cette définition du genre, nous allons aborder le changement social.

1.2 - Le changement social

Quant au concept de changement social, il fait référence au passage d'un état à un autre. Il peut se réaliser à des degrés différents, allant d'une modification simple ou partielle à une mutation totale. On parle de changement social lorsque cette mutation se rattache à une société ou à un groupe social.

Un auteur comme A. Comte explique le changement social dans les sociétés par l'existence de lois. Toutes les sociétés changent et passent nécessairement par trois stades de développement : l'état théologique fait de superstition, l'état métaphysique qui est le stade de l'abstraction et l'état positif qui rapproche la pensée de la réalité. Il classe les différentes sociétés selon sa typologie de la loi des trois états.³³ Il a une conception déterministe et évolutionniste du changement social qui, selon lui, suit un même itinéraire quelle que soit la société.

³³ Voir le texte de Auguste Comte intitulé *le Positivisme* Cf. Bibliographie

Quant aux marxistes, ils pensent que le changement social est lié à la lutte des classes qui le produit.³⁴

Un auteur comme Crozier, réfute le lien entre le changement des sociétés et l'évolution de l'humanité ou des lois ; il le conçoit plutôt en terme de système ; il reconnaît implicitement la nature changeante de la société.³⁵ Selon lui, le système se définit par rapport à trois propriétés. Il est une totalité où chaque partie est en relation avec le tout, il s'autorégule par des mécanismes de maintien de l'équilibre ; enfin il se transforme pour s'enrichir ou se conserver.

Il faut cependant reconnaître que ces transformations « naturelles » ne bouleversent pas le système, mais constituent simplement des changements d'équilibre. Le changement qui découle de ces transformations, Crozier ne le considère pas comme social, car pour lui le changement social est une rupture.

Le changement social n'est ni une étape logique d'un développement humain inéluctable, ni l'opposition d'un modèle d'organisation meilleur parce que plus rationnel, ni même le résultat de lutte entre les hommes et de leur rapport de force ; il est d'abord la transformation d'un système d'action.³⁶ Avec cette approche, M. Crozier réfute l'explication déterministe de A. Comte.³⁷

³⁴ Voir à ce propos, Marx K. *La lutte des Classes en France*, Paris, Editions Sociales, 1969, 219 pages.

³⁵ Tout comme la décision, le changement est systémique, c'est-à-dire contingent au système d'action qui l'élabore et auquel il s'applique ». Crozier, M., Friedberg, E. *L'Acteur et le système*, Paris, Seuil, 1977, p. 333

³⁶ Crozier M. et Friedberg E. *L'Acteur et le Système*, Paris, Seuil 1977, p. 383.

³⁷ D'un autre point de vue, le changement social selon Parsons. Elle repose sur une perspective évolutionniste que l'auteur fonde sur le facteur du progrès de la capacité adaptative généralisée ». *Sociologie Contemporaine* Durand et Weil Vigot, 1989, p. 101.

Selon lui, le progrès technique ne conduit pas au changement social. De même que le lutte des classes n'entraîne pas un changement de structure. En cela, il remet en cause les théories marxistes et définit le changement social comme la transformation d'un système d'action. Pour lui, il y a changement social lorsque les transformations s'opèrent au niveau de la structure de l'action sociale. Ces transformations, étant introduites de l'intérieur par les acteurs eux-mêmes, modifient l'action collective : ce qui rend possible ce changement, c'est la stratégie de l'acteur qui lui procure une certaine marge de liberté malgré les contraintes exercées par la société. Crozier reconnaît donc les déterminants liés à la société et au système, mais limite leurs effets sur l'acteur en insistant sur les notions d'incertitude et de stratégie pour rendre possible le changement.³⁸ Les critiques leur reprochent de n'avoir pas tenu compte des idées, des représentations et de la culture de l'acteur.

G. Rocher rejoint cette position individualiste de M. Crozier et met en exergue le rôle de l'acteur dans le changement social qui est pour lui une action historique de certains acteurs à l'intérieur d'une même collectivité. Il qualifie cette action transformatrice « d'action historique » car il ne s'agit pas d'une action événementielle isolée dans le temps, sans répercussion sur la vie du groupe. L'action historique transforme les modes de vie, les représentations et l'univers mental du groupe.

En cela, le changement est une transformation qui affecte tout le groupe ; il est par ailleurs collectif. Cette transformation doit être durable et repérable dans le temps à travers le changement des modes de vie ou de l'univers mental de la

³⁸ Voir Crozier M. ; Friedberg E., *L'acteur et le système*, Paris, Collection Points, 1981, 443 pages.

collectivité. Le changement social n'éradique pas l'ancienne structure, mais il y a une nouvelle structure qui se conduit à partir de l'ancienne. Enfin, c'est un phénomène provoqué par un acteur ou un groupe d'acteurs.

La déduction que nous pouvons en faire est que le changement social est la transformation de la structure sociale et des mécanismes de régulation de celle-ci grâce à l'action d'innovation de l'acteur. Cette transformation est repérable dans les modes de vie et dans l'univers mental d'une société donnée.

Quant à A. Giddens dans « La Constitution de la société, Elément de la théorie de la structuration », il tente de déconstruire ces modèles. Il soutient que beaucoup d'auteurs présument que l'action humaine peut se définir uniquement en termes d'intention. Car l'action fait référence aux événements dans lesquels une personne aurait pu, à n'importe quelle phase d'une séquence de conduite, agir autrement : tout ce qui s'est produit ne serait pas arrivé sans son intention. L'intention est centrale dans l'action, mais A. Giddens lie aussi l'action au pouvoir ; l'acteur doit être capable d'agir autrement : ce qui veut dire que l'acteur a une responsabilité dans ses actions mais des dernières présupposent le pouvoir³⁹

Ces différentes approches ouvrent un débat sur la nature du changement social, un changement qui peut être endogène, c'est-à-dire provoqué par des éléments internes ou exogène à la structure sociale.

A la suite du changement social, nous allons définir la démographie.

³⁹ Voir Giddens A. *La Constitution de la société, éléments de la théorie de la structuration*. PUF, 1984

I.3 – La démographie

Elle est définie comme une science ayant pour objet l'étude des populations humaines et traitant de leur dimension, de leur structure, de leur évolution et de leurs caractères généraux, envisagés principalement d'un point de vue quantitatif. La démographie se subdivise en plusieurs branches :

- La démographie quantitative traite la population d'un point de vue purement descriptif en se basant sur les statistiques.

- Il y a aussi la démographie théorique qui étudie la population d'un point de vue général et abstrait, en privilégie l'étude des relations entre les différents phénomènes démographiques. Dans ce cadre, il y a les doctrines démographiques ou théories de la population.

- Il y a aussi la démographie sociale et économique qui explique les phénomènes démographiques à partir des considérations sociologiques et économiques ; elle étudie l'évolution de ces phénomènes et leurs différentes conséquences sur le développement des populations.⁴⁰ Les changements démographiques sont déclinés sous différentes formes parmi lesquelles la transition démographique.

I.4 - La transition démographique

Quand nous utilisons le concept de transition démographique nous nous référons à la définition de Poirier, c'est-à-dire le passage d'un régime traditionnel de forte fécondité et de forte mortalité à un régime moderne de faible fécondité.

⁴⁰ A ce sujet, de nombreux ouvrages de références peuvent être retenus pour leur intérêt certain, par exemple Chesnais J. C., *La Transition Démographique* ou Nostestein F. W., *Population The long View*, Caldwell J. C., *Towards a Restatement of Demographic Transition Theory*, *Population and Development Review*.. cité en bibliographie.

de faible mortalité et faible croissance naturelle.⁴¹ Autour de plusieurs approches qui ne prennent pas seulement en compte les facteurs économiques, mais aussi les données sociologiques pour mieux saisir les comportements démographiques des populations. Faudrait-il rappeler qu'à l'origine leur contexte de formulation et d'application était l'Europe, mais qu'aujourd'hui cette approche a gagné d'autres territoires, comme le Tiers-Monde en général et l'Afrique en particulier.

En la matière, la première école reste le Structuro-fonctionnalisme qui apparaît dans les années 50-60. Selon V. Piche et J. Poirier, les théories de la fécondité ont subi l'influence de ce courant de pensée qui dominait largement la recherche sociologique à l'époque.⁴² Dans cette théorie, la transition démographique s'inscrit dans un ensemble de transformations structurelles liées à l'industrialisation et à l'urbanisation qui transforment les structures économiques et sociales, lesquelles produisent à leur tour des changements dans les structures familiales. Ce bouleversement conduirait, selon les tenants de la théorie, à une baisse de la fécondité. Dans ce raisonnement deux variables tiennent un rôle central : la mortalité et la migration. En effet pour ne prendre qu'un exemple, avec la baisse de la mortalité infantile, les couples intériorisent cette baisse et n'ont plus besoin de faire un grand nombre d'enfants pour être sûr d'avoir des enfants survivants à l'âge adulte. Mais à la base de ce résultat, il y a la capitalisation des progrès de la médecine avec notamment les vaccinations contre les maladies infantiles et l'augmentation de l'espérance de vie pour la population générale.

⁴¹ Voir Introduction, page 11 à 13.

⁴² L'ouvrage « *Sociologie des Populations* » a été publié par l'AUPELF-UREF en 1995

A côté de la première école, il y a aussi le culturalisme : celui-ci met en scène dans le cadre de la transition démographique, le passage d'une société traditionnelle à une société moderne, du point de vue des questions de populations. Dans la société traditionnelle, la famille et les enfants sont très valorisés ; avoir un nombre élevé d'enfants est une valeur sociale certaine. De façon corrélative, la stérilité surtout celle des femmes reste très mal vue et conduit souvent à des drames sociaux. Le changement à travers la modernisation des valeurs conduira à la transition démographique, selon ce cadre théorique. Le postulat étant que c'est le changement des mentalités qui va produire la baisse de la fécondité, le transfert de ces valeurs s'opère à partir des sociétés occidentales vers les sociétés du tiers monde à travers les programmes de planification familiale.

Au Sénégal, la tendance est à la mise en œuvre de ces différentes théories depuis une trentaine d'années.⁴³ Des auteurs comme J. Poirier, L. Savané, soulignent que cette démarche ne reflète pas l'expérience concrète des pays en développement où elle est appliquée, car il s'agit d'un « transfert technologique » qui pose des problèmes d'acceptabilité et d'adaptabilité.

Il y a enfin toutes les théories de la population qui dérivent du Marxisme. Dans cette forme de pensée, les questions de population s'articulent bien entendu autour du mode de production économique. Autrement dit les changements se produisent dans un contexte de transition du capitalisme. Car le sous-développement, comme l'expliquent les théoriciens de ce courant de pensée,

⁴³ En fait la Clinique Croix Bleue a été implantée en 1970, à Dakar.

produit des échanges inégaux entre les pays du Centre et ceux de la Périphérie.⁴⁴ Dans la mesure où le développement du capitalisme entraîne des changements, aussi bien qualitatifs que quantitatifs, dans le cadre de l'offre de travail, les niveaux de fécondité changent aussi selon les places qu'occupent les individus et leurs familles dans les structures de production. Chaque classe sociale a une organisation familiale et une rationalité reproductive qui lui est spécifique. Mais dans ce cadre théorique aussi, la famille demeure le lieu essentiel de la production économique ainsi que la reproduction. En dernière analyse, ce sont les changements dans les conditions de la production qui constituent de nouveaux paramètres modifiant les comportements liés à la fécondité. Car chaque classe a ses stratégies propres concernant la famille, qui influencent l'augmentation de la population, selon ses intérêts liés à sa position dans les rapports sociaux. Car les inégalités d'ordre socio-économiques vont de pair avec les inégalités dans les conditions de la reproduction démographique. Ainsi les changements sociaux concernant les questions de population ne sont pas liés à la diffusion de nouvelles valeurs sur la famille mais plutôt aux changements dans les rapports de classe qui vont être le moteur de la transition démographique.

La conception féministe : dans le cadre de cette approche théorique, les comportements reproducteurs sont expliqués en termes de stratégies familiales. Seulement, dans cette approche, la définition de la famille comme une unité homogène est critiquée par les chercheuses féministes qui caractérisent la famille comme une institution du patriarcat où existent des rapports inégalitaires entre les hommes et les femmes, avec une domination masculine, (P. Tabet, 1992), (S. Mc.

⁴⁴ Par exemple les travaux de S. Amin.

Daniel, 1995).⁴⁵ Ainsi ces chercheuses signalent que dans le cadre de la structure familiale, il existe une domination des hommes sur les femmes et les enfants.⁴⁶ Selon ces théoriciens, les mâles dans toutes les sociétés traditionnelles détiennent le pouvoir à travers le contrôle des biens que sont la terre, le capital. Cette position sociale favorable qui leur est concédée est pérennisée à travers l'institution du mariage, et de la famille dans sa configuration traditionnelle ; ainsi même les bénéfices du travail des femmes et des enfants profitent aux maris et leur revient de droit. C'est cette structuration des rapports sociaux dans le cadre familial qui explique la forte fécondité.

Cette forte fécondité constitue un avantage dont profitent les hommes, grâce à leur position dominante dans les rapports sociaux et leur contrôle du travail familial. Cette situation explique aussi la préférence pour les garçons au détriment des filles dans le cadre des stratégies de sécurité pour les deux parents, c'est à dire aussi bien pour les hommes que pour les femmes. Ces différentes remarques font dire aux chercheuses féministes, que les changements démographiques sont liés à la transformation des rapports patriarcaux. Dans ce cadre théorique les auteurs avancent que les inégalités dans les rapports sociaux constitueraient le facteur dominant de changement social dans les comportements démographiques.

⁴⁵ Selon Mc. Daniel.S., il peut y avoir plusieurs approches féministes de la fécondité. Toujours est-il qu'il s'agit d'une tentative pour que la reproduction qui a une dimension très personnelle revive au contact de l'humanité, de la politique, de la sexualité et du genre. Sans oublier l'aspect lié à la conception de la maternité, de la paternité, de la famille et du genre.

⁴⁶ cf. Bourdieu P. *La Domination Masculine*. Edition Liber 1998.

Aujourd'hui, le monde occidental a terminé sa transition démographique et ne croît plus. L'Afrique dans son ensemble est en déséquilibre autant sur le plan économique, social et politique qu'au niveau démographique. Elle n'a pas encore amorcé la transition démographique dans la majorité des pays.

1.5 – La fécondité

La fécondité est définie d'une manière générale comme l'ensemble des naissances qui se produisent dans la population féminine en âge de procréer (la tranche retenue est comprise entre 15 et 49 ans). De nombreux auteurs comme J. C. Chesnais ont réfléchi sur le concept de fécondité naturelle qui serait le niveau théorique de reproduction qu'auraient les couples en l'absence d'obstacles à la venue d'enfants. Selon Chesnais, il existerait des niveaux limites de fécondité sur lesquels les règles sociales n'ont aucun effet. H. Léridon quant à lui parle plutôt de régime naturel de fécondité, lié à un contexte socio-culturel donné. Dans ce cadre, il n'existe pas au niveau de l'individu et du couple d'intention malthusienne délibérée.

Quant à L. Henry, il définit la fécondité naturelle comme la probabilité de concevoir par unité de temps, par exemple par cycle menstruel, périodes où la femme n'est pas stérile. C'est une fécondité en l'absence de limitation des naissances. Un auteur comme P. Tabet critique cette approche et parle de fertilité naturelle et de reproduction forcée ; selon elle, la fécondité n'est pas seulement un événement biologique extérieur aux rapports sociaux mais elle subit l'influence de la nature des rapports sociaux de sexe. Par exemple, avec les rites de fécondité, on voit qu'il y a une organisation sociale du processus reproductif notamment de la grossesse ; elle ajoute que dans la famille, autour de la grossesse, il y a des

moments de prise de décision et d'éventuels conflits.⁴⁷ Les taux de natalité et de fécondité mesurent la fécondité dans une population donnée ; de nombreux indicateurs y sont utilisés pour analyser cette dernière.⁴⁸ Les programmes liés à la fécondité sont en général articulés autour de la planification des naissances.

1.6 - La planification familiale

La planification familiale est définie comme un moyen permettant à un couple d'avoir le nombre d'enfants qu'il veut et au moment qu'il veut. Pour les responsables de programmes, la planification familiale doit être définie en relation avec les avantages socio-économiques qu'elle apporte à la famille et à la communauté.

Selon ses promoteurs, la planification permet aux parents d'éviter la précocité de la maternité et les grossesses non désirées et aussi d'adopter un comportement responsable (individus ou couples), au niveau de la famille.

Au niveau de la communauté, elle permet de ralentir la croissance et de limiter les charges financières concernant l'éducation, la couverture sanitaire. Elle permet de réduire l'exploitation abusive de l'environnement liée au besoin nutritionnel (déboisement, surexploitation des terres). Selon le Fonds des Nations-Unies pour la Population (FNUAP), la planification familiale est un droit pour l'application duquel les Etats devraient prendre toutes mesures appropriées, en

⁴⁷ Il s'agit de son texte intitulé : *Fertilité naturelle, Reproduction forcée* cité en bibliographie

⁴⁸ Voir à ce propos l'ouvrage de Chesnais C. H. *La Transition démographique. Fondement théorique des mesures de la fécondité naturelle* ; Léridon H. *Fécondité naturelle, niveaux et déterminants*. Cf bibliographie.

initiant des programmes de santé en matière de reproduction.⁴⁹ Ces programmes ont en général comme objectifs le changement de comportement.

I.7 - Le comportement

Quant au comportement, il fait référence généralement à la réaction extérieure de l'individu face à une situation précise. Il relève de la théorie béhaviouriste. Dans sa conception psychologique il désigne selon M. Grawitz, toute activité caractéristique d'un organisme vivant.⁵⁰ Grawitz affirme l'appartenance du terme aux sciences sociales dans la mesure où : « loin d'être une chose qui existe en soi, c'est un ensemble significatif pour une conscience qui le considère ».⁵¹

Le comportement est un acte réfléchi et à ce propos, il est tributaire de l'environnement sociologique de l'individu. Ainsi à chaque milieu social spécifique appartient une conduite spécifique qui peut être individuelle ou collective.

Selon G. Mead, aucun comportement humain ne peut être compris en dehors du groupe dont l'individu «fait partie car les actes individuels sont

⁴⁹ Lire à ce sujet les nombreuses publications du FNUAP, notamment Etat de la Population Mondiale, depuis la Conférence du Caire de 1994. Selon le FNUAP, les droits de l'Homme liés à la santé en matière de reproduction sont : - la prise de décision en matière de reproduction sur la base de l'égalité entre hommes et femmes y compris le choix volontaire du conjoint, la détermination du nombre d'enfants, du moment et de l'espacement de leur naissance – la sécurité de l'activité sexuelle et procréatrice, y compris le droit d'être à l'abri des violences sexuelles et de la contrainte et le droit au respect de la vie privée, état de la population mondiale, septembre 1999.

⁵⁰ Grawitz M. : *Lexique des Sciences Sociales*, Paris, Dalloz, 4^e E édition, 1988, p.71

⁵¹ *Idem*.

impliqués dans des actes sociaux plus larges qui dépassent l'individu et qui font intervenir les autres membres du groupe ». ⁵²

I.8 - L'attitude

Les chercheurs rattachent souvent ce concept à la psychologie sociale et au contexte. Selon P. Rongière, l'attitude se définit comme une disposition relativement stable chez un individu à adopter, en face d'un objet social donné (institution, individu, groupe, idée, etc.), des comportements et des opinions ayant une orientation positive ou négative (sympathie ou antipathie, attirance ou répulsion) qui est identique. ⁵³

Selon Grawitz, l'attitude renvoie à toute manifestation de la vie consciente, simple et complexe, générale ou particulière recouvrant les jugements, les idées, les sentiments. ⁵⁴ L'attitude est aussi conçue comme le fruit de l'expérience en ce sens qu'elle est construite à partir de la perception de l'objet en cause. Elle prend en considération l'influence qu'exerce le milieu socioculturel sur la personne. Les opinions sont considérées comme des indicateurs de l'attitude et sont perçues comme un moyen de l'exprimer.

I.9 - La pratique

S'agissant de la pratique, elle revêt plusieurs sens et demeure commune aux disciplines des Sciences sociales. Elle se rapporte à toute activité humaine et désigne de ce fait l'action.

⁵² Mead G.H. : *L'esprit, le Soi et la Société*, Paris, PUF, 1963, pp. 1-7 cite par Meter K. V la Sociologie, Paris, Larousse, 1994, p. 289.

⁵³ Rongière P. : *Les Méthodes des Sciences sociales*, Paris, Dalloz, 2^e édition, p. 85, 1986

⁵⁴ Grawitz M. : *Méthodes des sciences sociales*, Paris, Dalloz, 7^e édition, 1986, p. 553

Selon P. Bourdieu, les pratiques sociales fluctuent et se transforment en fonction du groupe social. Elles servent à classer les groupes sociaux tout en constituant des moyens d'expression de la culture de groupe d'individus définis.⁵⁵

P. Bourdieu précise que chaque pratique individuelle peut être différente, mais que chaque individu n'a à sa disposition qu'un choix de possibilités limité par sa condition. Aussi, « la logique réelle de la pratique n'est pas toujours celle qui est fournie par les agents qui ont tendance à avancer un corps de règles, celle-ci n'est que la façade des stratégies à l'œuvre dans la pratique ».⁵⁶

I.10 - La connaissance

S'agissant de la connaissance, elle renverrait selon le sens commun à la manière de connaître. Pour Bachelard, toute connaissance est une réponse à une question. Elle permet aussi de signifier la perception. On peut parler de connaissance exacte ou approximative. La connaissance c'est aussi la compréhension. Notre utilisation du concept s'inscrit dans le même sens.

I.11 - Le développement

Quant au concept de développement, son sens s'est progressivement élargi car initialement il était d'ordre purement économique. Mais aujourd'hui, il s'intéresse de plus en plus aux aspects sociaux. Le développement social est associé à la réduction des inégalités et à une amélioration des statuts. Il a comme objectif le développement humain : avoir une bonne santé, vivre longtemps, être instruit et disposer de suffisamment de ressources permettant d'avoir un niveau de

⁵⁵ Bourdieu P., *Le Sens Pratique*, Édition du Seuil, Paris, 1984.

⁵⁶ Ibid page 45.

vie convenable, jouir des droits humains et des libertés politiques. Notre démarche va dans le même sens que cette approche du développement. Mais signalons que la croissance démographique est le bouc émissaire du mal développement depuis les conceptions malthusiennes.

1.12 - Le concept de santé reproductive

S'agissant du concept de santé reproductive, il renverrait depuis la Conférence Internationale sur la Population et le Développement (Caire 1994), au « bien-être général tant physique que mental et social de la personne humaine pour ce qui est relatif à l'appareil génital, à ses fonctions et à son fonctionnement ». Cet état « suppose qu'une personne peut mener une vie sexuelle satisfaisante en toute sécurité, qu'elle est capable de procréer et libre de le faire aussi souvent et aussi peu souvent qu'elle le désire ».⁵⁷

Cette condition implique que les différentes catégories concernées, aussi bien les hommes que les femmes aient le droit d'être informés et d'utiliser les méthodes de planification familiale de leur choix, de même que le droit d'accéder à des services de santé qui permettent aux femmes de mener à bien les grossesses et les accouchements. Cela veut dire aussi, donner aux couples toutes les chances d'avoir un enfant en bonne santé. La notion de santé reproductive englobe beaucoup d'aspects qui ont pour dénominateur commun : la santé génésique. La planification familiale demeure une dimension importante de la santé reproductive du fait des nombreux bienfaits qu'elle procure aux couples dans la gestion de leur

⁵⁷ Voir l'ouvrage collectif de Locoh T., Labourie R., Tichit C., sur *Genre et Développement*, Paris CEPED, 1996.

santé, selon les spécialistes. Les options en santé de la reproduction sont en général, liées à la place dans la société, aux rôles et aux statuts sociaux.

I.13 – Les statuts et les rôles

Ces deux concepts sont rapportés au genre masculin et féminin et sont en général au centre de toutes les analyses sur les femmes ; nous les aborderons aussi dans notre texte. Il nécessite donc une définition. Le concept de statut fait référence, de manière générale, à une position occupée par un individu dans une société ; plus spécifiquement il désigne selon Linton, la place qu'un individu donné occupe dans un système donné à un moment donné.⁵⁸ Cependant il convient de souligner qu'une distinction est faite entre le statut acquis et le statut assigné. Cette distinction a de l'importance surtout si nous nous plaçons dans le cadre de l'analyse de genre. Par ailleurs selon H. Mendras, une position sociale est assignée dans la mesure où l'individu ne peut pas y échapper, c'est-à-dire qu'elle est imposée soit par la nature, soit par la société alors qu'on peut choisir acquérir ou même conquérir une position acquise.⁵⁹

Quant au rôle, il englobe l'ensemble des normes et attentes qui régissent le comportement d'un individu du fait de son statut. Il constitue ainsi l'aspect dynamique du statut. Chaque société crée des standards de comportements, un écho de valeurs qui sont inculquées aux individus par le biais de l'éducation et de la socialisation. Ces attitudes et valeurs qui sont intrinsèquement liées au rôle, constituent de ce fait des éléments de référence culturelle pour les différents membres de la société ; car les sociétés se perpétuent en qualité d'entités

⁵⁸ Voir Linton R., *Les Fondements de la Personnalité*, Paris. Dunod, 1959.

⁵⁹ Mendras H., *Eléments de Sociologie*. Edition Armand Colin, Paris, 1975. 262 p

distinctes grâce à la formation que les individus nés dans le groupe y reçoivent pour occuper des places particulières au sein de la structure sociale, selon Linton. Le rôle est donc l'ensemble des conduites requises pour un individu possédant un statut précis. Par exemple au statut de mari ou d'épouse correspond un ensemble d'attitudes, un type de comportement déterminé, mais en même temps un ensemble de prérogatives et de devoirs, le tout étant sous-tendu par un substrat idéologique, culturel et religieux.

Dé ce fait, les statuts masculin et féminin se traduisent par des rôles particuliers aussi bien au niveau du ménage, de la famille que de la société globale. Cette différenciation des rôles sociaux de sexe est largement le fait de la société qui contribue à légitimer cette différence selon Linton. Car dit-il, par exemple si un garçon peut apprendre à agir comme un homme et à devenir un homme accompli le moment venu, c'est parce que tout le monde le récompense ou le punit selon qu'il adhère étroitement à ce standard ou s'en écarte beaucoup.⁶⁰

Après ces quelques définitions, nous allons énoncer notre problématique et nos hypothèses de recherche.

⁶⁰ Il s'agit du texte intitulé : Les Fondements Culturels de la Personnalité de Linton R., cité supra

CHAPITRE II

PROBLEMATIQUE ET HYPOTHESES

Pour identifier les procédés que le système social met en place pour asseoir un modèle de reproduction, nous nous sommes posé plusieurs questions, à savoir :

- Quels sont les facteurs qui influencent les comportements individuels et collectifs en matière de fécondité ?
- Quel est l'impact des relations de genre ?
- Pourquoi les populations interrogées adoptent-elles jusqu'à aujourd'hui le régime « naturel » de fécondité ?
- Quels sont les conditions de possibilité d'une rupture avec le modèle de fécondité dominant, c'est-à-dire le « régime naturel » ?.

Nos recherches autour de ces questions nous ont conduit à notre problématique.

II.1 - Problématique

L'approche de ces questions de populations s'articule essentiellement autour de la transition démographique. Eu égard à la complexité de nos sociétés, elle-même liée aux différents itinéraires qu'elles ont empruntés, on peut raisonnablement poser le problème de la pertinence du transfert du cadre théorique de la transition démographique. Ce type de transition, fondé sur les théories économiques libérales se prêterait-il au contexte sénégalais. Dans quelles

conditions peut-il se produire dans cette région ? Quels y seraient les facteurs déterminants de la transition démographique ? Dans ce cadre, quelle serait l'incidence de la variable sexe ?

Notre objectif n'est pas de vérifier la réalité historique des schémas explicatifs sur la transition démographique, mais simplement, de poser l'importance de la prise en compte des itinéraires d'évolution différents selon les contextes, et surtout la nécessité de considérer la nature des rapports sociaux de sexe, notamment quels rôles ceux-ci jouent sur les modèles de fécondité. Cela permet de s'interroger à la fois sur l'acceptabilité des programmes de santé de la reproduction, les volets liés à la planification familiale et l'offre de service en la matière. Ces questions nous amènent à explorer le rôle que remplit le type d'organisation sociale afférant au mode de production ; il s'agit de s'interroger à la fois sur le système de parenté et d'alliance, les structures familiales, les relations entre générations (rapports sociaux de sexe) et sur la place de l'homme, de la femme et de l'enfant.

Par ailleurs puisque notre enquête a porté sur un milieu à fort courant migratoire (environ 20% de la population masculine), nous nous sommes demandé si la migration n'était pas un facteur de « modernisation » qui influe sur les comportements en matière de reproduction.

Pour étudier cette problématique nous avons sélectionné plusieurs acteurs dont les pratiques sont susceptibles de fournir des réponses à nos questions. Ainsi nous étudierons les différentes institutions qui travaillent dans le domaine de la politique de population, à travers les programmes mis en place dans ce cadre.

Nous nous intéresserons aussi aux représentations et aux pratiques socioculturelles liées aux questions de population, comme les traditions, les rites ou les croyances religieuses, ainsi que les rôles sociaux et les statuts de chaque catégorie sociale.

Notre étude portera sur la société wolof. Nous en ferons une description détaillée dans le chapitre IV. Nous nous focaliserons sur certains aspects à savoir: les déterminants de la fécondité ou la taille de la famille. Nous chercherons à savoir quelle est la réalité sociale de la paternité et de la maternité.⁶¹ Mais nous chercherons aussi à savoir si certains éléments de « modernisation » de ces sociétés étudiées, comme les nouveaux rôles sociaux des femmes ou encore la scolarisation, ont introduit des comportements nouveaux et un début de rupture avec le modèle de fécondité dominant ?⁶²

II.2 – Les hypothèses de la recherche

Nous avons conduit notre recherche à partir de deux hypothèses.

⁶¹ Des auteurs comme Knibiehler Y préfèrent parler de parenté au masculin et au féminin, plutôt que de paternité et de maternité. Selon cet auteur, il s'agit des positionnements des acteurs sociaux, des deux sexes dans le processus de constitution du lien de parenté. Cf. bibliographie.

⁶² Selon Tabet P., en général dans les recherches socio-démographiques concernant la fécondité, on oppose deux notions : la fécondité naturelle et la fécondité dirigée – Pour le premier cas, il s'agit de celle d'un couple ou d'une femme ne pratiquant ni contraception, ni avortement, cas où il n'y a pas d'effort conscient pour espacer les naissances et en limiter le nombre. Autrement dit, tout comportement ne visant pas explicitement à restreindre la fécondité est « naturel ». - Dans le deuxième cas qui concerne la fécondité dirigée, il y aurait intervention sur les naissances et même une intervention limitative car, la notion de contrôle n'est généralement employée que dans le sens d'une limitation, dès lors qu'il s'agit de reproduction

Hypothèse 1 : Dans nos sociétés Il y a une structuration, c'est-à-dire un procès de relations sociales qui s'organisent dans tout l'espace et dans tous les lieux, et qui constitue un système qui maintient les rapports sociaux traditionnels. Cette structuration constitue les conditions sociales de possibilité de la permanence des pratiques sociales.⁶³ Les acteurs hommes et femmes, jeunes et moins jeunes, se trouvent insérés dans ce système qu'ils reproduisent selon les circonstances, avec des stratégies propres, conscientes ou inconscientes. Ainsi le modèle de fécondité auquel adhèrent les populations, est structuré par un ensemble de facteurs, plus précisément des rapports de pouvoir entre acteurs hommes et acteurs femmes. Ceci nous fait dire que les rapports entre les acteurs hommes et les acteurs femmes tels que nos sociétés les construisent, influencent leur choix en matière de fécondité de manière tout à fait déterminante. Ainsi les préférences concernant la taille de la famille ou les préférences entre le nombre de filles et de garçons sont influencées par la nature des relations de genre et la position des acteurs dans les transactions et la négociation dans lesquelles ils sont engagés dans ce cadre. Ainsi, la nature des rapports sociaux de sexe constitue un déterminant majeur de la transition de la fécondité.

⁶³ Selon beaucoup d'auteurs les comportements individuels, c'est-à-dire nombre d'enfants ou la préférence du sexe de l'enfant sont influencés par ceux des groupes de référence ce qui veut dire que les individus se conforment s'agissant de leur « choix », à celui de leur groupe de référence c'est-à-dire leur classe d'âge et leurs aînés. C'est le cas dans « Toucouleur du Fouta Tooro » de Wane Y. ou Diop A. B., dans son ouvrage, « la Société Wolof ». En effet dans les sociétés étudiées, l'ensemble des générations féminines comme masculines d'une même zone géographique sont réparties dans un nombre défini de classes d'âge. Il s'agit d'une stratification classificatoire qui a son importance sociale, pendant l'adolescence et la jeunesse de ces membres mais l'individu qui appartient à telle classe d'âge le reste toute sa vie durant (voir Wane Y.). Donc les comportements individuels se réfèrent à ceux des groupes de femmes et d'hommes constitués en classe d'âge. Quand on sait que les rapports entre aînés et cadets sont inégalitaires : qu'il y a dépendance et soumission des seconds aux premiers on peut avancer que les comportements des cadets sont liés à ceux des aînés.

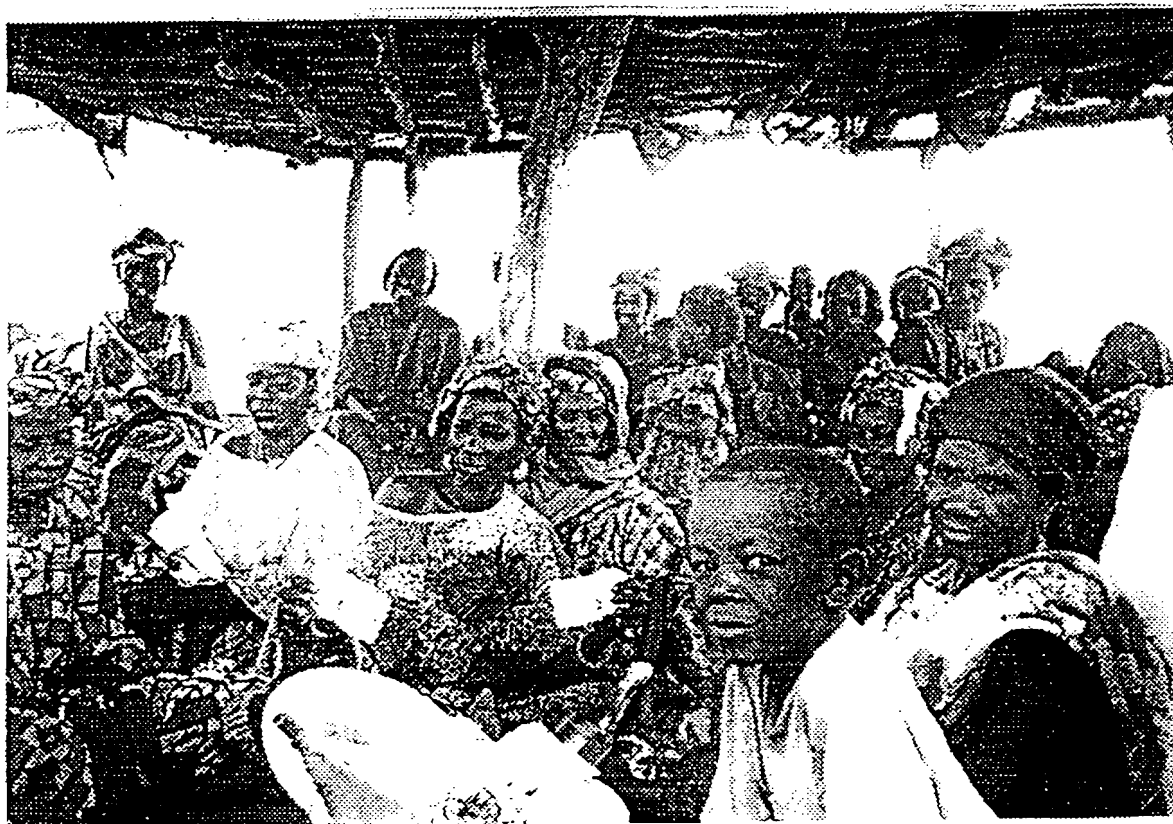
Hypothèse 2 : elle est liée à la première : Les facteurs de modernisation comme l'école, ne modifient pas fondamentalement les comportements en matière de fécondité.⁶⁴ Leur influence est secondaire par rapport à celle de la nature des rapports sociaux de sexe. Ce sont les relations de genre avec leur caractère oppressif pour les femmes qui déterminent leur rapport à la fécondité. Les conditions de réception des mesures politiques de planification familiale, sont à prendre en compte, mais leur impact est tout aussi secondaire.

Nous tenterons de confirmer ou d'infirmer ces hypothèses et ainsi, voir dans quelle mesure la transition démographique qui résulte aussi bien, des conditions économiques, des jugements des populations en rapport avec les valeurs en vigueur dans leur contexte social que des rapports sociaux, pourrait s'amorcer dans la zone étudiée.⁶⁵ Nous essayerons aussi de voir si les possibilités d'acceptabilité de la planification familiale sont influencées par certaines variables, par exemple l'instruction ou l'analphabétisme au sein des populations. Nous allons dans un premier temps aborder la situation mondiale et africaine, pour voir les tendances générales, et ensuite nous étudierons notre zone de

⁶⁴ Selon de nombreuses recherches, la migration du fait du contact avec une autre culture qui a des valeurs et des normes différentes, est un facteur de "modernisation" qui modifie les comportements reproducteurs dans les zones de migration. Elle entraîne des modifications au niveau socio-économique dans le milieu d'origine avec l'envoi de sommes d'argent très importantes : cela entraîne des changements par exemple au niveau des activités économiques. Ou encore au niveau socio-démographique, le départ massif des hommes (18-50 ans) entraîne une modification de la composition des structures familiales, avec l'apparition de femmes chefs de ménages qui assurent des nouveaux rôles liés à l'absence du mari migrant. Il y a aussi l'installation des équipements communautaires, ou la modification de l'habitat, la vie associative très présente avec les anciens migrants qui peuvent conduire à une modification des comportements en matière de reproduction.

⁶⁵ Notre démarche va dans le même sens que celle de Tabet P. : dans son texte intitulé « Fertilité naturelle, Reproduction forcée », elle dénonce la présentation figée et a – problématique de la reproduction et de l'analyse des questions de population. Selon elle, en général, les études sur ces phénomènes font apparaître la procréation comme un événement biologique extérieur aux rapports sociaux, alors que la reproduction est le terrain de base même des relations de genre.

recherche spécifique c'est à dire la société Wolof, plus exactement dans le département de Louga au nord du Sénégal, et dans les villages de Potou et de Ouarack.



« Sans le mariage, la personne n'a pas de maturité sociale »
(Extrait entretien Aminata 70 ans)

CHAPITRE III

DEMARCHES ET QUESTIONS DE METHODES

Nous rappellerons que les monographies villageoises qui constituent notre base de données s'intègrent dans un programme de recherche pluriannuel initié par le Centre d'Etudes et de Recherches sur les Populations Africaines et Asiatiques (CERPAA) depuis 1989. Nous avons complété ces données avec des informations recueillies dans la même zone avec l'appui des programmes de subvention de l'Association des Universités Africaines (A.U.A). Ce programme du CERPAA est réalisé depuis 1991 en collaboration avec l'Ecole Nationale d'Economie Appliquée de Dakar, la Direction de la Prévision et de la Statistique, l'Université de Dakar et l'Université de Saint-Louis. Le volet dans lequel nous avons participé avait quatre objectifs de recherche :

1. L'identification de l'ensemble des facteurs sociaux et culturels de la fécondité, à travers une approche pluridisciplinaire, ses modes de régulation aussi bien traditionnelle que moderne en milieu rural.
2. La connaissance des besoins en matière de planification familiale (les différents niveaux de connaissance et de pratique), et en matière de santé, les aspects liés à l'allaitement et à la couverture vaccinale.
3. L'identification des implications programmatiques aux fins d'organisation de campagne d'information, d'éducation et de communication en matière de planification familiale ;
4. La mise en place d'une base de données démographiques au niveau micro-local, c'est-à-dire dans les villages.

L'articulation de ses différents objectifs devait constituer une approche novatrice pour l'intégration de la variable population dans l'analyse des conditions du développement économique et social... Les monographies constituent par ailleurs une formule de formation à la recherche pour les étudiants ciblés dans les trois Universités.

Le cadre conceptuel des monographies s'articule autour de deux hypothèses. La première explore le niveau psycho-sociologique et culturel des comportements en matière de fécondité. La seconde considère le village comme une entité socio-économique. Ces hypothèses reposent sur l'idée que les analyses classiques de la modernisation sont à reconsidérer à travers une démarche pluridisciplinaire. La méthodologie consiste en une enquête de terrain qui dure en général cinq semaines. Les villages et les populations cibles sont sélectionnés par choix raisonnés selon des critères croisés (ethnie, modernité, tradition). Il y a ensuite une enquête démographique par questionnaires (questionnaire concession, questionnaire individuel femme, questionnaire individuel homme), inspirés de ceux des enquêtes démographiques et de santé. Il y a ensuite une enquête socio-anthropologique par focus groupe et aussi au niveau individuel. Dans chaque village sont constitués des groupes d'entretiens qui respectent les critères d'âge et de sexe. Il y a aussi une enquête socio-économique qui dresse la nature des ressources dans chaque village, évalue les équipements collectifs et leur fonctionnement (Case de Santé, Ecole, Forage, etc.) et étudie leur contribution à la modernisation des villages. Par ailleurs tous les équipements communautaires et les projets de développement sont aussi étudiés.

Le programme bénéficie d'une coordination scientifique et d'un encadrement sur le terrain assuré par les différents acteurs de cet échange, membres des différentes institutions qui participent au projet.

Les données quantitatives utilisées dans le cadre de cette recherche ont été recueillies dans le cadre de la quatrième monographie villageoise réalisée dans la période du 27 décembre 1994 au 27 janvier 1995. L'étude s'est déroulée dans quatre villages différents, Kelle Ndiaye, Ngeune Sarr, Ouarack et Potou. Dans chaque village a séjourné une équipe de deux étudiants, un de l'Université de Paris V et un autre de l'Université de Saint-Louis. Une équipe de trois coordonnateurs, un démographe, une anthropologue et une sociologue devaient encadrer les recherches sur le terrain pendant cette période.⁶⁶

Cette équipe, basée dans la ville de Louga faisait la navette entre les différents villages concernés par l'enquête pour suivre le déroulement des opérations de collecte et ainsi pouvoir pallier aux éventuelles difficultés rencontrées sur le terrain.

Elle se chargeait par ailleurs de transmettre toutes informations utiles d'un village à l'autre. Le 27 décembre 1994, elle a installé toutes les équipes d'enquêteurs dans leurs villages respectifs, en organisant une réunion avec les notables et les chefs de villages.⁶⁷

⁶⁶ Cette recherche est réalisée dans le cadre du Programme Campus et a pour objectif de mieux comprendre et maîtriser les relations entre populations et développement. Il est décrit en détail dans l'ouvrage réalisé sous la direction de Charbit Y. et Ndiaye S., intitulé la Population du Sénégal cité dans la bibliographie.

⁶⁷ Après un séjour d'un mois, les équipes sont rentrées sur Saint-Louis. L'équipe de Ouarack était logée chez le chef de village, ce qui n'était pas le cas pour les autres équipes. L'équipe de Potou était logée à la maison familiale.

III.1- Les outils de la recherche

La méthodologie de cette recherche a consisté à allier deux types d'enquêtes : une enquête quantitative et une enquête qualitative. Celle-ci a permis une collecte de données aussi bien au niveau des concessions, des structures familiales, que des individus autour de la fécondité et de ses représentations.

L'analyse quantitative a concerné essentiellement l'état de la population. Cette tâche a été rendue possible grâce à la première phase du terrain consistant en un recensement complet de la population dans les deux villages, ainsi qu'une étude des concessions et des ménages. L'outil principal de cette phase a été le questionnaire-concession. Cet outil est à la base de toutes les enquêtes qui ont suivi, en permettant de répertorier les concessions, ainsi que les ménages et leurs différentes composantes.

L'équipe a réalisé le plan du village avant d'administrer les questionnaires-concessions, ce qui a facilité considérablement la gestion du temps. Après le recensement de la population, une journée a été consacrée à l'échantillonnage, sur la base de la répartition des individus par sexe et selon les tranches d'âge particulièrement sensibles pour l'étude, c'est-à-dire les femmes en âge de fécondité et les hommes à partir de 18 ans.⁶⁸ Le choix de recueillir des données au niveau de ces individus répondait aux objectifs de l'enquête, c'est-à-dire saisir leurs opinions sur les rôles et les statuts des femmes et des hommes concernés

⁶⁸ Il s'agit des femmes âgées de 15 ans à 49 ans et des hommes âgés de plus de 18 ans

par l'enquête et aussi autour de la fécondité et la taille de la famille ou la santé de la mère.

L'échantillon qui a servi de base à l'administration du questionnaire individuel / femme et du questionnaire individuel / homme est de 83 personnes pour les femmes à Ouarack et 103 personnes pour les hommes à Potou. Etaient concernées les femmes d'âge féconde (15 à 49 ans) et les hommes âgés de 18 ans au moins.

L'administration du questionnaire-concession et du questionnaire individuel (hommes et femmes) ont permis la mise en corrélation de certaines variables intéressantes pour rendre compte de l'évolution des rôles et du statut de la femme et des pratiques liées à la fécondité et aux naissances : la situation matrimoniale, l'âge, l'activité économique, la connaissance et la pratique de la contraception. Ces questionnaires ont été totalement codifiés avant l'enquête et comportent surtout des questions semi-ouvertes ou fermées à choix multiples.

L'inconvénient relatif à ce genre de questions consiste à circonscrire les réponses de l'enquêté, c'est-à-dire à ne pas lui laisser la liberté de développer des arguments en dehors des réponses proposées, ce qui a pu être compensé par l'exploitation de la case « autre », comme réponse existante dans toutes les questions à choix multiples. Cet outil a été complétée par l'administration des outils qualitatifs.

Les questionnaires-concessions et les questionnaires individuels ont été administrés durant la première période de l'enquête, qui a duré vingt (20) jours.

La démarche qualitative nous a permis de recueillir beaucoup d'informations complémentaires pour approfondir les données recueillies grâce aux questionnaires.

Nous avons utilisé le guide d'entretien individuel avec 20 femmes présentées en étude de cas. Les informations recueillies portaient essentiellement sur les rôles et le statut de la femme, sur la fécondité et les rites et cérémonies qui lui sont liés ainsi que sur la planification familiale. Ces entretiens individuels semi-directifs ont permis de faire la part des phénomènes de pression et d'influence de certains acteurs, du fait de leur position sur les attitudes et les comportements dans les rapports sociaux.

Par ailleurs, plusieurs focus groupes ont été effectués auprès des femmes et des hommes ; il s'agissait d'entretiens approfondis sur des sujets déjà abordés en entretiens individuels, afin de confronter les points de vue des femmes entre elles et des hommes entre eux, et mesurer le poids de leurs groupes de références, (aînés, groupes de pairs, parents, époux dans leurs actions). Nous présenterons quelques cas dans le chapitre sur les enquêtes qualitatives.

L'enquête homme a emprunté la même démarche en administrant un questionnaire individuel, relayé par des outils qualitatifs afin de recueillir l'opinion et les attitudes masculines concernant les rôles et le statut de la femme et de l'homme, sur les naissances, le mariage et la planification familiale ; des entretiens individuels semi-directifs ont été réalisés auprès des hommes, de l'échantillon.

Après cette phase de la recherche, nous avons collecté des données avec l'administration d'une série d'outils spécifiques que sont :

- la fiche-village : qui a permis de recueillir et de synthétiser les informations de manière globale sur les villages de Potou et de Ouarack ;

- la fiche communautaire : a servi à recenser les différentes infrastructures communautaires et à définir leur fonctionnement et leur rôle dans le village ;

- l'analyse des journées de travail : a permis d'observer, durant toute une journée des femmes et des hommes afin de déterminer leur charge de travail et l'organisation de la cellule familiale du point de vue des rôles sociaux de sexes ;

- les plans des villages et des concessions ont été réalisés afin de mieux comprendre l'organisation communautaire ;

- quelques entretiens avec les personnes-ressources ont été réalisés en fonction des qualifications respectives des individus à partir de la grille Information, Education, Communication (IEC).

Nous avons interrogé :

- les Chefs de village ;
- les Chefs de famille ;
- les Accoucheuses traditionnelles ;
- les Directeurs d'Ecoles ;
- les Instituteurs ;
- les Marabouts ;
- Les griots ;
- les Présidentes de Groupements d'Intérêt Economique ;
- les Présidentes des groupements féminins ;
- le Président de l'Association des jeunes ;
- l'Agent de santé.

Nous nous sommes intéressées à cette étude grâce à ce programme d'échange inter-universitaire. Cependant il y a l'importance des questions que nous nous posons en tant que chercheure, à propos de la pertinence des options adoptées par nos pays en matière de politique de population. Nous voulions par ailleurs analyser la rationalité individuelle des acteurs en matière de fécondité dans nos sociétés. C'est pourquoi, nous avons complété les données des monographies par des enquêtes qualitatives réalisées 18 mois après l'exécution du programme campus, en décembre 1997 et mars 1998, dans la même région. Mais cette étude ne s'est pas réalisée sans difficultés.

III.2 - Les difficultés liées à la recherche

Les principales difficultés rencontrées pendant cette recherche sont liées à la réticence des populations à aborder des questions aussi privées et aussi personnelles que la fécondité, le nombre d'enfants, la place de l'homme, la place de la femme. Nous avons souvent, en effet, fait face à une certaine perplexité en réponse à quelques une de nos questions liées aux représentations et aux préférences en matière de fécondité. Sur un autre plan part la difficulté majeure à laquelle il nous a fallu faire face, c'est-à-dire la difficile alliance entre nos rôles familiaux et nos rôles professionnels, particulièrement en ce qui concerne la gestion du temps de collecte sur le terrain.

DEUXIEME PARTIE

LE CONTEXTE GENERAL DE L'ETUDE

CHAPITRE IV

LA DYNAMIQUE DES QUESTIONS DE POPULATION

IV.1 – La situation de la population mondiale

Les premières recherches sur l'état de la population mondiale se sont fondées essentiellement sur des estimations assez approximatives, mais qui ont l'intérêt de nous fournir des indications sur les tendances générales en la matière et quelques repères.

Il faut aussi rappeler que si nous remontons le cours de l'histoire nous constatons que la population mondiale a connu différentes périodes de déclin, de stagnation mais aussi d'accroissement avec l'amélioration des conditions d'existence. Selon L. Savané, à la fin du paléolithique c'est-à-dire il y a environ 15000 ans, la population mondiale était estimée à 3 Millions d'habitants.⁶⁹ Elle devait atteindre au début de l'ère chrétienne environ 250 Millions de personnes. Mille années plus tard elle devait atteindre 300 Millions de personnes, et en 1500, elle a été estimée à quelque 440 Millions d'habitants. Selon le document du Fonds des Nations-Unies pour la Population intitulé, « La population mondiale », les six milliards d'habitants ont été atteint théoriquement, le 6 septembre 1999.⁷⁰

⁶⁹ Voir à ce propos l'ouvrage de Savané L., « Population. un point de vue africain » 1985.

⁷⁰ Ce document figure dans la bibliographie.

Le tableau de J. M. Poursin donne une idée de l'état de la population mondiale en 1950 et 1984.

Tableau n°1 – Répartition de la population mondiale en 1950 et 1984

Année		Ensemble du Monde	Afrique	Amérique du Nord	Amérique Latine	Asie	Europe	Océanie	URSS
1950	Effectifs Millions	2 525	220	166	164	1 389	392	12 6	180
	%	100	8.7	6.6	6.5	55	15.6	0.5	7.1
1984	Effectifs Millions	4763	537	261	397	2777	490	24	476
	%	100	11.2	5.5	8.3	58.4	10.3	5.8	
Rapport E 1950/ E 1984		189	244	157	242	200	125	185	153

Source : Poursin, J.M., La Population Mondiale, Editions du Seuil, 1981

Ce tableau n°2 donne des précisions sur les indicateurs démographiques dans les cinq continents avec des prévisions à l'horizon 2025.

Tableau n°2 - Indicateurs démographiques sur la population mondiale (sept. 99)

	Population totale (millions) (1999)	Population prévue (millions) (2025)	Taux moyen de croissance démographique (1995-2000)	% Population urbaine (1995)	Taux de croissance urbaine (1995-2000)	Taux total de fécondité (1995-2000)
AFRIQUE	766,6	1298,3	2,4	34	4,3	5,06
Af.						
Orientale	240,9	426,2	2,6	22	5,3	5,79
Af. Centrale	93,2	184,7	2,7	33	4,5	6,17
Af. du Nord	170,0	249,1	2,0	46	3,1	3,58
Af. Australe	46,3	55,9	1,6	48	3,3	3,43
Af. Ouest	216,3	382,5	2,5	37	4,9	5,47
ASIE	3 634,3	4 723,1	1,4	35	3,2	2,60
As.						
Orientale	1 473,4	1 695,4	0,9	37	2,9	1,77
As. Sud-Est	511,1	683,5	1,5	34	3,7	2,69
As. Sud	1 465,8	2 049,9	1,8	29	3,4	3,36
As. Occid.	184,0	294,3	2,2	66	3,4	3,77
EUROPE	728,9	702,3	0,0	74	0,5	1,42
Eu.						
Orientale	307,6	287,5	-0,2	70	0,5	1,36
Eu. Septent	94,3	95,9	0,2	84	0,4	1,69
Eu. Mérid.	144,1	135,0	0,1	65	0,6	1,31
Eu. Occid.	183,0	183,9	0,3	81	0,4	1,48
Amér. Lat et Caraïbes	511,3	696,7	1,6	74	2,3	2,70
Amér. Cent.	132,8	47,3	1,9	68	2,6	3,05
Amér. Sud	340,8	188,5	1,5	78	2,2	2,58
Amér. Nord	307,2	363,6	0,9	76	1,2	1,94
Océanie	30,0	39,6	1,3	70	1,4	2,38
Pays en transition (ex-URSS)	-	-	-	-	-	-

Source : Etat de la population mondiale. Fonds de Nations-Unies pour la Population, New-York, sept. 1999.

En 1950, la population mondiale était estimée 2,516 milliards d'habitants et en 1990 à 5,3 milliards d'habitants. Ce chiffre culmine à 5,3 milliards en 1990 avec respectivement 1,206 milliards pour les pays en développement (Amérique du Nord, Europe et Océanie) et 4,085 milliards pour les pays en développements (Afrique, Amérique latine et Asie).⁷¹ Les pays développés sont appréhendés à la fois par un certain degré de développement économique et par d'autres indicateurs dits, de développement humain comme une faible fécondité, ce faible taux d'accroissement (0,5%), un faible taux de natalité égale à (14‰), un taux de mortalité bas (9‰) et une espérance de vie au moins égale à 75 ans. Quant aux pays sous développés ou y retrouve un degré de développement économique faible, par rapport aux pays précédemment cités, une fécondité élevée avec un taux d'accroissement égal à 2,1‰ et un taux de natalité égal à 3%. L'espérance de vie y est estimée aussi à 60 ans, et le taux de mortalité à 11‰.⁷² Ces chiffres donnent certes un éclairage sur l'état général de la question tout en recouvrant des situations profondément différentes et donc des disparités énormes.

Nous pouvons citer en guise d'exemple le cas du Japon qui, selon ce découpage géographique, se retrouve dans la catégorie des pays économiquement sous développés dont il est loin de partager pourtant les caractéristiques socio-démographiques. En Afrique on peut citer les exemples du Gabon ou de la Centrafrique où on dénombre beaucoup de cas de stérilité et où la population est peu nombreuse, alors qu'il ne s'agit évidemment pas de pays développés. Dans certains pays comme le Cameroun, on dénombre selon T. Locoh entre 10 et 20% de jeunes femmes en âge fécond et qui ne peuvent pas avoir d'enfant.

⁷¹ La Population du Sénégal. DPS. CERPAA. 1996. Op. cit. p. 50.

⁷² Op. cit. p. 50.

En clair, les chiffres ne rendent pas compte de toutes les situations existantes. Concernant la situation africaine, nous nous intéresserons à sa partie sub-saharienne. Mais avant d'étudier la situation africaine en général ou sénégalaise en particulier, nous ferons un bref historique de la transition de la fécondité en Occident.

IV.2 – Dynamique générale de la fécondité

Une première remarque d'ordre général s'impose ici : la situation précédemment décrite et qui prévaut actuellement en Occident est le produit d'une longue évolution. Celle-ci est suggérée par P. Tabet et S. De Beauvoir lorsqu'elle affirment qu'un des problèmes essentiels qui ont conditionné les changements démographiques fut d'abord la conciliation du rôle reproducteur de la femme et son travail de producteur, c'est-à-dire l'investissement par les femmes de la sphère publique et leur place prise dans le contrôle des naissances.

Avant d'arriver à cette situation les pratiques anti-conceptuelles restaient le secret des prostituées et des médecins. Pour la majorité des femmes occidentales de cette époque (19^e siècle et avant), la vie était une suite ininterrompue de grossesses ; il existait certes un besoin de réduire la population mais les nations redoutaient de s'affaiblir. Donc la règle était de se marier tôt et d'avoir autant d'enfants que possible, ce qui signifie que seule la mortalité infantile diminuait le nombre d'enfants en vie. Cette situation dura pendant très longtemps. En France par exemple, c'est seulement au début du XVIII^e siècle que se développent les tendances anti-natalistes. D'abord au niveau des classes bourgeoises et ensuite à celui de la majorité de la population, on a estimé plus raisonnable de limiter le nombre des enfants selon les ressources des parents.

En 1778, Moreau, démographe français cité par S. De Beauvoir dans le 2^e sexe, soutient que les femmes riches ne sont pas les seules à regarder la propagation de l'espèce comme une duperie du vieux temps : la nature se trouve jusque dans les villages.

Le contrôle de la naissance est officiellement autorisé en 1840 dans les pays anglo-saxons alors même qu'elle était pratiquée tacitement malgré les interdits législatifs et religieux. Cependant, il faut tenir compte de l'évolution des mentalités. Parce que, jusqu'au XVIII^e siècle, en Occident, la vie, c'est-à-dire la naissance et la mort, relevaient du registre de la nature et du magique. C'est avec le recul des sentiments religieux, les découvertes scientifiques et la poussée de l'individualisme que s'est transformé le système de représentation de la vie. Ensuite les pratiques contraceptives laissées jusque là aux relations honteuses ou clandestines ont trouvé une légitimité dans le mariage. L'émergence de la contraception est liée aussi à la pratique des avortements clandestins et au fait que l'idée de limitation des naissances ne correspondait plus à la perversion. Il y a aussi la transformation des structures familiales, les nouveaux modèles familiaux et sociaux et les changements au niveau de la place de l'enfant avec la promotion de l'école et la baisse considérable de la mortalité, grâce aux progrès de la recherche médicale et des conditions de vie. Mais nous pouvons noter surtout les transformations dans la division du travail et l'évolution des rôles sociaux de sexe, c'est-à-dire la division sexuelle du travail. L'ensemble de ces facteurs ont contribué à l'émergence de comportements nouveaux en Occident de manière générale, contrairement au reste du monde. Donc de manière assez complexe mais visible nous constatons qu'un ensemble de facteurs de nature économique, culturelle ou autres comme la modernisation, par exemple au niveau des relations

de genre à travers le travail des femmes, se sont conjugués pour produire la transition démographique en Occident. Mais qu'en est-il de l'Afrique ? L'approche par le genre nous permettra d'analyser les informations relatives à la construction des attentes et des comportements qui sont liés à ces rôles selon les contextes dans lesquels ils s'inscrivent, et ainsi mieux comprendre les changements démographiques.

IV.3 - Les questions de population en Afrique

Dans les sociétés africaines traditionnelles, la structure dominante reste la parenté qui englobe toutes les autres structures et demeure l'axe essentiel de l'organisation sociale. Traditionnellement, c'est au sein de la parenté que se gèrent les activités productives et la reproduction. C'est aussi dans la parenté que se définissent les liens de solidarité, l'appartenance aux groupes sociaux et professionnels ainsi que les règles de mariage et de filiation.

Il faut aussi souligner que la parenté relève de la communauté de sang, de partage de vie sociale et religieuse c'est à dire qu'elle est à la fois biologique et sociale et ainsi constitue une famille étendue, à travers toutes ses structures. A ce propos, on peut considérer avec certains que la famille se présente comme une série de cercles concentriques représentés par les différentes générations que sont les grands-parents, les parents, les enfants, les dépendants, avec un ensemble de droits et devoirs bien définis.⁷³

⁷³ Voir à ce propos le texte de Traoré M. B. *Réflexion sur les structures anthropologiques de l'imaginaire chez les Manding du Djoliba*. Les Cahiers du Celtho. n°2. Niger.

Il y a aussi un ensemble de règles qui organisent les relations familiales avec une certaine hiérarchisation selon le sexe, l'âge, les liens de parenté, le degré d'alliance, le statut matrimonial ou encore le rang de mariage pour les femmes.

IV.4 – De quelques données démographiques en Afrique subsaharienne

La population de l'Afrique au sud du Sahara est estimée en 1991 à 530 millions d'habitants (environ 10% de la population mondiale), inégalement répartis sur une grande superficie (densité très faible : 19 habitants au km²). Cette population s'accroît à un taux moyen de 3,1% par an. Cette situation est diversement appréciée par les chercheurs. Pour certains d'entre eux, cette partie du continent est incontestablement sous-peuplée ; il y a donc un vide à combler.⁷⁴ Cette position peut se prévaloir des statistiques émanant de différents organismes aux termes desquels seul le Nigeria compte, dans cette zone, plus de 100 millions d'habitants. Pour d'autres auteurs cependant, c'est l'idée contraire qui prévaut, celle selon laquelle « la démographie est ainsi l'objet de fantasmes. La présentation délibérément catastrophique de la croissance démographique inspire la peur et les réactions d'hostilités envers les peuples les plus pauvres et les circonstances historiques de cette croissance ne sont pas toujours explicitées ... les famines apparaissent comme les conséquences inévitables et en définitive nécessaires d'une telle prolifération dont seraient responsables ceux qui ne savent pas maîtriser leur croissance ».⁷⁵

⁷⁴ A ce propos, voir par exemple, Salakandia M. *Infécondité et Éthnies en Afrique. Population et Société en Afrique au Sud du Sahara*. Paris, Harmattan, 1988.

⁷⁵ Meillassoux C., *Les défis de la démographie en Afrique*. Club Sahel, Québec, 1986.

Ce passage illustre bien les idées d'un courant de pensée assez connu dont le chef de file est Malthus. En effet, ces auteurs pensent que l'excès de population provient de la croissance de celle-ci au-delà des disponibilités alimentaires. Il y a d'un côté une population raisonnable et prévoyante qui croît selon la logique de ses ressources et de l'autre un peuple de pauvres irresponsables parce qu'incapables de conformer à son rythme de croissance à ses possibilités matérielles mettant ainsi en danger l'existence de l'humanité toute entière. S'agissant de la sous population, elle s'apprécie par rapport à l'occupation de l'espace et les possibilités de sa mise en valeur : la surpopulation est plutôt appréciée par rapport à un manque de ressources, de nourriture et d'emplois.

M. Loriaux souligne que, pendant longtemps, l'humanité a davantage redouté la pénurie du nombre que son excès, car la richesse des nations reposait moins sur les ressources naturelles que sur le potentiel démographique.⁷⁶ Récemment les atteintes écologiques que le nombre peut provoquer, sont évoquées comme menace éventuelle de l'écosystème, ce qui est un argument essentiel dans le discours des écologistes. Les décideurs, notamment les Nations Unies, pensent qu'il serait indispensable de réduire la croissance démographique des pays en voie de développement et surtout celle de l'Afrique. Nous citons le discours du Dr. N. Sadik directrice exécutive du FNUAP qui illustre bien cet argument.⁷⁷

« Par ses activités l'homme soumet la nature à des contraintes qui se traduisent par une ponction de plus en plus lourde sur les ressources naturelles

⁷⁶ Loriaux M. dans la Sociologie des Populations. Les Presses de l'Université de Montréal - AUPELF-UREF, 1995

⁷⁷ Document FNUAP, sur la Population mondiale en 1995.

essentielles à toute vie : l'eau, l'air et la terre. Dans les pays en développement un ralentissement de la croissance et une répartition plus équilibrée de la population permettraient d'atténuer les pressions économiques qui s'exercent sur les terres agricoles, les sources d'énergies, les bassins versants et les forêts qui présentent une importance capitale : alors les pouvoirs publics, le secteur privé et la communauté internationale disposeraient du temps nécessaire pour formuler des stratégies propres à garantir un développement soutenable ».

Cette philosophie bénéficie fortement de l'appui des organismes d'exécution des Nations Unies qui encouragent les gouvernements africains à adopter des politiques de population. L'objectif visé est l'amorce de la transition démographique dans ces pays. L'idée sous-jacente est ici claire : les taux d'accroissement qui y sont constatés à long terme poseraient à long terme des problèmes graves aux populations concernées et même à l'ensemble des nations. Dans le cas de l'Afrique, le volume global n'est pas pris en compte ainsi que la variété des situations nationales et régionales, mais c'est plutôt le taux d'accroissement qui est considéré. Nous rappellerons que le rôle dynamique de l'Organisation des Nations-Unies dans les interventions extérieures est initié avec la création du Fonds des Nations-Unies pour la Population (FNUAP) en 1973. Le FNUAP est un organisme compétent dans les domaines de la population en général et dans le domaine de la planification familiale en particulier. Cette agence sera particulièrement active dans l'organisation des différentes conférences mondiales de population. La conférence de Bucarest en 1974, a été considérée comme favorable aux natalistes, alors que celle de Mexico tenue dix ans plus tard (1984) où la majorité des pays du tiers monde étaient présents, adoptera des politiques et

des programmes d'action en matière de population.⁷⁸ Ce fut le revirement complet avec l'apparition d'une nouvelle tendance liée à la théorie de la transition démographique et à l'idéologie néomalthusianiste et à laquelle allaient adhérer la plupart des décideurs africains. Il en est ainsi parce que l'Afrique présente, dans la relation population et développement, de gros problèmes ; et ses performances technologiques et économiques sont par ailleurs considérées comme médiocres. Donc à long terme, cette insuffisance de développement économique combinée à une augmentation de la population constituerait une menace pour les zones concernées et pour l'équilibre du monde. La problématique du malthusianisme est reprise par les décideurs à travers les programmes des agences d'exécution.⁷⁹ Ce qui explique qu'entre les années 70 et 80, les idées et les déclarations des gouvernements africains aient beaucoup évolué. Il y a eu trois grandes conférences africaines de population : en 1971 à Accra au Ghana, en 1984 à Arusha en Tanzanie où fut adoptée « la déclaration de Kilimanjaro » et la troisième tenue à Dakar, en 1993.⁸⁰

Dans le premier rapport de la conférence africaine de population d'Accra on pouvait lire : « les politiques de population en Afrique ne doivent pas se préoccuper outre mesure de questions comme le contrôle de la population ».

⁷⁸ Voir à ce propos le texte de Chahje J., in *Population et Sociétés en Afrique au Sud du Sahara*, l'Harmattan, 1988.

⁷⁹ Lire à ce sujet, La Monographie de Diouf M., « *Libéralisations Politiques ou Transitions Démocratiques - Perspectives Africaines* », Codesria, 1998 ; selon lui, le continent africain se caractérise aujourd'hui par des débats qui prennent souvent des allures de prédictions apocalyptiques ou de mesures d'ajustement portées par la suprématie calculée des bailleurs ; car l'Afrique a du mal à effectuer quatre types de transition : la transition économique, la transition politique, la transition culturelle et la transition démographique

⁸⁰ Ces différentes déclarations sont évoqués par Savané L. dans *la population un point de vue africain* 1988.

A notre avis, cela signifie que, le besoin d'adopter une politique de population et d'agir sur le rythme de la croissance démographique n'était pas ressenti. Cependant une dizaine d'années, plus tard, lors de la deuxième conférence africaine de population à Arusha en 1984 nous pouvons remarquer une certaine évolution au niveau des idées, qui apparaît dans le passage suivant du rapport final :

- « nous notons avec une grande inquiétude l'accroissement rapide de la population au cours des dernières années, les pressions et les contraintes que cela exerce sur les efforts de développement des gouvernements africains et sur les maigres ressources à leur disposition. Les gouvernements devraient veiller à ce que tous les couples ou individus qui le souhaitent puissent gratuitement ou à bon marché avoir accès à des services de planification familiale ». ⁸¹

Dans la déclaration dite de Dakar-Yoff, rédigée en décembre 1993, lors de la Conférence africaine sur la population organisée à Dakar en prélude à la quatrième conférence mondiale de la population qui devait se tenir au Caire en septembre 1994, les pays africains ont pour la première fois indiqué collectivement leur objectif tendant à maîtriser la fécondité en déclarant qu'ils souhaitaient ramener le taux d'accroissement naturel de la population africaine à 2,5% dans les différents pays d'ici à l'an 2000 et 2% d'ici à l'an 2010. Ils ont affirmé dans cette déclaration leur volonté de faire en sorte que soient disponibles « toutes les méthodes éprouvées de contraception et de planification familiale y compris les méthodes traditionnelles et les méthodes naturelles, en garantissant le choix, l'objectif étant de doubler le taux de contraceptifs dans la région pour le

⁸¹ Rapport final Conférence africaine sur la population. Arusha, 1984

faire passer de 10% environ à approximativement 20% à l'an 2000 et 40% d'ici l'an 2010 et de promouvoir la recherche sur la reproduction humaine en développant le potentiel national par la collaboration avec le programme de l'Organisation Mondiale pour la Santé (O.M.S) s'occupant de recherche, de formation en matière de reproduction humaine et d'autres programmes reconnus au plan international ». ⁸² Il y aurait donc un changement remarquable dans les prises de position des gouvernements africains vis-à-vis de la croissance de la population, de la fécondité et de la planification familiale. Il est même recommandé aux gouvernements africains de permettre l'accessibilité des services de planification familiale à tout couple ou individu qui le souhaite. Ainsi beaucoup de ces pays considèrent avoir une forte fécondité ; à ce propos, nous reproduisons les tableaux confectionnés par les Nations-Unies, sur les perceptions gouvernementales des niveaux de fécondité, donnant ainsi un portrait statistique sur la question dans différents pays. ⁸³

⁸² Déclaration de Dakar-Yoff, 1992, p. 5.

⁸³ Les Tableaux sur les perceptions des gouvernements sont extraits de l'ouvrage « Populations et Sociétés en Afrique au Sud du Sahara ». Paris, Harmattan, 1988

Tableau n° 3 : Perceptions gouvernementales des niveaux actuels de la fécondité en 1976 et 1983.

Régions	Taux considérés comme				Nombre de pays
	Trop bas	Satisfaisants	Trop élevés	Total	
1976					
- Pays sub-sahariens	9,3	55,8	34,9	100	43
- Autres pays en développement	8,0	37,3	54,7	100	75
- Pays développés	23,1	76,9	-	100	39
- Ensemble du monde	12,1	52,2	35,7	100	157
1983					
- Pays sub-sahariens	10,9	43,5	45,6	100	46
- Autres pays en développement	8,4	42,2	49,4	100	83
- Pays développés	25,6	74,4	-	100	39
- Ensemble du monde	13,1	50,0	36,9	100	168

Source : J. Chamie. Les Positions et Politiques gouvernementales en matière de fécondité et de planification familiale dans Population et Sociétés en Afrique au Sud du Sahara sous la direction de D. Tabutin. Harmattan, 1988, p. 173

Tableau n° 4 : Politiques gouvernementales en matière de fécondité en 1976 et 1983

Régions	Politique d'intervention sur la fécondité					Nombre de pays
	Pour augmenter	Pour la maintenir	Pour la diminuer	Aucune Politique	Total	
1976						43
- Pays sub-sahariens	2,3	4,7	20,9	72,1	100	75
- Autres pays en développement	8,0	12,0	42,7	37,3	100	39
- Pays développés	20,5	25,6	-	53,9	100	157
- Ensemble du monde	9,5	13,4	26,1	51,0	100	
1983						
- Pays sub-sahariens	10,9	13,0	28,3	47,8	100	46
- Autres pays en développement	8,4	13,3	42,2	36,1	100	83
- Pays développés	30,8	17,9	-	51,3	100	39
- Ensemble du monde	14,3	14,3	28,6	42,8	100	168

Source : J. Chamie, Les Positions et Politiques gouvernementales en matière de fécondité et de planification familiale dans Population et Sociétés en Afrique au Sud du Sahara sous la direction de D. Tabutin, Harmattan, 1988, p. 173

Tableau n° 5 : Politiques d'accès aux méthodes modernes de contraception

Régions	Autorisé					Nombre de pays
	Accès non autorisé	Sans soutien gouvern.	Avec soutien indirect	Avec soutien direct	Total	
1976						43
- Pays sub-sahariens	9,3	27,9	16,3	46,5	100	71
- Autres pays en développement	5,6	12,4	5,6	76,1	100	42
- Pays développés	16,7	4,8	16,7	61,8	100	156
- Ensemble du monde	9,6	14,8	11,5	64,1	100	
1983						
- Pays sub-sahariens	6,5	23,9	26,1	43,5	100	46
- Autres pays en développement	3,6	18,1	7,2	71,1	100	83
- Pays développés	2,6	15,4	25,6	56,4	100	39
- Ensemble du monde	4,2	19,0	16,7	60,1	100	168

Source : J. Chamie. Les Positions et Politiques gouvernementales en matière de fécondité et de planification familiale dans Population et Sociétés en Afrique au Sud du Sahara sous la direction de D. Tabutin, Harmattan, 1988, p. 173.

Le tableau sur les indicateurs démographiques confectionné à partir des statistiques présentées dans l'état de la population mondiale donne une projection sur la croissance démographique et sur les taux de fécondité.

Tableau n° 6 - Indicateurs démographiques sur la population de l'Afrique de l'ouest (sept. 99)

	Population totale (millions) (1999)	Population prévue (millions) (2025)	Taux moyen de croissance démographique (1995-2000)	% Population urbaine (1995)	Taux de croissance urbaine (1995-2000)	Taux total de fécondité (1995-2000)
AFRIQUE de l'OUEST	216,3	382,5	2,5	37	4,9	5,47
Bénin	5,9	11,1	2,7	31	4,6	5,80
Burkina	11,6	23,3	2,7	27	8,9	6,57
Faso	14,5	23,3	1,8	44	4,7	5,10
Côte d'Ivoire	19,7	36,9	2,7	36	4,4	5,15
Ghana	7,4	12,5	0,8	30	5,5	5,51
Ghana	1,2	1,9	2,2	22	5,6	5,75
Guinée	2,9	6,6	8,2	47	4,5	6,31
Guin. Bissau	11,0	21,3	2,4	25	5,4	6,60
Libéria	2,6	4,8	2,7	54	4,3	5,50
Mali	10,4	21,5	3,2	17	5,8	6,84
Mauritanie	108,9	183,0	2,4	39	4,8	5,15
Niger	9,2	16,7	2,6	42	4,0	5,57
Nigéria	4,7	8,1	3,0	36	4,4	6,06
Sénégal	4,5	8,5	2,6	31	4,8	6,05
Sierra Léone						
Togo						

Source : Etat de la population mondiale, Fonds de Nations-Unies pour la Population, New-York, septembre 1999.

A partir des tableaux précédents (tableau 3, 4 et 5), nous pouvons observer qu'en 1976 le nombre de gouvernements satisfaits de la forte fécondité est de 56% ; ce chiffre passe à 35% en 1983. Il montre que beaucoup de gouvernements se rendent compte du fort taux de fécondité et rapprochent leur point de vue sur la question des tendances observées dans le reste du monde. En cela, ils affichent une certaine volonté d'amorcer la transition démographique. Les données du deuxième tableau le confirment, car le nombre de pays, qui déclaraient n'avoir

aucune politique d'intervention sur la fécondité, est passé de 72% en 1976 à 48% en 1983. Le rapport entre les chiffres est du simple au double.

S'agissant du troisième tableau il signale une évolution au niveau des prises de position et montre une diminution de l'interdiction de toute contraception qui passe de 9,3% en 1976 à 6,5% en 1983. De plus en plus de gouvernements soutiennent la contraception, et il y a encore près du quart des gouvernements qui ne mène aucune action en matière de contraception.

Nous pouvons citer l'exemple du Kenya qui, depuis 1967, s'est lancé dans une politique de réduction de la fécondité. A partir de 1983, constatant le faible impact des politiques adoptées jusque là, le gouvernement a envisagé de prendre certaines mesures dissuasives, telles que par exemple, l'annulation du congé de maternité au-delà de quatre enfants ou encore la suppression de la gratuité de l'enseignement au delà de quatre enfants.

Par contre, un pays comme le Gabon pense que sa fécondité est basse avec une moyenne de 4,7 enfants par femme.

L'analyse de ces tableaux nous permet de dire que les gouvernements africains considèrent de plus en plus que la variable population est devenue une déterminante du bien-être familial et du développement. Beaucoup parmi eux ont adopté des politiques interventionnistes. Cela conduit petit à petit à des progrès en santé maternelle et infantile, avec l'appui de tous les programmes mis en place. Et il faut noter aussi la révision de certaines législations et la reconnaissance de l'importance du statut de la femme pour tout ce qui concerne les problèmes de

population et de développement en général, comme l'a si bien montré, la conférence du Caire.⁸⁴

Mais des questions restent pendantes, à savoir : si les programmes de diffusion de méthodes contraceptives, directement par les programmes de santé maternelle et infantile dans les dispensaires et hôpitaux ou indirectement par des subventions à des organismes non gouvernementaux, ont les effets escomptés ? Les populations y ont-elles adhéré ? Nous remarquerons que même si en milieu urbain apparaît une demande de contraception, le milieu rural qui constitue environ 60% de la population totale vit dans des conditions favorisant une forte fécondité. Nous pouvons citer notamment le système socio-économique, l'attachement à une descendance nombreuse, les pratiques matrimoniales, et les relations de genre. Cette situation fait, comme l'affirme T. Locoh que, les records de fécondité sont détenus par cette zone géographique.⁸⁵ Mais à notre avis une question fondamentale reste à élucider : celle de savoir ce qui fonde cette attitude africaine vis-à-vis de la fécondité ? Pourquoi la situation se présente ainsi et pas autrement ?

IV.5 – L'état de la question

Les données disponibles sur les questions de populations sont issues des recensements et des enquêtes sur la connaissance, sur les attitudes et la pratique de la contraception.⁸⁶ Nous pouvons citer les deux recensements généraux de la population de 1976, 1988 et celui programmé pour décembre 99. Il y a par

⁸⁴ Conférence du Caire de septembre 1994.

⁸⁵ Voir Locoh T., Fécondité et familles en Afrique de l'Ouest, Paris, PUF/INED, 1984

⁸⁶ Au Sénégal, nous pouvons citer les deux recensements généraux de la population et de l'habitat du Sénégal (RGPH) en 1976 et 1988, Graphique et Evolution socio-économique en Afrique de l'Ouest – New York, the Population Council 1993. Il y a aussi les différentes séries EDS 1, 2 et 3

ailleurs les Enquêtes Démographiques et de Santé (E.D.S.1 1986, E.D.S.2 1992-93 et E.D.S.3 1997). Quant aux études socio-anthropologiques, elles ne sont pas nombreuses, mais nous pouvons retenir parmi elles, les travaux de J.M. Ela ou C. Meillassoux et A. B. Diop, cités en bibliographie.

Deux théories tentent d'expliquer cette attitude des populations africaines vis-à-vis de la fécondité. Il y a d'une part celle des auteurs, comme J. C. Caldwell, qui donnent une explication fondée sur la valeur de l'enfant et d'autre part celles des auteurs tels qui lient la demande d'enfants au mode de production.⁸⁷

Nous pensons que ces deux théories se complètent et sont assez explicatives de la situation socio-démographique, dans les sociétés africaines à prédominance agricole, où l'enfant dès son jeune âge est intégré à la production agricole et ainsi contribue à l'accroissement des richesses au niveau de sa famille et de son lignage.⁸⁸

Par ailleurs, le mode de production étant dominé par des technologies rudimentaires, des sols pauvres et une absence de pluies notoires, il implique le recours à une main d'oeuvre importante. Il faut ajouter aussi le fait que l'histoire africaine est jalonnée de séries de catastrophes. Nous pouvons citer les traites négrières qui eurent des conséquences énormes en modifiant l'équilibre des sexes et le rythme de la fécondité. Le trafic total selon C. Vidrovitch est estimé à 8,8

⁸⁷ Dans ce cas, nous pouvons citer Meillassoux C. ou Frank R.W. dans « Land, Labour and People », 1981. Voir Caldwell J. C., « Régulation de la fécondité, dans Croissance démographique et évolution socio-démographique en Afrique de l'Ouest ».

⁸⁸ Consultez à ce propos l'article de Sadio A., « Le Travail des enfants dans Population du Sénégal ». Op. cit. p. 50.

millions de personnes, dont 1,5 millions sont mortes en route.⁸⁹ Il y a aussi les épidémies dont la variole, la grippe espagnole, le choléra, la peste qui, par endroits décimaient jusqu'à la moitié de la population. Au total au moins deux millions d'individus moururent en Afrique noire. Donc cette forte mortalité, cumulée à ces différents facteurs, ont contribué à développer dans les sociétés africaines une véritable culture de la forte fécondité. Nous pouvons noter aussi que les niveaux élevés de fécondité sont atténués ou favorisés par différents facteurs comme la polygamie, l'allaitement prolongé ou l'abstinence post-partum.

Mais la variable importante omise par ces analyses est la nature des rapports sociaux de sexe dans le contexte africain. En effet la nature des relations de genre influence les décisions en matière de fécondité en ce sens qu'elle est le déterminant le plus lourd, du nombre d'enfants et de la taille de la famille.

IV.5.1 - Les facteurs de fécondité

Nous pouvons retenir différents facteurs qui, en Afrique concourent à l'établissement du niveau de fécondité : par exemple le mariage précoce, la durée d'exposition au risque de fécondité, l'espacement des naissances, la mortalité infantile et les rapports sociaux de sexe. Nous aborderons, plus loin dans la Ve partie, les aspects liés aux rapports sociaux de sexes.

IV.5.2 - Mariages et coutumes matrimoniales

En Afrique les femmes sont mariées jeunes, c'est-à-dire avant 20 ans comme l'affirme de nombreuses études comme celles de Nanitélamio. Le célibat est pratiquement inconnu et toutes les femmes en âge de se marier (sauf dans les

⁸⁹ Voir Vidrovitch C. dans Population et Société en Afrique au Sud du Sahara. l'Harmattan. 1988.

grandes villes) sont en union. Le remariage est aussi très fréquent.⁹⁰ Les résultats de l'enquête sénégalaise sur la fécondité (1978) nous révèlent par exemple que 89% des femmes, dont la première union a été rompue, se sont remariées.⁹¹ Une autre composante essentielle de la nuptialité en Afrique est la polygamie qui maximise la probabilité des femmes à être en ménage. Le mariage comporte par ailleurs plusieurs règles et critères concernant le choix du conjoint.⁹² Nous noterons aussi par ailleurs la pratique du lévirat et du sororat qui est le remariage préférentiel d'une veuve avec un membre de la famille de son conjoint, très répandu dans beaucoup d'ethnies. Ces pratiques limitent les périodes de non-exposition des femmes au risque de fécondité.

IV.5.3 - L'espace des naissances

En Afrique, bien que la tendance soit à une fécondité élevée, il y a des valeurs normatives qui imposent à la femme certaines règles pour que ses accouchements ne soient pas trop rapprochés.

IV.5.3.1 - L'espace traditionnel des naissances

Il y a toujours eu une recherche évidente de maîtrise de la fécondité. A ce propos, nous citons ce passage extrait de J. B. Durand, cité par Van De Walle E.⁹³ « Les femmes ne sèvent pas leurs enfants, qu'ils ne soient en état de marcher et d'apporter à leur mère unealebasse remplie d'eau : on se hâte de les y

⁹⁰ Lire à ce propos Nantélamio J., les déterminants socio-économiques des changements matrimoniaux des femmes de Dakar, UEPA, Vol I., 1991, Dakar.

⁹¹ Il s'agit de l'Enquête Sénégalaise sur la Fécondité réalisée en 1978.

⁹² Le choix du conjoint est fonction des sociétés et du temps. Pendant longtemps, le choix du conjoint fut l'affaire des familles. Le mariage était un aménagement familial et la prudence était de mise dans les démarches entreprises. Elles essayaient de trouver une certaine concordance suivant les castes et les ordres.

former, car durant toute la nourriture, les époux gardent les lois de la chasteté dont on regarderait l'infraction comme un crime d'autant plus grave qu'elle serait nuisible à l'état de nourrice et à la santé de l'enfant ».⁹⁴

On remarque en général que l'espacement des naissances varie entre deux et cinq ans selon l'environnement et les coutumes locales et qu'il est le résultat combiné de l'abstinence sexuelle et de l'allaitement prolongé qui conduit à de longues périodes d'aménorrhée post-partum. Donc il n'implique pas l'utilisation de techniques visant à empêcher la prochaine naissance, mais il prend une place très importante. Comme le note Van de Walle E., il existe dans la plupart des cultures des appellations pour la femme qui est enceinte rapidement et trop tôt après la naissance de son enfant, qui ont une connotation négative et impliquent la réprobation.⁹⁵ Nous pouvons citer par exemple les termes « Sérémuso » au Mali ou « Kepdevon » au Togo qui signifient « La mère d'un enfant par an ». Au Sénégal, ces cas de naissances rapprochées sont appelés « Nef » en milieu wolof et sont toujours mis en exergue dans le milieu où ils se produisent. Ses mères qui se retrouvent dans cette situation le vivent difficilement. D'ailleurs en milieu traditionnel, la femme qui vient d'accoucher retournait souvent dans sa maison familiale pendant de longues périodes ; un an à la naissance de chaque enfant, deux ans s'il s'agit de jumeaux. Mais il faut signaler les différents déclinés de la coutume sous l'influence de la modernisation, de la modification des structures familiales ou encore de l'influence de la religion. Dans la religion islamique, par exemple, il est prescrit une abstinence de relations sexuelles pendant les 40 jours

⁹⁴ Les pratiques traditionnelles et modernes des couples en matière d'espacement ou d'arrêt de la fécondité. E. Van De Walle, F. Van De Walle, dans *Population et Sociétés en Afrique au Sud du Sahara*. Harmattan 1988, pp. 141-166.

⁹⁵ Op. cit.

⁹⁶ Op. cit.

qui suivent la naissance de l'enfant. Il y a une certaine disparité avec des durées d'abstinence qui varie de 3 à 18 mois, mais s'agissant de l'allaitement les durées se rapprochent et varient entre 17 et 21 mois, selon E. et F. Van De Walle, (voir supra).

Dans de nombreux pays africains, l'abstinence post-partum, l'allaitement et la durée d'aménorrhée sont comparables à plus d'un titre ; le tableau de Van de Valle F. E. concernant huit pays en rend compte.

Tableau n° 7 : Durée moyenne en mois de l'abstinence post-partum, de l'allaitement et de l'aménorrhée dans huit pays.

Pays	Date	Abstinence	Allaitement	Aménorrhée
Ghana	1979/80	12,4	20,2	14,6
Lesotho	1978	18,0	21,8	11,4
Bénin	1981	18,2	21,4	13,8
Cameroun	1978	16,2	19,5	13,3
Kenya	1978	4,1	17,8	11,7
Nord Soudan	1978/79	3,2	17,3	12,1
Côte d'Ivoire	1980-81	16,5	19,7	13,0

Source Van De Walle F. E. Population et Sociétés Africaines au Sud du Sahara, l'Harmattan 1988.

Toutefois, on peut se poser la question de savoir si ces pratiques se maintiennent-elles sous l'effet des changements sociaux dus à la modernisation, la scolarisation et au travail des femmes ?

IV.5.3.2 - Les pratiques modernes

Le constat général est ici que très peu nombreuses sont les femmes qui ont recours à la contraception moderne. Pourtant il existe de plus en plus

d'infrastructures privées ou publiques qui diffusent des informations et des méthodes de contraception moderne ; en témoignent les tableaux suivants :

Tableau n° 8 : Connaissance et pratique de la contraception

Connaissance	Kenya 1978	Lesotho 1978	Sénégal 1978
- Femmes ayant entendu parler d'une méthode moderne	84	66	20
- Femmes ayant pratiqué une méthode moderne au moins 1 fois	11	25	1
- Femmes pratiquant une méthode moderne	9	9	5

Source : Populations et Sociétés Africaines au Sud du Sahara. Harmattan, 1988

Ce tableau nous montre le faible impact de la contraception moderne sur la fécondité : à travers ces trois exemples nous remarquons qu'il y a très peu d'adeptes de ces méthodes, et il y a un énorme écart entre la connaissance et la pratique.

Quant à la limitation des naissances elle existe mais elle est adoptée par peu de personnes, elle est pratiquée surtout en milieu urbain. En milieu rural la demande existe potentiellement, mais elle n'est pas exprimée. A ce propos nous pouvons citer l'enquête de T. Locoh.⁹⁶

Selon cette enquête, 46% des femmes ayant plus de 40 ans déclarent ne plus vouloir d'enfants, même si elles ne pratiquent pas une contraception d'arrêt.

Au Kenya aussi 38% des femmes ayant plus de six enfants déclarent ne plus désirer d'enfants. Nous pouvons noter aussi l'enquête de Caldwell sur les familles restreintes au Nigeria qui révèlent qu'il existe une contraception d'arrêt

dans les familles aisées de Ibadan.⁹⁷ Ceci est certes un comportement marginal, mais pouvant être révélateur d'un choix différent dans le contexte africain, donc probablement un signe de changement.

IV.5.4 - Politique de santé et baisse de la mortalité infantile

Du fait de la diffusion de certaines maladies comme le choléra, la peste ou la grippe espagnole depuis des siècles et de la mortalité énorme qu'elles entraînaient, il y eut des incidences démographiques graves. Par exemple, en Afrique Centrale la population régressa entre 1890 et 1920 de plus du tiers, voire même dans certains cas de la moitié. Et actuellement la mortalité infantile et juvénile en Afrique au sud du Sahara est la plus élevée du monde.

Cependant la première école de médecins africains fut créé en 1918 à Dakar par Aristide Le Dantec, afin de pourvoir les colonies françaises d'Afrique en médecins.⁹⁸ Les premières stratégies ont été de lutter contre certaines endémies, par exemple la maladie du sommeil ou la malaria.

Certaines de ces endémies sont encore persistantes. Des auteurs comme M. Babieri et M. P. Cantrelle affirment que la situation décrite est essentiellement due au modèle hospitalo-universitaire, implanté exclusivement en milieu urbain et consacré essentiellement à l'assurance de soins curatifs.⁹⁹ En milieu rural, c'est la médecine traditionnelle qui reste dominante, bien que les gouvernements africains

⁹⁶ T. Locoh, Op. cit.

⁹⁷ Calwell P. in *Population et Sociétés en Afrique au Sud du Sahara* déjà cité

⁹⁸ Voir Trajectoire d'un Etat. Codesria. 1991

⁹⁹ Voir *Population et Sociétés en Afrique au Sud du Sahara*. cité p.65

aient adopté dans les années 1970, comme stratégie, de répondre aux besoins du plus grand nombre avec la réunion d'Alma Ata.¹⁰⁰

Si nous nous référons au travail de I. Keumaye, nous notons avec lui que selon les enquêtes nationales l'espérance de vie est d'environ 40 ans, et concernant les taux de mortalité nous avons la situation suivante.

Tableau n° 9 : Indicateurs de mortalité de la population nomade 1976

Indicateur	SEXE		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Taux de mortalité infantile ‰	171,0	146,1	159,0
Taux de mortalité Brut	14,9	13,3	14,1‰

Source : I. Keumaye dans son étude sur la Mauritanie, édité par le CERPAA en 1991

Nous pouvons noter que ces taux sont très élevés et même si actuellement il y a une baisse de la mortalité surtout infantile, elle n'est pas suffisamment importante pour conduire les populations à avoir une attitude moins nataliste, particulièrement les familles rurales. Souvent, il s'agit d'avoir le plus grand nombre d'enfants survivants, c'est-à-dire le maximum de bras valides pour aider au travail.

Nous avons constaté dans ce chapitre sur la situation africaine, qu'il y a une rationalité certaine dans le choix de ces sociétés ; l'option faite sur un niveau de fécondité élevée fait partie d'un ensemble de choix qui aboutiront à une adaptation à l'histoire africaine, à l'environnement africain et ses représentations, à l'idéologie dominante dans ce milieu ; bref à une conformité à sa structuration sociale, et une optimisation par rapport aux objectifs en matière de population.

¹⁰⁰ Op. cit. p.65.

CHAPITRE V

LA SITUATION DU SENEGAL

La population du Sénégal est passée de 1.130.000 habitants en 1904 à 3.000.000 d'habitants en 1960. En 1976 le bureau national du recensement l'a estimé à 5.000.000 d'habitants et le dernier recensement de 1988 à 6.900.000 habitants. Cette population compte 53,3% de personnes âgées de moins de 20 ans, et 50,5% de personnes de sexe féminin, contre 49,5% de personnes de sexe masculin. La population est composée de plusieurs ethnies dont les Wolof, les haal Pular, les Serer, les Soninké et les Joola. La population est essentiellement rurale avec 60% des habitants et 40% en milieu urbain. Le Sénégal est administrativement divisé en 10 régions : Dakar, Diourbel, Fatick, Kaolack, Kolda, Louga, Saint-Louis, Tambacounda, Thiès et Ziguinchor. La religion dominante est l'islam avec 88% d'adeptes alors que le christianisme et l'anémisme sont respectivement à 11% et 1%. Les secteurs d'activités essentielles sont l'agriculture, la pêche et le tourisme.¹⁰¹

V.1 - Le contexte socioculturel

L'organisation de la société sénégalaise est diversifiée, parce que fondée sur plusieurs ethnies.¹⁰² Des ethnies comme les Wolof, les Haal Pulaar ou les Soninké fondent leur organisation sociale sur des rapports sociaux très inégalitaires ; d'autres ethnies comme par exemple les Diola fonctionnent avec un mode

¹⁰¹ Selon le dernier Recensement général de la population de 1988

¹⁰² Au Sénégal, on dénombre cinq grands groupes ethniques : les Wolof, les Halpular, les Serere, les Manding et les Diolas. Ces groupes sont composés de sous-ethnies : par exemple le groupe Halpular comprend les Toucouleurs et les Peuls.

d'organisation sociale différente considéré comme plus égalitaire, sans castes. Nous avons choisi délibérément d'étudier en profondeur l'ethnie Wolof, puisque notre recherche porte sur une zone où cette ethnie reste dominante. Cependant, il y a une faible présence de Pulaar et de Sérère dont nous tiendrons forcément compte.

V.1.1 - La société Wolof

Selon A. B. Diop, les wolofs connaissent traditionnellement une organisation familiale étendue, englobant plusieurs dizaines de personnes au nombre de cent, parfois. En effet, la famille wolof, comme dans toutes les sociétés africaines traditionnelles, est d'abord une organisation socio-économique, une cellule de production et de consommation.

La vie politique, économique et socio-culturelle repose sur le principe de la parenté qui implique la prise en compte de l'idée de partage ; c'est le principe qui harmonise les différents rapports entre les aînés et les cadets, les hommes et les femmes et entre castes. Ce principe les installe dans un climat de paix et de solidarité.¹⁰³

¹⁰³ Selon (Mbodj G: 1987) dans la société wolof, ces principes s'acquièrent par la socialisation qui est un processus par lequel la personne s'identifie aux modèles sociaux ; dans le cas de la socialisation de l'enfant, il y a deux étapes distinctes : la socialisation primaire et la socialisation secondaire dans le premier cas l'essentiel se passe au niveau de la famille : les agents de socialisation étaient des personnes très proches de l'enfant la mère, le père, les grands-parents, les sœurs, les frères, les tantes paternelles s'il s'agit d'une fille et les oncles maternels s'il s'agit d'un garçon. La socialisation secondaire a aussi une part importante dans la construction de l'être sociale : la communauté était appelée à prendre le relais dans l'éducation et la formation de l'enfant : sont intégration communautaire se résumait en des rites de passage tel que l'excision et le tatouage pour les filles, la circoncision pour les garçons, le mariage etc. Car l'enfant n'appartenait pas seulement à ses parents biologiques mais aussi à la communauté toute entière. D'ailleurs tout membre de la communauté pouvait le corriger en cas de transgression des règles.

Les wolof forment une communauté de vie et non une communauté d'intérêts ; ce qui implique une forme de gestion collective, où l'économie fonctionne en termes de réciprocité, de distribution et d'échanges. La filiation est bilinéaire, le mariage préférentiel avec la pratique de la patrilocalité.¹⁰⁴ Sur le plan politique, le pouvoir est conféré à un ancêtre, l'homme le plus âgé du groupe. Son autorité est respectée scrupuleusement et les membres du groupe lui vouent un amour profond. Voilà quelques caractéristiques de la société traditionnelle. Cependant nous signalerons que des bouleversements notoires se sont opérés avec l'introduction de forces exogènes telles que l'Islam et la colonisation et les différents facteurs de modernisation.

V.1.2 - Les mutations sociales

En effet, l'Islam a été un important facteur de mutations sociales. Cette religion a instauré un nouvel ordre basé sur le mérite du savoir, a limité le nombre d'épouses à quatre au maximum. Mais, les changements les plus marquants se feront avec la colonisation. On assiste au passage de l'économie de réciprocité et de distribution à l'économie marchande. Ce phénomène s'explique essentiellement par l'introduction de la monnaie qui précipite la dislocation de la communauté au profit de l'individualisme avec le partage des terres et leur gestion privée. Le pouvoir ne dépend plus de l'ancienne hiérarchie, mais du capital détenu. La société wolof est subdivisée en plusieurs groupes avec une hiérarchisation par rapport aux castes entre gër et gnègnö.¹⁰⁵

¹⁰⁴ Il y a des règles de résidences liées aux coutumes et pratiques matrimoniales : après le mariage, l'épouse va s'établir chez les parents de son époux.

¹⁰⁵ Lire à ce propos Diop A.B., La société wolof, les systèmes d'inégalités et de domination cité en bibliographie.

V.2 - La fécondité au Sénégal

En général dans la famille sénégalaise le mariage n'a de sens que si la femme a des enfants dès les toutes premières années du mariage ; cette attitude est valable dans toutes les familles, ce qui entre autre fait que les niveaux de fécondité sont élevés. Les enfants sont considérés comme un don de Dieu, attitude presque générale, observable un peu partout en Afrique. Ainsi pour être en harmonie avec sa foi et ses traditions, il faut mettre au monde le maximum d'enfants, surtout de sexe masculin pour assurer la reproduction sociale et la pérennité de la famille. Cette situation fait que les différentes sociétés et l'organisation sociale mise en place reproduisent un ensemble de facteurs que nous allons évoquer dans cette partie.

Tableau n° 10 : Taux de fécondité par âge (‰) et quelques indicateurs de la fécondité

Age de la femme	Enquêtes		
	EDN 70-71	ESF/78	EDS/86
15-19	165	198	159
20-24	290	304	279
25-29	272	332	278
30-34	228	265	261
35-39	161	197	199
40-44	109	108	107
45-49	63	34	40
TBN (%)	46,0	48	47,0
Age à la 1 ^{re} maternité	-	**	***
	-	18,3	19,7
Nombre idéal d'enfants		*	6,8
		8,8	
Indice Synthétique de Fécondité (I.S.F)	6,4	7,1	6,6
Descendance Finale à 45-49 ans	6,4	7,2	7,3
Proportion des femmes sans enfants	-	21,7	25,2

* Femmes non célibataires

** Age moyen

*** Age médian (femmes âgées de 20-49)

Source : Direction de la Prévision et de la Statistique (D.P.S).

En observant ce tableau, la question qu'on pourrait se poser est la suivante :
- de qui dépendent les décisions en matière de fécondité ?

L'observateur remarque beaucoup de paradoxes dans les statistiques se rapportant à la fécondité. En effet, s'il y a des progrès enregistrés dans la diffusion des méthodes de contraception, au niveau de la régulation des naissances, il y a aussi une évolution significative même si elle peut être considérée comme insuffisante. Car de 1970 à 1986, les statistiques ne permettent pas d'identifier des avancées considérables du taux de fécondité entre les différentes tranches d'âge. Cependant, le taux de fécondité a connu une augmentation entre 70 et 78 dans toutes les tranches d'âge. Cette évolution est liée à la volonté de changement, de comportement à cause des différentes contraintes de la vie quotidienne. Mais les pesanteurs sociales et culturelles gardent tous leurs poids et limitent une évolution nette dans les comportements.

Le Taux Brut de Natalité (T.B.N.) passait alors à 47% en 1986 occasionnant une baisse du nombre moyen d'enfants de 8,8 en 1978 à 6,8 en 1986. Cependant, ce qui est remarquable, c'est la fluctuation de la descendance (à 40-45 ans), elle est de 6,4 enfants en 1970-71, elle passe à 7,2 en 1978 avant d'atteindre 7,3 en 1986. A notre avis, ce fait résulte des mêmes considérations que celles soulevées dans le Rapport de la Banque Mondiale sur Femmes, défis pour l'an 2000. Il s'agit d'une part de l'incapacité des femmes à contrôler leur fécondité, car elles sont insérées dans les liens juridiques du mariage par une hiérarchisation entre les sexes et des rapports de pouvoirs dus à la nature des relations de genre, oppressifs pour les femmes. Il s'agit d'autre part, du

démarchage inapproprié que font les institutions chargées de diffusion des méthodes de planification familiale.

V.2.1 - Le mariage comme facteur explicatif

Nous retrouvons un âge au premier mariage très précoce c'est-à-dire entre 15 et 16 ans. Une situation qui fait que la première maternité survient aussi assez tôt, vers 18 ans en moyenne.

Selon les résultats de l'EDS II. en 1986 76,2% des femmes âgées entre 15 et 49 ans étaient mariées. Les Sénégalaises passent l'essentiel de leur vie dans le mariage et sont ainsi exposées au risque de grossesse pendant de longues années. Le célibat est presque inexistant, le remariage quasi automatique, ainsi la nuptialité est très intense.

V.2.2 - La préférence en matière de fécondité

Le nombre d'enfants idéal était de 6,8 pour les femmes de 15 à 49 ans interrogées dans le cadre de l'enquête démographie et de santé (EDS 1, 1986). Ce chiffre est variable selon le niveau d'instruction, car il est de 7,4 enfants pour les femmes non instruites et de 5,6 enfants pour celles qui ont reçu une instruction primaire, et 4,5 enfants pour les femmes qui ont fréquenté l'enseignement secondaire ou supérieur.

V.3 - Les pratiques d'espacement des naissances

Elles sont multiples et différemment suivies, nous évoquerons les pratiques traditionnelles, à travers l'allaitement maternel, et l'abstinence post-partum.

Ensuite, nous aborderons la contraception moderne, ainsi que les niveaux de connaissance et de pratique.

V.3.1- Les pratiques traditionnelles

C'est le résultat combiné de l'abstinence sexuelle, et de l'allaitement prolongé qui entraîne de longues périodes d'aménorrhées post partum. Il y a aussi le port des « gris-gris » c'est-à-dire les amulettes pour la femme, afin d'éviter une nouvelle grossesse.

V.3.1.1 - L'allaitement maternel

Selon un auteur comme M. Cantrel, « par allaitement naturel, on entend généralement une symbiose mère-enfant telle qu'elle permette un rythme de suctions au sein qui corresponde aux demandes spontanées de l'enfant ».¹⁰⁶ Selon l'Enquête Démographique et de Santé (EDS II), 97% des enfants nés dans les cinq années avant l'enquête ont été allaités. Et selon les réponses des mères interrogées (78%) le sevrage n'est pratiqué que si l'enfant a atteint l'âge, c'est-à-dire entre deux et trois ans. Mais les durées d'allaitement sont variables selon l'âge de la mère, le rang de la naissance, le niveau d'instruction, le niveau de vie, le milieu de résidence et la situation matrimoniale.

¹⁰⁶ Voir Cantrel dans *Population et Sociétés en Afrique au Sud du Sahara*, l'Harmattan, 1988

Tableau n° 11 : Durée de l'allaitement

Pays	Date	Allaitement		
		Durée en mois	Femmes Lettrées	Femmes Urbaines
Ghana	1979-80	20,2 (15,8-27,9)	79	78
Lesotho	1978	21,8 (20,7-22,3)	91	89
Sénégal	1978	20,5 (18,3-21,5)	89	83
Bénin	1981-82	21,4 (19,6-24,3)	84	86
Cameroun	1978	19,5 (13,5-24,2)	81	79
Kenya	1978	17,8 (15,1-23,1)	79	79
Nord Soudan	1978-97	17,3 (17,1-20,0)	93	91
Côte d'Ivoire	1980-81	19,7 (15,9-23,1)	69	83

Source : E. et F. Van De Walle dans Population et sociétés en Afrique au Sud du Sahara. L'Harmattan, 1988, pp. 146-152

Ce tableau de E. et F. Van De Wan rend compte de la situation dans huit pays d'Afrique.

Nous donnons le détail sur la situation sénégalaise dans le tableau suivant.

§

Tableau n° 12 : Variable influent sur les durées d'allaitement

Variable	Moyenne
Age de la mère	
15-19	23,7
20-29	23,4
30-49	28,3
Rang de la naissance	
1	21,6
2-6	24,8
7 ou plus	28,4
Sexe de l'enfant	
Garçon	24,6
Fille	25,0
Milieu de résidence	
Urbain	20,7
Rural	27,4
Instruction de la mère	
Aucune	26,1
Primaire ou plus	19,4
Ethnie	
Wolof	24,4
Pulaar	25,7
Serer	24,9
Mandigue	26,2
Diola	21,6
Autre	25,7

Source : Sow B. La Population du Sénégal. DPS - CERPAA. Paris. 1995.

Nous constatons que l'allaitement est prolongé, il dépasse les deux années, et est très peu variable selon l'âge de la mère, le rang de la naissance de l'enfant, son sexe ou l'appartenance ethnique de la mère. Ces variables qui nous révèlent de réelles différences allant de 6 mois à presque un an sont le milieu de résidence, le niveau d'instruction de la femme ; ou l'occupation nous remarquons que la durée d'aménorrhée post-partum est aussi assez longue et peut dépasser vingt huit mois

(cf. Sow, B. tableau n°7, P.82).¹⁰⁷ La durée d'aménorrhée peut varier de 5 mois à un ou deux an selon la durée de l'allaitement.

V.3.1.2 - L'abstinence post-partum

L'abstinence post-partum est très répandue au Sénégal et souvent pratiquée pour de longues périodes, mais la recommandation de l'islam, religion dominante est de 40 jours. Selon les résultats des Enquêtes Démographiques et de Santé (E.D.S. 1 et 2), analysés par B. Sow, la durée moyenne d'abstinence post-partum est de 5 mois (cf. tableau n°8).¹⁰⁸

Le constat est que les niveaux de ces pratiques tendent à diminuer. Les facteurs explicatifs semblent-être liés à l'interprétation des recommandations de l'islam, la scolarisation et l'éclatement des familles, du fait de l'urbanisation. En milieu urbain, la tendance est à la baisse ou à l'abandon de ces pratiques car le contexte ne s'y prête pas. Toutefois le recul de ces pratiques peut avoir un impact négatif sur la santé de la mère et de l'enfant, si une contraception efficace et largement pratiquée dans la durée ne prend pas le relais. Aussi les différentes enquêtes menées sur le terrain, révèlent-elles que la contraception moderne n'est pas très répandue au Sénégal. L'étude des résultats de quelques enquêtes notamment l'ESF de 1978 et de l'E.D.S. 1986 et E.D.S. nous en révélera quelques aspects.¹⁰⁹

¹⁰⁷ Sow B. *La population du Sénégal*, DPS, CERPA, 1995

¹⁰⁸ Ibid

¹⁰⁹ Voir tableau 1 et 2 sur la fécondité et la Planification Familiale, p. 64 et 65

Tableau n° 13 : La planification familiale au Sénégal

Contraception	1978	1986
<u>Connaissance</u>		
Proportion des femmes :		
• Connaissant une méthode moderne	22,6	69,2
• Connaissant au moins une méthode quelconque	58,9	89,8
<u>Pratique</u>		
Proportion des femmes :		
• ayant utilisé au moins une méthode quelconque	10,9	32,6
• utilisant actuellement une méthode moderne	0,6	2,6
• utilisant actuellement une méthode quelconque	3,1	10,0
• ayant utilisé au moins une méthode moderne	1,0	6,3

Source : Direction de la Prévision et de la Statistique (D.P.S)

Au Sénégal, comme ailleurs en Afrique une politique des programmes et un ensemble de services visant à aider les adultes à obtenir le nombre d'enfants qu'ils désirent, sont mis en place. La planification familiale a été introduite dans les institutions familiales pour changer les comportements de leurs membres en matière de fécondité. Cette innovation a connu des rebondissements multiples au cours de ces dernières décennies. En effet, vers les années 70, les programmes de planification familiale n'ont connu qu'une faible réceptivité de la part des populations. Ceci n'a pas permis d'apporter des changements importants dans les pratiques des familles et des populations en matière de fécondité. Ainsi, la proportion des femmes ayant pris connaissance d'une méthode moderne de contraception pouvait être estimée à 22,6% de la population totale féminine.

Quant à la pratique de la Planification Familiale, on y note une plus grande adhésion si on compare les statistiques de l'Enquête Sénégalaise sur la Fécondité

de 1978 à celles du Recensement Général de la Population de 1988. En 1978, seulement 1% des femmes était des utilisatrices, en 1986, la situation s'est juste légèrement améliorée avec un chiffre de 6,3% de femmes utilisant les méthodes modernes.¹¹⁰ Cependant, il convient de noter que si des efforts ont été consentis pour sensibiliser les femmes, il n'en demeure pas moins que peu d'entre elles ont utilisé les méthodes modernes. Les raisons de non utilisation sont nombreuses. Les raisons qui sont souvent évoqués sont le faible niveau d'instruction de ces dernières, l'absence de structures d'information suffisant sur la santé de la reproduction, mais il y a surtout l'effet de la domination masculine. Cette situation est déterminante dans les options et les décisions des couples particulièrement en ce qui concerne la fécondité et la planification familiale. D'après les résultats du recensement de 1988, il y a au Sénégal, un taux brut de natalité de 47‰. De nombreuses autres enquêtes révèlent la même tendance. Ces statistiques sont mis en exergue par les décideurs qui s'y fondent pour justifier les politiques de population. Les explications fournies à cette forte fécondité sont nombreuses et de plusieurs ordres ; d'après les résultats de différentes enquêtes nous pouvons en retenir trois : - la précocité du mariage, - la quasi-absence de célibat, les préférences des couples et des familles en matière de fécondité. Nous ajouterons à ces différents déterminants identifiés, par beaucoup de recherches, la nature des rapports sociaux de sexe. Ils affectent plus les comportements en matière de contraception.

¹¹⁰ Les résultats de l'Enquête Démographique et de Santé (EDS II) de 1992-93 donne les chiffres que nous citons dans cette partie de la recherche

V.3.2 - La contraception moderne

En dépit des initiatives gouvernementales et des associations privées organisées en vue de diffuser les méthodes modernes de planification familiale, le niveau d'adhésion des populations reste très faible. Les résultats disponibles pour apprécier leur diffusion sont : les enquêtes démographiques et santé, les recensements de la population et diverses monographies comme ce que des équipes du CERPAA, ou le CODISRIA avaient effectuées en 1992-1994, 1995-1996.

L'introduction de la contraception moderne a commencé en 1970 avec la création d'une clinique privée « La Croix Bleue » suivie par les activités de l'Association pour le bien-être familial (ASBEF) démarrées en 1975. Le secteur public s'est impliqué à partir de 1975 avec la création d'un centre de planification familiale à Bel Air (un quartier de Dakar) sur décision de la direction de la santé maternelle. C'est par la suite en 1980, que le gouvernement procède à l'abrogation de la loi de 1920 qui interdit la propagande anticonceptionnelle et ainsi concrétise sa volonté de promouvoir la planification familiale. Par la suite deux projets furent créés : le projet santé familiale et population, soutenu financièrement par l'Agence Gouvernementale Américaine (USAID) et le projet bien-être familial soutenu par le Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP). A partir de 1990 est créé un organe unique, le programme national de Planification Familiale qui s'intitule « Survie de l'Enfant et Planification Familiale ».¹¹¹

¹¹¹ Ces différents projets sont décrits dans les documents et note technique du ministère de la Santé et de l'Action Sociale, il y a aussi les travaux du Population Council de Dakar, notamment les actes du Séminaire organisé en 1992 à Dakar sur le thème : « Politique de Population et Santé de la Reproduction »

Il importe cependant de se demander si les initiatives prises jusque-là ont connu l'adhésion des populations ciblées et quels sont les niveaux de connaissance et de pratique ?

V.3.2.1 - Connaissance et contraception

Le Sénégal a réalisé plusieurs grandes enquêtes démographiques : comme l'Enquête Sénégalaise sur la Fécondité (ESF) en 1978 et trois Enquêtes Démographiques et de Santé (EDS I, en 1986, EDS II, en 1992-93 et EDS III, en 1997). Ces différentes enquêtes ont montré que la fécondité reste encore élevée au Sénégal (7,1 enfants en 1978 ; 6,6 enfants en 1986 ; 6,0 en 1992-93 et 5,67 en 1997). Ces enquêtes ont également montré que les déterminants de la fécondité, les plus marquants sont : l'aménorrhée post-partum et la nuptialité. La pratique de la contraception reste faible avec une prévalence moyenne de 4,8% parmi les femmes mariées. Les changements les plus significatifs sont observés dans le milieu urbain au niveau des femmes instruites. Le tableau suivant rend compte de ces changements de comportements.

Tableau n°14 - Connaissances des méthodes contraceptives

Pourcentages de femmes et des femmes actuellement mariées qui connaissent une méthode contraceptive spécifique EDS III, 1997		
	Connait une méthode	
Méthode contraceptive	Toutes les femmes	Femmes actuellement mariées
Toutes les méthodes	85,2	86,4
Méthodes modernes	82,2	82,5
Pilule	72,4	74,2
DIU	53,5	54,4
Injection	53,9	57,7
Norplant	28,2	28,9
Méthodes vaginales	20,4	20,7
Condom	69,5	66,7
Stérilisation féminine	53,7	58,2
Stérilisation masculine	6,7	6,8
Méthodes traditionnelles	55,6	60,9
Contenance périodique	24,8	24,0
Retrait	22,4	24,1
Gris-gris	33,6	39,3
Abstinence	4,9	6,7
Autre	7,6	8,3
Effectif	8 593	5 851

Source : Direction de la Prévision et de la Statistique. Dakar 1997

Les résultats de ce tableau montrent une bonne connaissance de la contraception, supérieur à 80% dans les différents groupes de femmes qu'elles soient mariées ou célibataires.

Le tableau n° 15 - Connaissance Par groupe d'âge.

Connaissance des méthodes contraceptives par groupe d'âge			
Caractéristique	Connaît		
	Connaît une méthode	une méthode moderne	Effectif de femmes
Groupe d'âges			
15-19	71,3	68,5	539
20-24	84,0	80,4	990
25-29	88,5	85,6	1 135
30-34	89,2	86,7	1 005
35-39	88,4	83,9	1 010
40-44	90,4	84,2	692
45-49	87,4	80,9	479

Source : Direction de la Prévision et de la Statistique. Dakar 1997.

Ces statistiques par groupe d'âge confirment la tendance observée dans le tableau précédent même si nous constatons que le degré de connaissance est assez variable entre les différents groupes. Il faut cependant noter que les niveaux de connaissances ne se reflètent pas dans les pratiques des individus et des couples.

V.3.4.2 - La pratique de la contraception

La pratique de la contraception est assez faible, contrairement au niveau de connaissance qui est relativement élevée dans tous les groupes d'âge (80% en moyenne). Le tableau suivant sur l'utilisation de la contraception moderne à Dakar entre 1978 et 1993 en rend compte.

Tableau n° 16 - Les pratiques de la contraception à partir de trois grandes enquêtes

Caractéristique	ESF	EDS 1986	EDS 1992-93
Age actuel			
15-19	-	2,1	-
20-24	2,0	1,6	8,3
25-29	3,0	7,5	12,7
30-34	3,2	11,5	17,4
35-39	1,3	11,6	14,7
40-44	4,3	6,4	24,5
45-49	-	8,9	6,1
Ethnie			
Wolof	2,9	9,0	14,4
Pular	-	5,6	14,3
Serer	-	4,3	9,7
Autres	5,1	8,0	13,8
Niveau d'instruction			
Jamais scolarisée	-	3,7	7,3
Primaire	5,9	6,0	17,7
Secondaire ou +	12,5	29,5	31,0
Ensemble	2,2	7,5	13,7
Effectif	495	679	813

Source : La population du Sénégal, CERPAA – DPS. 1995.

Ces statistiques nous révèlent un niveau de pratique très faible. En effet les taux de pratiques sont variables de 1,6% à 31%, selon le groupe d'âge et le niveau de scolarisation.

V.4 - Les positions et politiques gouvernementales à propos de la fécondité et la planification familiale

Les positions des décideurs en la matière ont été assez variables. C'est à partir des résultats du recensement de 1976 que les problèmes de populations commencent à être posés. En effet, selon ces résultats les taux de croissance sont

de 2,7 à 2,8%, alors que le 5^e Plan prévoyait une croissance de 2,2 à 2,5%. C'est ainsi que fut mise sur pied en 1979 la Commission Nationale de la Population, pour prendre en charge les problèmes de population ainsi qu'une direction des ressources humaines. Mais il faudra attendre 1988 (l'année du recensement général de la population) pour l'adoption d'une déclaration de politique de population qui définira les actions et mesures à prendre en matière de population. Elle se résume dans les propos suivants :

« Le Gouvernement du Sénégal conscient de l'importance des problèmes démographiques et de l'enjeu qu'ils représentent face à ses objectifs de développement a décidé d'élaborer cette politique de population. Les problèmes de population ont ceci de particulier, qu'ils interpellent à la fois l'individu dans ce qu'il a de plus intime, et dans le même temps la communauté toute entière. C'est ce qui justifie leur prise en charge par les individus et par l'Etat qui a obligation de promouvoir le développement du pays et de favoriser le bien-être des individus et des groupes » ... Par ailleurs il faut noter la participation du Sénégal à la conférence mondiale sur la population et celle de Alma Ata (1978) de Mexico (1984) sur la politique de soins de santé primaire, qui encourage l'objectif de fournir les soins de santé minimum à toute la population mondiale à l'horizon 2000 ». ¹¹² Avant cela, au lendemain de l'année internationale de la femme (1975), il y a eu déjà une tentative de recouplement entre la santé de la femme, ses droits sur son corps et ses capacités de reproduction, son usage de la contraception et voire même la limitation des naissances.

¹¹² Cf. Extrait du préambule de la Déclaration de Politique de Population (DPP), Dakar 1988.

Dans ce domaine, le Sénégal comme beaucoup d'autres pays d'Afrique (cf. chapitre II) souscrit à cet engagement et tente une mobilisation autour des Droits de la femme et du droit à la santé. C'est dans ce cadre idéologique que s'inscrit la position et la politique de population du Sénégal. Selon la typologie de L. Savané dans « Populations un point de vue africain » ; nous trouvons trois sortes de politiques de population : ¹¹³

- celles qui visent à limiter l'accroissement démographique ;
- celles qui visent l'augmentation de la population ;
- celles qui ciblent la répartition spatiale.

La politique de population du Sénégal se situe dans le premier type et nous pouvons la qualifier de néomalthusienne, car l'enjeu principal c'est en fait d'éviter la croissance rapide et l'éventuel doublement de la population tous les 25 ans, comme le prévoient les projections démographiques. Cette position est légitimée scientifiquement par une importante sur la question, répertoriée sous la rubrique, « population et développement » avec des auteurs qui ont beaucoup milité pour un renversement des tendances ; comme par exemples Gregory et V. Piché.¹¹⁴ Ces publications sont souvent soutenues soit par des agences internationales ou nationales comme le Fonds des Nations-Unies pour la Population, (F.N.U.A.P.) dépendant de l'ONU ou l'USAID dépendant du gouvernement américain) ; soit par des agences privées, parmi lesquelles nous pouvons citer la Fondation Ford et la Fondation Rock Feller.

¹¹³ Cet ouvrage de L. Savané est cité en bibliographie

¹¹⁴ Il s'agit de l'ouvrage « Démographie, Impérialisme et Sous Développement – le cas africain »

Dans le même sens, on peut lire dans la déclaration de politique de population ce qui suit :

« Tous admettent que l'amélioration du niveau de vie des populations ne peut être assurée que si les ressources supplémentaires créées par l'économie augmentent à un taux supérieur au taux de croissance de la population dans le cas du Sénégal, les performances économiques ont été annihilées par l'accroissement de la population ».¹¹⁵ Donc les objectifs sont clairs : ils sont d'une part l'amélioration de la qualité de la vie qui passe par une réduction de la morbidité et de la mortalité, et d'autre part la maîtrise du rythme de croissance et l'exode rural.

Pour atteindre ces objectifs, les stratégies mises en oeuvre sont, entre autres, l'espace volontaire des naissances, l'aménagement du territoire ou encore la promotion de la recherche sur les questions de population. Mais une fois définie, la politique de population se heurte à des blocages dans son application. En effet l'approche est souvent purement démographique et ne prend pas en compte l'apport d'autres disciplines, comme la sociologie et l'anthropologie, de même que les contraintes socioculturelles dans leurs réalités profondes, les stratégies des acteurs et les rapports de pouvoir dans lesquels ils sont insérés. Au Sénégal, où l'espace social le plus important est le monde rural, très ancré dans la tradition et ses coutumes, et, où le travail agricole est le système productif dominant avec des besoins très importants en main d'oeuvre, cette démarche est encore plus nécessaire. Parallèlement au poids de l'activité économique sur les options individuelles et collectives, la religion et les pratiques qui lui sont liées exercent aussi une influence importante sur les comportements. Aussi les résultats ne peuvent être que ce qu'ils sont, c'est-à-dire conformes au contexte. Il

¹¹⁵ Cf. Déclaration de Politique de Population 1988

y a un autre élément, l'analphabétisme touchant 70% de la population totale et 80% des femmes, qui constitue un autre facteur non favorable à l'adoption d'attitudes nouvelles dans la matière. On peut noter par ailleurs que c'est le fait d'avoir ciblé les femmes dans un seul aspect de leur vie, et non la famille avec ses différentes composantes, et les relations de pouvoir qu'elles y entretiennent, qui a limité le succès des politiques menées depuis vingt ans. A ce propos, les analyses de Bongaarts démontrant le lien entre la baisse de la fécondité et le développement économique et social sont intéressantes à signaler.¹¹⁶ En effet comme il le souligne si bien, la transition démographique ne pourrait pas devenir une réalité les pays quelconques sur le continent, que s'il y a amélioration du système productif, c'est à dire un développement économique et social effectif et une amélioration des conditions de vie. Cependant nous estimons que la condition majeure reste l'amélioration de la position de la femme, c'est-à-dire un changement radical dans la nature des relations de genre, un nouveau contrat de genre.¹¹⁷

¹¹⁶ Dans ce modèle, Bongaarts a identifié sept variables intermédiaires qui sont : la proportion de femme mariée, l'utilisation de la contraception, la fréquence des avortements provoqués, l'infertilité post-partum, la fécondabilité, la mortalité utérine, la stérilité, qui seraient explicatifs des tendances en matière de fécondité.

¹¹⁷ Voir à ce propos, le texte de D. S. Fougeyrollas, *Le Contrat social entre les sexes* où il est dit que les hommes et les femmes ne sont pas à égalité par rapport à l'économie, au savoir, à la politique etc ... La conquête de l'autonomie y est considérée comme le moyen permettant la réduction des rapports de dépendance ... (Autonomie économique et politique car la maternité n'est pas le seul horizon des femmes ; ce qui conduit à la nécessité de la dénonciation du pouvoir de l'homme appelé domination masculine ; elle souligne par ailleurs l'intérêt d'une nouvelle formulation des relations entre soi et les autres pour les femmes, entre l'intime et le social, de manière générale. Cahiers du Genre, n° 24 l'Harmattan 1999.

TROISIEME PARTIE

PRESENTATION DES RESULTATS DE L'ETUDE

CHAPITRE VI

ORGANISATIONS ET RELATIONS SOCIALES DE LA REGION DE LOUGA

Nous présenterons quelques données générales sur la région de Louga qui constitue notre zone d'étude avant de donner des précisions sur les villages enquêtés, c'est-à-dire Ouarack et Potou.

VI.1 –Présentation de Louga

La Région de Louga couvre une superficie égale à 15% du territoire national, soit 29 188 km². C'est une région limitée au nord et à l'est par la région de Saint-Louis, au sud par les régions de Thiès, Diourbel et Kaolack. L'océan atlantique constitue la limite occidentale de la région et s'étale sur près de 50 km de côté rectiligne.¹¹⁸

Louga est la huitième région administrative du Sénégal. Elle a été créée en 1976. Elle regroupe les royaumes historiques du Cayor, c'est à dire la zone de Kébémér au Sud. Il y a aussi la zone du Ndiambour qui se trouve au centre c'est à dire Louga -ville. La partie issue du Djolof se retrouve à l'Est c'est-à-dire là où se situe la ville de Linguère. On y retrouve aussi une partie du Walo c'est à dire au Nord de la région.

La région de Louga se caractérise au plan physique, par un paysage plat. Les études géographiques signalent une altitude de moins de 10 m de hauteur. De

¹¹⁸ Voir carte à la page 10 de ce texte.

par sa position géographique, la région appartient à la zone sahélienne avec une saison pluvieuse courte qui dure entre deux et trois mois en alternance avec une longue saison sèche neuf à dix mois. Les sols et l'hydrographie sont fortement marqués par la dégradation des conditions climatiques, en particulier la faiblesse de la pluviométrie. Cette situation écologique alliée aux aléas climatiques a modelé un déséquilibre au niveau de la végétation :

- Sur le plan humain, la région de Louga comptait 490 077 habitants lors du recensement de 1988, soit 7% de la population du Sénégal. La population de Louga se caractérise par son extrême jeunesse et une répartition inégale.¹¹⁹ Elle est composée essentiellement de Wolof et des Halpular à côté desquels vivent de minorités ethniques comme les maures et les sérères. Les Wolof sont principalement des agriculteurs tandis que les Halpularen sont en majorité des éleveurs.

- Sur le plan de l'économie, la région repose sur l'agriculture et l'élevage. L'agriculture est encore dépendante de la saison des pluies. Les principales cultures sont l'arachide, le mil et le niébé.

- Le maraîchage s'est développé dans la zone semi-aride de Keur Momar Sarr dans le nord du département de Louga et autour des grands ouvrages hydrauliques, car l'eau y est disponible pendant une bonne période de l'année.

- Louga compte aussi une vaste zone sylvo-pastorale dans le département de Linguère qui regroupe à elle seule plus de 56% des bovins et plus de 47% des ovins et caprins que compte le Sénégal.

¹¹⁹ Selon le Recensement de 1988.

On peut aussi noter que la pêche est devenue l'une des activités de relance de l'économie régionale, puisque Louga possède une côte maritime longue de 50 kilomètres.¹²⁰

- Quant aux activités industrielles, on peut noter l'implantation de plusieurs unités de production dans le domaine industriel de Louga.¹²¹

VI.2 – Le cadre humain

La Région de Louga a un peuplement très ancien. Le Cayor et le Djolof ont été très anciennement occupés, successivement par les Socés, puis les Sérères, et enfin les Wolof qui, entre le XIIIe siècle, refoulèrent les premières populations vers la Sine et le Saloum. A la même période, Peul et Lébou se dispersèrent vers le Cayor et le Djolof. Ces différentes ethnies ont beaucoup plus marqué cette région par leur passage en créant un certain nombre de villages.

Selon la source de la tradition orale, le Djolof existait déjà depuis la période Socé et serait créé par un Socé du nom de Djolof Mbeng.¹²² C'est au moment de la fondation de l'empire du djolof par Ndiadiane que les populations de cet empire auraient pris le nom de wolof qui signifierait : gens du Lof (Wa lof) : le lof constituerait le territoire de Djolof Mbeng.¹²³

¹²⁰ Cette zone s'étale du prolongement du Lac de Guiers jusqu'à Keur Momar Sarr

¹²¹ Parmi ces unités industrielles on peut citer la SPIA et la SOTEXKA respectivement spécialisées dans la fabrication de produits phytosanitaire et la confection

¹²² Les Historiens signalent que le passage des Socés dans le Cayor est attesté par le creusement de plusieurs puits, dont celui de Ndande, et l'érection de Tumuli.

¹²³ Selon la tradition orale Wolof

L'occupation du Cayor et du Djolof constitue, dans l'ensemble, un fait très ancien. Les traditions de certains villages font remonter leur fondation au Moyen Age, par exemple le village de Dekholé, créé en 1077 par un Toucouleur venu du village de Dekolé Tarédia dans le département de Podor. Le village de Guet Ardo dans l'arrondissement de Keur Momar Sarr serait créé en 1560 par un marabout originaire de Guédé dans le Fouta ou encore Coki créé vers 1752.

Cependant, dans la plupart des cas, les villages ont été fondés par des Lébou venus du Fouta.

Ainsi, la famille des Guèye, venue du Fouta, aurait donné son nom au lac de Guiers.¹²⁴ La famille des Seck aurait fondé le village de khandane, dans le Cayor et des villages du nom de Ticken (village des Seck) dans le Ouarrack.

La famille des Mbenguène, dans le canton de Thilmakha, aurait créé le village de Ndakaru, le premier Dakar, à l'ouest de Tivaouane. La famille des Diagne se serait fixée à Dara, dans le Djolof, et aurait fondé le village de Ndiagne, dans le Ndiambour. La famille des Ndiaye a vécu au Djolof autour du village nommé Andal ; ce village aurait été fondé avant l'époque des Damels. Les Diop regroupés dans la région de Ndakaru, sont originaires de l'ancien cercle de Louga, des cantons de Ouarrack, et Sagatta.¹²⁵

¹²⁴ Il s'agit d'une déformation de l'appellation guetti gueye qu'on peut traduire littéralement du wolof au français par « enclos des gueye »

¹²⁵ Le héros de l'indépendance, l'éboue Dial DIOP, est originaire de Coki (cercle de Louga), fondé en 1752. L'exode définitif des lébou du Ndiambour vers la presqu'île du Cap-Vert daterait du règne du Damel Birahima-Fatma Thioub qui leur aurait reconnu l'indépendance entre les années 1810-1815

L'occupation du Cayor et du Djolof constitue un fait très ancien, c'est pourquoi nous remarquons que beaucoup de villages ont disparu ou changé de nom ; souvent en raison des guerres, de l'épuisement des terres ou du tarissement des sources d'eau.

Ainsi, on voit que la province du Ndiambour s'est formée principalement à partir du Walo, et secondairement de l'émigration de populations venues du Djolof. Le nom de Ndiambour qui lui est donné provient du fait qu'elle était occupée en majorité par des hommes libres.

Le Ndiambour n'a commencé à se constituer réellement qu'à partir de la deuxième moitié du XVIIIe siècle, avec un exode très important de populations qui ont abandonné le Walo pour des raisons de sécurité, du fait qu'elles étaient fréquemment victimes des invasions des Maures du Trarza qui, à plusieurs époques de l'histoire, ont détruit et ravagé le Walo, entraînant son démembrement et la formation plus au sud de la province du Ndiambour.

La spécificité du Ndiambour réside cependant d'une part dans le fait, qu'il constituait une enclave musulmane en pays thiédo non converti à l'Islam, d'autre part, son peuplement, est constitué en partie de wolof d'origine mandingue. En effet, après l'invasion mandingue du XVIe siècle, le peuple wolof a connu un certain métissage par le mariage d'hommes mandingues restés au Sénégal après la conquête, avec des femmes wolof. Ces populations qu'on appelle, « xolbite » se sont convertis très tôt à l'Islam ; les principales familles « xolbite » sont les Diakhaté, grâce à leurs connaissances du Coran, les rois thiédo les nommaient

marabout de province ou de village.¹²⁶ En effet, les chefs thiédo les nommaient « cadi », c'est-à-dire les juges qui se fondent sur la loi islamique. Aujourd'hui, la région de Louga est essentiellement composée de Wolof.

VI.2.1 - L'organisation sociale dans les villages étudiés

Comme le dit A. B. Diop, dans la société Wolof, la structure sociale dans les villages de la région de Louga (Ouarack et Potou) se caractérise par une stratification sociale entre les castes, entre les ordres, entre les aînés et les cadets et entre les hommes et les femmes. Nous n'insisterons pas sur la division entre les castes qui existent et cohabitent à Potou comme à Ouarack. Ils entretiennent des rapports de complémentarités et de solidarité.¹²⁷

VI.2.2 - Les rapports entre générations

C'est la loi de la séniorité qui gère les rapports entre générations. L'aîné est le chef de famille, il est considéré comme un « kilifa ».¹²⁸ Les actes où son pouvoir se fait valoir le plus sont les mariages, la migration ou l'acquisition de biens. Pour toutes ces questions, le cadet se réfère à son aîné avant de prendre une décision. Nous avons appris avec nos informateurs que : « ce sont les aînés qui vous choisissent le terrain pour vous établir ; ils peuvent même divorcer votre femme en votre absence, s'il le juge nécessaire, même si c'est exceptionnel, c'est déjà arrivé ».

¹²⁶ Ce sont les guerriers qui sont appelés Thiédo dans les différents royaumes du Sénégal (Walo, Cayor, Ndiambour etc.

¹²⁷ Cette situation est parfaitement décrite dans l'ouvrage de A. B. Diop, *la Société Wolof* qui porte par ailleurs sur la région de Louga

¹²⁸ Terme Wolof qui signifie premier responsable, qui a autorité au sein de la famille

Cette situation T. Locoh la décrit dans *Population et Société africaine au sud du Sahara*, où elle dit que les cadets sont sous le contrôle des anciens ; c'est une règle qu'on retrouve aussi bien dans la reproduction que dans la production. Cependant, nous pouvons signaler que ce type de rapport perd de sa force : il est de plus en plus compromis par les revenus liés à la migration et les changements de statuts sociaux liés à la scolarisation et à la formation. Ces cas se retrouvent aussi bien dans le village de Ouarack fortement concerné par la migration, ainsi qu'à Potou avec les retombées liées à l'activité de maraîchage.

VI.2.3 – Les relations de genre dans ces villages

Comme le note T. Locoh ou G. Mbodj dans leurs travaux sur la socialisation, les structures familiales et les changements sociaux, les relations entre les hommes et les femmes sont inégalitaires au niveau du couple (Age, polygamie) du partage des biens et de la répartition des tâches.¹²⁹ Ces cas de figure, se retrouvent aussi bien à Potou qu'à Ouarack.

¹²⁹ D'après Mbodj G. (1987) : La socialisation de la personne en Afrique traditionnelle, s'élabore de la naissance à la mort. Et il fait remarquer que dans n'importe quelle ethnie, une structure commune existe en ce qui concerne la psycho-génèse et la socio-génèse de la personne. Il y a dix repères qu'on peut trouver dans toutes les socialisation de la personne en Afrique :

- 1 – dans la vie intra-utérine, le futur membre qui se construit est soumis aux forces fastes et néfastes du Cosmos, d'où l'utilisation de procédés pour protéger la mère et du coup lui-même.
- 2 – Dans les sociétés négro-africaines, il y a toujours deux naissances : * une biologique durant laquelle l'enfant quitte le monde de l'invisible ; * l'autre sociale marquée par la dation du usure et la présentation du nouveau-né, ce qui lui permet dans le monde social du visible.
- 3 – Ces deux naissances sont séparées par un certain nombre de jours variable suivant les ethnies et permettant au nouveau-né de rompre avec les choses et les pensées de l'au-delà.
- 4 – L'éducation ou la construction de l'être est gérée par la société dont la famille est le déterminant majeur.
- 5 – Cette éducation passe tour à tour de la main des femmes à la main des aînés, de la main des aînés à la main des pairs et pendant l'initiation à ceux des adultes de même sexe.
- 6 – La fin de l'enfance est marquée par l'initiation dont la durée et les modalités varient selon les ethnies dans le monde. Et la période de réclusion initiatique marque l'entrée dans le monde des adultes.
- 7 – Le mariage, acte fondamentale sociale donne à la personne un statut d'adulte total
- 8 – L'entrée de la personne dans la cinquantaine marque l'âge de sa retraite
- 9 – Il existe un âge à partir duquel la personne est membre du conseil des anciens, et cette appartenance la sacre « ancêtre vivant » et la place au-dessus des lois sociales

Au niveau des ménages, les épouses sont plus jeunes que les époux et en situation de polygamie. Aussi, les femmes n'ont pas accès au pouvoir politique et économique et n'accèdent qu'exceptionnellement à la propriété. A Ouaraok par exemple, le seul espace où les femmes pouvaient avoir une responsabilité et une autonomie complète, c'est-à-dire dans les activités qu'elles ont initiées dans le cadre du projet / semence, le projet de moulin à mil et le projet de commerce, encadrés et financés par l'organisation gouvernementale « Plan International ». Elles laissent aux hommes la gestion et la trésorerie.

A Potou, il nous est donné de constater que l'ensemble des activités liées au maraîchage est principalement entre les mains des hommes. Les seuls espaces où les femmes sont dynamiques sont les regroupements comme ceux de la maison familiale ; dans ce cadre aussi, elles partagent l'espace avec les hommes, même si elles sont majoritaires. Au niveau du travail domestique, c'est une tâche qui incombe entièrement aux femmes.¹³⁰

Sur un autre plan, nous avons répertorié les rôles et tâches selon les catégories de sexe ; ce qui en ressort, c'est que l'homme doit prendre en charge les besoins des différents membres de la famille, notamment les enfants, mais particulièrement les épouses ; il doit assurer le logement, la nourriture et aussi l'habillement. Tandis que l'épouse doit entretenir le ménage, préparer le repas, doit veiller sur la propreté et l'éducation des enfants. Elle doit aussi respect et

10 - Toute construction de la personne est en fait intégration dans la société d'accueil, et toute initiative personnelle dont l'objet s'oppose à la demande du groupe, est contraire à l'éthique sociale.

Il y a aussi l'ouvrage de Locoh T. (1984) : Fécondité et Famille en Afrique de l'Ouest. Paris, INED

¹³⁰ La seule forme d'aide à laquelle elle peut s'attendre vient de la part de leurs filles, des autres épouses ou le recours aux aides ménagères qu'on appelle communément les bonnes

soumission à son époux et à sa belle-famille. Nous avons établi deux journées types : une journée type-femme, une journée type-homme et aux pages 162 et 219 de ce texte.

Des facteurs comme la migration des époux et la création d'activités génératrices de revenus ne semblent pas avoir modifié les rapports de pouvoir entre les hommes et les femmes. Il y a une certaine complémentarité, mais la réalité dominante reste la subordination de l'épouse à l'époux. Ce type de rapports sociaux laisse très peu d'espace de décision à l'épouse surtout pour les aspects qui concernent la taille de la famille, et les options autour de ces questions.

CHAPITRE VII

PRESENTATION DES VILLAGES DE OUARACK ET DE POTOU

La collecte des données dans les villages a été réalisée lors des monographies réalisées dans la région de Louga du 27 décembre 1994 au 27 janvier 1995 avec une équipe de l'Université Gaston Berger et une équipe de l'Université de Paris V. Des enquêtes complémentaires d'ordre qualitatif ont été réalisés par nos propres moyens dans la même région en mars 1998.

Les monographies sont des enquêtes de types intensifs, qui se sont déroulés dans quatre villages : Kelle Ndiaye, Nguene Sarr, Ouarack et Potou. Pour le détail concernant notre démarche méthodologique voir le chapitre I intitulé démarche et questions de méthodes.

VII.1. - Présentation du village de Ouarack

Le village de Ouarack est assez ancien, il a 535 ans. Il a été fondé par un groupe de quatre hommes qui ont quitté le Walo pour venir s'installer au Ndiambour. Il s'agit de :

- Ngoudjou Bouki ;
- Manjaté Fall ;
- Boubou Mbodj Sarr ;
- Pathé Lasso Sow.

Et selon la tradition orale, à leur arrivée sur le site, ils se sont installés sous un tamarinier. Leur compagnon Pathé Sow guidait le reste du groupe pour aller chercher de l'eau à travers la brousse, il sectionnait les arbres sur le chemin afin de leur indiquer le retour.

Celui-ci est l'ancêtre des Peuls du village de Bekël (à 7 km de Ouarack) tandis que Manjaté Fall est l'ascendant des habitants de Njakhar un autre village des environs de Ouarack.

Ngoudjou Bouki, qui était le griot du groupe, est l'ancêtre des griots du village de Ouarack, tandis que Boubou Mbodj Sarr est l'ascendant de ces nobles qui habitent dans ces villages.

C'est un village qui n'est pas enclavé car dès 1926, le chemin de fer passe à Ouarack et le premier train traverse le village dès 1927. L'administration de l'époque a en profité pour faire l'aménagement du village, afin de faciliter son administration. Depuis la création de Ouarack, le chef du village est un descendant de Boubou Mboji Sarr. Cependant après la division du village en deux par le chemin de fer, on distingue deux Ouarack : Ouarack Salla et Ouarack Bao. Le village qui nous intéresse étant Ouarack I ou Ouarak Salla, différents chefs de village se sont succédés à la direction du village. L'actuel chef de village est Yoro Sarr qui a succédé à Massar Sarr. Le premier chef de village étant son ancêtre Macoura Sarr.

Signalons que certains villages des environs ont été fondés par des habitants de Ouarack. C'est le cas de Pété Ouarack, et Bokel, ce qui explique la

fréquence de ces différents villages de mariage entre les populations, originaires de ces différents villages.

Aujourd'hui le village de Ouarack est situé à 18 km de la ville de Louga, il dépend de l'arrondissement de Coki. L'accès du village est facilité par la route qui dessert Louga Darou Mousty et Touba ; la ligne du chemin de Fer de Louga-Linguère ayant été supprimée depuis longtemps.

La majorité de la population de Ouarack est wolof, les Peuls faiblement représentés constituent 3,9% de la population totale. Tous les habitants sont des musulmans de confrérie mouride. C'est pourquoi les fêtes célébrées à Ouarack sont les fêtes religieuses : le Maouloud, la Tabaski, la Korité, la Tamkharit et le Laïlatoul Khadre ¹³¹ toutes origines islamiques. Entre janvier et mars, de chaque année, les villages organisent un grand maouloud, pour rassembler tous les ressortissants de la zone.

L'actuel chef du village, Y. Sarr est âgé de 103 ans environ, il bénéficie du respect de tous les habitants en raison de sa sagesse. Le marabout S. Mbaye, est également une personne influente dans la communauté villageoise, son aval est sollicité pour toutes des décisions importantes concernant le village. Signalons enfin que du fait de son âge, le chef du village est largement secondé dans ses fonctions par ses fils, particulièrement B. Sarr.

¹³¹ Ces différentes fêtes correspondent à diverses célébrations : Le Maouloud c'est la célébration de la naissance du Prophète Mohamed (PSL) ; la Tabaski, c'est la fête du Mouton, la Korité marque la fin du Ramadan ; la Tamkharit marque la fin de l'année selon le calendrier musulman et le Laïlatoul Khadre marque la date de la révélation du Coran, elle correspond à la 27^e nuit du mois de Ramadan.

Comme cela est écrit dans la Société Wolof de A. B. Diop, les castes existent à Ouarack : il y a les nobles (guèrs) et les griots (guéwëls). Tous les griots appartiennent à la même famille et constituent une communauté organisée dans le village. Les relations inter-castes s'organisent autour des mêmes droits et devoirs depuis des temps immémoriaux.¹³²

Concernant les castes Guèrs, ils sont tous descendants des Sarr, ils sont sollicités quand il y a une question à débattre ou un projet concernant le village -- et souvent il y a un consensus autour des différentes questions évoquées.

Les griots sont chargés de l'information, particulièrement lors des cérémonies familiales ou quand il y a un événement dont il faut informer les populations, ils se chargent de diffuser les nouvelles. Les mariages sont célébrés au sein de chaque groupe ; c'est l'endogamie stricte, du fait de la prohibition des échanges entre castes.

VII.1.1 - Les infrastructures dans le village

Le village dispose de plusieurs infrastructures communautaires qui contribuent à faciliter la vie des populations. Il y a le forage qui alimente trois autres villages, et permet à Ouarack de disposer de deux bornes fontaines. Deux puits ont été creusés pour permettre aux villageois de disposer d'une eau de qualité.

¹³² Voir Diop A.B., « La Famille Wolof » Structures d'inégalités et de domination, Karthala, Paris, 1985.

Il y a aussi une mosquée, deux boutiques, un magasin agricole et un moulin à mil, financé par Plan International par l'intermédiaire du groupement des femmes.

Concernant la scolarisation, une école française existe à Ouarack depuis octobre 1962, dotée d'une seule classe, elle est passée à deux en 1975 et à trois en 1977. L'école dispose de trois enseignants, dont le directeur ; elle compte trois classes de 25, 29 et 39 élèves et regroupent plusieurs niveaux.

Signalons cependant l'absence de structure sanitaire à Ouarack. La non-fonctionnalité d'une case de santé construite depuis 14 ans pose de sérieux problèmes de suivi médical à tous les résidents du village.

En effet, l'évacuation des personnes malades à Louga occasionne très souvent des pertes de vies humaines, surtout chez les femmes enceintes et les enfants. Les habitants du village sont obligés de se rendre au poste de Santé de Coki pour les soins médicaux et les consultations prénatales ; l'essentiel des accouchements se fait à domicile ; le centre de santé le plus proche de Ouarack se trouve à Coki.

Cette situation explique pourquoi le fonctionnement de la Case de Santé est l'objectif primordial faisant l'unanimité chez tous les habitants de Ouarack, et qu'ils n'ont pas manqué de nous rappeler à chacune de nos entrevues.

Une école coranique d'une classe existe depuis 1976, et regroupe une vingtaine d'élèves habitant dans les deux Ouarack. Cette école travaille en

relation avec l'école secondaire arabe de Louga et a déjà formé des enseignants qui travaillent aujourd'hui dans d'autres écoles.

VII.1.2 - Les caractéristiques démographiques à Ouarack

Le village de Ouarack compte 37 concessions dont la composition est variable. Le nombre moyen d'individus par concession est de 13,8 ; mais les écarts entre les variations peuvent être élevés, si l'on sait que la plus petite concession compte seulement deux individus et la plus grande quarante et une personnes.

VII.1.3 – La répartition de la population

Nous avons recensé grâce aux questionnaires-concessions 510 habitants. La population féminine est un peu plus élevée que celle masculine. Comme le montre le tableau suivant :

Tableau n° 17 : Répartition de la population

Age	Hommes	%	Femmes	%	Total effectif	%
0 – 14 ans	116	48,5	111	40,9	227	100
15 - 49 ans	99	41,4	131	48,5	230	100
50 ans et +	24	45,2	29	54	53	100

Un peu moins de la moitié de la population est jeune, en-dessous de 15 ans (44% de la population totale) ; la distribution par sexe dans cette tranche d'âge est en outre équivalente.

En revanche, dans la tranche d'âge des 15-49 ans, qui représente 45% de la population totale, on retrouve environ 60% de femmes et 40% d'hommes. Ce constat est à relier à la migration importante qui déséquilibre la répartition par sexe à ces âges. Les individus âgés de 50 ans et plus représentent 10% de l'effectif global.

VII.2 - Le village de Potou

Le village se situe dans la région de Louga à trente kilomètres à l'ouest du chef lieu de Région. Le village de Potou dépend administrativement de la communauté rurale de Léona dans l'arrondissement de Sakal.

VII.2.1 – La configuration du village de Potou

Au plan physique, Potou se caractérise par un paysage de dune. Il faut noter par ailleurs la faible profondeur de la nappe phréatique qui rend la pratique du maraîchage très développée ; en effet l'occupation principale des habitants de zone est le maraîchage.

La population de ce village s'est installée dans plusieurs zones d'occupation que couvre le groupe Potou 1 et Potou 2. Il y a la zone appelée "Peulhga" qui se situe au Nord où vivent essentiellement les peulh.. Il y a ensuite la zone appelée Montagne, à l'entrée du village sur la route de Louga. Il y a aussi la zone appelée "Gaye Ndiaye" où résident les wolof. Il faut noter par ailleurs que le village de Potou est le centre d'importantes transactions de produits maraîchers qui constituent l'essentiel du secteur économique dans la zone. La production maraîchère de Potou est revendue aussi bien à l'intérieur du pays que dans les pays voisins comme la Mauritanie et la Gambie. Pourtant Potou n'est pas un

village très ancien.. D'après A. Guèye, descendant de N. Guèye, fondateur du village, actuel titulaire de la charge de chef de village, Potou a connu quelques évènements importants parmi lesquels on peut retenir la scission entre les populations résidentes et la création d'un deuxième village appelé Potou 2, qui se situe au Sud du village initial. La population de Potou se répartie dans 73 concessions parmi lesquelles 68 ont été enquêtées. Un effectif de 805 personnes a été dénombré. Ces concessions ont en général une taille moyenne de 10 personnes dans chaque concession. Cette taille apparemment faible pour une résidence rurale, s'expliquerait par la présence d'un seul ménage par concession. Nous allons voir à présent, la configuration générale de la population.

VII.2.2 – Présentation générale de la population de Potou

A Potou, la population a la configuration suivante : une majorité formée par les hommes ; elle est aussi caractérisée par une forte présence de jeunes.

Tableau n° 18 - Présentation générale de la population de Potou

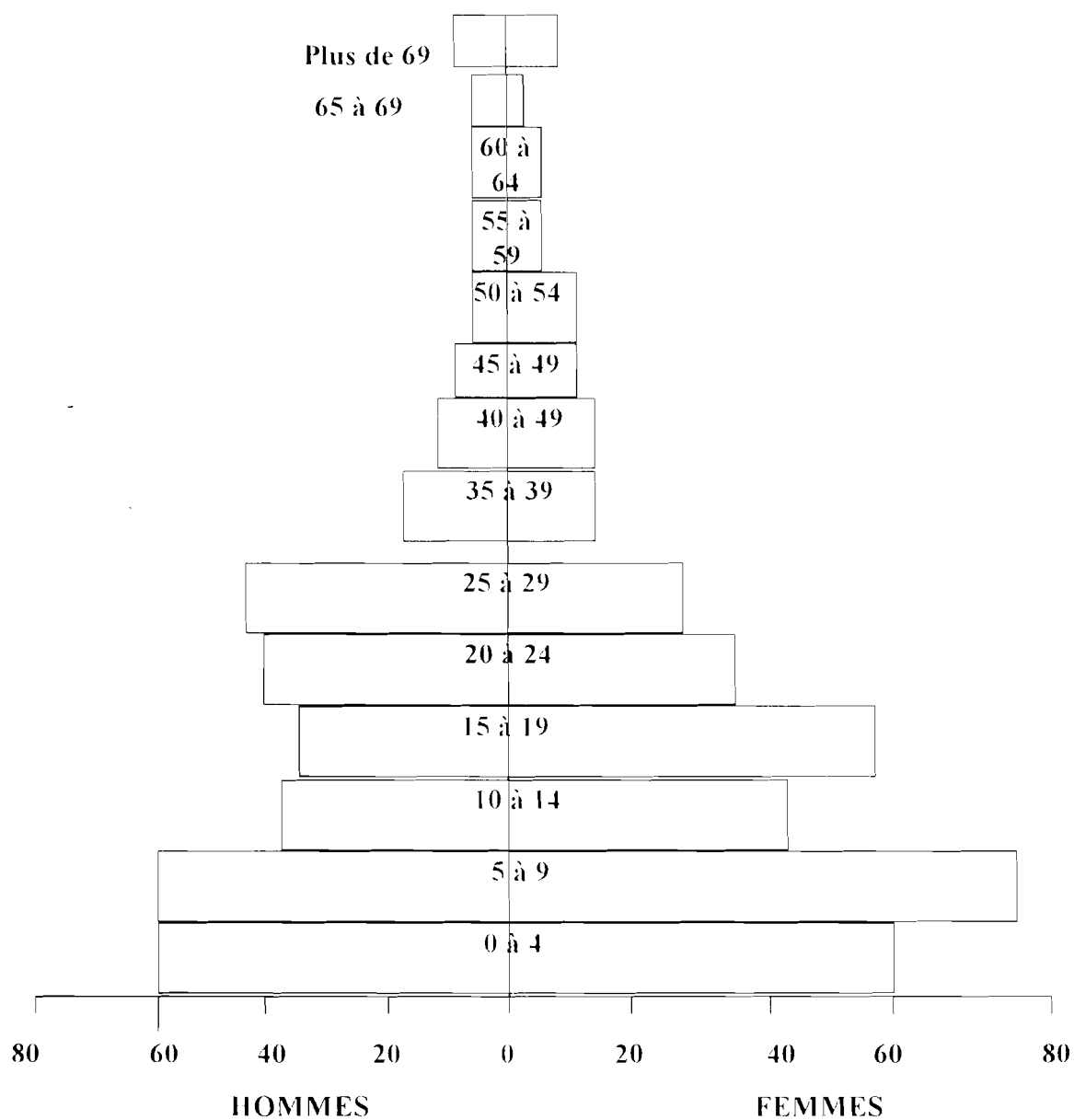
AGE	EFFECTIF			REPARTITION		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
0 - 4	56	59	115	7,3	7,7	15,0
5 - 9	59	73	132	7,7	9,5	17,2
10 - 14	44	37	81	5,7	4,8	10,5
15 - 19	40	54	94	5,2	7,0	12,2
20 - 24	46	31	77	6,0	4,0	10,0
25 - 29	47	24	71	6,1	3,1	9,2
30 - 34	28	22	50	3,6	2,9	6,5
35 - 39	20	14	34	2,6	1,8	4,4
40 - 44	13	14	27	1,7	1,8	3,5
45 - 49	12	11	23	1,6	1,4	3,0
50 - 54	9	10	19	1,2	1,3	2,5
55 - 59	11	2	13	1,4	0,3	1,7
60 - 64	5	4	9	0,7	0,5	1,2
65 + 69	5	2	7	0,7	0,3	1,0
70 et +	8	8	16	1,0	1,1	2,1
TOT.	403	365	768	52,5	47,5	100,0

Source : Enquête Hommes.

Nous remarquons une légère supériorité de la population masculine sur la population féminine. La pyramide des âges en rend compte.

VII.2.3 – La répartition par groupe d'âges

Le graphique suivant rend compte de la configuration par groupe d'âges quinquénaux de la population de Potou.

GRAPHIQUE : PYRAMIDE DES AGES A POTOU

Avec une base large et un sommet rétréci, cette pyramide en forme de parabole est la caractéristique d'une population très jeune. En effet 74,1 % de cette population ont moins de 30 ans et ceux qui ont moins de 20 ans constituent à eux seuls 54,9 % de la population totale. Dans ce village, la tranche d'âge de ceux

qui ont 60 ans et plus ne représente que 4,3 % de la population étudiée ; ce qui montre la force de reproduction de la population de Potou à l'image de toutes les populations rurales, en général.

La population de Potou peut être présentée en trois catégories selon différentes tranches d'âges : celles des 0 à 20 ans autrement dit les jeunes, de 30 à 49 ans et en dernier lieu les personnes du troisième âge qui ont plus de cinquante ans. Cette subdivision de la population en groupe d'âges fait apparaître clairement sur la domination très nette des jeunes sur le reste de la population. Le groupe des moins de 20 ans constitue de manière globale la base de la population. Ce groupe est beaucoup plus représenté chez les femmes au nombre de 233 personnes, « soit 29 % » que chez les hommes au nombre de 199, soit 25 % du total. Au regard de ces données, il apparaît que les femmes sont beaucoup plus jeunes avec un âge moyen de 26,4 ans contre 32,7 ans pour les hommes. Ce pourcentage reflète parfaitement la place des femmes dans la structure de la population du site étudié. Sur un autre plan, nous avons étudié la situation matrimoniale des hommes et aussi la situation matrimoniale selon le genre. Le tableau suivant présente le cas des hommes.

Tableau n° 19 - Le statut matrimonial selon le sexe

STATUT MATRIMONIAL	EFFECTIF		POURCENTAGE	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Monogames	89	73	72,5	50,5
Polygames et coépouses	34	72	27,5	49,5
TOTAL	123	145	100,0	100,0

Source : Enquête homme

Bien que les chiffres sur le Tableau nous montrent à première vue une supériorité numérique des monogames à Potou aussi bien chez les hommes (89 monogames sur 123 soit 72,5 %) que chez les femmes 73 monogames contre 72 en union polygamique. Ce régime matrimonial est encore largement en vigueur dans nos sociétés, particulièrement dans ce milieu même si la proportion des hommes et des femmes en union polygamique est relativement faible dans cet échantillon, ce qui explique cette situation c'est le facteur âge. Dès lors nous pouvons dire que cette domination du mode de vie monogame à Potou se justifie non pas par une remise en cause de la polygamie par la majorité de la population mais par un certain nombre de raisons comme l'allongement de la période de célibat et les contraintes économiques, comme nous le verrons avec les entretiens qualitatifs, et qui touchent plus les jeunes. En effet, nous remarquons avec les données générale, un recul de l'âge au mariage. L'âge actuel du premier mariage étant retardé, il est logique que dans le même sens le remariage ou la polygamie se réalise un peu plus tard allant jusqu'à la quarantaine chez les hommes et la trentaine chez les femmes. Nous constatons ainsi que dès 20 à 24 ans, un tiers des femmes ont un mari polygame, après 35 ans, très rares sont les femmes qui ne vivent pas dans des ménages polygamiques. C'est dire que la proportion des hommes et femmes en union polygame augmente avec l'âge ; rappelons que l'âge moyen des femmes à Potou est de 26,44 ans, et celui des hommes, 32,75 ans.

QUATRIEME PARTIE

L'ENQUETE-FEMMES

CHAPITRE VIII

ANALYSE DES DONNEES DE L'ENQUETE-FEMMES

Les données que nous avons recueillies dans le cadre de l'enquête avec les femmes, ont couvert plusieurs thèmes, notamment le mariage, la fécondité, la taille de la famille, la contraception, la santé de la reproduction, ainsi que la place de l'homme et de la femme et des enfants.

Nous avons réalisé une enquête quantitative et une enquête qualitative. Ses différentes données recueillies avec ces deux démarches ont été organisées selon les thèmes étudiées dans le cadre de cette enquête.

S'agissant l'enquête quantitative, elle a concerné 83 personnes pour les femmes à Ouaraok ; étaient concernées les femmes âgées de 15 à 49 ans supposées être en période de fécondité. L'administration du questionnaire-concession et le questionnaire individuel femmes ont permis la mise en corrélation de certaines variables intéressantes pour rendre compte de l'évolution des rôles et du statut de la femme et des pratiques liées à la fécondité et aux naissances : la situation matrimoniale, l'âge, l'activité économique, la connaissance et la pratique de la contraception. Ces questionnaires comportent plutôt des questions semi-ouvertes ou fermées à choix multiples.

Quant à l'enquête qualitative, elle a été menée avec un groupe de 50 femmes toutes musulmanes. Nous avons interrogé des femmes âgées de 20 à 80

ans, puisqu'il s'agit de discuter des expériences et des connaissances autour de la maternité, la fécondité et les représentations qui y sont liées. L'enquête qualitative a concerné deux générations de femmes. Nous signalerons cependant que les réponses exploitables n'atteignaient pas cet effectif pour tous les thèmes de discussion.

Nous avons choisi ce groupe réduit pour compléter et approfondir les informations déjà recueillies dans le cadre des monographies.

Il s'agissait de voir dans le premier thème le rapport de la femme à la maternité, à la naissance et aux pratiques qui y sont liées comme l'espacement des naissances. Par ailleurs, nous avons essayé de voir ce que représente l'enfant pour la femme et aussi à travers cela, les représentations sur les rôles de genre liés à ces phénomènes dans la société en générale. Nous avons discuté sur comment la femme perçoit la fécondité élevée ou faible ainsi que les connaissances rituelles et cérémonielles liées à l'accouchement et la naissance.

VIII.1 - Le mariage

Le mariage est une pratique que la tradition et la religion ont ancrée dans toutes les sociétés étudiées ; les populations lui reconnaissent une importance centrale. En effet, dans la tradition sénégalaise, on ne peut pas rester célibataire jusqu'à un certain âge. Le célibat définitif est inexistant, car le mariage est une étape incontournable qui marque la maturité sociale. Par ailleurs, le mariage est considéré comme une recommandation religieuse ayant pour fonction la reproduction.

Tableau n° 20 - Etat matrimonial et niveau d'instruction

Type d'instruction	Etat matrimonial												Veuve			
	Célibataire		Polygame 1		Polygame 2		Polygame 3		Polygame 4		Monogame					
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Ecole française	4	6,7	2	3,3	2	3,3	1	1,7			3	5,0	1	1,7	9	15,0
Ecole arabe			3	5,0	1	1,7					1	1,7			9	15,0
Ecole coranique			2	3,3	1	1,7					3	5,0			6	10,0
N'a pas fréquenté l'école	1	1,7	6	10,0	8	13,3	1	1,7	2	3,3	18	30,0			36	60,0
Total	5	8,3	13	21,7	12	20,0	2	3,3	2	3,3	25	41,7	1	1,7	60	100

Source : Enquête homme

Dans cette analyse, nous ferons l'inventaire des corrélations qui existe entre le niveau d'instruction et l'état matrimonial des 60 femmes dont les réponses étaient exploitables. Il faut d'emblée noter que le Tableau rend compte de l'ensemble des formes du mariage, en corrélation avec le niveau d'instruction.

A ce propos, il y a lieu de noter que dans les milieux où l'étude a été réalisée, les formes d'organisation sociales se conforment généralement à la tradition et à la religion dont un des principes majeurs est la pratique de la polygamie. Nous avons ainsi noté que 48% des femmes interrogées sont en ménage polygamique. Dans ce Tableau nous constatons que les seules personnes en situation de 4ème épouse sont analphabètes. Est-ce que cela veut dire qu'on pourrait envisager un lien entre le rang dans une union polygamique et la fréquentation de l'école ?

Il faut noter que le lien entre la scolarisation des femmes et la baisse de la polygamie est souvent souligné par beaucoup d'études comme celles de T. Locoh, cité dans le premier chapitre. Nous pouvons remarquer que 3,3% des femmes sont

en situation de première épouse ; nous retrouvons le même nombre pour les femmes qui ont fréquenté l'école. Parallèlement à cela nous constatons que 5% de l'échantillon sont en situation d'union monogame contre 1% pour celles qui ont fréquenté l'école arabe et 5% pour celles ayant transité par l'école coranique. Pour cette catégorie de femmes instruites nous notons une volonté de vivre en ménage monogame ou en polygamie « limitée », plutôt dans les réponses aux interviews.

Tableau n° 21 – Forme d'instruction et âge au 1^{er} mariage

Instruction	AGE AU PREMIER MARIAGE								TOTAL	
	Moins de 15 ans		15 ans - 20 ans		20 ans - 25 ans		25 ans - 30 ans			
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Ecole française	7	14.9	2	4.3	4	8.5			1	2.1
Ecole arabe	4	8.5	1	2.1	2	4.3	1	2.1		
Ecole coranique	6	12.8	1	2.1	5	10.6				
N'a pas fréquenté l'école.	30	63.8	13	27.7	16	34.0	1			
TOTAL	47	100.0	17	36.2	27	57.4	2	2.1	1	2.1

Source : Enquête femme

A partir du Tableau 21, relatif à l'âge au premier mariage et au niveau d'instruction, nous pouvons dire que l'âge au premier mariage et son évolution sont variables selon certaines caractéristiques socio-économiques. Comme beaucoup d'études le révèlent, le niveau d'instruction influence la nuptialité. L'âge médian au premier mariage chez celles du niveau primaire passe de 15,9 ans s'agissant des femmes non scolarisées à 20,1 ans, soit 4 ans de plus. Ce décalage atteint 26,9 ans chez celles du niveau secondaire ou plus, soit une différence de 7 à 11 ans entre les âges de mariages, selon qu'on est plus ou

moins scolarisée. Par exemple, avec les résultats de l'EDS II, de 1992/93, nous observons, parmi les femmes de (25-39 ans), que la nuptialité est beaucoup plus tardive. Par rapport aux deux variables précédentes, l'ethnie joue un rôle moins déterminant. La différence d'âge entre les deux cas extrêmes (Pulaar 15,6 ans et Séreer 17,3 ans) est inférieure à deux ans. L'évolution de l'âge au premier mariage est assez contrastée dans les différents groupes socio-économiques, alors que parmi les femmes modernes (urbaines, scolarisées, région de l'ouest et ethnie wolof) l'âge médian augmente régulièrement des plus âgées aux plus jeunes, dans les autres catégories, il varie à peine et seulement pour les femmes de moins de 30 ans pour lesquelles il demeure relativement stable.

Nous observons la même tendance c'est à dire qu'une femme sur cinq (20%) était déjà entrée en union à l'âge de 15 ans. Plus tard, à 18 ans, on en comptait 62%, soit près de deux femmes sur trois. A leur vingt deuxième anniversaire, le célibataire tend à être marginal (15% étaient encore célibataire). Nous pouvons par ailleurs noter l'augmentation progressive du recul du mariage précoce, parmi les femmes de moins de 35 ans notamment.

Tableau n° 22 - Age au premier mariage et état de grossesses

	Avez-vous déjà été enceinte				Total	
	Oui		Non		Nbre	%
	Nbre	%	Nbre	%		
Age au 1 ^{er} mariage						
Moins de 15 ans	15	31.9	2	4.3	17	36.2
15 – 20 ans	22	46.8	5	10.6	27	57.4
21 ans – 25 ans	2	4.3			2	4.3
26 ans – 30 ans	1	2.1			1	2.1
TOTAL	40	85.1	7	14.9	47	100.0

Source : Enquête femme

Pour bien décrire la relation qui existe entre l'âge au mariage et la fécondité, il convient dans un premier temps de rendre compte de la fécondité à l'entrée en ménage. C'est pourquoi à la suite du Tableau 1, le Tableau 2, dans la perspective d'une meilleure compréhension du niveau de fécondité nous évoquerons le rapport entre l'âge au premier mariage et l'état de grossesse.

Dans ce tableau, à la question avez-vous déjà été enceinte posée à l'ensemble des 47 femmes de qui ont répondu de manière claire :

- * 40 femmes, c'est à dire 85,1%, ont répondu par OUI
- * et 7 femmes seulement, soit 14,9%, ont répondu par NON.

Ce pourcentage élevé soit 85,1% des femmes, indique le rôle central du mariage, qui en réalité détermine l'exposition aux risques de grossesse. En effet, au Sénégal, le mariage est le seul cadre socialement admis pour la procréation, détermine l'entrée dans la vie féconde. Mais il faut signaler que l'exposition à la grossesse n'est pas seulement déterminée par le mariage : la fécondité pré-nuptiale, bien que faible, existe, nous avons rencontré quelques rares cas, que les populations interrogées n'ont pas voulu relater.

Par ailleurs si avec les données du Tableau 22, nous tentons de lier l'état de grossesse et l'âge au premier mariage, nous constatons que :

- * Sur les 17 femmes, soit 36,2%, de femmes mariées avant l'âge de 15 ans, comme indiqué sur le tableau 1, 15 femmes, soit 31,9%, ont déjà été enceintes.

Parmi ces 17 femmes mariées avant 15 ans, deux femmes seulement, soit 4,3% affirment n'avoir pas été enceintes.

Le fait que 31,9% des femmes mariées avant 15 ans aient déjà été enceintes s'explique par la précocité de leur mariage, et la faiblesse de l'utilisation de la contraception moderne.

Nous constatons également sur le Tableau n°2, que sur les 27 femmes mariées entre 15 et 20 ans, soit 57,4% ; 22 femmes affirment avoir déjà été enceintes. Parmi ces 27 femmes mariées dans cette tranche d'âge, seulement 5 femmes soit 10,6% affirment n'avoir pas été enceintes. Ceci traduit le niveau élevé de la fécondité précoce chez les femmes mariées très jeunes.

* Concernant les deux femmes mariées entre 20 et 25, soit 4,3% des femmes enquêtées, elles affirment avoir été enceintes.

* S'agissant de la seule femme mariée entre 25 et 30 ans, sur les 47 femmes enquêtées, elle aussi affirme avoir été enceinte.

Donc sur les 47 femmes enquêtées, 40 femmes ont répondu avoir été déjà enceintes, soit 85,1%. Seulement 7 femmes, soit 14,9%, parmi les 47 répondent qu'elles n'ont jamais été enceintes, à cause des problèmes de stérilité. Ces 7 femmes font partie de celles qui se sont mariées avant 15 ans. Et les 5 autres femmes qui n'ont pas été enceintes font partie de celles qui se sont mariées entre 15 et 20 ans.

En conclusion au Tableau 22, nous pouvons dire que la nuptialité est un des déterminants essentiels de la fécondité dans la mesure où au Sénégal, le mariage détermine l'entrée dans la vie féconde.

Tableau n° 23 : Age au premier mariage et nombre de grossesses

	Nombre de grossesses																Total				
	1		2		3		4		5		6		7		8		9				
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	
Age au 1 ^{er} mar.																					
- 15	4	10,0	1	2,5	4	10,0	3	7,5	3	7,5	2	5,0						1	2,5	15	37,5
15 - 20	1	2,5	3	7,5	5	12,5	3	7,5	4	10,0	3	7,5	3	7,5	2	5,0				22	55,0
21 - 25	2	5,0																		2	5,0
26 -30									1	2,5										1	2,5
Total	7	17,5	4	10,0	6	15,0	6	15,0	5	12,5	5	12,5	3	7,5	2	5,0	1	2,5		40	100

Source : Enquête femme

Le tableau 23 détermine le nombre de grossesses selon l'âge au premier mariage. Nous pouvons dire à la suite de ce tableau que sur les 40 femmes ayant affirmées avoir déjà été enceintes, et qui constituent sur ce tableau la totalité de l'échantillon :

- 7 femmes, soit 17,5% ont été enceintes une fois ;
- 4 femmes, soit 10%, ont été enceintes 2 fois ;
- 6 femmes, soit 15%, ont été enceintes trois fois ;
- 6 femmes, soit 15%, ont été enceintes quatre fois ;
- 5 femmes, soit 12,5%, ont été enceintes cinq fois ;
- 5 femmes, soit 12,5%, ont été enceintes six fois ;
- 3 femmes, soit 7,5 %, ont été enceintes sept fois ;
- 2 femmes, soit 5%, ont été enceintes huit fois ;
- 2 femmes, soit 5%, ont été enceintes neuf fois.

Et si nous faisons la corrélation entre l'âge au premier mariage et le nombre de grossesses, nous constatons que :

- Parmi les 15 femmes mariées avant 15 ans, et ayant été enceintes :
- 4 femmes ont été une fois en grossesse.
- Une femme, a été deux fois enceinte.
- Une femme, a été trois fois enceinte.
- 3 femmes, ont été en état de grossesse quatre fois.
- 3 autres femmes ont été en état de grossesse cinq fois.
- 2 femmes, ont été en état de grossesse six fois.
- Enfin seulement une femme, a été en état de grossesse neuf fois.

Ainsi, nous voyons que les 15 femmes ayant déclarées avoir été enceintes et étant mariées avant 15 ans, avait un niveau de fécondité élevé, et cette situation pourrait s'expliquer par la précocité de leur nuptialité.

- Parmi les 22 femmes mariées entre 15 et 20 ans, soit 55%, et ayant été déjà enceintes ;
- Une femme, soit 2,5%, a été en état de grossesse une fois ;
- 3 femmes, soit 7,5%, ont été en état de grossesse deux fois ;
- 5 femmes, soit 12,5%, ont été en état de grossesse trois fois ;
- Une femme, soit 2,5%, a été en état de grossesse cinq fois ;
- 3 femmes, soit 7,5%, ont été en état de grossesse six fois ;
- 3 femmes, soit 7,5%, ont été en état de grossesse sept fois ;
- 2 femmes, soit 5%, ont été en état de grossesse huit fois ;
- Une femme, soit 2,5%, a été en état de grossesse neuf fois.

En conclusion, nous pouvons dire que la précocité de la nuptialité des 22 femmes explique le niveau de fécondité de ces dernières.

- Pour les deux femmes mariées entre 20 et 25, et ayant déjà été enceintes, nous remarquons que toutes les deux ont été en état de grossesse une fois.
- Pour la seule femme mariée entre 25 et 30 ans, le tableau nous révèle qu'elle a été en état de grossesse cinq fois.

Ainsi, nous remarquons avec le tableau 23, que sur 40 femmes enquêtées, et ayant été déjà été enceinte, nous observons au total 167 états de grossesse. Ce qui constitue une moyenne de 4,2 grossesses par femme. Ceci prouve que le niveau de fécondité ou l'exposition aux risques de grossesse est très élevée chez les femmes enquêtées. Comme le démontrent les résultats de l'E.D.S II, 1992-93, le niveau de la fécondité reste très élevé au Sénégal. Le taux brut de natalité (T.B.N) est évaluée à 40% et l'indice synthétique de fécondité (I.S.F) à 6,0 enfants par femmes pour la période de 1990-1992.

En conclusion au Tableau n° 23, nous pouvons dire que la précocité du mariage favorise l'exposition aux risques de grossesse qu'il faut associer au fait que les femmes étant dans de telles situations méconnaissent les méthodes contraceptives. En effet, nous remarquons avec le tableau 3, que les femmes mariées avant 15 ans et celles mariées entre 15 et 20 ans, qui constituent respectivement 37,5% et 55% des femmes ayant été enceintes, sont également celles qui n'ont pas fréquenté l'école, et en conséquence, elles sont aussi les femmes qui ont été le plus exposé au risque de grossesse. A contrario aucune des

3 femmes mariées entre 20 et 25ans (2 femmes) et entre 25 et 30 ans (une femme) est tombée en état de grossesse plus de six fois.

Selon les femmes âgées concernant le mariage, elles pensent que l'âge idéal pour qu'une femme se marie se situe être entre treize (13) et vingt (20) ans. Dès le bas âge, les enfants sont envoyés dans les écoles coraniques. Elles y apprennent les préceptes et les recommandations de l'Islam enrichis par des interprétations liées à la tradition et à la coutume ; l'ensemble de ces pratiques sont intériorisées dès l'enfance et font que les femmes reproduisent ces comportements de générations en générations.

Nous avons constaté que les femmes âgées ont désiré avoir des enfants très tôt. Elles ont toutes affirmées qu'avoir un enfant très jeune ; « c'est quelque chose d'important et de fondamental pour une femme ». C'est ce qui fait que très tôt, lorsqu'elles se mariaient leur objectif principal était d'avoir très rapidement des enfants ; car disent-elles, le fondement du mariage est de faire des enfants : « la place de la femme est confondue avec son premier rôle est de faire beaucoup enfants. »

C'est aussi le but recherché quand les femmes sont mariées jeunes dès l'apparition des règles ; le mariage précoce est une règle presque générale en milieu rural.

Contrairement aux femmes âgées, les jeunes femmes ont été à l'école française, pour certaines jusqu'à 10 ans et même 15 ans sauf quelques unes qui n'ont pas été à l'école (2 filles) et aussi deux autres ont fait l'école coranique.

Parmi les jeunes nous avons aussi trois (3) célibataires les sept (7) autres se sont mariées entre 13 ans et 15 ; rappelons que ces femmes ont au moins 30 ans au moment de l'enquête. Déjà à cet âge nous avons certaines qui ont eu 7 enfants et même 8 enfants. Toutefois la plupart d'entre elles, désiraient avoir des enfants parce qu'elles soutiennent qu'elles sont jeunes et veulent avoir beaucoup d'enfants, car sont soumises aux lois de la société et à la volonté divine. Il faut noter aussi que même les célibataires désirent avoir des enfants jusqu'à 8 enfants pour une fille de 22 ans qui fréquente l'école même au moment de l'interview où elle tenait ces propos.

Il suffit d'observer leurs réponses concernant l'âge idéal au mariage pour se rendre compte que la procréation pour la majorité d'entre elles, est à la base du mariage précoce, 15 ans en moyenne, « il faut se marier très tôt pour avoir le maximum d'enfants car une fécondité élevée est très importante ». L'enfant est considéré comme nous l'avions vu chez les adultes comme un don de Dieu, qui permet l'équilibre dans le couple, symbole du bien, il consolide le mariage. De ce fait beaucoup de pratiques sont connues aussi bien par les jeunes que par les plus âgées pour protéger une grossesse et aussi les nouveaux-nés ou les enfants les en bas âge.

Cependant, nous avons remarqué que les jeunes femmes ont une conception assez différente du mariage et pensent qu'il doit se réaliser plus

tardivement (20 ans, 25 ans, même 29 ans). Cette attitude est liée à la formation scolaire très poussée, et déjà à 22 et plus elles sont en train encore d'étudier. Pour certaines, les hommes n'entretiennent pas correctement leurs épouses, les hommes ne veulent pas. « Ils ne font plus tous les efforts nécessaires ? ».

Selon elles, il existe des femmes qui pensent que très jeune (environ 15 ans) la fille n'est pas encore suffisamment prête pour pouvoir gérer un foyer même si certaines femmes-adultes admettent qu'il y a un « âge biologique » c'est-à-dire après les premières règles ; à partir duquel la femme doit se marier pour éviter des pratiques sexuelles extra-conjugales et aussi avoir tôt des enfants, éviter de perdre son temps.

Dans le groupe de discussions les jeunes femmes participantes pensent qu'en général, une fille doit se marier à l'âge de 22 ans à 25 ans ; parce qu'à cet âge on peut supposer que la femme a sûrement terminé ses études, pour pouvoir s'assurer un avenir en ayant un travail ; au-delà du travail on peut également s'attendre à ce qu'elle ait assez de maturité pour éduquer ses enfants et assez d'expérience de la vie ; pour ces femmes, l'entrée en couple nécessite une préparation psychologique et même physique.

VIII. 2 - La fécondité

La fécondité est l'objectif à atteindre pour tous les couples et les familles en général.

Tableau n° 24 - Nombre d'enfants vivants et âge au premier mariage

	Nombre de grossesses																Total			
	1		2		3		4		5		6		7		8		9			
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%		
Age au 1 ^{er} mar.																				
- 15	4	10,0	1	2,5	1	2,5	3	7,5	3	7,5	2	5,0					1	2,5	15	37,5
15 - 20	1	2,5	3	7,5	5	12,5	3	7,5	1	2,5	3	7,5	3	7,5	2	5,0			22	55,0
20 - 25	2	5,0																	2	5,0
25 - 30									1	2,5									1	2,5
Total	7	17,5	4	10,0	6	15,0	6	15,0	5	12,5	5	12,5	3	7,5	2	5,0	1	2,5	40	100

Source : Enquête femme

En effet, si le tableau 23, avec la corrélation de l'âge au premier mariage et le nombre de grossesses nous a permis d'avoir une idée sur le niveau de la fécondité et l'exposition aux risques de grossesses, le tableau 24 est encore plus explicite et nous fournit des informations pour l'analyse de la fécondité. C'est le cas notamment, pour le nombre d'enfants vivants selon l'âge au premier mariage des femmes.

Tableau n° 25 - Niveau d'instruction et nombre d'enfants

	Nombre d'enfants vivants															
	1		2		3		4		5		6		7			
	Nbr e	%	Nbr e	%	Nbr e	%	Nbr e	%	Nbr e	%	Nbr e	%	Nbr e	%		
Ecole française	1	2,2	1	2,2	4	8,7	1	2,2			1	2,2			8	17,4
Ecole arabe	1	2,2	2	4,3											3	6,5
Ecole coranique	1	2,2	1	2,2	1	2,2			1	2,2	1	2,2			5	10,9
N'a pas fréquenté l'école	9	19,6	3	6,5	6	13,0	5	10,9	4	8,7	2	4,3	1	2,2	30	65,2
Total	12	26,1	7	15,2	11	23,9	6	13,0	5	10,9	4	8,7	1	2,2	46	100,0

Source : Enquête femme

Ce tableau n° 25 porte sur la relation entre le niveau d'instruction et le nombre d'enfants, son intérêt est qu'il pose cette relation en termes d'influence de la première variable sur la seconde. Autrement dit, l'analyse consiste à justifier les différentes options corrélativement au niveau d'instruction des femmes interrogées c'est à dire les 46 mères qui ont été dénombrées. Leurs réponses peuvent être liées à plusieurs questions.

- D'une part, il y a la question de l'acceptabilité des moyens, des méthodes et techniques de contraception proposés par les services de santé. A ce propos, il semble y avoir un début d'acceptation, due à la précarité des conditions de vie, selon les plus jeunes. Il y a aussi les différentes contraintes que vivent les familles nombreuses qui sont évoquées et qui finissent par impulser une amorce de changement dans l'institution familiale du moins, c'est ce qui ressort des réponses. Cela pourrait expliquer la relative faiblesse du nombre d'enfants par femme, même s'il y a l'effet de l'âge. Nous observons que 26,1 % des femmes ont un seul enfant, pendant que 15,2% parmi elles ont deux enfants, tandis que 23,9 se retrouvent avec trois enfants. Il faut cependant signaler que ces dernières sont relativement jeunes.

- D'autre part, lorsque nous considérons les femmes scolarisées, nous constatons que la scolarisation semble avoir une influence sur la taille de la famille. Nous constatons par exemple que seules 8,8% des femmes scolarisées, ont plus de 3 enfants. Parallèlement à cela les cas où le nombre d'enfants dépasse trois enfants s'observe plus chez les femmes analphabètes. Nous avons par exemple une proportion de 26,1% de l'échantillon qui est concerné.

Deux décennies plutôt, la répartition dont rend compte ce Tableau n'était caractéristique presque d'aucune de nos sociétés. L'institution familiale a une nouvelle configuration ; on y note même une tendance à la nucléalisation, à cause de la destruction des systèmes sociaux. Il a existé et il existe encore diverses formes de mariages, dans leur contenu comme dans les types de résidence qu'ils entraînent. La pensée et les comportements ont connu une évolution étroitement liée aux mutations de la société capitaliste. L'impact de ce modèle de société en Afrique, semble influencer un nouveau dynamisme socio-économique qui a engendré les nouvelles manières de vivre. C'est pourquoi, dans l'échantillon considéré, 52,6% des femmes sont en union monogame, pratique et qui jadis était loin de caractériser le vécu des populations. Toutefois, le chemin qui mène à la généralisation d'une telle pratique peut paraître long et parsemé d'obstacles (notamment l'Islam, la tradition, le faible niveau d'instruction, l'activité économique de certaines femmes, etc.). Nous constatons la survivance d'une multiplicité de types de ménages démontrent bien le caractère partiel de l'adoption de la monogamie comme type d'union pour ces populations. A ce titre, nous constatons que pas moins de 17% des femmes sont en union polygame ; mais leur fréquence diminue lorsqu'on part de la position de monogamie à celle de troisième ou 4ème femme.

Rappelons que le tableau 24 concerne 38 femmes ; ce chiffre correspond à l'effectif des femmes qui ont répondu correctement à la question posée sur le lien entre le premier mariage et le nombre d'enfants. Les deux femmes ayant déclarées avoir été enceintes, et faisant partie du groupe des femmes qui se sont mariées avant 15 ans et entre 15 et 20 ans, n'ont effectivement pas eu d'enfants. On pourrait expliquer cela par le fait qu'au niveau de l'âge de la mère à la

naissance de l'enfant, les risques de décéder des enfants nés de femmes dont l'âge à la naissance est inférieur à 20 ans sont plus élevés que ceux des femmes dont l'âge à la naissance de leur enfant est supérieur à 20 ans. En effet l'EDS II, 1992/93, nous révèle que le risque de décéder avant d'atteindre un mois est une fois et demi plus élevé chez un enfant né d'une femme de moins de 20 ans (52 pour mille) que chez un enfant né d'une femme de 20-29 ans (37 pour mille). On pourrait avancer que certains cas de mortalité néonatale et infantile, sont liés à l'âge de la mère à la naissance.

Concernant le tableau 24, nous pouvons dire que sur un total de 38 femmes enquêtées, nous remarquons que :

- 9 femmes, soit 23,7%, ont un enfant,
- 6 femmes, soit 15,8%, ont deux enfants ;
- 10 femmes, soit 26,3%, ont trois enfants ;
- 4 femmes, soit 10,5%, ont quatre enfants ;
- 5 femmes, soit 13,2%, ont cinq enfants ;
- 3 femmes, soit 7,9% ont six enfants ;
- une femme, soit 2,6%, a sept enfants.

Il ressort de ces données que 117 enfants vivants sont nés des 38 femmes enquêtées, soit une moyenne de 3 enfants par femmes. Nous pouvons signaler également qu'aucune des 38 femmes enquêtées n'a eu plus de 7 enfants alors que le tableau n°3 signalait neuf grossesses pour une femme, c'est à dire que le nombre d'enfants nés vivants est inférieur au nombre de grossesses, et au nombre d'accouchements, à cause des problèmes de santé reproductive.

Sur le plan de la représentation de la fécondité nous notons de légères différences d'opinions en fonction des générations.

Si pour les femmes âgées une fécondité élevée est synonyme de valorisation, de respect des recommandations religieuses, chez les jeunes cette idée prévaut encore, mais ces dernières prennent de plus en plus compte de la cherté de la vie, la rareté de l'emploi, le problème de l'alimentation, de l'habillement et du logement. Par ailleurs, elles souhaitent être plus scolarisées que la génération de leurs mères. Ces différents problèmes ont été évoqués dans les réponses, même s'il n'est pas évident que cela détermine leurs comportements du fait de leur position dans les rapports de pouvoir.

Les jeunes femmes même si elles acceptent avec les adultes que le baptême est une valorisation de la femme, elles prennent de plus en plus conscience des dépenses inutiles lors des cérémonies, une parmi elles disait « le baptême est une cérémonie qui permet à la femme de récupérer des fonds, c'est une occasion pour les femmes d'étaler leurs biens, de montrer ce qu'elles sont capables de faire ».

Nous pouvons citer l'exemple de cette femme jeune qui pense qu'un nombre élevé d'enfants, c'est dépasser trois (3) enfants et qu'un nombre restreint serait égal à deux (2) enfants ; dans la réalité, elle a cinq enfants.

Autour de la fécondité, nous pouvons retenir que globalement la différence entre les deux générations n'est pas très grande surtout concernant leur conception : même si au niveau des idées il y a une différence, au niveau des pratiques, les comportements sont comparables.

L'objectif visé est d'avoir des enfants très tôt car l'enfant est important dans la vie de femme et dans la vie familiale. A ce propos, A. C. disait dans les interviews : « l'enfant est un don de Dieu, un trésor sacré ». Au sein du couple, l'enfant est source de sécurité pour la femme, il consolide les liens du mariage, fait généralement éviter le divorce. Selon elle, « l'enfant permet à la femme de se faire aimer, la rend heureuse et respectée ; il suffit de voir ou d'entendre comment est traitée une femme stérile ». ¹³³ Ces faits, nous montrent que la fécondité avec un nombre élevé d'enfants est quelque chose d'important est très valorisée pour la majorité des femmes.

Selon certaines femmes, c'est un devoir d'être féconde pour augmenter « la race de Mahomet (PSL) ». Donner naissance est un acte souvent périlleux mais que toute femme veut affronter pour ne pas être mal considérée par son mari et par la société. Même si certaines femmes pensent qu'il faudrait tenir compte des moyens pour la prise en charge des besoins quotidiens comme la nourriture, la santé et l'habillement, il n'en demeure pas moins que toutes sont pour une fécondité élevée : la situation normale, est celle-là et non le contraire. Elles évoquent souvent la volonté de mari quant au nombre d'enfants et s'en remettent à Dieu pour les moyens nécessaires à l'entretien des enfants, cet aspect ressort dans toutes les interviews. La fécondité est très valorisée par ces femmes à cause du lien avec la religion, la tradition et les coutumes. Il suffit de noter leurs connaissances en matière de rites, de cérémonies liées à la naissance, à la stérilité pour s'en rendre compte, que leur vie est organisée autour de la fécondité. Nous

¹³³ Autour de la stérilité, nous avons identifié deux cas : le premier cas, est l'histoire de Maguette, le deuxième celle de Coumba.

avons recueilli auprès d'elles des informations sur les pratiques et les cérémonies liées à la naissance.

Le baptême, quant à lui, est une cérémonie, une fête solennelle pour l'enfant, pour lui attribuer un nom, c'est une « souna » recommandation du prophète Mahomet (PSL), selon l'Islam. Selon les répondantes, il marque un grand jour pour valoriser la femme qui a été fatiguée par des mois de grossesse ; il est d'ailleurs demandé à la femme de ne pas sortir de la chambre jusqu'au 8^e jour après la naissance de son enfant est de réparer une belle sortie ce jour là ; l'enfant est protégé par des marabouts, depuis sa conception jusqu'à sa mise au monde.

Malgré tout chez deux femmes adultes nous avons une conception différente de la fécondité, liée certainement à l'instruction (12 ans d'études scolaires). Elles pensent que la femme devrait attendre jusqu'à 20 ans pour se marier ; c'est l'âge auquel, elle est mûre, responsable, pouvant choisir librement son époux sans et mieux préparée pour assurer les rôles d'épouse et de mère. ont été enceintes.

Les enquêtes réalisées au cours de la période 87-92 montrent que sur 20 pays africains au Sud du Sahara, le Sénégal occupe le 13^{ème} rang, l'Ouganda et le Niger étant au premier rang avec un indice synthétique de fécondité de 7,2 et le Soudan en dernière position avec 4,6 enfants. Divers travaux ont déjà montré que le déterminant essentiel de la fécondité demeurait la nuptialité, l'utilisation de la contraception moderne étant faible.¹³⁴ Mais il faut noter qu'au Sénégal le niveau globalement élevé de la fécondité cache des disparités sensibles entre les

¹³⁴ Charbit Y., Guèye, L. et Ndiaye, S. *Nuptialité et Fécondité au Sénégal*, Paris, PUF, 1985.

différents groupes sociaux sous l'influence de certains facteurs comme l'instruction ou l'urbanisation, par exemple. C'est ainsi que la stérilité pose un problème et constitue une situation très difficile pour les femmes concernées.

VIII.3 - La stérilité

Comme nous l'avons constaté avec nos informatrices, dans les sociétés étudiées, le mariage est général et concerne toutes les femmes car la procréation qui en est l'objectif est sacré. Il s'agit d'un problème de population qui entraîne souvent une grande mobilité conjugale, de nombreux problèmes sociaux, familiaux, et individuels, touchant particulièrement les femmes. En général au sein des couples où le phénomène existe, il est imputé aux femmes. F. Héritier rend compte de manière remarquable de cette situation dans son ouvrage *Masculin / Féminin, la pensée de la différence*. D'autres auteurs comme P. Tabet dans son texte *Fertilité Naturelle, Reproduction Forcée* ou O. Journet dans son étude sur la société Diola.¹³⁵

Les causes de la stérilité seraient de plusieurs ordres : elle peut être d'origine ethnique ou individuelle et résulter donc d'un état physiologique défectueux.¹³⁶

¹³⁵ Il s'agit du texte de O. Journet *La femme Diola* In les Cahiers de l'Homme, Nouvelles Séries, XXIV, Edition de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Paris, 1992. ON peut aussi retenir son texte « La quête de l'enfant : représentation de la maternité et rituel de stérilité dans la société Diola de Basse Casamance, *Journal des Africanistes*, n° 51, 1981.

¹³⁶ Cf. à ce propos les différents travaux de Sala Diakanda M., notamment sur *L'Infécondité de certaines ethnies* dans Tabutin D. dans *Population et Sociétés en Afrique au Sud du Sahara*, Harmattan, Paris, 1988 ou encore *Problème d'Infécondité et de Sous-fécondité en Afrique Centrale et de l'Ouest*, Actes du Congrès International sur la Population, U.I.E.S.P, Manille, 1981.

Dans les sociétés africaines, la femme apparaît comme le symbole de la fécondité, le célibat et l'infécondité lui sont interdits ; la stérilité, c'est le monde à l'envers, c'est une inversion de la logique normale des choses. La stérilité de la femme n'est pas seulement un signe de malédiction, elle est perçue selon Jean Marc Ela dans le cadre d'une anthropologie du malheur, comme un drame souvent interprété comme étant la conséquence d'actions d'un pouvoir occulte. C'est le mal social par excellence car l'homme est lié à l'ancêtre dont il faut perpétuer le nom et auquel il faut rendre compte de la gestion de l'héritage après la mort.¹³⁷ L'importance de cette question fait qu'il y a divers types d'investissements en ce qui la concerne : un investissement d'ordre psychologique, un investissement d'ordre mystique et un investissement d'ordre matériel qu'effectuent les personnes concernées, avec l'appui de leur famille.

VIII.3.1 - L'investissement psychologique :

La stérilité est un problème qui réveille les solidarités traditionnelles, sororales ou lignagières car elle soumet ses victimes à des pressions de toutes sortes. Il y a aussi le cas de Débo 43 ans, ménagère, raconté par sa belle sœur, elle nous dit : « C'est une pauvre femme, par deux fois, elle a simulé des grossesses qui n'existaient que dans sa tête. Elle attachait des chiffons et des calebasses autour de son ventre et nous faisons croire qu'elle attendait un enfant ; nous savons bien qu'elle n'est pas capable d'enfanter, qu'elle est incomplète ; seul son mari se laissait duper ; il fallait à chaque fois qu'on l'amène à la mer pour la baigner, car ça porte malheur, on dit même que ça peut poser la mort d'un membre de la famille.

¹³⁷ Ses opinions de J. M. Ela sont développés dans son texte Fécondité. Structures sociales et fonctions dynamiques de l'imaginaire en Afrique Noire : in la Sociologie des populations. AUPELF-UREF, Presses Universitaires de Montréal, 1995.

VIII.3.2 - L'investissement mystique

Corrélativement, au désir d'enfants, la conséquence immédiate de la stérilité est souvent le divorce, c'est pourquoi, elle est perçue comme une malédiction. C'est ce qui explique l'investissement mystique énorme effectué par les personnes touchées. C'est le cas de Coumba (ménagère, âgée de 47 ans) illustre bien ce cas de figure, il nous est raconté par sa sœur : « voilà 25 ans qu'elle vit ce problème ; elle a aujourd'hui 47 ans et totalise 25 ans de mariage ; elle est traitée comme si elle en était responsable ... aussi, son mari lui a cherché une co-épouse à cause de sa situation ; elle a en confiage deux enfants de son frère mais son problème lui est toujours insupportable ; elle est souvent malade, elle le vit comme une damnation ; elle est persuadée de ne pas être comme les autres femmes ; elle pense qu'on lui a jeté un mauvais sort ; elle dit souvent qu'elle vit, mais c'est comme si elle était morte ; avec ma mère, elle est allée voir des guérisseurs dans les villages les plus reculés... ».

VIII.3.3 - L'investissement matériel

La stérilité entraîne le recours à des thérapies de toutes sortes qui occasionnent des dépenses souvent très importantes, prioritairement adressées à la femme qui vit dans le couple où se pose le problème car cela la concerne d'abord en tant qu'épouse. Le cas du couple constitué par Oumi âgée de 38 ans, ménagère et Gora âgé de 49 ans commerçant rend parfaitement compte de ce cas de figure. Le cas nous est raconté par la tante de Oumi : « Ils sont des cousins ; nous nous sommes tous donnés tellement de peine car Oumi a grandi ici et a déjà divorcé deux fois. Quelques années après son troisième mariage, elle a fait de nombreux séjours chez moi, pour qu'on voit des guérisseurs ; une fois, l'un d'eux lui a fait immolé un bœuf pour le sacrifice demandé par le génie ; elle avait beaucoup de

bijoux mais tout est parti dans ses traitements ; elle est même allait plusieurs fois au Maroc. Nous sommes toujours à la recherche d'un remède ... nous n'avons pas perdu espoir, c'est peut-être le bon moment qui n'est pas encore venu ».

A l'évidence, la stérilité est un phénomène très complexe, et tout homme ou femme ne pouvant pas s'acquitter du devoir social qu'est la fécondité, le vit de manière de dramatique.

Ce problème est vécu ainsi car l'enfant est considéré comme la première richesse de la famille.

VIII.4 - La place de l'enfant

Selon J. M. Ela, l'enfant c'est l'honneur de ses parents car c'est en lui que son père devient père et c'est en lui que sa mère devient mère. Il donne l'exemple du Zaïre où c'est lorsqu'on est père que son nom est respecté et rarement cité. Il précise : que si un nommé Vubu a un enfant Kassa, on ne l'appellera plus par le nom Vubu ; mais on l'appellera le Père de Kassa. C'est pourquoi avoir une enfant est le plus grand bienfait recherché, puisque cela conforte la place du parent dans la société. Il arrive de même que l'enfant est considéré comme quelqu'un qui naît à nouveau, venant d'un autre monde, celui des ancêtres.¹³⁸

Sur ce point, il n'y a pas une grande différence entre les points de vue des jeunes et ceux des personnes âgées. Tous considèrent l'enfant comme une valeur sûre, assurant la stabilité du mariage "car chaque fois qu'il y a un conflit dans le ménage, les intervenants disent regarde les enfants et la famille »

¹³⁸ Op. cit., page 139.

L'enfant est un héritier et aussi quelqu'un qui pourra perpétuer la descendance dans la lignée. Aussi bien chez les jeunes et chez les personnes âgées, l'enfant constitue une richesse pour soi et pour la communauté. Il est la preuve d'une considération divine et donne une considération sociale. « Lorsqu'on est vieux et qu'on a pas d'enfants, on sera très fatigué, personne ne prendra soin de vous » (propos de plusieurs interviewés).

L'enfant représente tout, « il est le cordon ombilical entre les deux conjoints, la joie du couple et l'avenir du foyer », selon l'ensemble des personnes interrogées.

Concernant le baptême, plusieurs interviewés nous disent, « c'est la fête de l'enfant, du nouveau-né, qui est l'étranger qui doit être accueilli par des sacrifices et qui aussi doit avoir un nom, pour s'identifier et ainsi être membre de la communauté. C'est aussi l'occasion de remercier la femme pour la preuve de sa fécondité et de la virilité de l'homme, mais aussi d'avoir joué son rôle de mère. »

Pour assurer la survie du nouveau-né et le protéger contre les mauvais esprits, où les sorciers, certains rites sont pratiqués, selon les croyances des populations. « Un nouveau né avant de téter, ses parents doivent faire des sacrifices : Selon Mamadou, 68 ans, on doit faire des sacrifices : on fait la bouillie qu'on amène au fleuve ; tout en allant au fleuve l'on ne doit pas se retourner, ni parler à quelqu'un ».

Le jour du baptême, on coupe quelques morceaux de viandes de chaque organe du mouton sacrifié (cœur, gigot, foie...) qu'on emmène au fleuve sans se retourner ni parler, « à leur avis, c'est une pratique qui protège l'enfant. »

Lorsqu'une femme accouche, on interdit aux hommes d'entrer dans la chambre pendant une semaine car il est dangereux pour l'homme de toucher à des objets ayant servi pendant l'accouchement. Cela peut entraîner la stérilité.

Il nous a rapporté aussi qu'il existe des gris-gris que portent les femmes lorsqu'elles sont enceintes pour éviter les fausses couches : « sawo » petit - gris-gris porté par les femmes sur leur côté droit pour chasser les mauvais esprits » : aussi on met sous l'oreiller du nouveau né un gris-gris et des brindilles de balai. Pour certains aussi on dépose du « lakh »¹³⁹ sous un arbre, le jour du baptême pour le totem du nouveau-né. Il est aussi interdit à la femme de trop marcher afin qu'elle ne rencontre quelque chose qui lui fasse peur, à elle ou à son enfant.

Par rapport aux coutumes liées à la naissance, certains nous disent par exemple qu'il n'est pas donné à n'importe qui de couper le cordon ombilical. Seules les femmes âgées qui ont déjà donné naissance à beaucoup d'enfants sont chargées de le faire, dans la société traditionnelle.

Nous constatons qu'en général, tous les rites liés à la naissance sont destinés à protéger le nouveau-né et la mère puisque les populations pensent que la naissance est un phénomène entouré de mystères, elle génère aussi une grande

¹³⁹ Plat confectionné avec du mil arrosé de lait. appelé ainsi en Wolof.

angoisse, et les esprits peuvent profiter de la fragilité des personnes concernées pour nuire.

VIII.5 - La contraception

La contraception est en effet un des facteurs essentiels de baisse de la fécondité, mais la prévalence est faible et ne correspond pas au niveau de connaissance constaté chez les populations enquêtées.

Concernant la connaissance des méthodes de contraception, l'analyse des données montre que toutes les femmes interrogées connaissent des méthodes même si les définitions qu'elles donnent ne sont pas précises. Les réponses qui sont souvent revenues sont « la contraception nous aide à espacer les accouchements, elle nous permet de prendre soin de nous et de nos enfants ». Toutes les enquêtées sont favorables à la contraception pour les avantages qu'elle offre même si elles ne pratiquent pas. Les femmes âgées se remettent souvent aux croyances religieuses pour justifier leur comportement tandis que les plus jeunes avancent l'attitude du mari, qui souvent refuse l'utilisation des méthodes contraceptives. Certaines utilisent des contraceptifs en cachette, à l'insu de leur mari.

Tableau n° 26 - Pratique de la contraception et type d'union ¹⁴⁰

	Type d'union et rang								Total	
	20		21		22		23			
Utilisation contraception										
Utilise actuel										
Oui					1	1.8			1	1.8
Non	38	66.7	3	5.3	13	22.8	2	3.5	56	98.2
Total	38	66.7	3	5.3	14	24.6	2	3.8	57	100.0

Source : Enquête femme

Ce tableau porte sur la contraception et le type d'union. Nous y remarquons que la pratique est très faible parmi tous types de ménages. Les femmes ne pratiquent pas la contraception, quel que soit le rang d'épouse. 98,2% parmi elles, tous types de ménages confondus ne pratiquent aucune forme de contraception.

VIII.6 - La mortalité maternelle

La mortalité maternelle est définie selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) comme le décès d'une femme survenue au cours de la grossesse ou dans un délai de 45 jours après la fin de la grossesse, quelle qu'en soit la durée, la localisation pour une cause quelconque, déterminée ou aggravée par la grossesse ou les soins qu'elle a motivés.

¹⁴⁰ Précisons que dans la grille « pratique de la contraception et type d'union : - le chiffre 20 correspond au ménage monogame ; - le chiffre 21 correspond au ménage polygame avec une co-épouse ; - le chiffre 22 correspond au ménage polygame avec deux co-épouses ; - le chiffre 23 correspond au ménage polygame avec trois co-épouses et plus.

L'OMS distingue les décès par cause obstétricale, et ceux par cause indirecte qui résulte de complications d'interventions ou d'omissions ou d'un traitement incorrect. Pour mesurer la mortalité maternelle, selon les résultats de l'EDS 3, le risque général que courent les femmes est le nombre de décès maternelle annuelle pour cent mille femmes en âge de procréer. Il y a aussi l'estimation directe est obtenue à partir des déclarations sur la survie des sœurs. Les taux de mortalité maternelle sont de 460 décès maternels pour cent mille naissances vivantes pour la période de 1979 à 1985 ; ce même taux est de 555 décès maternels pour la période de 1986 à 1992 et y est de : 510 cas, pour la période allant de 1979 à 1992. Selon l'EDS 2, l'augmentation de ces taux peut être interprétée par, soit une augmentation du risque obstétrical ou plutôt par une sous déclaration des décès maternels dans la période précédente.¹⁴¹

Dans les données recueillies, tous les enquêtés connaissent au moins un cas de mortalité maternelle. Ils évoquent des raisons de plusieurs ordre pour expliquer son ampleur. Selon certaines enquêtées, la première raison est l'accouchement à domicile ; il y a aussi, le manque de personnel médical surtout en milieu rural.

Une informatrice nous a rapporté plusieurs cas liés selon elle au faite que la seule matrone qui exerçait dans le village était étrangère et de caste inférieure. Les solutions que les enquêtées préconisent pour remédier à ce problème sont entre autres, l'information, la sensibilisation et la prise en compte des réalités locales.

¹⁴¹ Voir Résultats Enquête Démographique et de Santé au Sénégal, EDS I, II et III. Direction de la Prévision et de la Statistique. Dakar, Sénégal.

VIII.7 – La place et le rôle des femmes dans la société

Beaucoup d'auteurs décrivent les relations hommes-femmes dans les sociétés africaines comme étant hiérarchisées. Nous avons cité précédemment de nombreux travaux sur la question qui soulignent que le statut des femmes africaines est inférieur à celui des hommes africains. Cette situation que nous avons par ailleurs constaté avec les enquêtes, les insère dans des rapports de pouvoir qui leur sont défavorables et qui influencent fortement leur vie reproductrice.¹⁴²

Nous avons remarqué dès l'adolescence la jeune femme pubère est soumise, contrôlée et orientée vers des liens définis par les normes et obligations dans sa communauté d'appartenance. Ainsi la femme mariée c'est-à-dire potentiellement féconde est subordonnée aux règles qui selon ses milieux produisent l'accomplissement et la réussite de ses enfants à naître. Elle n'est délivrée de ces contraintes qu'une fois ménopausée et aïeule.

Les femmes ont un statut associé aux rôles ; ces rôles étant généralement, ceux d'épouses et de mères. Ce sont ces principaux rôles que jouent les femmes dans la vie sociale : les rôles maternels, ceux d'épouse, de maîtresse de maison, de parenté ou membre d'une communauté, de professionnelle.

¹⁴² Comme le dit Meillassoux C. c'est à cause de la différence biologique que se sont les capacités procréatrices de la femme qui sont négociées lors de son entrée dans une communauté. Selon lui, c'est sur les capacités procréatrices des femmes nées dans le groupe que repose la reproduction du groupe. Voir à ce propos Meillassoux C., Femmes. Greniers et Capitaux. Paris, Maspéro, 1975.

Par exemple le rôle maternel des femmes est lié à leur activité reproductrice et relative à la socialisation des plus jeunes et aussi au degré de contrôle dont elles disposent s'agissant du contrôle des naissances.

Il existe des comportements de rôles et des attentes, qui leur sont liés, c'est-à-dire les prescriptions, les valeurs et les perceptions. Cela veut dire que l'imaginaire social modèle ces différents rôles. Par exemple, sur le rôle maternel attendu, les normes comprennent des opinions exprimées ou secrètes sur ce que les mères et les pères devraient faire. Ces normes s'accompagnent de perceptions, quant à ces dernières, elles font référence à ce que les gens croient au niveau social et renvoient aux croyances.

Nous remarquons avec C. Opong aussi dans l'analyse du statut des femmes par rapport aux hommes que nous pouvons identifier les différences par rapport à la possession et au contrôle des ressources, à la faculté de décider et de contrôler d'autres individus et du prestige social.¹⁴³

Par ailleurs, nous avons parlé de la place de la femme dans la société, de la relation entre la femme et son mari, c'est-à-dire ce qu'elle attend de lui ; ce qui est considéré comme important concernant la femme, traditionnellement et dans les sociétés contemporaines. Les réponses du groupe des adultes peuvent être analysées comme suit :

¹⁴³ Lire à ce propos Opong C. dans : *Populations Africaines et Sociétés au Sud du Sahara*. Harmattan 1988.

- selon elles avant tout, la femme doit obéissance et soumission à son mari ; l'adoption de ces comportements justifiée par les références majeures que sont le Coran et la coutume. »¹⁴⁴

D'après elles, elles ont cette conception parce qu'il y aurait une influence sur la réussite future des enfants. Elles ont toutes intériorisées l'adage wolof, « ligurey ndey anup dom », ce qui signifie littéralement dans cette langue, que la femme doit une résignation et une réponse positive à tous les besoins du mari et c'est ainsi qu'elle verra ses enfants réussir dans la vie. Il faut ajouter à cette croyance, celle qui dit que, c'est la mari qui a la clé du paradis concernant son épouse.

En revanche le mari doit être le responsable du foyer en assurant les dépenses quotidiennes, l'habillement, les frais d'entretien. Pour qu'on puisse parler de bon ménage, le mari doit aider sa femme sur le plan financier et matériel puisqu'elle ne travaille pas ; la femme le soutien sur le plan affectif et moral car comme le disent les femmes elles-mêmes « depuis le début de l'humanité, cette division est ainsi faite, puisque Dieu en a décidé ainsi ; la femme dépend de l'homme.

Elles expliquent souvent l'importance de leur place par le rôle qu'elles jouent dans la famille et dans la société à savoir : assumer la reproduction et la pérennité du groupe par le biais de la procréation et prendre charge les travaux domestiques, la cuisine, le linge, la vaisselle et les soins des enfants ; bref assurer

¹⁴⁴ Traduction du wolof : l'époux est le chef de famille et le Maître.

l'entretien de tout. Elle est aussi le complément de l'homme, « un homme sans épouse est incomplet est suspecté d'incapacité diverse ».

Sur ce point, il faut préciser que la chose la plus importante c'est la fécondité, pour s'en rendre compte, il faut voir comment l'enfant est valorisé et comment la stérilité est considérée comme une malédiction divine. D'ailleurs c'est cette fécondité qui fait la valeur de la femme, tout le reste dépend de cela ; tout gravite autour. Cette situation se rencontre aussi dans certaines sociétés africaines. On a pu penser que les femmes stériles étaient des sorcières et il existe plusieurs rites à ce niveau.¹⁴⁵ Nous avons constaté aussi qu'il y a des rites de fécondité et certains sacrifices destinés à promouvoir la fécondité chez les femmes.¹⁴⁶

Selon ces dernières, leurs mères remplissaient toute la maison d'enfants pour se sentir fières ; mais aujourd'hui la femme doit penser à avoir un bon travail, elle ne porte plus une grande considération pour une famille nombreuse,

¹⁴⁵ Par exemple dans les sociétés camerounaises, quand une femme stérile meurt, on lui plante la tige d'un arbre dans le ventre afin qu'elle ne se réincarne pas.

¹⁴⁶ En pays Songhaï par exemple, un test appelé "gosi" est organisé chaque année à l'intention des jeunes filles en âge de se marier et chaque fille les yeux bandés plonge la main dans un canari plein de bâtonnets pour s'en remplir les mains. Et le nombre de bâtonnets pris correspondrait au nombre d'enfants qu'elle est supposée avoir au cours de sa vie féconde. Aussi, quelques mois après le mariage la jeune mariée est très surveillée par tout son entourage où chacun cherche à déceler le signe d'une éventuelle grossesse. Mais une fois qu'elle est enceinte, elle est protégée par toute la famille : elle doit aussi taire sa grossesse de peur qu'un esprit malfaisant n'y apporte un terme. Elle doit la camoufler le plus longtemps possible et vaquer à ses obligations domestiques et champêtres jusqu'à un stade avancé. Aussi la femme enceinte doit respecter certains interdits.

Toujours dans la société nigérienne, elle ne doit pas laisser le pilon dans le mortier et faire autre chose ou encore s'arrêter au seuil d'une maison et faire demi-tour cela rendra l'expulsion de son enfant à naître délicate. Elle ne doit pas non plus manger certains aliments comme les œufs, la viande de chameau... Elle ne doit pas non plus s'asseoir sous un arbre en milieu de journée moment où les mauvais génies y sont et pourraient transformer son enfant en monstre. Elle ne doit non plus ni se tresser, ni se parer ou sortir non accompagnée. Et s'il s'agit d'une première grossesse, à partir du septième mois la femme accompagnée par ses belles sœurs retourne chez ses parents et elle doit porter des amulettes jusqu'à la délivrance. Quant à l'homme dès son mariage il doit être en possession de certains talismans pour protéger et renforcer sa virilité mais aussi pour la protection de ses enfants, car dans la différenciation selon le genre ce rôle lui est dévolu.

elle utilise des méthodes contraceptives pour avoir un nombre restreint d'enfants, une situation que certaines considèrent comme « anormale ».

Toujours, pour les adultes, le mariage est un événement très important au cours de la vie d'une femme, c'est ainsi qu'elle est respectée et a de la valeur dans la société. Donc leur mot d'ordre c'est de se marier pour soi-même, parce que c'est valorisant et aussi pour avoir des enfants.

Les adultes semblent nostalgiques de comportements traditionnels et suggèrent que les jeunes devraient ressembler à leur mère qui avaient beaucoup de vertus.

Pour les plus jeunes l'appréciation du rapport liant l'époux et l'épouse reste pratiquement la même que chez les adultes. Les attentes toutes générations confondues, concernent l'aide, la compréhension, le soutien financier et moral, la protection et le respect.

La seule différence qu'on peut noter, concerne la préférence des jeunes pour une reconsidération de la division du travail ; elles suggèrent qu'on ait pas cette répartition traditionnelle femme au foyer, homme au bureau ou au champ et à l'usine. Celles qui font des études aspirent à une qualification professionnelle pour pouvoir monnayer leur force de travail sur le marché de l'emploi. Ainsi, elles pourront contribuer financièrement à l'entretien et au bien-être matériel du foyer.

Elles ajoutent que la femme a une importance capitale et joue un rôle décisif dans la société. C'est elle qui assure la descendance par la procréation

ainsi que les valeurs centrales qui servent de références. C'est elles qui reproduisent la société et permettent la pérennité de la race.

Elles soutiennent que la Femme est la gardienne des valeurs socio-culturelles d'où cette pensée d'une femme du groupe de discussion des jeunes « Bala ga tabaxë ekolu tubab, degay wara tabaxë ekole djiguen ». ¹⁴⁷

La femme constitue une école que l'enfant doit fréquenter en premier lieu donc il est nécessaire d'éduquer la femme pour faire tirer profit de son expérience. « Eduquer un homme, c'est éduquer une personne, éduquez une femme, c'est éduquer tout un pays », nous lance-t-elle.

Nous avons noté que certaines jeunes femmes partagent le même avis que les adultes ; certaines parmi elles disent : « la femme est la gardienne des valeurs ». Pour certaines femmes, la place importante que les femmes ont dans la société est liée à leur âge (les femmes âgées sont consultées lors des grandes décisions familiales, et même concernant des décisions qui relèvent de la gestion des affaires publiques). ¹⁴⁸ Cette place dépend de son statut social, « diu du bu rëy ». ¹⁴⁹ Cette place est aussi liée à sa capacité à procréer, au nombre d'enfants ayant réussi dans la vie ; car la reproduction demeure une référence. Cependant, nous notons avec les plus jeunes que la réussite professionnelle, le service rendu à sa

¹⁴⁷ Avant de s'occuper d'autres écoles, la première école dont il faut s'occuper, c'est la femme : son éducation doit être assurée, puisqu'elle est la première éducatrice.

¹⁴⁸ Dans le cas de la linguère, son exemple est cité parce qu'elle joua un rôle important dans les royaumes du Cayor, du Djolof ou du Walo. La Grande Royale est une figure emblématique de l'aventure ambiguë de Kane Ch. A.

¹⁴⁹ Traduction du wolof : Descendance noble en milieu wolof.

famille et à la société du fait de ses capacités économiques, sont de plus en plus valorisés.

En conclusion partielle à cette enquête sur les femmes, nous pouvons noter les constats suivants :

- la perception de la fécondité n'est pas tellement variable entre générations ;
- les différences entre celles qui ont fait des études et les autres qui n'en ont pas fait sont visibles mais restent très faibles.

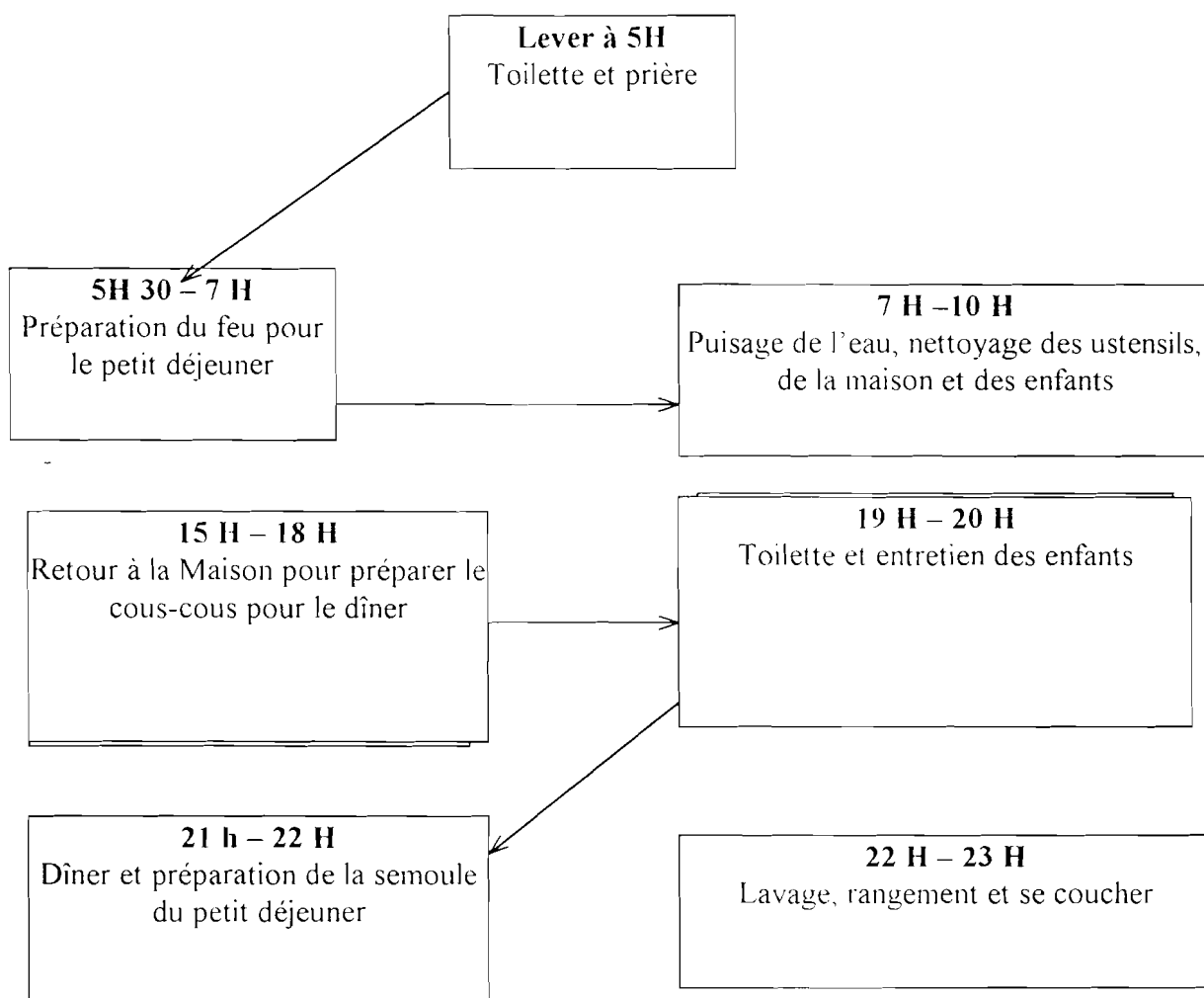
Nous avons noté aussi que l'intérêt et l'adhésion aux valeurs sociales sont comparables entre les jeunes et les adultes. La fonction de reproduction assure encore à la femme une position sociale d'autant plus importante que sa famille est nombreuse. Chaque enfant mâle est considéré comme une contribution à la capacité productrice de la famille, tandis que la fille a surtout des capacités d'échanges. Les nuances que nous pouvons noter sur ces questions sont très faibles, cependant il y a une nette prise de conscience à propos de contraintes économiques au niveau des plus jeunes. Ainsi la reproduction reste un objectif central que veulent atteindre toutes ces femmes.

Nous avons relevé qu'elles ont intériorisé ces conceptions et attitudes à travers la socialisation qu'elles ont subie, et à cause de la nature des rapports sociaux de sexe et des attentes sociales

Nous présentons une journée type femme et une journée type homme qui rend compte de leur organisation quotidienne.

La journée type de la femme (selon Aïta)

Elle a 70 ans, elle n'a pas fréquenté l'école française ; elle est teinturière.



Nous remarquons, que les femmes ont de longues journées de travail qui commence à 5 heures du matin et se termine à 23 heures. Ce rythme de travail quotidien est contraignant, épuisant et laisse peu de temps à d'autres occupations différentes du travail ménager.

QUELQUES ETUDES DE CAS

Ces études de cas portent sur les thèmes de l'enquête quantitative. Nous avons discuté avec deux générations de femmes sur la fécondité, le mariage, les naissances et la place de l'homme et de la femme dans la société. Nous précisons qu'il s'agit de traduction littérale du Wolof au Français pour l'intégralité des entretiens.

Etude de cas n°1

Aïta : Elle a 70 ans, elle est musulmane, elle est Wolof, elle a fréquenté l'école coranique pendant 2 ans. Elle s'est mariée à l'âge de 12 ans, elle a eu 11 enfants dont 10 vivants et 1 décédé : elle a eu 5 garçons et 5 filles. Quatre (4) de ses enfants vivent avec elle à présent, les autres se sont mariés. Elle est la présidente de l'Association des femmes. Elle s'investit dans la teinture et le commerce. Elle est active dans l'organisation d'événements politiques.

Voici l'essentiel des réponses qu'elle a fourni lors de nos entretiens, quand nous lui avons posé les questions suivantes :

- **Question : Avez-vous des enfants qu'on vous a confiés ?**

Réponse : On m'a confié un seul enfant. C'est une nièce à moi.

- **Question : A propos de votre dernier accouchement, vouliez-vous avoir cet enfant en ce moment-là, plus tard ou pas du tout ?**

Réponse : je ne le voulais pas du tout car j'avais pris de l'âge et j'étais fatiguée

- **Question : Quel est votre nombre idéal d'enfants ? Nombre de filles ? Nombre de garçons ?**

Réponse : Le nombre d'enfants idéal est de 5 enfants (2 garçons et 3 filles).

- **Question : Après avoir eu un enfant, combien de temps faut-il rester avant d'avoir un autre ?**

Réponse : il faut allaiter l'enfant pendant 2 ans ce qui veut dire qu'il faut un espacement de 2 ans pour bien se reposer et surveiller la santé de la mère et de l'enfant.

- **Question : Quel est l'âge idéal du mariage pour une fille ? Pourquoi ?**

Réponse : A l'âge de 15 ans pour avoir très tôt des enfants

- **Question : Certaines femmes se marient tôt, d'autres très tard, à votre avis quelle en est la raison ?**

Réponse : celles qui se marient en bas âge sont souvent contraintes au mariage par leurs parents. Celles qui se marient tard ne le désirent pas mais c'est le destin, Dieu l'a voulu ainsi.

- **Question : Lorsque vous pensez à une famille nombreuse ; A quel nombre pensez-vous ? Et pour la famille restreinte ?**

Réponse : Une famille nombreuse compte quinze enfants et une famille restreinte quatre enfants.

- **Question : Quelle perception avez-vous de la fécondité ?**

Réponse : La fécondité est importante chez la femme mais c'est dur d'avoir des nombreux enfants à cause des problèmes de nourriture, de santé, d'habillement etc.

- **Question : Connaissez-vous des pratiques traditionnelles (rites, cérémonies ...) qui permettent à la femme d'être féconde ? Si oui décrivez-les.**

Réponse : Les femmes vont souvent voir les marabouts. On utilise des plantes comme le « guiguiss », « sangnolé », « le mbakisse » qui sont des feuilles qu'on met dans de l'eau, qu'on boit, on peut aussi se baigner avec pour avoir un enfant.

- **Question : Que pensez-vous de la contraception ? Connaissez-vous des méthodes ?**

Réponse : C'est un moyen qui permet d'espacer les accouchements. Je ne connais pas toutes les méthodes mais je sais qu'il y a les comprimés.

- **Question : Pensez-vous que la mortalité maternelle est un phénomène fréquent ? Connaissez-vous des cas ? Comment remédier à ce problème à votre avis ?**

Réponse : Les causes de la mortalité maternelle sont multiples : il y a le refus des femmes d'aller dans les dispensaires ; il y a aussi le fait que souvent on trouve des hommes dans les Centres de Santé ; je connais le cas de plusieurs femmes peulh ; il faut informer les personnes sur les risques

- **Question : Quels sont les vœux qui sont formulés après le mariage ?**

Réponse : que la femme s'entende bien avec son mari, que le mariage soit prospère beaucoup d'enfants car l'enfant est essentiel pour le mariage.

« Seye bou barkel » C'est-à-dire en wolof que vous viviez ensemble jusqu'à la mort.

- **Question : Que représente l'enfant pour la femme ? La famille, la communauté ?**

Réponse : L'enfant représente un trésor, quelque chose de sacré. Il est le bonheur de la femme surtout quand l'enfant réussit. L'enfant élargit la race. Il est précieux pour la femme, la famille et la société.

- **Question : Quelles sont les coutumes liées à la naissance ? Le baptême est-il une valorisation de l'enfant, de l'homme, de la femme ou de la famille ?**

Réponse : le baptême est solennel. Il valorise la femme et fait son bonheur car c'est elle qui était fatiguée lorsqu'elle était enceinte et elle était exposée à des risques donc une fois accouchée, elle doit être valorisée. La femme ne sort pas avant cette fête. Pendant la cérémonie du rasage (watt), on prend une calebasse dans laquelle on met de l'eau, du coton et de la kola. Et c'est avec cette eau que l'on mouille la tête de l'enfant. Aussi on met sous l'oreiller de l'enfant un morceau de charbon ; du sel, un couteau et quelques brins de balai.

- **Question : Qu'est-ce qu'une femme peut attendre de son époux ?**

Réponse : l'aide, la compréhension partage des biens. La femme compte sur son mari pour la nourriture, et pour le tout le reste.

- **Question : Quel est le rôle le plus importance de la femme dans la société ?**

Réponse : c'est la femme qui reproduit la société et la rend stable à travers la fécondité. Elle doit avoir un caractère, la femme doit être respectable.

- **Question : Quelle est la valeur centrale d'une femme ? (Hier et aujourd'hui).**

Réponse : Hier la femme était respectée et restait chez elle. Aujourd'hui, elle sort pour travailler, elle se débrouille plus que par rapport avant, elle peut aussi travailler à la maison, par exemple la teinture pour aider son mari.



« C'est lui fait le bonheur du couple, il est votre héritier, il assure la
continuité du lignage »
(Extrait entretien Abdoulaye 65 ans)

Etude de cas n° 2

Amy : Elle a 69 ans, elle est wolof, elle est Musulmane, elle est analphabète. Elle est mariée à l'âge de 16 ans. Elle est tombée enceinte pendant 7 fois dont 2 fausses couches. Elle a eu 5 enfants vivants et 2 enfants décédés. Amy a 4 filles et 1 garçon. Elle n'a pas d'enfants confiés. Elle est active dans le maraîchage et a des revenus importants.

Voici l'essentiel des réponses qu'elle a fourni lors de nos entretiens, quand nous lui avons posé les questions suivantes

- **Question** : Avez-vous des enfants qu'on vous a confiés ?

Réponse : Oui, deux enfants : ma petite fille et mon petit-fils.

- **Question** : Etes-vous actuellement enceinte ?

Réponse : Non

- **Question** : A propos de votre dernier accouchement, vouliez-vous avoir cet enfant en ce moment-là, plus tard ou pas du tout ?

Réponse : je le voulais bien car je crois en Dieu et une femme est faite pour avoir des enfants.

- **Question** : Quel est votre nombre idéal d'enfants ? Nombre de filles, nombre de garçons ?

Réponse : L'idéal est 4 enfants dont deux (2) filles et deux (2) garçons.

- **Question** : Après avoir eu un enfant, combien de temps faut-il rester avant d'avoir un autre ?

Réponse : Elle doit rester pendant 2 ans pour se reposer et surveiller son enfant.

- **Question** : Quel est l'âge idéal du mariage pour une fille ? Pourquoi ?

Réponse : A l'âge de 15 ans pour avoir très tôt des enfants qui pourront l'aider et l'entretenir

- **Question** : Certaines femmes se marient tôt, d'autres très tard, à votre avis quelle en est la raison ?

Réponse : certaines se marient tôt parce qu'elles sont bien éduquées et ont de bons parents. D'autres se marient tard parce que les hommes ne veulent pas d'elles parce qu'elle ne respecte pas l'autorité.

- **Question** : Lorsque vous pensez à une famille nombreuse, quel nombre serait-il ? Et pour la famille restreinte ?

Réponse : Pour une famille nombreuse on doit avoir plus de 7 enfants, et pour une famille restreinte, il faut un (1) ou deux (2) enfants.

- **Question** : Quelle perception avez-vous de la fécondité ?

Réponse : la fécondité est importante chez la femme surtout lorsqu'elle a beaucoup d'enfants, ceux-ci peuvent l'aider dans l'avenir.

- **Question** : Connaissez-vous des pratiques traditionnelles (rites, cérémonies ...) qui permettent à la femme d'être féconde ? Si oui décrivez-les ?

Réponse : l'enfant dépend de Dieu mais une femme qui veut un enfant doit tuer une chèvre rouge qu'elle fera comme sacrifice et l'offrir à de jeunes filles vierges.

- **Question : Que pensez-vous de la contraception ? Connaissez-vous des méthodes ?**

Réponse : je sais que les jeunes font beaucoup recours à ces méthodes : mais cela pose des problèmes de santé : il y a beaucoup de maladies que connaissent les femmes d'aujourd'hui et qui n'existaient pas avant.

- **Question : Pensez-vous que la mortalité maternelle est un phénomène fréquent ? Connaissez-vous des cas ? Comment remédier à ce problème à votre avis ?**

Réponse : Ce n'est plus fréquenté comme avant : il faut développer d'avantage l'assistance médicale pour l'éviter.

- **Question : Quels sont les vœux qui sont formulés après le mariage ?**

Réponse : Ménage durable - avoir des enfants - suivre les conseils de son mari et de sa famille. Etre soumis c'est-à-dire avec beaucoup de respect.

- **Question : Que représente l'enfant pour la femme, la famille, la communauté ?**

Réponse : L'enfant est sacré et représente un secours pour la mère quand il réussit. L'enfant solidifie le mariage. Un mariage sans enfant, c'est comme des fiançailles

- **Question : Quelles sont les coutumes liées à la naissance ? Le baptême est-il une valorisation de l'enfant, de l'homme, de la femme ou de la famille ?**

Réponse : le baptême est une fête et marque un jour de bonheur. C'est une valorisation de la mère qui est à présent soulagée et une valorisation de l'enfant.

- **Après la naissance, la femme ne doit pas sortir de sa chambre avant le 8^e jour ? Et on donne à l'enfant du miel en guise de premier aliment.**

- **Question : Qu'est-ce qu'une femme peut attendre de son époux ?**

Réponse : Pitié, compréhension, tolérance (surtout quand la femme n'a pas d'enfant), la protection.

- **Question : Quel est le rôle le plus important de la femme dans la société ?**

Réponse : L'importance de la femme est de s'occuper de son mari, de ses enfants et de sa maison

- **Question : Quelle est la valeur centrale d'une femme ? (Hier et aujourd'hui).**

Réponse : Elle n'a de valeur que quand elle travaille : quand elle reste chez soi et s'occuper de tout. La valeur de la femme est aussi le fait de pouvoir avoir des enfants, avoir un caractère.

Etude de cas n° 3

Yacine a 53 ans, elle est musulmane, elle est wolof, elle a fréquenté l'école française pendant 4 ans, elle est mariée à l'âge de 18 ans. Elle est tombée enceinte 5 fois, elle a eu quatre enfants vivants et un (1) décédé, dont quatre filles et un (1) garçon. Ils vivent tous avec elle, un seul a été confié chez une sœur. Elle est active dans le groupement des femmes.

Voici l'essentiel des réponses qu'elle a fourni lors de nos entretiens, quand nous lui avons posé les questions suivantes :

- Question : Avez-vous des enfants qu'on vous a confiés ?

Réponse : Non

- Question : Etes-vous actuellement enceinte ?

Réponse : Non

- Question : A propos de votre dernier accouchement, vouliez-vous avoir cet enfant en ce moment-là, plus tard ou pas du tout ?

Réponse : je le voulais bien car je voulais avoir un enfant et en finir avec les accouchements.

- Question : Quel est votre nombre idéal d'enfants ? Nombre de filles, nombre de garçons ?

Réponse : L'idéal est 5 enfants dont deux (2) filles et trois (3) garçons

- Question : Après avoir eu un enfant, combien de temps faut-il rester avant d'avoir un autre ?

Réponse : elle doit rester 2 ans pour permettre à l'enfant d'être solide et de téter suffisamment. Pour que la femme se repose aussi.

- Question : Quel est l'âge idéal du mariage pour une fille ? Pourquoi ?

Réponse : 18 ans parce qu'à cet âge la femme accouche avec moins de douleur, c'est plus prudent pour la santé de la femme.

- Question : Certaines femmes se marient tôt, d'autres très tard, à votre avis quelle en est la raison ?

Réponse : certaines se marient tôt parce qu'elles sont forcées au mariage, c'est le cas des peuls mais à mon avis ce n'est pas bon. Il y a aussi le phénomène de "choix précoce" pour éviter l'adultère. Par contre d'autres se marient tard parce qu'elles n'ont pas vu de prétendants ou elles font des choix très sévères.

- Question : Lorsque vous pensez à une famille nombreuse, quel nombre serait-il ? Et pour la famille restreinte ?

Réponse : Pour une famille nombreuse, il faut six (6) enfants et plus, pour une famille restreinte, il faut trois (3) enfants et moins, mais l'idéal est la famille moyenne.

Question : Quelle perception avez-vous de la fécondité ?

Réponse : La fécondité est très importante si on a les moyens d'élever les enfants dans le cas échéant, elle pose des problèmes de santé, de nourriture. Mais la religion est pour la fécondité. Il faut se donner les moyens d'y arriver.

- **Question : Connaissez-vous des pratiques traditionnelles (rites, cérémonies ...) qui permettent à la femme d'être féconde ? Si oui décrivez-les ?**

Réponse : Pour que la femme soit féconde, il y a comme certaines pratiques : porter par exemple le foulard d'une femme qui vient d'accoucher et porter un nouveau-né au dos avant qu'il n'ait trois jours.

- **Question : Que pensez-vous de la contraception ? Connaissez-vous des méthodes ?**

Réponse : Je pense que c'est une très bonne chose pour les femmes dans la mesure où elle permet d'espacer les grossesses et d'avoir plus de temps pour assurer sa santé.

- **Question : Pensez-vous que la mortalité maternelle est un phénomène fréquent ? Connaissez-vous des cas ? Comment remédier à ce problème à votre avis ?**

Réponse : C'est un problème très fréquent que j'ai souvent vu dans le Fouta où j'habitais avant. C'est souvent dû à l'ignorance et l'absence de personnel qualifié pour faire les interventions en cas d'urgence.

- **Question : Quels sont les vœux qui sont formulés après le mariage ?**

Réponse : des souhaits pour un bon ménage, on formule aussi des vœux pour les jeunes filles non mariées qu'elles puissent suivre rapidement.

- **Question : Que représente l'enfant pour la femme, la famille, la communauté ?**

Réponse : l'enfant représente le bonheur, il a une importance centrale. Avec l'enfant, la femme se sent en sécurité, aimée par son mari. Une femme sans enfant est une femme seule.

- **Question : Quelles sont les coutumes liées à la naissance ? Le baptême est-il une valorisation de l'enfant, de l'homme, de la femme ou de la famille ?**

Réponse : Le baptême est une valorisation de l'enfant. Plus la cérémonie est grande, plus c'est bon car c'est un étranger, il faut bien l'accueillir.

- A la naissance de l'enfant, les femmes font des sacrifices. Elles donnent de la bouillie de mil (ou autre chose à base de lait caillé) en aumône afin que l'enfant échappe aux éventuelles mésaventures. On lui fait du massage pour qu'il soit spirituellement et physiquement fort plus tard. La femme est aussi massée pendant cette période afin qu'elle retrouve vite sa santé.

- **Question : Qu'est-ce qu'une femme peut attendre de son époux ?**

Réponse : le bonheur, la compréhension, la fortune, la piété, l'entretien.

- **Question : Quel est le rôle le plus important de la femme dans la société ?**

Réponse : la femme n'est importante que si elle est capable d'avoir un enfant, elle assure la reproduction et rend la société pérenne avec la procréation

- **Question : Quelle est la valeur centrale d'une femme ? (Hier et aujourd'hui).**

Réponse : la valeur de la femme est en ce qu'elle stabilise la famille. Elle joue un rôle central pour l'équilibre du couple. Hier comme aujourd'hui, la femme doit être éduquée, digne, honnête et avoir du caractère.

Etude de cas n° 4

Rama : Elle a 30 ans, elle est Musulmane, elle est wolof. Rama a fréquenté l'école française pendant 6 ans. Elle est mariée à l'âge de 15 ans. Elle a été enceinte 7 fois, elle 7 enfants vivants dont 4 filles et trois garçons. Ils vivent tous avec elle.

Voici l'essentiel des réponses qu'elle a fourni lors de nos entretiens, quand nous lui avons posé les questions suivantes

- **Question** : Avez-vous des enfants qu'on vous a confiés ?

Réponse : Non

- **Question** : Etes-vous actuellement enceinte ?

Réponse : Non

- **Question** : A propos de votre dernier accouchement, vouliez-vous avoir cet enfant en ce moment-là, plus tard ou pas du tout ?

Réponse : Je ne voulais pas en ce moment-là car les temps sont durs.

- **Question** : Quel est votre nombre idéal d'enfants ? Nombre de filles, nombre de garçons ?

Réponse : L'idéal est 4 enfants dont 2 filles et 2 garçons.

- **Question** : Après avoir eu un enfant, combien de temps faut-il rester avant d'avoir un autre ?

Réponse : Elle observe un temps de 3 ans pour pouvoir se reposer et gérer sa santé et celle de ses enfants.

- **Question** : Quel est l'âge idéal du mariage pour une fille ? Pourquoi ?

Réponse : A l'âge de 20 ans pour avoir le temps de se préparer à la vie de femme.

- **Question** : Certaines femmes se marient tôt, d'autres très tard, à votre avis quelle en est la raison ?

Réponse : certaines se marient tard parce que les hommes ne veulent pas se marier et ça se dangereux.

- **Question** : Lorsque vous pensez à une famille nombreuse, quel nombre serait-il ? Et pour la famille restreinte ?

Réponse : Pour une famille nombreuse, peut-être plus de 10 enfants – Pour une famille restreinte, 3 enfants

- **Question** : Quelle perception avez-vous de la fécondité ?

Réponse : La fécondité est très importante, elle est essentielle chez la femme, c'est le plus grand bienfait pour elle, car ses relations avec son mari sont renforcées.

- **Question** : Connaissez-vous des pratiques traditionnelles (rites, cérémonies ...) qui permettent à la femme d'être féconde ? Si oui décrivez-les ?

Réponse : "Donner des gris-gris à la femme" et elle doit les porter lors des relations sexuelles. Mettre un gris-gris aussi au-dessus du lit du couple et tant que ce gris-gris se balance, la femme peut espérer un enfant.

- **Question : Que pensez-vous de la contraception ? Connaissez-vous des méthodes ?**

Réponse : la contraception a des avantages certains pour les femmes, parce qu'elle leur permet de se reposer et de s'occuper de leurs enfants ; la difficulté, c'est l'opposition du mari pour l'utilisation des méthodes de contraception ; il faut informer les hommes et les sensibiliser.

- **Question : Pensez-vous que la mortalité maternelle est un phénomène fréquent ? Connaissez-vous des cas ? Comment remédier à ce problème à votre avis ?**

Réponse : Je ne connais pas personnellement des cas, mais j'ai entendu parler de certaines femmes mortes dans ces conditions.

- **Question : Quels sont les vœux qui sont formulés après le mariage ?**

Réponse : « Que Dieu vous accorde beaucoup de chance et vous donne beaucoup d'enfants qui réussiront dans la vie ».

- **Question : Que représente l'enfant pour la femme, la famille, la communauté ?**

Réponse : l'enfant renforce l'amour du couple, fait le bonheur - Une femme sans enfant ne peut pas connaître les délices du ménage.

- **Question : Quelles sont les coutumes liées à la naissance ? Le baptême est-il une valorisation de l'enfant, de l'homme, de la femme ou de la famille ?**

Réponse : On prépare de la bouillie de mil qu'on verse dans la mer. On donne ensuite de l'eau bénite à l'enfant et la mère ne doit pas sortir avant le 8e jour. Le baptême est une valorisation de la mère et de l'enfant.

- **Question : Qu'est-ce qu'une femme peut attendre de son époux ?**

Réponse : "bon ménage, un bon entretien, une nourriture abondante.

- **Question : Quel est le rôle le plus important de la femme dans la société ?**

Réponse : "La femme est utile dans tous les domaines de la vie". C'est elle qui procréé, reproduit la société et assure sa pérennité.

- **Question : Quelle est la valeur centrale d'une femme ? (Hier et aujourd'hui).**

Réponse : Sa valeur reste la même hier comme aujourd'hui le respect qu'elle se fait pour elle-même.



« La femme doit être féconde, mais l'idéal c'est d'avoir des enfants assez tôt pour éviter les problèmes de santé (l'extrait entretien Fatou 37 ans)

Etude de cas n° 5

Codou : Elle a 43 ans, elle est Musulmane, elle est wolof. Elle a fréquenté l'école coranique pendant quelques années. Elle s'est marié à l'âge de 20 ans, elle a été enceinte 8 fois : 2 fausses couches. Elle a 6 enfants vivants dont 3 garçons et 3 filles. Seule 2 de ces enfants vivent avec elle, les 4 autres sont confiés chez ses soeurs

Voici l'essentiel des réponses qu'elle a fourni lors de nos entretiens, quand nous lui avons posé les questions suivantes

- **Question :** Avez-vous des enfants qu'on vous a confiés ?

Réponse : Oui, ma nièce

- **Question :** Etes-vous actuellement enceinte ?

Réponse : Non

- **Question :** A propos de votre dernier accouchement, vouliez-vous avoir cet enfant en ce moment-là, plus tard ou pas du tout ?

Réponse : je voulais cet enfant car j'étais restée 5 ans sans avoir encore d'enfant

- **Question :** Quel est votre nombre idéal d'enfants ? Nombre de filles, nombre de garçons ?

Réponse : L'idéal est 4 enfants dont une (1) fille et trois (3) garçons.

- **Question :** Après avoir eu un enfant, combien de temps faut-il rester avant d'avoir un autre ?

Réponse : Elle doit attendre 3 ans pour se reposer, reprendre ses formes, entretenir l'enfant que tu as.

- **Question :** Quel est l'âge idéal du mariage pour une fille ? Pourquoi ?

Réponse : A l'âge de 20 ans parce qu'à cet âge, elle est responsable et put s'occuper de ses enfants. Elle est plus mûre

- **Question :** Certaines femmes se marient tôt, d'autres très tard, à votre avis quelle en est la raison ?

Réponse : certaines se marient tôt parce qu'elles sont forcées en mariage. D'autres se marient parce qu'elles sont forcées en mariage. D'autres se marient tard parce qu'elles n'ont trouvé de mari

- **Question :** Lorsque vous pensez à une famille nombreuse, quel nombre serait-il ? Et pour la famille restreinte ?

Réponse : Famille nombreuse = 6 enfants et plus

Famille restreinte = 1 ou 2 enfants

- **Question :** Quelle perception avez-vous de la fécondité ?

Réponse : La fécondité est importante car avec ses enfants, la femme est en sécurité et a des gens qui peuvent l'aider.

- **Question : Connaissez-vous des pratiques traditionnelles (rites, cérémonies ...) qui permettent à la femme d'être féconde ? Si oui décrivez-les ?**

Réponse : La femme stérile peut faire certaines pratiques par exemple : prendre du mil ; le verser sur la tête de la femme et sur son corps - Ensuite elle doit planter un arbre au milieu de sa demeure et si l'arbre à des fruits, elle aura automatiquement des enfants.

- **Question : Que pensez-vous de la contraception ? Connaissez-vous des méthodes ?**

Réponse : Si le mari est d'accord, la femme peut utiliser les méthodes de contraception.

- **Question : Pensez-vous que la mortalité maternelle est un phénomène fréquent ? Connaissez-vous des cas ? Comment remédier à ce problème à votre avis ?**

Réponse : La femme a trop de charge même pendant la grossesse : c'est l'excès de travail qui souvent la rend malade et peut même conduire à la mortalité maternelle.

- **Question : Quels sont les vœux qui sont formulés après le mariage ?**

Réponse : Un ménage heureux et beaucoup d'enfants.

Ménage durable - Avoir un bon caractère - Etre douce

- **Question : Que représente l'enfant pour la femme, la famille, la communauté ?**

Réponse : l'enfant fait le bonheur du mariage. L'enfant renforce les liens d'amour entre les conjoints, il rend solide le ménage.

- **Question : Quelles sont les coutumes liées à la naissance ? Le baptême est-il une valorisation de l'enfant, de l'homme, de la femme ou de la famille ?**

Réponse : Après avoir lavé 7 fois l'enfant, on le prend ; le tend à la mère et lui dit tenait l'offrande et elle répond " que Dieu l'accepte. Après on prend du mil en guise d'offrande et la femme reste 7 jours sans voir d'homme, rester seule avec son enfant qui est couché sur le lit avec un couteau, des gris-gris au chevet de l'enfant.

Le baptême est une valorisation de l'enfant en lui donnant un nom.

- **Question : Qu'est-ce qu'une femme peut attendre de son époux ?**

Réponse : Nourriture, habillement, paix, Amour, Respect de ta famille

- **Question : Quel est le rôle le plus important de la femme dans la société ?**

Réponse : L'importance de la femme est le fait de se marier, de travailler pour aider son mari et entretenir ses enfants.

- **Question : Quelle est la valeur centrale d'une femme ? (Hier et aujourd'hui).**

Réponse : La valeur de la femme est se respecter et respecter les autres jusqu'à ce que tu réussisses. Ressembler à sa mère pour ce qui est des vertus.

Etude de cas n°6

Fatou, elle a 37 ans, elle est musulmane, elle est wolof. Fatou a fréquenté l'école française pendant 6 ans, elle est mariée à l'âge de 30 ans. Elle a eu 2 grossesses, elle a 2 enfants vivants.. Elle a eu 2 filles, elles sont toutes avec elle. Elle donne des cours d'alphabétisation en Wolof avec l'appui de l'ONG Plan International.

Voici l'essentiel des réponses qu'elle a fourni lors de nos entretiens, quand nous lui avons posé les questions suivantes

- **Question : Avez-vous des enfants qu'on vous a confiés ?**

Réponse : Oui, un enfant, celui de mon mari.

- **Question : Etes-vous actuellement enceinte ?**

Réponse : Non

- **Question : A propos de votre dernier accouchement, vouliez-vous avoir cet enfant en ce moment-là, plus tard ou pas du tout ?**

Réponse : Oui je le voulais car je n'avais qu'un enfant en ce moment-là, je voulais en avoir un autre.

- **Question : Quel est votre nombre idéal d'enfants ? Nombre de filles, nombre de garçons ?**

Réponse : L'idéal est 4 enfants dont une (1) filles et trois (3) garçons.

- **Question : Après avoir eu un enfant, combien de temps faut-il rester avant d'avoir un autre ?**

Réponse : elle doit rester 4 ans pour éviter les naissances très rapprochées et se reposer. Assurer la santé de l'enfant et de la mère : si elle n'a pas une bonne santé, elle ne peut pas assumer ses différents rôles.

- **Question : Quel est l'âge idéal du mariage pour une fille ? Pourquoi ?**

Réponse : 18 ans car à cet âge, elle a déjà eu ses règles et peut être préparée à la vie de femme.

- **Question : Certaines femmes se marient tôt, d'autres très tard, à votre avis quelle en est la raison ?**

Réponse : certaines se marient très tôt pour avoir beaucoup d'enfants avant 40 ans : après c'est un âge dangereux pour l'accouchement. D'autres se marient très tard car elles ont un fiancé « sorcier ». elles refusent souvent les propositions de mariage.

- **Question : Lorsque vous pensez à une famille nombreuse, quel nombre serait-il ? Et pour la famille restreinte ?**

Réponse : Pour une famille nombreuse, il faut dix enfants et pour famille restreinte, il faut deux enfants ou quatre enfants.

- **Question : Quelle perception avez-vous de la fécondité ?**

Réponse : la fécondité est très importante chez la femme. Mais elle dépend de Dieu. Une femme sans enfant c'est-à-dire féconde est une "ruche sans abeille", elle se sent inutile.

- **Question : Connaissez-vous des pratiques traditionnelles (rites, cérémonies ...) qui permettent à la femme d'être féconde ? Si oui décrivez-les ?**

Réponse : Voir les marabouts pour des gris-gris, on dit que si on cherche une co-épouse à la femme stérile, elle a ensuite un enfant ou encore lors des relations sexuelles dire certaines prières.

- **Question : Que pensez-vous de la contraception ? Connaissez-vous des méthodes ?**

Réponse : La contraception a de multiples avantages, elle permet à la femme d'avoir une meilleure santé. Les inconvénients sont peut être les effets secondaires de certaines méthodes ; il faut bien se faire suivre ; si je dois donner un conseil, je dirais à toutes les femmes d'aller faire la planification familiale, car l'avantage est nette, il faut convaincre le mari.

- **Question : Pensez-vous que la mortalité maternelle est un phénomène fréquent ? Connaissez-vous des cas ? Comment remédier à ce problème à votre avis ?**

Réponse : C'est souvent dû à un mauvais suivi médical ; beaucoup de femmes ne font pas toutes les visites recommandées ; malheureusement c'est ce qui conduit au problème de mortalité.

- **Question : Quels sont les vœux qui sont formulés après le mariage ?**

Réponse : que le mariage soit durable. Avoir des enfants.

- **Question : Que représente l'enfant pour la femme, la famille, la communauté ?**

Réponse : l'enfant représente un don de Dieu. C'est un étranger parmi nous, il faut bien l'accueillir. Il est capital dans le mariage. La femme peut être répudiée si elle n'a pas d'enfant d'où l'importance de celui-ci dans un ménage.

- **Question : Quelles sont les coutumes liées à la naissance ? Le baptême est-il une valorisation de l'enfant, de l'homme, de la femme ou de la famille ?**

Réponse : le baptême est une valorisation de l'enfant « Dome bu djudu dang koy teraf » mais aussi valoriser la femme qui a souffert pendant des mois, l'honorer.

Après la naissance, la mère doit porter un foulard pour que le sang ne remonte pas vers la tête. Il faut aussi bien masser le bébé pour qu'il ne soit pas fragile.

- **Question : Qu'est-ce qu'une femme peut attendre de son époux ?**

Réponse : Respect, fortune, paix, ensuite la femme doit être patiente et compréhensive.

- **Question : Quel est le rôle le plus important de la femme dans la société ?**

Réponse : le fait d'avoir les bénédictions de son mari, c'est important pour la femme. Ensuite la femme a une place plus importante quand elle est féconde car elle est garante de la reproduction.

- **Question : Quelle est la valeur centrale d'une femme ? (Hier et aujourd'hui).**

Réponse : Une femme qui n'est pas mariée n'a pas de valeur ; cela peut la conduire à errer et ça aboutit sur des malheurs.

Etude de cas n° 7

Daba : Elle a 42 ans, elle est musulmane, elle est Wolof. Daba a fréquenté l'école française pendant 6 ans. Daba s'est mariée à l'âge de 20 ans. Elle a été enceinte durant 6 fois, elle a eu 6 enfants, elle a 3 garçons et 3 filles, ils vivent tous avec elle. Son époux est émigré. Elle tient un commerce assez important.

Voici l'essentiel des réponses qu'elle a fourni lors de nos entretiens, quand nous lui avons posé les questions suivantes

- **Question :** Avez-vous des enfants qu'on vous a confiés ?

Réponse : Oui, mon petit frère paternel.

- **Question :** Etes-vous actuellement enceinte ?

Réponse : Non

- **Question :** A propos de votre dernier accouchement, vouliez-vous avoir cet enfant en ce moment-là, plus tard ou pas du tout ?

Réponse : je voulais avoir cet enfant car je n'étais pas âgé

- **Question :** Quel est votre nombre idéal d'enfants ? Nombre de filles, nombre de garçons ?

Réponse : L'idéal est 6 enfants dont trois (3) filles et trois (3) garçons.

- **Question :** Après avoir eu un enfant, combien de temps faut-il rester avant d'avoir un autre ?

Réponse : elle doit rester pendant 4 ou 5 ans pour bien éduquer ses enfants et se reposer et surveiller sa santé.

- **Question :** Quel est l'âge idéal du mariage pour une fille ? Pourquoi ?

Réponse : A l'âge de 15 ans car en ces temps, la vie est dure et mieux se débarrasser très tôt de sa fille. En plus les femmes ne connaissent pas leur valeur, elles ne font que jouer avec les garçons.

- **Question :** Certaines femmes se marient tôt, d'autres très tard, à votre avis quelle en est la raison ?

Réponse : certaines se marient très tôt parce que Dieu l'a voulu ainsi et elles ont trouvé le mari idéal pour elles. d'autres se marient tard parce qu'elles n'ont pas trouvé l'homme idéal.

- **Question :** Lorsque vous pensez à une famille nombreuse, quel nombre serait-il ? Et pour la famille restreinte ?

Réponse : Pour une famille nombreuse, il faut avoir plus de huit (8) enfants et une famille restreinte, il faut le minimum , un (1) ou deux (2) enfants.

- **Question :** Quelle perception avez-vous de la fécondité ?

Réponse : la fécondité est très importante mais dangereuse pour la femme car est exposée à la mort. mais n'empêche toutes les femmes veulent connaître ce danger.

- **Question :** Connaissez-vous des pratiques traditionnelles (rites, cérémonies ...) qui permettent à la femme d'être féconde ? Si oui décrivez-les ?

Réponse : Voir les marabouts. Après les femmes prennent du coton, de l'arachide, du mil, du niébé qu'elles mélangent et le mettent dans les mains de la femme qui doit les manger en présence de sa cousine.

- Question : Que pensez-vous de la contraception ? Connaissez-vous des méthodes ?

Réponse : Je suis mieux placé que quiconque pour en parler car je suis mère de six enfants avec des grossesses rapprochées : au début, mon mari ne voulait pas mais je lui ai demandé de prendre le préservatif ; ne pouvant plus supporter, il m'a demandé d'aller voir la Sage-femme pour une autre méthode ; actuellement, j'ai une meilleure santé et je ne tombe plus souvent malade ; aussi je m'occupe bien de mes activités de commerce.

- Question : Pensez-vous que la mortalité maternelle est un phénomène fréquent ? Connaissez-vous des cas ? Comment remédier à ce problème à votre avis ?

Réponse : c'est un problème qui malheureusement touche beaucoup de femmes parce que souvent elles ne connaissent pas les risques liés à la grossesse : il y a un manque d'informations surtout concernant celles qui habitent les villages reculés.

- Question : Quels sont les vœux qui sont formulés après le mariage ?

Réponse : La paix ; Consentement avec son mari, ses beaux-parents et ses belles sœurs. Avoir beaucoup d'enfants.

- Question : Que représente l'enfant pour la femme, la famille, la communauté ?

Réponse : L'enfant attire le respect et l'amour voué par le mari et sa famille.

- Question : Quelles sont les coutumes liées à la naissance ? Le baptême est-il une valorisation de l'enfant, de l'homme, de la femme ou de la famille ?

Réponse : le baptême est une valorisation de la femme qui a longtemps souffert durant neuf mois et le dernier jour risque de t'emporter. C'est aussi une fête pour l'enfant, c'est un étranger, il faut bien l'accueillir. C'est enfin une valorisation de toute la famille qui a un étranger.

- Après la naissance, on met le nouveau-né sur un van et on le berce. On ne doit pas le laisser seul. Il faut lui mettre 3 brins de balai et un couteau sur le lit où il se couche au niveau de la tête pour chasser les mauvais esprits. Il faut masser la mère avec de l'eau bouillie et des feuilles d'arbres destinés surtout aux femmes accouchées, permet la partie génitale de reprendre ses formes.

- Question : Qu'est-ce qu'une femme peut attendre de son époux ?

Réponse : Amour, nourriture, habillement, veiller à ce que rien ne manque à la maison, à ce que la femme n'envie personne sur tous les plans.

- Question : Quel est le rôle le plus important de la femme dans la société ?

Réponse : La femme doit s'occuper de la maison car c'est ça son rôle. Elle est garante de l'avenir de la société en ce qu'elle prône.

- Question : Quelle est la valeur centrale d'une femme ? (Hier et aujourd'hui).

Réponse : la valeur d'une femme a toujours été le fait de se faire respecter, avoir un caractère et une capacité de surmonter toutes les situations. Nous disons non. Sa valeur est aussi sa soumission à ses parents et le fait de rester toujours chez soi et de s'occuper de ce qui la concerne, c'est ça la première qualité chez la femme.



« La femme sans maternité manque plus que la moitié de la féminité »
Ahmadou Kourouma, *Le Soleils des Indépendances*, Seuil, 1970, p.51

LES FOCUS GROUPES

Nous relatons ici l'essentiel des réponses que les participantes aux deux groupes (jeunes femmes et femmes âgées) ont donné lors de nos entretiens. Nous avons eu dix informatrices, cinq personnes dans chaque groupe. Dans le groupe des jeunes, nous avons discuté avec Coura 26 ans, femmes au foyer ; Débo, 35 ans, elle tient une boutique de denrées alimentaires, Arame 27 ans, femme au foyer ; Codou 32 ans donne des cours d'alphabétisation dans le foyer des femmes, Ndoumbé 33 ans, femme au foyer. Quant au groupe des personnes âgées, il est composé de Dior, 62 ans femme au foyer ; Bambi 57 ans, elle est trésorière du groupement des femmes, Bigué 60 ans, femme au foyer ; Soda 66 ans, elle tient un potager et Djeumb, 64 ans membre du groupement des femmes.

- Question : A propos de votre dernier accouchement, vouliez-vous avoir cet enfant en ce moment là, plus tard ou pas du tout ?

Réponses :

- Je ne voulais pas en ce moment là car les temps sont durs, mais mon mari ne veut pas la planification familiale.
- Oui je le voulais car je suis encore très jeune.
- Je le voulais bien car je ne fais que suivre la décision de DIEU.
- Je voulais attendre un peu plus car j'ai connu les naissances rapprochées, mais c'est la volonté de Dieu et mon mari n'aime pas la contraception.
- Je le voulais bien car j'étais encore jeune et je voulais avoir beaucoup d'enfants.
- Je le voulais bien car un enfant est toujours utile.
- Je le voulais bien car je crois en Dieu et j'accepte tout ce qu'il fait.

Question : Quel est votre nombre idéal d'enfants ? Nombre de filles ? Nombre de garçons?

Réponses :

- quatre enfants – deux garçons et deux filles
- quatre enfants - deux filles et deux garçons
- deux enfants - un garçon et une fille

- neuf enfants - six garçons et trois filles
- trois enfants - deux garçons et une fille
- quatre enfants - deux filles et deux garçons
- six enfants - trois filles et trois garçons
- douze enfants - sept garçons et cinq filles
- huit enfants - cinq garçons et trois filles
- Selon la volonté du Bon Dieu.

Question : Après avoir eu un enfant, combien de temps faut-il attendre avant d'accoucher à nouveau ? Pourquoi ?

Réponses :

- Elle doit observer un temps de 3 ans pour pouvoir se reposer et gérer ses enfants ainsi que leur santé - Eviter les naissances rapprochées.
- La femme peut se reposer pendant 5 ans pour reprendre ses formes et se préparer. Assurer aussi la santé de son enfant.
- Elle doit rester pendant 4 ans pour pouvoir, les nourrir et se reposer.
- Elle doit rester pendant 2 ans pour se reposer, entretenir son corps et bien rétablir sa santé.
- Elle peut attendre 3 ans pour se reposer et éviter les grossesses difficiles.
- Elle doit attendre pendant 2 ans pour se reposer et éduquer son enfant, l'entretenir, lui consacrer son temps, autrement elle est malade.
- Elle peut attendre 3 ans pour se reposer et entretenir son enfant. Avoir le temps de s'occuper de lui et de reprendre ses activités.
- Elle doit attendre 2 ans pour se reposer et avoir le temps d'allaiter l'enfant.
- Il peut attendre 2 ans pour reprendre ses forces et avoir le temps d'éduquer son enfant.
- Elle doit rester 2 ans pour se reposer ; nous devons suivre les habitudes de nos mères qui observent 2 ans de pause.

Question : Quel est l'âge idéal du mariage pour une fille ? Pourquoi ?

Réponses :

- 20 ans pour avoir le temps de se préparer pour la vie de femme ; être épouse c'est comme un métier en soi.
- A l'âge de 15 ans pour éviter très vite l'adultère et les mauvaises fréquentations.
- A l'âge de 29 ans car aujourd'hui les hommes n'entretiennent plus de façon correcte leurs épouses, Mieux vaut attendre, trouver un bon travail d'abord, avant d'avoir une mari. Parce qu'autrement les hommes ne respectent pas les femmes.
- A l'âge de 15 ans pour être mère tôt et capable de gérer un foyer, parce qu'on a de l'expérience.
- A l'âge de 18 ans car à cet âge, elle est mûre et assez préparée pour la vie de famille.
- A l'âge de 17 ans parce qu'à cet âge, son corps est mûr et elle est responsable, après elle est trop âgée.
- A l'âge de 15 ans ; parce qu'elle n'est pas assez mûre avant cet âge. Si elle est mariée avant cet âge, elle peut même mourir avec les grossesses.
- 15 ans parce qu'à cet âge, elle a déjà vu ses règles, ainsi elle se prépare petit à petit.
- 25 ans parce que c'est à cet âge, qu'on est plus mûr pour le mariage et quand on étudie, on aura le temps de les terminer avant de se marier.
- A l'âge de 20 ans car à cet âge là, la femme sait ce qu'elle veut, elle peut choisir celui qui lui convient.

Question : certaines femmes se marient très tôt, d'autres très tard, à votre avis quelle en est la raison ?

Réponses :

- Certaines se marient tard car les hommes ne veulent plus se marier, c'est dangereux. D'autres se marient tôt parce qu'elles ont trouvé ceux qu'elles aiment et veulent avoir très tôt des enfants.
- Certaines se marient très tôt pour avoir des enfants étant jeunes tandis que d'autres se marient tard parce qu'elles ont un mauvais génie qui les habitent, car toute femme doit se marier tôt.
- Certaines se marient très tôt à cause de leurs parents, c'est la seule raison tandis que d'autres se marient très tard parce qu'elles ne veulent pas, elles connaissent les supplices du ménage, elles refusent la soumission.

- Certaines se marient très tôt pour aider leur Belle-famille surtout la belle-mère ; elles sont sous sa tutelle et ne voient pas leur mari jusqu'à l'âge de 15 ans. D'autres se marient tard parce qu'elles n'ont pas cette chance.
- Certaines se marient tôt pour avoir très tôt des enfants tandis que d'autres se marient tard parce qu'elles ne veulent pas se marier parce que la mariage est contraignant ; c'est une lourde charge.
- Certaines se marient tôt pour aider leur belle-famille et avoir des enfants assez jeune. D'autres se marient tard, ce qui est meilleur. D'autres n'ont pas la chance de trouver un mari ; il se peut qu'elles ne veulent pas connaître les tracasseries d'un ménage.
- Certaines familles marient tôt les filles pour éviter qu'elles connaissent les hommes avant de se marier.
- Certaines se marient tôt pour assurer leur avenir, car elles ont très tôt des enfants. D'autres se marient tard malgré elles car toutes les femmes veulent trouver un mari rapidement possible mais à chacun son destin ; l'essentiel est d'être vierge jusqu'au mariage.
- Certaines se marient rapidement pour avoir le temps de bien procréer. D'autres se marient très tard parce qu'elles ne trouvent pas de prétendants ou elles se montrent difficiles et exigeantes dans leur choix. Pour les femmes intellectuelles, elles veulent réussir leur vie et assurer leur avenir avant de se marier.
- Certaines se marient tard parce qu'elles n'ont vu personne.

Question : Lorsque vous pensez à une famille nombreuse, quel nombre serait-il ?

Pourquoi ? Et la famille restreinte ?

Réponses :

- Famille nombreuse = dix enfants
famille restreinte = trois enfants
- Famille nombreuse = dix enfants
famille restreinte = un ou deux enfants
- Famille nombreuse = plus de quinze enfants
Famille restreinte = moins de quatre enfants
- Famille nombreuse = sept enfants et plus
famille restreinte = moins de 4 enfants
- Famille nombreuse = dix enfants et plus
famille restreinte = deux enfants et ou trois

- Famille nombreuse = plus de huit enfants
famille restreinte = trois enfants au moins

- Famille nombreuse = plus de huit enfants
famille restreinte = un ou deux enfants

- Famille nombreuse = douze enfants
famille restreinte = un ou deux enfants

- Famille nombreuse = plus de trois enfants
famille restreinte = deux enfants ou un

Question : Quelle perception avez-vous de la fécondité ?

Réponses :

- Le fait d'avoir de nombreux enfants est dur car la vie est chère et le travail rare. Mais la fécondité est très importante car une femme est considérée si elle a des enfants

- La fécondité est importante mais comporte beaucoup de dangers, c'est souvent un combat entre la vie et la mort pour beaucoup de femmes.

- La fécondité est très importante pour la femme, une femme qui a des enfants peut compter sur ces derniers un jour ou l'autre.

- La fécondité est importante bien qu'elle soit dure, l'homme ne te considère que si tu as des enfants.

- La fécondité est très importante, plus on a d'enfant plus on se reposera à l'avenir

- La fécondité est essentielle pour la femme mais tout dépend de Dieu.

- La fécondité n'assure que la paix et le respect de la femme,
Elle est essentielle pour une femme mais toutes les femmes ne sont pas fécondes.

- La fécondité est étroitement liée à la capacité des époux à gérer leur progéniture. Il ne faut pas dire si elle est importante ou pas elle dépend des dispositions du couple.

- La fécondité et son importance varient selon les femmes. Certaines veulent beaucoup d'enfants et d'autres non - certaines veulent des filles, d'autres des hommes.

Question : Connaissez-vous des pratiques traditionnelles (rites, cérémonies...) qui permettent à la femme d'être féconde ? Si oui Décrivez-les.

Réponses :

- Pour que la femme soit féconde, elle doit prendre du bois, des piquets qu'elle tire, y verse de l'eau et qu'elle enterre ensuite. Ensuite le fait de tuer un scorpion et le porter autour de la taille.

- Chez nous la femme stérile doit prendre du sable imbibé d'eau de plage et le presser jusqu'à ce que l'eau sorte entièrement et après elle doit se laver avec cette eau sur tout le corps.
- Il y a une histoire de rivalité, ce qui veut dire qu'une femme stérile doit avoir une co-épouse pour avoir un enfant.
- Ou dans certains cas on dit que la femme qui porte le petit pagne" d'une nouvelle mariée sera féconde.
- Voir des marabouts : ces derniers donnent des gris-gris.
- Si la femme n'a pas d'enfant, elle peut porter le petit pagne de quelqu'une qui vient d'accoucher, elle aura un enfant par la suite.
- Quand une femme est stérile et qu'elle veut avoir des enfants, on la met en rapport avec un génie bienfaiteur. Ce dernier lui propose une aide en exigeant un don en retour. En effet, cette aide consiste en une offre de fécondité sous condition. Le génie peut par exemple exiger en retour une demande en mariage avec la dite femme. Si elle accepte ce mariage, le contrat avec le génie peut être renouvelé tant qu'elle le voudra et elle aura des enfants. Si elle rompt avec le pacte, elle retrouve immédiatement sa stérilité

Question : Quels sont les vœux qui sont formulés après le mariage ?

Réponses :

- Avoir beaucoup d'enfants. Ensuite avoir une entente sur tous les plans, rester marier jusqu'à la mort.
- la paix, la fidélité du mari", "avoir beaucoup d'enfants, un mariage durable et la compréhension.
- La considération – l'Entente avec le mari et sa famille.
- Beaucoup d'enfants, un bon ménage.
- Les vœux sont formulés dans de l'eau et la femme se lave avec une fois qu'elle arrive chez son mari. Les vœux sont pour un bon ménage durable, beaucoup d'enfants.
- Entente, Avoir beaucoup d'enfants.
- Entente avec le mari et toute la famille.
- On souhaite à la femme d'avoir des enfants sains et vont réussir dans la vie. Que la femme soit le porte bonheur à son mari. Que la femme puisse multiplier la race et le lignage.

Question : Que représente l'enfant pour la femme ? la famille, la communauté ?**Réponses :**

- L'enfant représente un bien pour la femme et la famille. L'enfant qui a réussi représente un bonheur et fait oublier tous les malheurs de la vie.
- Si tu as un enfant, le mari est plus tolérant, plus indulgent, il reste avec toi, même s'il y a d'autres épouses.
- L'enfant permet à la femme d'être respectée et considérée, si non c'est la polygamie qui l'attend.
- L'enfant emmène le bonheur à sa mère, il permet à la mère d'être respectée et considérée.
- L'enfant rend solide le ménage, c'est lui qui fait la place de la femme
- L'enfant représente un second "soi-même" pour la femme. Il renforce l'amour entre le père et la mère.
- L'enfant permet au couple de surmonter tous les obstacles de la vie car en se mariant, le couple ne cherche qu'à avoir un ou des enfants qui font leur bonheur.
- L'enfant rend la relation époux-épouse meilleure. Sans enfant, le couple n'est pas heureux car quelque chose d'important lui manque.
- L'enfant est un don de Dieu qu'on doit honorer. Il permet de consolider les liens entre époux. Il est le symbole du lien.
- Si tu n'as pas d'enfant, tu n'es pas à l'aise dans la famille. L'enfant représente l'affection, la considération, le respect pour la mère.
- Message pour le bébé, ceci permet à l'enfant d'être fort et courageux. Cette pratique a un rôle esthétique et un rôle de socialisation. Le baptême est une valorisation de l'enfant et de la femme car c'est une occasion qui en même temps permet d'honorer le nouveau-né et la femme.
- Trois jours après la naissance, chez nous, on prépare 3 bols de bouillie de mil qu'on sert aux enfants du quartier. On met à la tête de l'enfant (oreiller) des brins de balais (3), un couteau et un "bâton" et l'enfant n'est jamais seul. Après on prépare de la bouillie de mil qu'on offre à notre "tour". Le jour du baptême, on cache les couches de l'enfant car si certains les voient, le nouveau-né meurt. On met unealebasse devant la chambre. Le baptême est une valorisation de l'enfant. Mais aussi une valorisation de la mère qui a traversé des moments difficiles pendant 9 mois.

Question : Qu'est-ce qu'une femme peut attendre de son époux ?**Réponses :**

- Aide, compréhension, fortune et honneur.
- L'amour, le bonheur, la paix, la protection, le respect.
- L'amour, l'éducation et la compréhension.
- La fortune, le respect, la protection, la compréhension.
- Beaucoup d'enfants valeureux et avoir la fortune - la paix - un bon entretien - et la protection.
 - Amour, qu'on lui fasse toujours plaisir
- De bons enfants - un équilibre mental la prospérité, l'amour, la protection
- Bonheur, paix, partage des biens, Entente, amour et compréhension
- La femme joue un rôle décisif dans la société à travers l'éducation qu'elle donne à ses enfants.
- Une belle vie, un bon foyer – l'amour, la paix et la protection du mari

Question : Quelle est la place de la femme dans la société ?**Réponses :**

- La femme est importante, il faut qu'elle soit digne. Elle doit respecter son ménage et s'en occuper pleinement.
- Etre capable de procréer et d'éduquer ses enfants, faire de son mari son ami et lui obéir.
- La femme est importante en ce qu'elle travaille, il faut qu'elle ait du caractère. Elle est aussi reproductrice de la société, donc elle doit être vénérée.
- L'importance de la femme est qu'elle travaille pour servir sa famille conjugale et ses parents.
- Avoir des enfants qui puissent relayer un jour leurs parents dans les charges.
- L'importance de la femme est d'être fière de son époux, le chérir, le respecter ; c'est ça son rôle, dans la société.
- La femme a une importance capitale dans la famille et la société mais seulement si elle obéit à son mari.

- La femme joue un rôle décisif dans la société car à travers l'éducation qu'elle donne à ses enfants. La femme reproduit la société, elle est partout utile. Elle doit être le conseiller de son mari si elle est une bonne épouse.

- Quelle est la valeur centrale d'une femme ? Aujourd'hui comme dans le passé)

Réponses :

- La femme vaut de l'or hier comme aujourd'hui. Sa valeur se voit à tous les niveaux ; car c'est elle qui doit éduquer aussi les enfants, donc la base de la société.

- La femme transmet les valeurs. La femme doit aussi avoir du caractère, être douce et obéissante.

- Hier comme aujourd'hui la valeur de la femme réside en sa capacité de procréer, une femme non féconde n'a aucune valeur, malheureusement, c'est comme ça ,

- Ce qui a de la valeur pour la femme, c'est d'avoir de beaux bijoux et d'être bien entretenue.

- C'est le mariage et la famille qui font la fierté d'une femme.

- Bien s'occuper de son mari, pour avoir de bons enfants bien éduqués, c'est ça la valeur initiale de la femme. Aujourd'hui, la femme ne respecte pas son mari, elle n'a aucune valeur car ce ne sont plus les parents qui choisissent les conjoints, et elle va de gauche à droite.

- La valeur ne varie pas selon le temps. Elle réside dans le fait de reproduire la société sans bouleversements, avoir des enfants bien encadrer, être hospitalière, rester chez soi, s'occuper de ce qui la concerne.

- Hier la femme s'occupait de son foyer, de ses parents et elle faisait tout le plaisir de son mari et elle travaillait. Aujourd'hui, le travail est plus que jamais important surtout quand on sait qu'il est rare. Les femmes ne se réfèrent plus à la philosophie qui dit que les enfants récoltent ce que leur mère sème dans son foyer.

- Traditionnellement, la valeur de la femme était liée à son âge, à sa naissance et son caractère. Elle était aussi liée à sa capacité de procréer. Mais actuellement, la valeur centrale de la femme se résume à sa réussite sur le plan économique.

CINQUIEME PARTIE

ANALYSE DES DONNEES DE L'ENQUETE / HOMME

CHAPITRE IX

LES DONNEES GENERALES DE L'ENQUETE / HOMMES

Dans ce cadre, nous avons recueilli des données grâce à une double démarche : par une enquête quantitative et une enquête qualitative. La méthodologie est la même que celle utilisée dans le cadre de l'enquête / femmes, avec les mêmes outils de recherche c'est-à-dire : une fiche - village, une fiche communautaire. L'échantillon qui a servi de base à l'administration du questionnaire individuel-homme est de 103 personnes, interrogées dans le village de Potou. Nous avons choisi les hommes âgés de 18 ans au moins. Ces différents outils (questionnaire-concession, questionnaire-individuel, etc.) ont permis de collecter des données intéressantes sur les pratiques matrimoniales, la fécondité, et les naissances, la connaissance et l'utilisation de la contraception ainsi que les rapports sociaux dans la société.

L'enquête qualitative avec les hommes a consisté en des discussions approfondies avec deux générations d'hommes : des jeunes avec une moyenne d'âge de 28 ans, et des personnes âgées avec une moyenne d'âge de 58 ans. L'enquête s'est déroulée dans la région de Louga et a porté sur les thèmes de l'enquête quantitative (voir annexe). Ses discussions ont porté sur la fécondité, la famille, la place de la femme et de l'enfant. Nous avons essayé de voir les nuances dans les opinions, entre générations avec l'effet de la variable âge. Nous présenterons d'abord ces études de cas avant de procéder à l'analyse des discussions. La population masculine se répartit de la manière suivante.

IX.1 - Répartition de la population

Tableau n° 27 - La distribution de la population masculine selon l'âge

AGE	EFFECTIF	TOTAL %
0 - 4	56	7,3
5 - 9	59	7,7
10 - 14	44	5,7
15 - 19	40	5,2
20 - 24	46	6,0
25 - 29	47	6,1
30 - 34	28	3,6
35 - 39	20	2,6
40 - 44	13	1,7
45 - 49	12	9,6
50 - 54	9	1,2
55 - 59	11	1,4
60 - 64	5	0,7
65 + 69	5	0,7
70 et +	8	1,0
TOT.	403	52,5

Source : Enquête Hommes

Les hommes constituent 52,5 % de la population générale qui compte par ailleurs 47,5 % de femmes. Cette population se caractérise par son extrême jeunesse, car 75 % de la population a moins de 29 ans. Nous allons présenter les différents résultats selon les thèmes de l'enquête.

IX.1.1 - Le mariage

Le mariage est une pratique que la tradition et la religion ont enracinée dans toutes les sociétés humaines. Dans notre zone d'enquêtes, les populations lui accordent une place très importante. En effet dans la tradition sénégalaise, on ne peut pas rester célibataire au-delà d'un certain âge. Le célibat définitif est

inexistant. Le mariage est une étape incontournable qui marque la maturité sociale.

Tableau n° 28 : Situation matrimoniale des hommes

SITUATION	EFFECTIF	POURCENTAGE
Monogames	89	72,5
Polygames	34	27,5
TOTAL	123	100

Source : Enquête homme

Dans le village de Potou, nous avons constaté que l'ensemble des hommes âgés de plus de vingt ans sont mariés. Avec ce tableau, nous remarquons que les monogames représentent 72,5% de la population masculine en ménage et 27,5% sont en ménage polygamique.

Dans le cas des personnes âgées, tout d'abord, nous notons d'une conception traditionnelle et religieuse du mariage, comme dans le cas général. Selon eux les raisons qui expliquent cette situation sont de deux ordres :

- d'une part il est formellement interdit dans la religion, de vivre en union libre et d'entretenir des relations sexuelles hors des liens du mariage ;
- d'autre part le statut social de l'individu est en rapport avec le statut matrimonial, c'est sa situation matrimoniale qui le fait accéder à la maturité sociale, et à un statut valorisé.

En effet, le mariage est une recommandation religieuse qui a pour finalité la reproduction ; M. F., un de nos enquêtés, disait : "Le mariage c'est la religion qui

le recommande ; plus on a des épouses, plus on a la capacité d'augmenter le nombre d'adeptes et ainsi on développe la race du prophète". M. A, 60 ans, abonde dans le même sens ; selon lui : « Beaucoup d'enfants permettent d'élargir la famille, d'assurer sa relève et la sécurité de ses membres, et plus encore c'est une demande islamique « Multipliez-vous, remplissez le monde » pour augmenter les serviteurs de Dieu. C'est d'ailleurs pourquoi beaucoup de musulmans ne veulent pas du planning familial ».

Dans la logique de cette idéologie religieuse, les femmes et les enfants sont des valeurs d'échanges entre les familles et les groupes sociaux pour élargir les liens de solidarité, de fraternité, de parenté et de pouvoir.

La culture traditionnelle est fortement corrélée avec la religion ; ce qui a pour effet de valoriser la polygamie. En effet, beaucoup de Sénégalais ont des pratiques où la religion et la tradition se chevauchent notamment en ce qui concerne la pratique de la polygamie.

Leurs opinions sur la polygamie se fondent sur des arguments religieux ; ils soutiennent l'idée que tout musulman a le droit et même le devoir d'épouser quatre femmes. Toutefois certains parmi les personnes interviewées apprécient cette recommandation en rapport avec les moyens matériels et financiers dont ils disposent. Dans ce groupe les personnes interrogées disent que la polygamie donne du prestige, du respect, et souhaitent aussi avoir un nombre élevé d'enfants, mais dans la limite de leurs possibilités.

Cependant il faut souligner qu'ils évoquent les raisons économiques pour justifier leur prudence et la limitation qu'ils s'imposent. Selon eux il faut se marier tôt pour avoir beaucoup d'enfants. Comme le dit : A. D. 54 ans : « Un mariage bien béni, débouche forcément sur une grande famille avec beaucoup d'enfants qui, dans l'avenir, peuvent aider toute la société, mais il y a la raison derrière tout cela ».

Ensuite dans le cas des jeunes, les opinions sur le mariage se présentent ainsi :

Le mariage est très important chez tous ceux que nous avons interrogés. Mais il y a beaucoup plus de célibataires que de mariés, et les raisons évoquées sont d'ordre économique.

Les jeunes semblent perpétuer les pratiques culturelles anciennes et les règles musulmanes avec beaucoup de mesure.

Par ailleurs, pour quelques uns le mariage augmente les chances dans la vie parce qu'il motive et encourage l'homme à travailler. Donc toute femme qu'il peut épouser est une chance qu'il doit saisir. Ils ajoutent que : « Le travail de l'homme est beaucoup plus sérieux lorsqu'il prend une femme ; il est obligé de travailler, pour subvenir aux besoins de sa femme et ses enfants sur le plan de la nourriture, de l'habillement... » propos de B.S. 30 ans.

Selon certains le mariage est un acte religieux, qui permet d'être en conformité avec les lois de la société.

Cependant c'est avec ce groupe d'âge qu'on note une réelle tendance à critiquer la polygamie, car selon eux : « la polygamie emmène deux difficultés ; avoir plusieurs femmes est signe de manque de sincérité ; un cœur sincère ne peut pas aimer deux femmes » dit M.T. 30 ans.

Certains ont des options pour la monogamie ; ces positions se justifient par l'éducation qu'ils ont reçue, d'après eux ; ils véhiculent des principes de fidélité, d'amour réel; ils expliquent leurs positions par rapport aux dangers de la polygamie, par exemple les rivalités entre co-épouses qui conduit souvent à des drames.

En effet la ville et les médias véhiculent de plus en plus le modèle de la famille nucléaire. Aussi le coût de vie de plus en plus élevée empêche aux jeunes d'envisager d'avoir plusieurs épouses car cela réduirait leur qualité de vie.

Néanmoins, certains jeunes disent que s'ils disposent de moyens suffisants (travail, emploi, maison), ils prendront beaucoup d'épouses dans la limite indiquée par l'Islam.

C'est ainsi que beaucoup d'entre eux envisagent la polygamie, cependant les moyens constituent un facteur de blocage. Nous avons l'exemple d'un jeune I. S. 36 ans marié à deux femmes qui a l'intention d'en épouser deux autres si les conditions le lui permettent.

Il apparaît avec ses interviews qu'entre les jeunes et les personnes âgées, la seule différence notable réside dans la prise en compte des capacités économiques avant d'opter pour certains choix.

Après cette brève présentation des caractéristiques générales de la population et les pratiques matrimoniales, nous allons aborder la partie sur les comportements démographiques.

IX.2 - La fécondité

Autour de la fécondité, nous avons essentiellement pris en compte les données de l'enquête qualitative.

Les personnes âgées pensent que la famille doit être étendue, avec un effectif qui se situe entre six et treize enfants en moyenne. La famille nombreuse est valorisée dans ce groupe d'informateurs.

Les personnes âgées interviewées désirent tous avoir beaucoup d'enfants, c'est la raison principale de leur mariage précoce. Selon G. M., 59 ans « il faut se marier tôt sans attendre ; les moyens viendront grâce à l'aide de Dieu ; le fait de se marier tôt permet de se reposer tôt quand les enfants auront grandi ».

En général, les interviewés de ce groupe préfèrent les garçons aux filles, car disent-ils les garçons leur appartiennent tandis que les filles sont destinées au mariage. Selon G ; M. « la fille va tôt ou tard rejoindre le domicile conjugal ».

Cependant nous avons rencontré une personne âgée qui préfère plus les filles que les garçons. Balla a 68 ans : il disait : « les filles sont plus importantes, car auparavant avec les travaux champêtres les hommes pouvaient aller aider leur père mais maintenant ils ne font que dormir et manger. Le chômage les concerne plus; aussi les filles ont plus de pitié que les garçons, qui prennent tout ce qu'ils obtiennent et le donnent aux filles, ils ne vous aident plus ».

A la question pourquoi certains veulent avoir une famille nombreuse et d'autre une famille restreinte, les personnes âgées répondent que d'abord cela est fonction du milieu (rural ou urbain). Selon eux, l'agriculture est une activité qui repose encore sur des techniques rudimentaires et qui demande beaucoup de bras. A leur avis, cela justifie cette option.

Par ailleurs ils pensent que ceux qui ne veulent pas avoir beaucoup d'enfants craignent de ne pas pouvoir assurer leur éducation, leur nourriture, leur logement. Ils soulignent que dans le milieu urbain, le nombre élevé d'enfants pose des problèmes sérieux, aussi bien pour les parents concernant la prise en charge, que pour les enfants, concernant leur sécurité et leur éducation. Cependant, B. N. ajoute : « il ne faut avoir aucune crainte, car nous ne sommes pas responsables de la naissance de l'enfant ; son éducation est l'oeuvre de toute la Communauté ; de la rue ; sa nourriture est dans les mains de Dieu".

Quant au groupe de jeunes, ils ont des points de vue un peu différents de ceux des personnes âgées.

Chez les jeunes, on constate d'emblée que la taille de la famille est restreinte (entre 3 à 4 enfants présents dans le ménage). Cependant certains désirent avoir beaucoup d'enfants plus de 10 dans un cas. Mais en général, la taille idéale est celle d'une famille moyenne oscillant entre 4 et 5 enfants, même si on note encore que certains (4) préfèrent laisser le nombre d'enfants « à la volonté de Dieu ».

En effet, la majorité de jeunes interrogés pensent que, pour une meilleure éducation, une bonne alimentation et un foyer équilibré, il faut une famille restreinte qui serait composé de six (6) à sept (7) personnes, les parents compris.

Ils optent pour une situation semblable, vu « les difficultés des familles nombreuses qui constituent des charges à tout point de vue, dans cette société de crise économique et même culturelle », propos de D. S., 24 ans. Ces jeunes pensent que « les familles nombreuses se justifiaient dans les anciennes pratiques et témoignaient du prestige, du respect et étaient une assurance pour la relève familiale, aujourd'hui les données ont changé ». O. D., 31 ans ajoute : « Les temps ont changé aussi bien en ville qu'en campagne. La vie est devenue très chère, l'entretien d'un foyer demande le déploiement de beaucoup de moyens et beaucoup d'énergie, sinon c'est l'échec ».

Sur la préférence du sexe de l'enfant, ils choisiraient dans leur ensemble, plutôt les garçons par rapport aux filles ; car disent-ils « les filles ne leur appartiennent pas ; elles sortiront de la maison familiale pour rejoindre le domicile conjugal tandis que les garçons restent dans le foyer ». Pour eux les garçons

constituent une force de travail et une fois qu'ils auront une profession, ils viendront en aide à leurs parents et à leur famille.

- Sur la perception de la fécondité

Parmi les personnes âgées, nous notons une forte adhésion à la fécondité élevée. Selon eux, c'est une recommandation de l'Islam d'avoir une descendance nombreuse. Le mariage a un seul objectif fondamental c'est-à-dire la reproduction.

Néanmoins ils reconnaissent les difficultés liées à l'entretien des enfants ; cependant, ils n'ont pas de préférence et laissent ces questions « entre les mains de Dieu ».

Contrairement aux personnes âgées, certains jeunes ont pris une certaine conscience quant à la fécondité élevée. Ils connaissent les méthodes de contraception, et pensent que leurs pairs doivent les adopter et espacer les naissances.

En effet le nombre élevé d'enfants est lié selon certains à une mauvaise planification et à une incompréhension de la démarche des programmes de planification familiale.

Pour eux, la fécondité devrait être maîtrisée, pour plusieurs raisons : la conjoncture économique et le chômage ; selon eux : « il y a beaucoup plus de demandeurs d'emplois, de grossesses précoces et non désirées ». Ils signalent par ailleurs que la population est supérieure aux ressources alimentaires existantes ; pour arriver à un équilibre, la solution est la maîtrise de la fécondité.

Les deux groupes connaissent des pratiques traditionnelles liées à la fécondité. Avec les personnes âgées, on remarque qu'ils connaissent certaines pratiques traditionnelles et surtout des vœux liés à la pratique islamique prononcée lors du mariage, et de la naissance. Cependant, tous les deux groupes sont au courant des pratiques actuelles liées à la fécondité.

Un de nos enquêtés M. D. 50 ans, nous a rapporté une pratique liée à la perte successive d'enfants en bas âge. Selon lui : « Dans ce cas, une fois que la femme tombe enceinte, elle est emmenée dans un autre village, où elle pourra accoucher en sécurité sous la vigilance de femmes âgées qui ont atteint la ménopause. Elle y resterait 2 ans et plus jusqu'à ce que l'enfant termine la période d'allaitement, comme ça elle échappe aux esprits mal intentionnés ». Il ajoute :

« au cas où une femme une fois mariée n'a pas d'enfants jusqu'à un certain temps, c'est-à-dire plusieurs années, les parents de son mari, vont obliger ce dernier à chercher une autre femme car pense t-on, la rivalité entre co-épouse peut pousser la femme à tomber enceinte ; on dit que lorsque la seconde femme est enceinte, le ventre de la première est jaloux » et elle tombera enceinte elle aussi ; dans d'autres cas, on se résigne, à la volonté de Dieu »¹⁵⁰.

Certains nous ont aussi rapportés des vœux formulés lors des mariages :

« Yalla na la yala may wërsëk ak Jaabot ju barkeel »¹⁵¹. L'ensemble des vœux formulés, est pour obtenir une fécondité élevée. D'ailleurs, ils précisent que le jour du mariage, la belle-sœur verse du mil sur la nouvelle épouse, le mil étant

¹⁵⁰ Traduction du Wolof : « L'enfant c'est Dieu qui le donne, et donne de quoi l'entretenir ».

¹⁵¹ Traduction du Wolof : "Que Dieu vous accorde la chance et beaucoup d'enfants avec une vie bien remplie".

considéré comme un symbole de fécondité. Cette valorisation de la fécondité, fait que la contraception ne fait pas beaucoup d'adeptes.

IX.3 - La contraception

Dans ce cadre, nous présenterons les données sur la connaissance et l'utilisation de la contraception par les hommes.

Tableau n° 29 – Connaissance de la contraception chez les hommes

METHODE	GROUPE D'AGE							TOTAL	
	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49		%
Connaît plusieurs méthodes	12	14	7	6	4	3	2	48	65,6
Connaît une seule méthode	18	10	6	4	1	2	2	33	44,5
Total	39	24	13	10	5	5	4	81	100

Source : Enquête Hommes

D'après ce tableau, les hommes connaissent tous une méthode contraceptive. Tandis que 65,6 % de l'échantillon connaissent plusieurs méthodes. Les plus jeunes connaissent plus les méthodes contraceptives. Cette situation est sûrement due à leur accès plus facile aux sources d'informations et à leur plus grande ouverture vers l'extérieur et la modernité. Il y a aussi, les critères de confort auxquels ils sont plus sensibles, et vers lesquels ils se projettent dans leur avenir. Nous avons par ailleurs étudié leur disposition à utiliser la contraception dans le futur et la situation se présente de la manière suivante.

Tableau n° 30 – Adhésion future à la contraception selon le genre

	HOMMES MARIÉS	HOMMES NON MARIÉS	TOTAL HOMMES	FEMMES MARIÉES	FEMMES NON MARIÉES	TOTAL FEMMES
Envisage	17	35	52	32	14	46
N'envisage pas	20	13	33	40	9	49
NSP	6	4	10	2	1	3
Total	43	52	95	74	24	98

Source : Enquête Hommes

Signalons que l'âge moyen des hommes interrogés qui envisagent la contraception est de 30,67 ans pour les mariés et 26,3 ans pour les non mariés.

Pour ceux qui n'envisagent pas une méthode, l'âge moyen est de 22,4 ans pour les célibataires et 44 ans pour les hommes mariés. Concernant les femmes, l'âge moyen de celles qui envisagent une méthode est de 15 ans pour les célibataires et 24 ans pour les femmes mariées.

La lecture de ce tableau nous montre en premier lieu que les hommes comparés aux femmes adhèrent plus aux méthodes contraceptives à Potou. En effet, 53 hommes, (tous groupes confondus) sur un total de 95 personnes s'expriment en faveur d'une utilisation prochaine des méthodes contraceptives contre 46 femmes seulement parmi les 98 interrogées. Pourquoi à Potou, les hommes sont beaucoup plus favorables à l'utilisation des méthodes contraceptives que les femmes ? Autrement, y a-t-il des raisons sociologiques qui justifient cette volonté des hommes de pratiquer dans l'avenir la planification familiale, plus que les femmes ?

Notre réponse coïncide avec les raisons évoquées par Campbell E. sur les raisons qui motivent les hommes à recourir aux moyens de planification familiale¹⁵². Selon Campbell E., les raisons majeures qui justifient l'approbation de la planification familiale par les hommes sont les coûts de la grossesse et de la prévention contre les grossesses non désirées même si nous constatons par ailleurs leur désir d'avoir beaucoup d'enfants. Il ajoute que la baisse des revenus combinée avec un niveau de conscience plus élevé entraînent, chez les hommes, une diminution progressive des préférences pour une fécondité illimitée. Les mêmes raisons peuvent être avancées pour expliquer les niveaux d'adhésion future à la contraception, parmi les hommes dans notre échantillon.

Ne peut-on pas dire que si un grand nombre de jeunes hommes s'expriment en faveur de la planification familiale, c'est justement parce qu'ils ont conscience des difficultés et des pressions économiques qu'ils auraient à affronter s'ils se permettaient d'avoir plus d'enfants que leurs moyens ne leur permettent de prendre en charge ? La différence par rapport aux femmes, c'est justement parce que la société et les populations pensent encore que les responsabilités et les charges économiques reposent d'abord sur les hommes. Toujours dans ce tableau, nous distinguons une considération plus grande de la planification familiale chez les hommes hors union que chez les hommes en union. A ce sujet, les chiffres nous indiquent que 35 hommes hors union envisagent d'utiliser, dans l'avenir, les méthodes contraceptives contre 17 hommes sur 43 qui sont en union. Cela voudrait-il dire qu'il y a une liaison entre la situation matrimoniale et l'approbation des méthodes contraceptives ?

¹⁵² Voir Campbell E. in Vol. n° 2 UEPA. Conférence de Ouagadougou sur la famille. 1992.

En conclusion, nous pouvons noter qu'il existe une corrélation positive entre l'âge et l'adoption des méthodes contraceptives. Les données enregistrées sur ces tableaux montrent qu'en matière de planification se sont les plus jeunes qui y souscrivent le plus. Par contre les hommes ayant un âge relativement plus élevé, environ la quarantaine adhèrent moins à la contraception ; nous avons constaté que plus les répondants sont jeunes plus ils sont nombreux à s'exprimer en faveur de la planification familiale. Nous avons cherché à savoir quelles étaient les raisons de non-utilisation de la contraception.

Tableau n° 31 : Les raisons de non utilisation de la contraception

RAISON DE NON UTILISATION	EFFECTIF
Pas de relations sexuelles	22
Accès difficile	11
Religions / Coutumes	9
Ne connaît pas de méthodes	7
Manque d'informations	6
Naissances pas rapprochées	4
Désire un enfant	2
Femme stérile / Ménopausée	1
Indécis	1
Autres	17
TOTAL	78

Source : Enquête Hommes

Nous constatons que les raisons les plus avancées pour expliquer la non utilisation de la contraception chez les hommes à Potou sont l'abstinence, l'accès difficile aux contraceptifs, ainsi que la coutume et la religion. En effet, le mariage est le seul lieu de légitimation des relations sexuelles qui doivent se fonder sur des règles légales. Dès lors les jeunes qui reconnaissent et respectent ces traditions et lois religieuses doivent-ils en premier lieu sortir de la situation de célibataires

avant de ressentir la nécessité d'utiliser les méthodes contraceptives. Aussi des raisons comme l'ignorance, le manque d'informations des populations étudiées et les considérations coutumières ne sont pas en reste pour expliquer l'utilisation très faible des méthodes de contraception à Potou, même si ces raisons ne sont pas dominantes, dans les réponses elles demeurent très importantes pour saisir le comportement des hommes. C'est ainsi que nous notons avec les données que 7 hommes parmi les enquêtés affirment ignorer toute méthode de contraception et 6 autres affirment n'avoir pas d'informations suffisantes sur ces méthodes. Au total 13 personnes, dans le groupe ne sont pas assez informés sur les méthodes de contraception. Aussi est-il intéressant de noter que des raisons comme le désir d'avoir des enfants, la stérilité et les coûts, figurent de manière insignifiante dans les confidences faites par les interrogés sur la question de non-utilisation des méthodes contraceptives ; mais à notre avis, ils peuvent être des déterminants importants.

IX.4 - Les attentes de l'homme par rapport à son épouse

Selon les personnes âgées, l'épouse doit avoir les qualités suivantes : - ne pas être bavarde, ne pas beaucoup sortir, être capable de faire une bonne cuisine et être discrète.¹⁵³ Il y a des termes qui reviennent souvent, obéissance, soumission, bonne éducation, capacité de reproduction. En effet se sont les

¹⁵³ Selon G. Mbodj, la femme rêvée en milieu wolof est caractérisée par une série de qualités et de conduite dont les déterminants seraient caractérisés par quatre fois trois qualités : les trois rondeurs – la tête suffisamment grosse – les seins bien galbés – les fesses bien arrondies. Les trois longueurs : - le cou dégagé – la taille bien dessinée – les attaches minces et longues. Les trois noirceurs : - les cheveux noirs et abondants – les yeux grands et noirs – la gencive et les lèvres noires. Les trois blancheurs : - le blanc de l'œil pur – les dents blanches – une vie intérieure sans tâche.

En dehors de ces douze qualités, huit conduites sont valorisées : une femme qui reste chez elle – une femme qui mesure ces propos – une femme qui n'est pas curieuse - des envies limitées – patience et tolérance, langue douce – disciplinée – vaillance dans les actes.

Chez l'homme, il est souhaitable qu'il soit beau avec la chevelure épaisse - élancé - courageux – viril – avec les poches bien chargées.

critères dégagés par la société ; inspirée par la tradition et la religion, pour choisir une épouse.

En fait, les deux générations, insistent sur le fait qu'une femme doit être féconde (attente fondamentale des hommes, jeunes ou âgés).

Quant aux jeunes, face à la situation économique difficile, ils attendent de leurs épouses qu'elles soient leur « complément » dans la gestion du foyer qu'elles leur offrent, un soutien moral et même matériel.

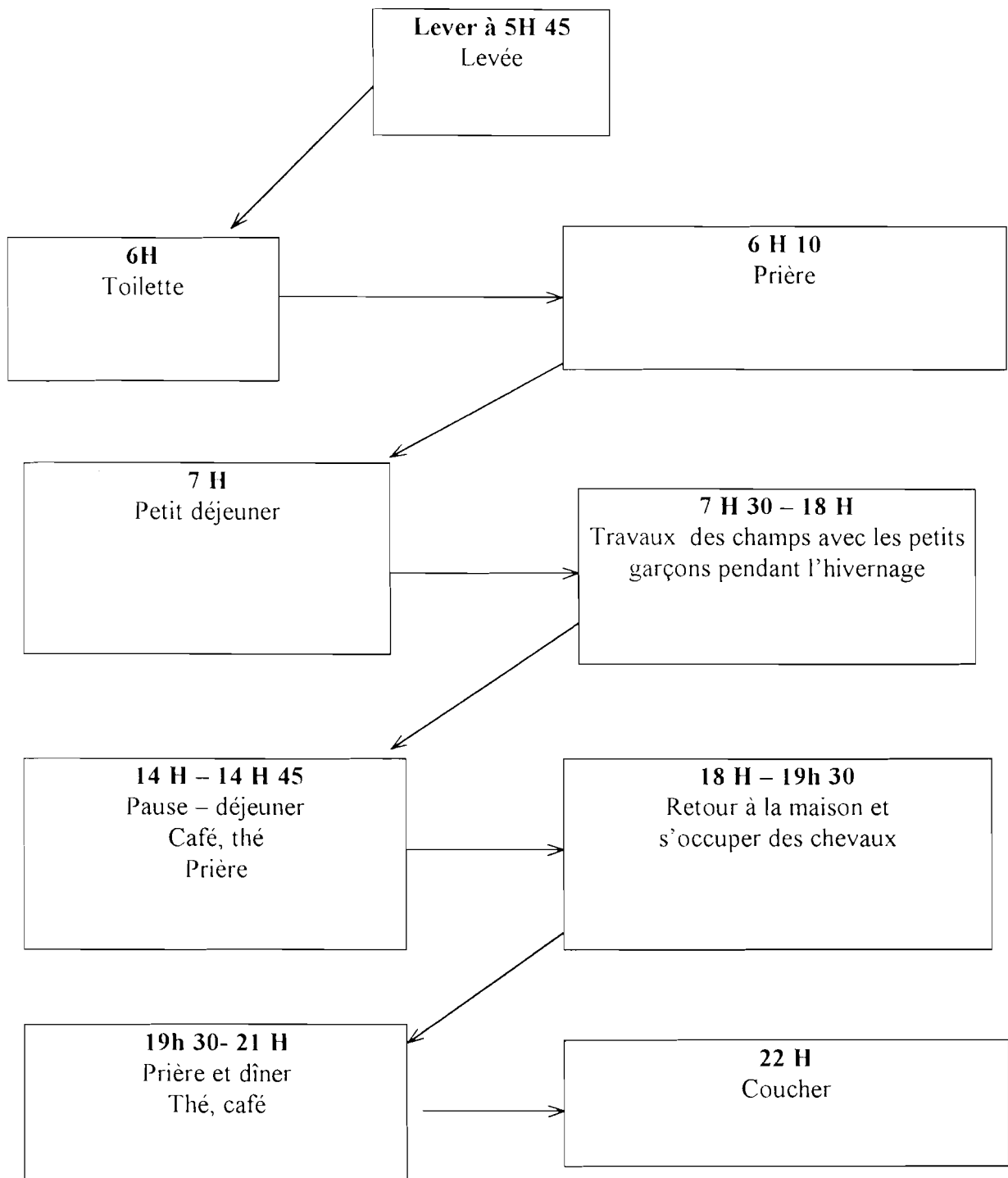
Pour approfondir les réponses concernant la place de la femme dans la société et les attentes de l'homme par rapport à elle nous avons discuté avec les hommes sur leurs perceptions de la valeur de la femme. Les réponses sont similaires à celles apportées à la question sur les attentes de l'époux par rapport à son épouse. Ils ont tous souligné les changements dans le comportement des femmes à cause de ses occupations en dehors du foyer, qui font qu'elles délèguent une partie de ses responsabilités à des aides ménagères. Ils ont relevé cette pratique et n'envisagent pas une modification quelconque dans les rôles sociaux de sexes.

En effet, on remarque que tout est organisé par la société de sorte à ce que les hommes et les femmes assument leurs rôles tels que définis par celle-ci, notamment, assumer les tâches ménagères même si elles sont cumulées avec le travail en dehors du foyer, ce que les chercheuses féministes appellent la double journée de travail.

En effet dans le processus de socialisation, la femme est « construite » de sorte qu'elle puisse répondre à ces attentes jugées comme ce qui est convenable aussi bien de la part des personnes âgées que de la part des jeunes personnes interrogées ; l'homme aussi est socialisé de manière à pouvoir assumer son rôle de chef de famille, pourvoyeur de ressources, ayant la responsabilité d'exercer l'autorité. La socialisation, par ailleurs insiste beaucoup sur les qualités morales ; comme nous l'avons constaté, l'humilité et la respectabilité de la femme se mesurent à travers sa soumission. D'ailleurs, il est dit dans la philosophie wolof « ku xamb sa jëkër, yak sa doom », pour dire que les actions et comportements de la femme vis-à-vis de son mari sont déterminants dans la réussite sociale et professionnelle de ses enfants.

A la suite de ces analyses, nous allons présenter quelques études de cas issues des discussions approfondies avec les deux générations de la population cible, c'est-à-dire les hommes âgés et les plus jeunes. Il s'agit d'une transcription littérale du Wolof au français des entretiens que nous avons réalisés avec ces différents groupes. Nous présenterons d'abord une journée type-homme, pour décrire l'organisation quotidienne de cette catégorie dans le milieu étudié.

La journée type de l'homme (selon Badara 56 ans maraîcher à Potou)



Nous constatons qu'il y a une différence entre les tâches effectuées par les hommes et celles effectuées par les femmes.

ETUDES DE CAS

Ces études de cas portent sur les thèmes de l'enquête quantitative. Nous avons discuté avec deux générations d'hommes sur la fécondité, le mariage, les naissances et la place de l'homme et de la femme dans la société. Nous précisons qu'il s'agit de traduction littérale du Wolof au Français pour l'intégralité des entretiens.

CAS N° 1 :

Ibrahima a 63 ans. Il est musulman, d'ethnie wolof Il a fréquenté l'école pendant 6 ans. Il est marié depuis l'âge de 30 ans. Il est un ancien agent de la poste en retraite.

Voici un compte rendu des discussions que nous avons tenues autour de la fécondité, du mariage, de la famille, de la place de la femme et de l'enfant.

Question - Certains hommes se marient tôt, quelle est la raison principale ? d'autres tardivement, pourquoi ?

Réponse : En général les parents ne sont pas vivants longtemps, le mariage tardif est lié à la pauvreté. être capable d'entretenir sur le plan moral et financier la femme

Question - Avez-vous une ou plusieurs femme ?

Réponse : Une seule femme

Question - Envisagez-vous d'en chercher une autre ? Si oui pourquoi ?

Réponse : Tout musulman aspire à plusieurs femmes. J'avais une deuxième femme mais j'ai divorcé l'une. La mortalité est aussi une cause pour épouser une autre femme. J'ai l'intention d'épouser une autre.

Question - Avez-vous été père d'un enfant ? Si oui, combien de fois ?

Réponse : J'ai des enfants, 9 en ce moment. Tous sont vivants.

Question - Quel est le nombre d'enfants présents dans le ménage ?

Réponse : 6 enfants sont dans le ménage (1 femme est mariée, 1 homme travail à Ndioum, l'autre a voyagé).

Question - Si vous pouvez choisir le nombre d'enfants, combien serait-il ?

Réponse : Tout ce que Dieu me donne, je veux. Je suis contre le planning qui n'est pas une affaire de l'islam. C'est une affaire de Toubab. Par exemple : mon ami Youssou D. a 27 gosses. La plupart d'entre eux travaille : ils sont étudiant, ingénieur etc. et tous l'aident.

Question - Quel est le nombre idéal de garçons, et le nombre idéal de filles ? Quelle est votre préférence entre les garçons et les filles ?

Réponse : Les filles et les fils sont pareils. D'ailleurs les filles sont plus importantes : auparavant, avec les travaux champêtres les hommes (fils) pouvaient aider leur père mais maintenant ils ne font que dormir et manger et d'ailleurs le peu qu'ils obtiennent, ils le donnent aux filles, il n'y a pas longtemps que mon fils a ramené de Dakar, un enfant illégitime. Mais les filles ont plus de pitié. Donc je préfère les filles aux garçons.

Question - Lorsque vous pensez à une famille nombreuse, quel nombre serait-il ? Et si c'est une famille restreinte, à quel nombre pensez-vous ?

Réponse : Elle peut avoir 15 à 20 personnes pour une famille nombreuse, pour une famille avec un nombre restreint, 1 à 2 enfants.

Question - Pourquoi certains couples veulent avoir un grand nombre d'enfants et d'autres un petit nombre d'enfants ?

Réponse : Les personnes ne sont pareilles : chacun a une raison propre : Par exemple si on habite dans une grande ville, il est difficile d'entretenir une famille nombreuse, leur transport, l'alimentation. Donc dans ce cas ces couples doivent avoir un nombre restreint d'enfants, par contre, dans les milieux ruraux où on pratique (agriculture et élevage), c'est important d'y avoir une famille nombreuse.

Question - Quelle est votre perception de la fécondité ?

Réponse : Ma perception de la fécondité il y a des difficultés. On n'est pas développé. On se fatigue pour rien.

Question - Connaissez-vous des pratiques traditionnelles (rites, cérémonies ...) qui favorisent la fécondité ? Si oui décrivez-les ?

Réponse : Je ne sais pas.

- Question : Que pensez-vous de la contraception ? Connaissez-vous des méthodes ?

Réponse : pour nous les musulmans, ce n'est pas quelque chose qui nous concerne :

- Question : Pensez-vous que la mortalité maternelle est un phénomène fréquent ? Connaissez-vous des cas ? Comment remédier à ce problème à votre avis ?

Réponse : vous savez, ça c'est des questions qui ne dépendent pas de l'homme : elles sont du ressort du bon dieu

Question - Quels sont les vœux formulés après le mariage ?

Réponse : Allah béni le mariage, et qu'il vous donne beaucoup d'enfants. Un mariage sans enfant n'est pas stable

Question - Que représente l'enfant pour l'homme, la famille, la communauté ?

Réponse : Si le père est absent, le fils est héritier, on cherche un enfant pour hériter de tes qualités, imams, chefs de village, et de ton nom.

Question - Quelles sont les coutumes liées à la naissance ? Le baptême est-il une valorisation de l'enfant, de l'homme, de la femme ou de la famille ?

Réponse : Pour l'islam, le baptême est une Sunna avec le sacrifice du mouton pour donner un nom à l'enfant.

Question - Qu'est-ce qu'un homme peut attendre de son épouse ?

Réponse : Après la mère c'est la femme, c'est elle qui le console. Une femme doit s'occuper de son mari, le respecter, savoir ce qu'il veut et ce qu'il ne veut pas.

Question - Quelle est la place de la femme dans la société ?

Réponse : La femme complète l'homme. Une femme doit se marier. L'importance de la femme c'est le mariage, le rôle du mariage c'est la reproduction.

Question - Quelle est la valeur centrale d'une femme ?

Réponse : Avant et aujourd'hui, c'est pareil. L'émancipation c'est n'importe quoi, il n'y a jamais égalité entre homme et femme. Ce n'est pas conforme à nos traditions et à nos croyances.



« Ce qui sied le plus à un ménage, le plus à une femme : l'enfant, la maternité
qui sont plus que les plus riches parures, plus que la plus éclatante beauté »
Ahmadou Koukouya *Le Sésame des Indépendances* Soud 1970, p 51

Daouda a 57 ans. Il est musulman, d'ethnie Wolof. Il a fréquenté l'école coranique plus de 15 ans. Il est marié depuis l'âge de 25 ans. Il est agriculteur.

Voici un compte rendu des discussions que nous avons tenues autour de la fécondité, du mariage, de la famille, de la place de la femme et de l'enfant.

Question - Selon vous quel à âge un homme doit-il se marier ?

Réponse : Cela dépend de l'individu et comment est sa famille ; il peut attendre 25 ans, 30 à 35 ans

Question - Certains hommes se marient tôt, quelle est la raison principale ? et d'autres tardivement ?

Réponse : Certains se marient tôt pour aider leur maman qui dépend d'eux ; la situation économique de la famille est importante

Question - Avez-vous une ou plusieurs femme ?

Réponse : Deux femmes

Question - Envisagez-vous d'en chercher une autre ? Si oui pourquoi ?

Réponse : J'envisage de marier une autre, je veux beaucoup d'enfants.

Question - Avez-vous été père d'un enfant ? Si oui, combien de fois ?

Réponse : Oui, j'ai des enfants. Je ne veux pas compter le nombre d'enfants. Tous sont vivants.

Question - Quel est le nombre d'enfants présents dans le ménage ?

Réponse : Tous sont présents dans le ménage sauf une qui est mariée.

Question - Si vous pouvez choisir le nombre d'enfants, de combien serait-il ?

Réponse : Je ne limite pas le nombre d'enfants, tout ce que Dieu me donne.

Question - Quel est le nombre idéal de garçons, et le nombre idéal de filles ? Quelle est votre préférence entre les garçons et les filles ?

Réponse : J'ai pas de préférence, tout est pareil pour moi.

Question - Lorsque vous pensez à une famille nombreuse, quel nombre serait-il ? Et une famille restreinte ?

Réponse : Une famille nombreuse, je pense à 20 gosses, une famille restreinte, je pense à 1 à 2 enfants à rien du tout.

Question - Pourquoi certains couples veulent avoir un grand nombre d'enfants et d'autres un petit nombre d'enfants ?

Réponse : Si on peut les accueillir c'est important. C'est conforme aux recommandations de l'islam. Avoir plus de 10 gosses qui vont servir à l'islam et à la nation, pour la famille restreinte, le couple a peur des charges c'est tout.

Question - Quelle est votre perception de la fécondité ?

Réponse : Il y a certains qui ont beaucoup d'enfants d'autres en ont moins. Pour moi il faut procréer, je n'ai pas peur de la charge familiale, mais il faut le faire.

Question - Connaissez-vous des pratiques traditionnelles (rites, cérémonies ...) qui favorisent la fécondité ? Si oui décrivez-les.

Réponse : C'est le guérisseur qui connaît les pratiques, le tradipraticien.

Question - Quels sont les vœux formulés après le mariage ?

Réponse : Dieu fasse que vous vous entendez bien.

Question - Que représente l'enfant pour l'homme, la famille, la communauté ?

Réponse : Permet d'assurer la continuité de la lignée.

Question - Quelles sont les coutumes liées à la naissance ? Le baptême est-il une valorisation de l'enfant, de l'homme, de la femme, ou de la famille ?

Réponse : Le baptême c'est pour tous, mais surtout pour accueillir l'enfant.

Question - Qu'est-ce qu'un homme peut attendre de son épouse ?

Réponse : Il faut que ma femme soit d'une bonne famille

Question - Quelle est la place de la femme dans la société ?

Réponse : Elle nous aide dans les travaux domestiques

Question - Quelle est la valeur centrale d'une femme ?

Réponse : Ce que les femmes d'hier acceptaient, celles d'aujourd'hui le refusent. Le mariage est devenu aujourd'hui un consentement mutuel individuel.

Mamadou a 68 ans. Il est musulman, d'ethnie Wolof. Il n'a pas fréquenté l'école. Il est marié depuis l'âge de 25 ans, il est agriculteur.

Voici un compte rendu des discussions que nous avons tenues autour de la fécondité, du mariage, de la famille, de la place de la femme et de l'enfant

Question - Selon vous quel âge un homme doit-il se marier ?

Réponse : 20 ans

Question - Certains hommes se marient tôt, quelle est la raison principale ? et d'autres tardivement ?

Réponse : Certains se marient tôt pour que les parents leur donnent très tôt des enfants pour, avant que ceux-ci ne découvrent les problèmes de la vie. Le mariage tardif est lié à un manque de moyens, richesse.

Question - Avez-vous une ou plusieurs femme ?

Réponse : Deux femmes. J'avais 4 femmes.

Question - Envisagez-vous d'en chercher une autre ? Si oui pourquoi ?

Réponse : J'envisage d'épouser deux autres. Puisque la richesse de l'homme ce sont les femmes. A chaque fois qu'on marie une femme on peut avoir de la richesse chez ses parents. C'est pas sûr d'avoir une femme.

Question - Avez-vous été père d'un enfant ? Si oui, combien de fois ?

Réponse : J'ai plus de 13 enfants. Tous sont vivants.

Question - Quel est le nombre d'enfants présents dans le ménage ?

Réponse : Dans le ménage il y a 6 enfants présents.

Question - Si vous pouvez choisir le nombre d'enfants, de combien serait-il ?

Réponse : Je ne peux pas donner un nombre exact d'enfants. seulement nous musulman. nous souhaitons avoir toujours des enfants, sans limite.

Question - Quel est le nombre idéal de garçons, et le nombre idéal de filles ? Quelle est votre préférence entre les garçons et les filles ?

Réponse : Je préfère plus de garçons que de filles car une fille ne m'appartient pas.

Question - Lorsque vous pensez à une famille nombreuse, quel nombre serait-il ? Et si c'est une famille restreinte, quel nombre pensez-vous ?

Réponse : Pour une famille nombreuse : on pense à un foyer avec plusieurs femmes, peut-être aussi 12 à 14 enfants. Pour une famille restreinte : peut être à 3 ou 4 enfants.

Question - Pourquoi certains couples veulent avoir un grand nombre d'enfants et d'autres un petit nombre d'enfants ?

Réponse : Les couples veulent beaucoup d'enfants pour assurer la sécurité, la continuité, l'élargissement de la famille. D'autres pensent qu'ils ne peuvent pas nourrir beaucoup d'enfants, c'est pourquoi ils font moins d'enfants.

Question - Quelle est votre perception de la fécondité ?

Réponse : C'est difficile pour les parents d'avoir beaucoup d'enfants. Les enfants sont indisciplinés, on a des difficultés pour leur alimentation.

Question - Connaissez-vous des pratiques traditionnelles (rites, cérémonies ...) qui favorisent la fécondité ? Si oui décrivez-les.

Réponse : Il faut des arbres fruitiers, pour les femmes qui ne peuvent avoir des enfants.

Question - Quels sont les vœux formulés après le mariage ?

Réponse : Que Dieu bénisse le mariage, que Dieu te donne celui qui, tu envoies

Question - Qu'est-ce qu'un homme peut attendre de son épouse ?

Réponse : Elle doit être polie, elle doit respecter les consignes de son mari. Une femme doit avoir des enfants.

Question - Quelle est la place de la femme dans la société ?

Réponse : L'importance d'une femme c'est d'avoir des enfants qui vont réussir dans la vie. Avant il y avait la pauvreté, maintenant il y a la richesse.

Question - Quelle est la valeur centrale d'une femme ?

Réponse : Avant les femmes travaillaient, vendaient le lait. Aujourd'hui, les hommes travaillent pour les femmes.

Nous avons aussi rencontré quelques jeunes hommes avec qui nous avons réalisé quelques entretiens, dont nous avons sélectionné certains.

Gora a 21 ans. Il est musulman, d'ethnie Wolof. Il a fréquenté l'école élémentaire pendant 6 ans. Il n'est pas marié, il aide son père dans son exploitation.

Voici un compte rendu des discussions que nous avons tenues autour de la fécondité, du mariage, de la famille, de la place de la femme et de l'enfant.

Question - Selon vous à quel âge un homme doit-il se marier ?

Réponse : A l'âge de 30 ans un homme doit avoir une femme.

Question - Certains hommes se marient tôt, quelle est la raison principale ? et d'autres tardivement ?

Réponse : Certains se marient tôt pour être motivé dans le travail, éviter de jouer, de gâcher son avenir, d'autres se marient très tard pour s'amuser.

Question - Avez-vous une ou plusieurs femme ?

Réponse : Non marié.

Question - Si vous avez une femme déjà, envisagez-vous d'en chercher une autre ? Si oui pourquoi ?

Réponse : J'envisage épouser deux femmes au maximum. Parce que c'est moins fatigant, on a moins de problèmes.

Question - Avez-vous été père d'un enfant ? Si oui, combien de fois ?

Réponse : Pas d'enfant.

Question - Si vous pouvez choisir le nombre d'enfants, de combien serait-il ?

Réponse : 5 enfants, ça suffit..

Question - Quel est le nombre idéal de garçons, et le nombre idéal de filles ? Quelle est votre préférence entre les garçons et les filles ?

Réponse : 3 garçons et 2 filles. Je préfère des garçons. Lorsque je deviendrais vieux, ils pourront travailler et subvenir à mes besoins.

Question - Lorsque vous pensez à une famille nombreuse, quel nombre serait-il ? Et si c'est une famille restreinte, à quel nombre pensez-vous ?

Réponse : Pour une famille nombreuse, je pense à 10 enfants, par contre pour une famille restreinte, je pense à 4 enfants.

Question - Pourquoi certains couples veulent avoir un grand nombre d'enfants et d'autres un petit nombre d'enfants ?

Réponse : Toutes les femmes font aujourd'hui le planning, et c'est une bonne chose, pour éduquer les enfants. La situation est difficile, on ne doit plus avoir beaucoup d'enfants.

Question - Quelle est votre perception de la fécondité ?

Réponse : Ils veulent avoir beaucoup d'enfants puisque c'est leur choix et d'autres préfèrent un petit nombre pour faciliter l'éducation des enfants.

Question - Connaissez-vous des pratiques traditionnelles (rites, cérémonies ...) qui favorisent la fécondité ? Si oui décrivez-les.

Réponse : Je ne connais pas rites de fécondité.

- Question : Que pensez-vous de la contraception ? Connaissez-vous des méthodes ?

Réponse :

- Question : Pensez-vous que la mortalité maternelle est un phénomène fréquent ? Connaissez-vous des cas ? Comment remédier à ce problème à votre avis ?

Réponse :

Question - Quels sont les vœux formulés après le mariage ?

Réponse : Que Dieu fasse que vous ayez une belle entente et beaucoup d'enfants.

Question - Que représente l'enfant pour l'homme, la famille, la communauté ?

Réponse : L'enfant me remplace, me représente : il représente tout.

Question - Quelles sont les coutumes liées à la naissance ? Le baptême est-il une valorisation de l'enfant, de l'homme, de la femme ou de la famille ?

Réponse : D'après ma grande tante lorsqu'une femme accouche, on prend une marmite, qu'on ferme devant la porte de sa chambre. Sous l'oreiller de l'enfant, on met un couteau et un bâton : pour chasser les mauvais esprits. On interdit à certaines personnes (peut être considérées comme des sorciers par la société) d'accéder à la chambre de femme qui vient de donner naissance pendant 3 jours. Le jour du baptême, on doit emmener la bouillie sous un arbre pour donner cela à son totem, si l'on ne le fait pas il risque d'avoir des décès soit du nouveau-né, de la femme, une personne très chère à la famille, ou bien alors à chaque fois que l'on fait la cuisine, la marmite se verse. Le baptême est une valorisation pour la femme, car c'est elle qui a mis au monde.

Question - Qu'est-ce qu'un homme peut attendre de son épouse ?

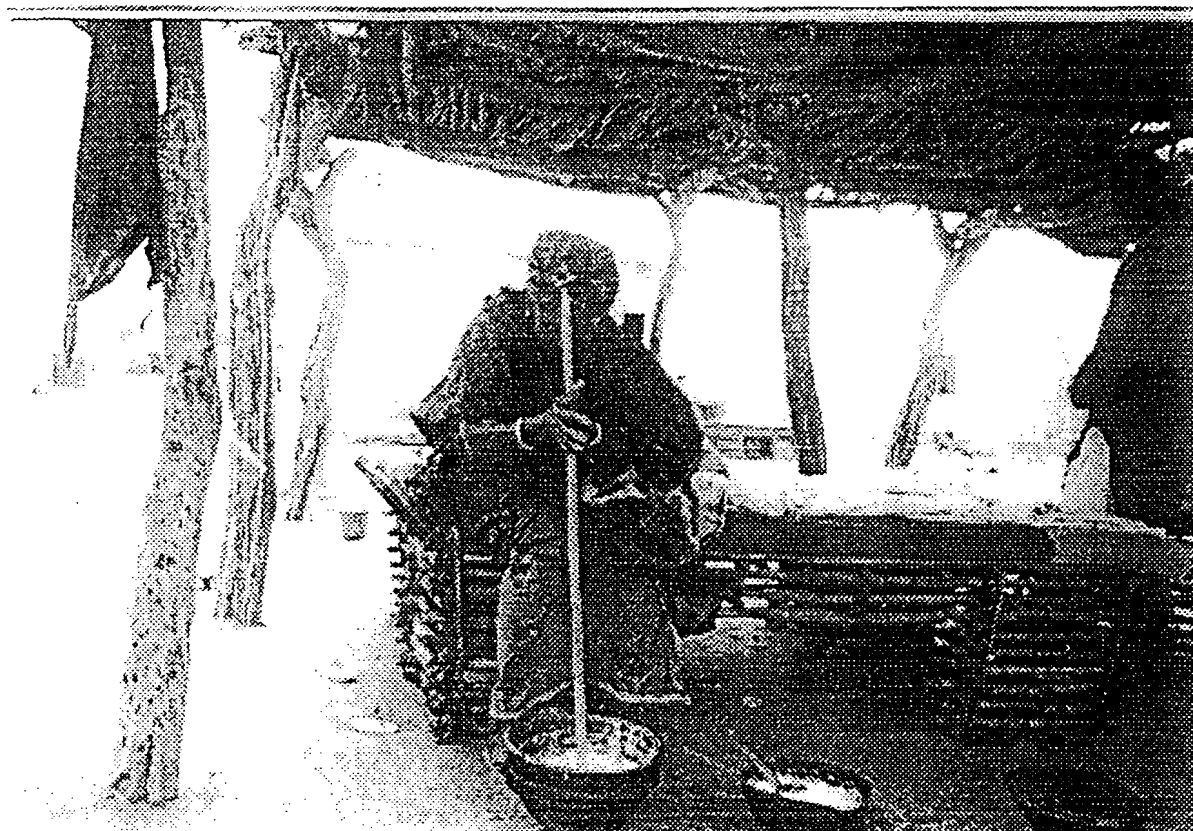
Réponse : Une femme doit t'obéir, qu'elle soit sage, moins bavarde, intelligente

Question - Quelle est la place de la femme dans la société ?

Réponse : L'importance d'une femme : L'homme n'est jamais à la maison, il sort toujours, c'est à la femme de s'occuper de la maison. Nous sommes tous nés d'une femme, nous devons les respecter.

Question - Quelle est la valeur centrale d'une femme ?

Réponse : L'instruction a changé les mentalités, les femmes sont plus libres. Aujourd'hui lorsqu'une femme tombe enceinte, je pense que c'est parce que cela lui plait. Car elle a appris les méthodes de contraception.



« La femme à de multiples rôles, à cause de cette situation, elle cherche toujours le temps pour arriver à une juste conciliation »
(Extrait de Rama 30 ans)

Ousmane a 27 ans. Il est musulman, d'ethnie Wolof. Il a fréquenté l'école française (Maîtrise), un peu l'école coranique. Il est célibataire, il est chômeur.

Voici un compte rendu des discussions que nous avons tenues autour de la fécondité, du mariage, de la famille, de la place de la femme et de l'enfant.

Question - Selon vous à quel âge un homme doit-il se marier ?

Réponse : Le mariage ne dépend pas de l'âge, il dépend des conditions matérielles, de la maturité de l'individu (mental et matériel).

Question - Certains hommes se marient tôt, quelle est la raison principale ? et d'autres plus tardivement, pourquoi ?

Réponse : Le mariage précoce est lié à une contrainte sociale. Certains aussi se marient pour que leur femme puisse aider leur mère. Le mariage tardif est lié à deux facteurs : situation socio-économique. On ne trouve plus la nécessité de se marier. Il y a les unions libres, le mariage réduit la liberté : il est un renoncement à soi. Les rapports entre les hommes et les femmes ne sont plus clairs. Problème de choix du conjoint : les repères sont brouillés.

Question - Si vous avez une femme déjà, envisagez-vous d'en chercher une autre ? Si oui pourquoi?

Réponse : Je n'envisage pas me marier. Je ne veux pas renoncer à ma liberté. Je vise des choses qui ne sont pas compatibles au ménage. J'observe une certaine démocratie à la valeur sociale du mariage. L'issue des rapports sentimentaux n'est pas le mariage pour moi.

Question - Avez-vous été père d'un enfant ? Si oui, combien de fois ?

Réponse : C'est parce que je ne veux pas avoir d'enfants que je ne voudrais pas me marier car c'est une très forte responsabilité. Pour moi il est impossible d'éduquer un enfant, vu les agressions culturelles, idéologiques. Et si je change d'avis plus tard, je voudrais faire d'enfants au maximum 5 enfants..

Question - Quel est le nombre idéal de garçons, et le nombre idéal de filles ? Quelle est votre préférence entre les garçons et les filles ?

Réponse : Le sexe n'est pas important. Je n'ai pas de préférence, même si je veux avoir un garçon qui pourrait continuer ma lignée, porter mon nom, le nom de mon père.

Question - Lorsque vous pensez à une famille nombreuse, quel nombre serait-il ? Et si c'est une famille restreinte, quel nombre pensez-vous ?

Réponse : Pour moi la famille doit-être étendue, donc pour une famille nombreuse je pense à une vingtaine d'enfants ; pour une famille restreinte, je peux penser à un ou 2 enfants.

Question - Pourquoi certains couples veulent avoir un grand nombre d'enfants et d'autres un petit nombre d'enfants ?

Réponse : Je pense que certains couples veulent avoir beaucoup d'enfants, c'est un signe de puissance sociale, à cause de l'aspect économique (l'enfant qui réussit, c'est la famille qui réussit) : c'est signe de prestige dans la société traditionnelle. Avoir beaucoup d'enfants qui réussissent ça fait plaisir. Certains veulent avoir un petit nombre d'enfants. Cela est lié à l'individualisme, à la nucléarisation de la famille. Assurer une meilleure éducation aux enfants (bien soigné, alimenté). Les conditions économiques sont très dures, il est difficile de gérer une famille nombreuse..

Question - Quelle est votre perception de la fécondité ?

Réponse : Le problème de la fécondité est délicat. Les démographes nous disent que le rythme est élevé. Le problème de la raréfaction des ressources. De ce point de vue on évoque la limitation des naissances. Il faut redéfinir les concepts de fécondité, de développement c'est un problème d'idéologie. La fécondité est certes un fait naturel ; il faut savoir laisser la fécondité de façon naturelle (naturel différent animal), mais ne pas faire des enfants à tort et à travers. On ne peut pas être pauvre, avoir 4 femmes, 20 gosses.

Question - Connaissez-vous des pratiques traditionnelles (rites, cérémonies ...) qui favorisent la fécondité ? Si oui décrivez-les.

Réponse : J'ai entendu que les marabouts peuvent à l'aide des gris-gris aider les femmes à procréer.

- Question : Que pensez-vous de la contraception ? Connaissez-vous des méthodes ?

Réponse : Oui

- Question : Pensez-vous que la mortalité maternelle est un phénomène fréquent ? Connaissez-vous des cas ? Comment remédier à ce problème à votre avis ?

Réponse : C'est très grave, il faut que le pays se donne les moyens de régler ce problème.

Question - Quels sont les vœux formulés après le mariage ?

Réponse : Que votre mariage soit fécond. Remplissez bien notre maison

Question - Que représente l'enfant pour l'homme, la famille, la communauté ?

Réponse : L'enfant est preuve de virilité et de fécondité. C'est une "preuve", un signe de prestige. L'enfant c'est la projection du père ; il transmet son être à l'enfant. Education est une transmission de quelque chose à un être. Le père façonne l'enfant à sa propre image. Il en fait ce qu'il est, aussi il façonne la personnalité intrinsèque de l'enfant.

Question - Quelles sont les coutumes liées à la naissance ? Le baptême est-il une valorisation de l'enfant, de l'homme, de la femme, ou de la famille ?

Réponse : Il existe des vieilles femmes qui ont déjà donné naissance à beaucoup d'enfants, qui se chargent de couper le cordon ombilical pour séparer la maman du bébé. Chez les lébous, on fait des touffes de cheveux sur la tête de l'enfant, il prend des bains, avec de l'eau pris des canaris : des mortiers ; on enduit l'enfant du sang de l'animal sacrifié, et on le laisse pendant 24 h. Ce rite est fait dans le souci de protéger l'enfant symboliquement. Le baptême est un accueil de l'enfant, c'était aussi une certaine façon de remercier la femme d'avoir porté en elle la preuve de sa virilité et de sa fécondité. La modernité fait que le baptême est célébré dans un esprit mercantile. Avec des échanges de dons et de contre dons. L'enfant était l'enfant de tous. Aujourd'hui les échanges c'est par intérêt quand on donne 500 F c'est parce qu'on espère récupérer 1000 F. Il n'y a qu'à voir les cérémonies.

Question - Qu'est-ce qu'un homme peut attendre de son épouse ?

Réponse : C'est l'amour qui doit être à la base d'une union. Il doit y avoir un rapport, une correspondance intellectuelle c'est-à-dire les mêmes pensées ; le but ultime de ça, c'est qu'on soit de grand amis, et des complices, qui peuvent discuter tout sur la vie et que la femme soit répondante. Il faut une certaine complémentarité ; soutien moral, matériel, idéal. Si elle n'est pas féconde, il n'y a aucun problème. Il suffit tout simplement qu'elle se retrouve en moi et que je me retrouve en elle. Je suis foncièrement pour la monogamie car j'ai tellement vu des dégâts moraux causés par la polygamie.

Question - Quelle est la place de la femme dans la société ?

Réponse : La femme est première et dernière : elle est source de vie. La femme (pluie et terre). Elle est aussi fin. Donc elle est au début. Elle est aussi un danger (les mystères, les sorcières). Depuis Adam et Eve (celle qui a fait manger à Adam la pomme, c'est souvent elle que Satan utilise pour semer le mal.

Question - Quelle est la valeur centrale d'une femme ?

Réponse : La femme a beaucoup changé, elle s'est transformée. Elle était la gardienne des valeurs, source d'équilibre social et individuel, dans la famille et dans le couple.

- Aujourd'hui la femme se pose à l'homme en terme d'égalité. La femme avait une conscience claire de sa maison. La femme est aujourd'hui écartelée entre tradition et modernité, surtout les jeunes en ville.

- L'individu doit prendre conscience de son contexte culturel. Les idées véhiculées par les féministes sont foncièrement occidentales or les réalités ne sont pas pareilles. Il ne faut pas faire une consommation béate, il faut une sélection, voir les valeurs positives qu'il faut adapter et celles qu'il faut rejeter.

La femme doit se redéfinir par rapport à l'occidentalisation : elle doit reprendre sa place centrale dans la société. La femme a perdu sa place. Il faut redéfinir le rôle, le statut de la femme dans la société actuelle sinon elle sera ballottée d'une idéologie à une autre. D'abord elle est la mère de la société, la garantie de l'équilibre social, moral : elle a la fonction éducative de la famille.

La femme est aussi un élément incontournable de la vie économique. Elle est dynamique, impliquée dans tous les secteurs.

FOCUS-GROUPES AVEC LES JEUNES

Les participants sont au nombre de quatre ; il s'agit de Ousmane 27 ans, chômeur - Abdoulaye 29 ans, agent d'élevage - Modou 25 ans petit commerçant, Demba 35 ans émigré de retour au pays depuis deux ans, agriculteur.

Age idéal du mariage : l'âge n'est pas déterminant, cela dépend des moyens, il faut au minimum, en ville, 27 ans ; dans les milieux ruraux il faut par exemple 23 ans.

Au minimum à l'âge de 25 ans - et aussi avoir les moyens matériels ; il faut aussi être mûr. Il faut une certaine maturité d'esprit. Dans le milieu rural, les jeunes ne sont pas au chômage, donc ils peuvent se marier très tôt. Se marier très tôt est une bonne chose dit un enseignant d'un village. Le choix du conjoint a changé, on peut choisir son conjoint librement.

Pourquoi certains se marient très tôt ?

- Pour éviter que les personnes ne s'investissent dans les jeux. Le mariage précoce permet de s'organiser, d'épargner son argent. Cela permet de régler la vie et éviter de se disperser. Permet aussi d'être pur ; le mariage précoce est avantageux pour avoir des enfants, tôt, et c'est aussi une recommandation islamique.

- Il faut se marier très tôt pour aider ses parents, surtout sa maman, c'est aussi un moyen qui permet de pallier à l'exode rural ; car une fois mariée, c'est un avantage pour avoir des enfants qui vont t'aider. Il permet aussi d'avoir des responsabilités très tôt.

Pourquoi certains se marient très tard ?

Certains attendent d'avoir une maison. Le mariage tardif est dangereux. On entend souvent des gens dire : j'attends une femme idéale et on vieillit. Il faut se marier très tôt pour assurer sa sécurité dans le futur. D'autres ont peur des responsabilités c'est une sorte de fuite de responsabilité. Pour eux, faire la cour aux femmes est plus facile que de se marier. Plusieurs hommes ont facilement des femmes (à leur disposition) qu'ils n'ont pas mariés. Pour d'autres, ils pensent qu'avoir une femme très tôt réduit la liberté. Ils pensent qu'ils sont toujours jeunes ; pourtant, la femme pousse l'homme à être un vrai homme.

Opinions sur la polygamie

La polygamie ne résout pas le problème de l'adultère. Quelque fois, on voit des hommes mariés à deux femmes ou trois et qui courent après d'autres femmes.

La monogamie est meilleure. Avec la polygamie, on a beaucoup de femmes, beaucoup d'enfants, c'est irresponsable ; car lorsqu'on échoue sur l'entretien de la famille, on sera puni par Dieu. Il faut éviter d'imiter ce que font les autres. Dans la polygamie, le mari ne peut pas satisfaire les besoins de toutes les femmes. Quand on n'a pas les moyens de faire la polygamie, il faut pas le faire.

Mais avec une seule femme, il faut qu'elle soit une "mère de famille" pouvant éduquer les enfants. Il faut une femme socialement bien ; il faut une femme disciplinée, éduquée selon l'islam. Avec cela malgré le nombre élevé d'enfants, il n'y aurait pas de problèmes. Il faut une femme idéale.

Pour avoir plusieurs de femmes, il faut avoir les moyens.

La taille idéale de la famille

L'idée dominante c'est qu'il y a des difficultés qui doivent faire prendre conscience, même si c'est une question qu'il faut laisser entre les mains de Dieu.

Il faut être réaliste.

Perception de la fécondité

La fécondité est élevée et puisqu'il y a beaucoup de chômage, il faut maîtriser la fécondité. L'accroissement de la population est supérieur à celui des ressources , il faut planifier les naissances, sensibiliser les populations

- Chacun veut habiter à Dakar, alors que ce qui fait vivre le Sénégal ne se trouve pas à Dakar, mais plutôt dans les villages. On ne doit pas fuir la responsabilité de procréer car il faut croire en Dieu. Mais il faut informer les gens sur les pratiques de planification familiale.

- Il faut maîtriser la fécondité. Les ressources ne sont pas suffisantes donc il faut moins de personne ou bien revaloriser l'agriculture.

Nous remarquons, que les participants ont des avis assez partagés, mais leurs conceptions autour des questions de populations ne sont pas figées. Il y a une influence du contexte social certes mais nous constatons par ailleurs, leurs dispositions à changer de pratiques.

CONCLUSION

Les questions de population d'une part et l'analyse de genre d'autre part constituent déjà en eux-mêmes autant de sujets de controverse pour l'intérêt majeur qu'ils suscitent auprès des chercheurs en sciences sociales. En ce qui nous concerne, nous avons essayé dans le cadre de cette recherche de voir quelles passerelles et quelles articulations sont possibles entre ces deux champs de recherche, à travers un questionnement articulé autour de deux hypothèses centrales.

Dans la première hypothèse, nous avançons que les décisions relatives à la famille, à la fécondité et aux naissances découlent certes des positions individuelles des acteurs, mais qui restent fortement influencées par le mode de structuration de la société. Celui-ci est articulé autour d'un ensemble d'éléments tendant à réguler et à reproduire un comportement type. Au cœur de cette interrelation il y aurait la nature des rapports sociaux, particulièrement les rapports de pouvoir entre les sexes, comme facteur déterminant.

Avec les résultats de notre enquête, cette hypothèse se confirme. Nous avons mis en corrélation, l'âge et les niveaux socio-économiques ; il apparaît clairement que la nature des rapports sociaux de sexe exerce une détermination plus forte. Les épouses se réfèrent aux époux quant aux décisions en matière de fécondité car les premiers exercent l'autorité sur les secondes.

Concernant la deuxième hypothèse dans laquelle nous énoncions qu'un facteur de modernisation comme l'école, n'entraîne pas des changements majeurs dans les comportements nous constatons, avec les études de cas, qu'elle se confirme. Seuls quelques exemples parmi les hommes semblent emprunter une autre tendance. Mais là, le facteur déterminant, à notre avis, serait plutôt, la corrélation entre l'âge et la scolarisation. Ce qui nous emmène à nuancer notre deuxième hypothèse.

Avec les résultats, nous avons observé les constats suivants : il y a une demande élevée d'enfants ; ce qui fait que la fécondité reste forte même si selon de nombreuses enquêtes (EDS 1, 2, 3) la fécondité est en baisse. Les mariages sont précoces et enregistrent dès les premières années plusieurs naissances. En effet, il y a une extrême jeunesse des femmes à leur entrée dans la vie féconde (entre 15 et 20 ans) pour la majorité. Ces femmes deviennent mères avant d'être adultes au double plan physique et physiologique ; car elles reproduisent des pratiques millénaires qu'elles transmettent à leurs fils et à leurs filles. En effet avec la socialisation reçue, il n'y a pas de remise en question de cet héritage. Cette situation fait que les femmes n'ont pas réellement de maîtrise leur fécondité. Nous avons observé ces faits concernant aussi l'utilisation de la contraception et la planification familiale.

La connaissance et la pratique de la contraception sont toujours en contradiction : la connaissance est quasi-générale tandis que la pratique de la contraception reste très faible.

Pourtant les populations (aussi bien les familles que les individus) restent conscients, des problèmes de santé de la reproduction, et des risques réels qu'ils engendrent à la fois pour la mère, l'enfant et les autres membres de la famille.¹⁵⁴ D'après les travaux de Locoh sur la condition des femmes et les programmes de population, il y aurait entre 500 et 1500 décès maternels pour cent mille naissances en Afrique, et 510 cas pour cent mille naissances au Sénégal.¹⁵⁵ Cette situation inacceptable peut être évitée, s'il y a des initiatives à la mesure des besoins et un engagement de tous les acteurs. Car, malgré les risques encourus, les femmes elles-mêmes optent pour une famille nombreuse ; pourtant elles soulignent les problèmes de santé et les difficultés qu'elles ont pour réussir une carrière professionnelle ou des activités rémunératrices, dans pareil cas.

Avec les résultats de notre enquête, nous avons remarqué que ce sont les hommes qui gèrent les ressources. Ils sont les décideurs par rapport à toutes les questions liées à la gestion de la famille, notamment par rapport au mariage, à la taille de la famille et au nombre d'enfants. L'acteur principal est l'homme ; la femme est un à l'arrière plan car elle doit toujours se référer à l'avis de l'homme pour toutes décisions à prendre aussi bien pour la famille que pour ses actes personnels, comme se déplacer, voyager, acquérir certains biens etc. Cette situation fait que les rapports de pouvoirs, liés aux relations de genre, constituent des déterminants majeurs qui influencent fortement les comportements en matière de reproduction ; nous l'avons constaté aussi bien dans le village de Ouarack que dans celui de Potou.

¹⁵⁴ De nombreuses études ont démontré le rôle important joué par les femmes dans la prise en charge des maladies dans les familles.

¹⁵⁵ C'est pour cette raison que beaucoup de mouvements féministes considèrent le concept de santé de la reproduction, comme étant stratégique pour les femmes, puisque la maternité est une étape qui consacre leur maturité sociale.

Les études de cas nous ont révélé que dans ces deux villages, l'organisation sociale est structurée de sorte à mettre en jeu deux acteurs qui n'ont pas la même position dans le cadre des différentes négociations et transactions qui rythment la vie quotidienne dans les ménages et dans la société, en général entre les catégories d'hommes et de femmes. Il y a une différenciation nette, selon le genre.

Les femmes adhèrent à la conception dominante qui considère que la première et la vraie « carrière » d'une femme c'est la « carrière » de mère et d'épouse, la profession et l'autonomie économique étant secondaires. A ce propos, une alliance serait souhaitable entre le mouvement social des femmes qui est mobilisé autour de l'amélioration des conditions de vie des femmes, et les néo-malthusiens, ainsi que les différents concepteurs et exécutants de programmes de population, qui ont un certain nombre d'objectifs en matière de santé de la reproduction. Nous avons constaté dans les villages étudiés qu'il y a un taux d'analphabétisme élevé conjugué avec des coutumes et des croyances religieuses qui ralentissent l'adhésion des populations (hommes et femmes) aux politiques de santé.

Mais encore faudrait-il opérer un « ajustement structurel » dans les rapports sociaux de sexe. Un ajustement qui exige beaucoup de préalables. Dans ce cadre, il faudrait sûrement négocier l'implication des deux sexes aussi bien les femmes que les hommes, même si les femmes doivent être les actrices principales.¹⁵⁶ Ce préalable sera-t-il suffisant pour éviter les échecs observés dans le monde

¹⁵⁶ A ce propos un auteur comme Knibichler Y. dans son ouvrage « La révolution maternelle. dit que la société a le devoir de prodiguer aux femmes. les conditions pouvant permettre d'assurer la reproduction sans trop de conséquences sur leurs projets personnels. »

occidental, où beaucoup de frustrations et d'oppositions ont fini par casser la stabilité de la famille et l'équilibre dans les couples.¹⁵⁷

Il serait judicieux d'opérer une interprétation idéologique des différences de sexe, en renégociant le contrat de genre, pour arriver à une certaine équité entre les humains des deux sexes et faire en sorte que les femmes occupent des structures d'autorité dans la société, autant que les hommes, les changements sociaux nécessaires au développement économique et social, ne s'amorceront que de cette manière là.¹⁵⁸

Il y aurait lieu de créer les conditions qui permettraient aux femmes de ne plus renoncer à leurs ambitions dans d'autres secteurs de la vie, dans le domaine économique, politique ou autre, à cause d'une carrière d'épouse et de mère. Elles doivent pouvoir concilier ces différents rôles, si elles le désirent. La société à travers les différents acteurs impliqués doit se donner les moyens pour créer les

¹⁵⁷ Voir à ce titre l'ouvrage de Kauffman sur la divortialité ...

¹⁵⁸ Un organisme comme le fonds des nations unies pour la population (FNUAP) semble l'avoir compris. Selon Sadik N. Directrice exécutive de cet organisme : "La Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD) a changé de façon irréversible la manière dont la communauté internationale considérait la planification familiale. Les participants ont inscrit fermement la planification familiale dans le cadre global des besoins de santé génésique et ont reconnu qu'il appartenait à la communauté internationale de répondre d'urgence à ces besoins. La clés de cette nouvelle approche consiste à donner aux femmes plus de responsabilités et de choix en développant l'accès aux soins de santé, à l'enseignement, à la formation et à l'emploi.

Le Programme d'Action, appelle les pays à mettre, d'ici 2015 ou avant les services de santé dans le cadre d'un programme élargi de santé génésique englobant également les services de soins pré et post natals, l'accouchement sans risque, la prévention des maladies sexuellement transmissibles, y compris l'infection par le VIH et le SIDA, la stérilité et la prise en charge des complications de l'avortement... Le programme d'action comprend également des objectifs en matière d'enseignement, notamment en ce qui concerne les filles et vise à réduire les taux de mortalité maternelle et infantile. Ceci est une déclaration très ferme en faveur des femmes et le début d'une nouvelle ère dans la recherche de solution à ce type de problème." Source : Entre Nous 28-29 mai 1995 - FNUAP.

conditions qui rendent possible cette alliance de capacités et d'ambitions pour toutes les femmes, sans que d'autres membres de la famille en pâtissent.¹⁵⁹

Cependant les avancées dans les statuts et les rôles des femmes devraient se faire, sans que ce soit au détriment des enfants. Des auteurs comme Cohen S. et Katzenstein défendent ce point de vue dans « The war over the family is not on the family ». ¹⁶⁰

L'éducation, la socialisation et l'instruction pourraient concourir à ce changement ; car jusque là la majorité des femmes sont socialisées autour des rôles traditionnels, et reproduisent les pratiques ancestrales alors que les mutations du monde moderne les poussent à jouer beaucoup de multiples nouveaux rôles, sans que la société ne pense à adapter son organisation à cette nouvelle configuration.¹⁶¹ La famille reste patriarcale ; c'est par sa médiation que la société construit des rapports distincts pour les hommes et pour les femmes, à travers les normes de devoirs, de droit et de valeurs.

Ce constat nous fait dire que la transition de la fécondité s'accompagnera forcément d'une transition de la scolarisation et d'une transition dans les rôles sociaux de sexe, donc d'une transition culturelle. Dans les pays où la transition de la fécondité s'est produite, il a fallu réunir ces conditions. Certaines études

¹⁵⁹ Quelles marges de responsabilité ont les femmes dans ces différentes actions ? Selon Giddens A. l'action présuppose le pouvoir ; et être acteur, c'est être capable d'agir autrement et pouvoir déployer continuellement dans la vie quotidienne, une batterie de capacités causales, y compris celle d'influencer la capacité d'une personne de créer une différence dans le cours des événements.

Les femmes ont-elle cette position par rapport aux actions qui les engagent ? Il semblent bien que non les résultats observés.

¹⁶⁰ Voir à ce propos Cohen S. & Katzenstein « The war over the family is not on the family » Londres 1988.

semblent dire qu'il y a un début d'hétérogénéité dans les types de rapports sociaux avec le développement de l'entrepreneuriat féminin ; F. Sow et M. Diouf dans Femmes Horizon 2015, insistent sur des leviers comme l'éducation pour améliorer les conditions des femmes et les faire accéder à des ressources d'autorité.¹⁶² La conjugaison d'un ensemble d'actions, serait envisageable ; des actions allant aussi bien dans le sens d'une instruction plus poussée et plus soutenue des filles et des femmes, que dans celui de l'acquisition de ressources économiques, de terres, et d'emplois permanents, tendant toutes à équilibrer les relations de genre. Pour arriver à cet équilibre, des stratégies à court, moyen et long termes seraient intéressants à développer autour d'objectifs précis, comme :

- des objectifs à court terme, autour de la santé de la famille, avec comme support l'éducation et la scolarisation ;
- des objectifs à moyen terme autour de la mise en œuvre d'infrastructures et de moyens de prise en charge des besoins des différentes catégories de femmes et une meilleure offre de service ;
- des objectifs à long terme autour de l'équilibre et l'équité à tout point de vue entre les genres.

Dans le cadre de ce travail, nous avons souligné différents problèmes, notamment la hiérarchisation entre les genres, la précocité des mariages, la faible adhésion aux politiques de planification familiale et de santé de la reproduction

¹⁶¹ Beaucoup de travaux T. Locoh, F. Sow, cité en bibliographie, portant sur les migrations et leur impact sur les rôles sociaux, attestent qu'il y a de plus en plus de femmes chefs de ménage, qui assument les rôles des époux absents ; cependant ils soulignent que leurs statuts n'en sont pas autant améliorés.

¹⁶² Il s'agit de l'ouvrage de Sarr, F. sur l'entrepreneuriat féminin et de l'ouvrage de Sow, F. et Diouf, M. sur les femmes sénégalaises à l'horizon 2015.

Par ailleurs, nous pensons que ces résultats peuvent être utiles pour mettre en place des programmes de planification familiale pouvant être orientés vers les hommes et les femmes rurales, et en même tant réduire la mortalité maternelle et infantile.¹⁶³

Nous avons en effet constaté la position de l'homme, comme "acteur-décideur", dans la prise des décisions au sein de la famille à cause de la nature des rapports sociaux de sexe. Cette position de l'homme peut être utilisée dans le sens du bien-être de la famille, des femmes et des enfants. Ainsi les politiques de bien-être familial axées exclusivement sur les femmes pourraient être améliorées. Elles pourraient aussi être plus ouvertes aux autres catégories comme par exemple les hommes, en tenant compte de l'âge (jeunes hommes, personnes âgées). Car les jeunes femmes, les jeunes hommes, les femmes adultes, les hommes adultes, en couple ou non, n'ont pas les mêmes besoins que les hommes et les femmes du troisième âge.

Il y a aussi les avortements à risque qui, selon les spécialistes, sont liés à des grossesses non désirées et entraînent de nombreux décès. Ces avortements peuvent être considérés comme des indicateurs de besoins non satisfaits en matière de contraception et d'offre de services en santé de la reproduction.

Ces différents faits soulignent les difficultés qu'une mauvaise santé de la reproduction peut poser aux femmes dans leur vie quotidienne et par rapport à leurs ambitions. Nous signalerons par ailleurs d'autres problèmes de santé

¹⁶³ Cet aspect est important dans les questions de santé. D'ailleurs dans le texte de Sadik N. cité à la page 252 un des objectifs du programme d'Action est que les pays mettent à la disposition de tous, des services de planification familiale.

publique comme l'émergence de la pandémie du SIDA et les autres maladies sexuellement transmissibles qui constituent des menaces croissantes concernant la fécondité et la santé reproductive des hommes et des femmes, ainsi que de leur famille notamment les enfants.

Nous avons par ailleurs analysé les relations de genre, et l'effet des rapports de pouvoir qui les caractérisent et influencent les décisions et les comportements des différents acteurs autour de toutes ces questions, aussi importantes les unes que les autres. Ces différents aspects constituent autant de pistes de recherche pour des études futures.

Au terme de ce travail, nous n'allons pas prétendre avoir épuisé toute la question, il nous semble toutefois avoir contribué, après certains chercheurs, à défricher encore un peu plus un champ qui comporte encore beaucoup de pans inexplorés.

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE

ANDERSON. M. (1971) : Family Structure in Nineteenth Century. Cambridge University Press.

ANTOINE, Ph. (1991) : "Structures familiales, cycle de vie et générations. Les ménages de Dakar", communication présentée au séminaire ENSEA-ORSTOM Croissance démographique et stratégie de développement en Afrique, Abidjan, nov. 24 p.

ARENDT, H. (1993) : Condition de l'homme moderne, Calman Levy.

AYAD, M. (dir) : (1997) Enquête Démographique et de Santé au Sénégal (EDS III), Dakar, MEFP, 238 p.

BA, H. (1989) : "Contraception et planification familiale au Sénégal", *Historiens Géographes*, 4-5, 58-61.

BADINTER, E. (1982), XY : de l'identité masculine, Paris, Editions Odile Jacob.

BADINTER, E. (1986) : L'un et l'autre, Odile Jacob.

BARRERE-MAURRISSON, M.A. (1992) : La division familiale du travail : la vie en double, Paris, PUF.

BASTIDE, R. (1971) : Anthropologie appliquée, Paris, Payot, 244 p.

BEAUVOIR, S. De (1949) : Le deuxième sexe. Paris Gallimard, Tome 1 et 2.

BECKER, C. (1991) : Etude anthropologique sur le migrations, la nuptialité et les comportements sexuels chez les Sereer du Sénégal. Dakar, ORSTOM. 55 p.

BERELSON B. (1986) « CAP Studies on Fertility » in B Berelson et al. eds. Family Planning and Population Programs, Chicago, Univ. of Chicago Press, pp. 655-658

BERTHELOT, J. M. (1990) : L'intelligence du social, Paris, PUF, 243 p.

BIRDSALL. N. (1977) : « Analytical Approaches to the Relationship of Population Growth and Development ». *Population and Development Review*, mars-juin, pp.63-102

BISSILIAT, J. (1992) : Relation de genre et développement, Paris, ORSTOM.

BISSILIAT, J. et FIELLOUX, M. (1983) : Femmes du Tiers Monde. Paris : le Sycomore.

BLACKER, C.P (1947) : « Stages in Population Growth ». *Eugenics Review* n° 39, pp 88-102.

BOGUE, D.J. (1966) : « family Planning Research: An Outline of the Field »; in B. BERELSON et al. eds. *Family Planning and Population Programs*. Chicago. Univ. of Chicago Press, pp.721-735.

BONGAARTS, J., FRANK, O., LESTHAEGHE, R. (1984) : "THE PROXIMATE determinants of fertility in Sub-Saharan Africa", *Population and Development Review*, vol. 10, n° 3, pp. 511-537.

BONGAARTS, J., POTTER, R-G. (1983) : *Fertility, biology, and behavior : an analysis of the proximate determinants*, Academic Press, New York.

BOSERUP (1967) : "Commission for technical cooperation in Africa South of the Sahara". Labour, Inter African Conference 5 meeting, Lusaka Repot L5, 123 p.

BOSERUP, E. (1985) : "Economic and demographic interrelationships in sub-saharan Africa", *Population and Development Review*, vol. 11, n° 3.

BOUDON, R. (1990) et al. : (sous la dir de) : *Dictionnaire de Sociologie*, Paris, Editions Larousse, 297 p.

BOURDIEU, P. (1984) : « Le sens pratique », Paris, Edition du Seuil.

BOURDIEU, P. (1998) : *La domination masculine*, Paris, Edition Liber.

BRAIDOTTI, E. (1973) : « Pour un féminisme critique », in *Les Cahiers du GRIF*, N° thématique : D'amour et de raison, Bruxelles, Editions Complexe.

BRAUN, F. (1987) : « Matriarcat, maternité et pouvoir des femmes », in *Anthropologie et sociétés*, No, thématique : Enjeux et contraintes : discours et pratiques des femmes, Université Laval, Québec.

CAIN.M (1983) : « Fertility as an Adjustment to Risk » *Population and Development Review*, 9 (4), pp.688-702.

CAIN.M. (1988) : « Patriarchal Structure and Demographic Change » in *International Union for the Scientific Study of population, Conférence on Women's Position and Demographic Change in the Course of Development*. Oslo, pp. 19-41

CAIRNS, G-S., HECKEL, N-I. (1985) : « Women's equality in the world's constitutions », *Populi*, vol. 12, n° 2, pp. 51-56.

CALDWELL, J.C., CALDWELL, P. (1993) : « The South African Fertility Decline », *Population and Development Review*, vol. 19 n° 2, p. 225-262.

CALDWELL, J.C., ORUBULOYE, I.O., CALDWELL, P. (1992) : « Fertility Decline in Africa : A New Type of Transition ? », *Population and Development Review*, vol. 18 n° 2, p. 211-242.

CALDWELL, J.-C., CALDWELL, P. (1977) : « The role of marital sexual abstinence in determining fertility : a study of the Yoruba in Nigeria », *Population Studies*, vol. 31, n° 1, pp. 193-215.

CALDWELL, J.-C. (1978) : « A Theory of Fertility: from High Plateau to Destabilization », *Population and Development Review*, 4 (4), pp.553-577.

CALDWELL, J.-C. (1988) « Régulation de la fécondité » in J.C. Caldwell ed. *Croissance démographique et évolution socio-économique en Afrique de l'Ouest*. New York, Population Council, 1973, pp.79-136

CALDWELL, J.-C. (1976) : *Towards a Restatement of Demographic Transition Theory* ». *Population and Development Review*, 2 (4), pp. 321-366

CANTRELLE, P., al. (1974) : *Population in African development*, Ordina Editions, Liège.

CANTRELLE, P., FERRY, B. (1978) : "The Influence of Nutrition on Fertility : the Case of Senegal", in MOSLEY, W. Henry, ed., *Nutrition and Human Reproduction*, Plenum Press, New York/London, 353-363.

CANTRELLE, P., FERRY, B. (1979) : « Approches de la fécondité naturelle dans les populations contemporaines », in LERIDON, Henri, MENKEN, Jane, eds, *Natural Fertility : Patterns and Determinants of Natural Fertility*, Ordina, Liège, 315-370.

CANTRELLE, P., LERIDON, H., LIVENAIS, P. (1980) : « Fécondité, allaitement et mortalité infantile. Différences interethniques dans une même région : Saloum, Sénégal », *Population*, 3, pp. 623-647.

CECI (1991) : *Guide des femmes - Sénégal. Projet contribution à l'amélioration de la position sociale des femmes sénégalaises*. Dakar, 104 p.

CHABAUD-RYCHTER, D., FOUGEYROLLAS-SCHWEBEL, D., SONTONNAX, F. (1985) : *Espace et temps du travail domestique*, Paris, Librairie des Méridiens, Collection réponses sociologiques.

CHARBIT, Y., GUEYE, L., NDIAYÉ, S. (1985) : eds, *Nuptialité et fécondité au Sénégal*, Paris, INED-PUF.

- CHARBIT, Y. et NDIAYE, S.** (1997) (dir) . La population du Sénégal Dps. Cerpa, 617 p
- CHARBIT, Y., NDIAYE, S., THIONGANE, A., SARR, I.** (1991) : "Structures familiales au Sénégal", Demographic and Health Surveys World Conference, Proceedings, Vol. III, Washington, pp. 1579-1602.
- CHESNAIS, J.-C.** (1986) : La transition démographique. Paris, Presses Universitaires de France.
- CLELAND, J., ONUOHA, N., TIMAEUS, I.** (1994) : « Fertility Change in Sub-Saharan Africa : A review of the evidence », in : Thérèse LOCOH and Véronique HERTRICH (éd.), The Onset of Fertility Transition in Sub-Saharan Africa, pp. 1-20, Liège, UIESP, 308 p.
- CLELAND, J. et C. WILSON** (1987) : « Demand Theories of the Fertility Transition : An Iconoclastic View ». Population Studies, 41 pp. 5-30.
- CLIGNET, R.** (1970) : Many wives, many powers - Authority and power in polygynous families, Northwestern University Press, Evanston.
- COLLIN, F.** (sous le dir. De) : Le Sexe des Sciences. Les femmes en plus, Editions Autrement, Coll. « Série sciences en société », Paris.
- COQUERY-VIDROVITCH, C.** (1987) : (sous la direction de) "L'histoire des femmes en Afrique" Cahier n° 11, Groupe Afrique Noire, Paris VII, CNRS, Paris, l'Harmattan, 168 p.
- CORDELL D., GREGORY. J. et PICHE. V.** (1988) : « African Historical Demography : The Search for a Theoretical Framework », in D. Cordell et J.W. Gregory eds. African Population and Capitalism. Historical Perspective. Westview Press, London, pp. 14-32.
- COWGILL, D.O.** (1963) : « Transition Theory as General Population Theory », Social Forces, 41, pp. 270-274.
- COWGILL, D.O.,** (1949) : « The Theory of Population Growth Cycles ». American Journal of Sociology. 60 (2)., pp. 163 -170.
- DAGENAIS, H.** (1987) : « Méthodologie féministe et anthropologie : une alliance possible », Anthropologie et société, Vol. 11, n° 1, pp. 19-44.
- DAGENAIS, H., PICHE, D.** (sous la dir. De), (1994) : Femmes, féminisme et développement, McGill-Queen's University Press, Montréal.
- DANDURAND. R.** (1981) : « Famille du Capitalisme et production des êtres humains ». Sociologie et sociétés. XIII (2)., pp. 95-111.

DAUNE-RICHARD, A.M., HURTIG, M.C., PICHEVIN, M.F. (sous la dir. De), (1989) : Catégorisation de sexe et construction scientifique, Aix-en-Provence, Université de Provence, coll. CEFUP.

DAVIS. K., (1949) : Human Society, New York, MacMilan.

DAVIS. K.et J.BLAKE, (1956) : « Social Structure and Fertility : An Analytical Framework », Economic Development and Cultural Change, 4, pp. 211-235

DE SARDAN, J.P.O. (1995) : Anthropologie et développement. Marseille, Khartala.

DELAUNAY, V. (1994) : L'entrée en vie féconde : expression démographique des mutations socio-économique d'un milieu rural sénégalais, Paris, CEPED, n° 7, 326 p

DELAUNAY, V., BECKER, C. (1994) : L'entrée en vie féconde. Expression démographique des mutations socio-économiques d'un milieu sénégalais", Maîtrise de la fécondité et planification familiale, Vème Journées démographiques de l'ORSTOM, 28-30 sept., Paris, 28 p.

DELPHY, C. (1970) : « L'ennemi principal » in Partisans, No. 54-55.

DELPHY, C. (1978) : « Travail ménager ou travail domestique » ?, in « Les femmes dans la Société marchande », sous la direction d'A. Michel, Paris, PUF, pp. 39-54.

DEMENY .P., (1986) : Population and the Invisible Hand », Demography. 23(4), pp.45-479.

DIOP, A-B (1985) : La famille Wolof, tradition et changements, Paris, Karthala.

DIOP, A-B. (1985) : La Société Wolof, les systèmes d'inégalité et de domination, Paris, Karthala, 358 p.

DIOP, C.A. (1979) : Nations nègres et culture. Tome 2, Paris, Présence Africaine, 572 p.

DIOP, F. (1998) : Les politiques sociales à l'égard des femmes au Sénégal, Revue Sénégalaise de Sociologie, n° 1.

DIOUF, P.D. (1994) : « Enquête homme » in NDIAYE, S., DIOUF, P.D. et AYAD, M. / Enquête Démographique et de Santé au Sénégal (EDSII) 1992/93, Dakar, MEFP/DPS, 284 p.

DIOUF, P-D. (1990) : "L'avortement à Pikine", communication présentée au séminaire du Bureau National du Recensement, Dakar, septembre, 15 p.

DONIOL-SHAW, G., JUNTER-LOISEAU? A., GENESTET, V. GOUZIEN, A., LEROLLE, A. (1989) : Les plans d'égalité professionnelle. Etude-bilan. 1983-1988, Paris, Documentation Française.

- DUBY, G., PERROT, M.** (1981) : « Histoire des femmes en Occident », 5 tomes, Paris, Plon.
- DULAC, G.** (1988) : Cinq essais sur la question masculine, Germain Dulac éd., Montréal.
- DURAND, J.P.** (1993) : et al. : La sociologie contemporaine, Paris, Vigot, 644 p.
- DURKHEIM, E.** (1990) : Les règles de la méthode sociologique, Paris, Quadrige/PUF, 149 p.
- DYSON.T.**, (1984) : « Future LDC Demographic Research : Some Thoughts on Data Methods, Theory », in Université Catholique de Louvain, Department de démographie. La démographie en perspective : Visages futurs des sciences de la population et de leur enseignement. Chaire Quételet. pp. 45-75.
- EAUBONNE, F.** (1977) : « Les femmes avant le patriarcat », Paris, Editions Payot
- ELA, J.M.** (1985) : « Dans la Sociologie des Populations », Presses Universitaires de Montréal.
- EPHESIA** (1995) : « La place des femmes. Les enjeux de l'identité et de l'égalité au regard des Sciences Sociales », Paris, Editions la Découverte.
- FELDMAN, R.** (1983) : « Women's groups and women's subordination : an analysis of policies towards rural women in Kenya », Review of African Political Economy, n° 27-28, pp. 67-85.
- FERRY, B.** (1975) : « Etudes de la fécondité à Dakar (Sénégal) : principaux résultats d'ensemble », Bulletin de liaison, n° 8, pp. 40-47.
- FERRY, B.** (1977) : Etude de la fécondité à Dakar : objectifs, méthodes et résultats, ORSTOM, Dakar, 282 p.
- FOLBRE, N.**, (1988) : « The Black Four of Hearts: Toward a New Paradigm of Household Economics », in D. Dwyer et J. Bruce, eds.. A Home Divided. Women and Income in the Third World, Stanford University Press, pp. 248-265.
- FOLBRE, N.**, (1983) : «The Patriarchy Born : The Political Economy of Fertility decisions », Feminist Studies. 9(2), pp. 261-283.
- GARENNE, M.** (1981) : « La taille des ménages en Afrique Tropicale », ORSTOM, Section de démographie (documents de travail n° 12), Paris, 43 p.
- GARENNE, M., BECKER, C., CARDENAS, R.** (1992) : « Heterogeneity, Life Cycle and the Potential Demographic Impact of Aids in a Rural Area of Africa », in : Tim DYSON (éd.), Sexual Behavior and Networking : Anthropological and socio-Cultural Studies on the Transmission of HIV, pp. 269-282. Liège, ORDINA, 385 p.

- GARENNE, M., MAIRE, B., FONTAINE, O., DIENG, K. BRIEND, A.** (1987) : Risques de décès associés à différents états nutritionnels chez l'enfant d'âge préscolaire. Dakar, ORSTOM/ORANA, 246 p.
- GERARD, H. et PICHE, V.** (1995) : La sociologie des populations. Les presses de l'Université de Montréal. /Montréal, 518 p.
- GIDDENS, A.** (1984) : La Constitution de la société « Eléments de la théorie de la Structuration », Paris, PUF.
- GIMENEZ, M.** (1977) : « Population and Capitalism », Latin American Perspectives, 4(4), pp.5-40.
- GIROUD, F., LEVY, H.B.** (1993) : « Les hommes et les femmes », Paris, Editions Olivier Orban.
- GOLDBERG, H ; MBODJI, F.-G.** (1985) : « Birth Intervals and Undernutrition in Rural Senegal », Florence Conference, IUSSP, Vol. 2, 67-78.
- GOLDSCHIEDER, C** (1982) : « Societal Change and Demographic Transition », Population et structures sociales. Chaire Quételet, 1981, in Université Catholique de Louvain, Département de démographie, pp. 83-106.
- GOLDSCHIEDER, C.,** (1971) : Population, Modernization and Social Structure, Boston, Little, Brown et Company.
- GOMIS, E.** (1986) : "L'avortement clandestin au Sénégal", Afrique médicale, Septembre, 25, PP. 244, 489-490.
- GOODE, W.J.,** (1963) : World Revolution and Family Patterns ? New York. Free Press.
- GRAWITZ, M.** 1993) : Méthodes des sciences sociales, Paris, Dalloz, 870 p.
- GREENHALGH,S.,** (1988) : « Fertility as Mobility : Sinic Transitions ». Population and Development Review. 14 (4)., pp. 629-674.
- GREGORY, J. et PICHE, V.** (1986) : « Démographie, impérialisme et sous-développement: le cas africain », in D. Gauvreau, J. Gregory, M. Kempeneers et V. Piché, eds. Démographie et sous-développement dans le Tiers-Monde, Center for Developing-Area Studies, McGill University. pp. 11-46
- GUEYE, L.** (1984) : « Evaluation de l'Enquête Sénégalaise sur la Fécondité 1978 », WFS Scientific Report n° 50, Woorburg, 57 p.

GUEYE, L. ; FERRY, B. (1985) : « Les déterminants proches de la fécondité », in CHARBIT, Yves, GUEYE, Lamine, NDIAYE, Salif, eds, Nuptialité et fécondité au Sénégal, Paris, INED-PUF, pp. 105-128.

GUILLAUMIN, C. (1992) : « Sexe, race et pratique du pouvoir : L'idée de nature », Paris, Côté-femmes Editions, Coll ; « Recherches ».

GUINCHARD, S. (1977) : « Réflexions critiques sur les grandes orientations du Code sénégalais de la famille ». In Revue sénégalaise de Droit, pp. 175-204.

GUZMAN, J-M., (1986) : « Fécondité et classes sociales en République Dominicaine » in D. Gauvreau J. Gregory, M. Kempeneers et V. Piché, eds., Démographie et sous-développement dans le tiers-Monde, Center for Developing - Area Studies, McGill University, pp.223-253.

HALIMI, G. (1973) : « La cause des femmes », Paris, Grasset.

HALIMI, G. (1994) : « Femmes, moitié du pouvoir », Paris, Gallimard.

HALIMI, G. (1995) : « Une embellie perdue », Paris, Gallimard.

HANDWERKER, W.P., (1986) : « The Modern Demographic Transition : An Analysis of Subsistence Choices and Reproductive Consequences ». American Anthropologist, 88, pp. 398-417.

HARDING, S. (1986) : « L'instabilité des catégories analytiques de la théorie féministe », Signs, vol. 11, n° 4. Paru en français dans Futur Antérieur, n° 4 et 5, 1991

HAREVEN, T.K., (1975) : « Family Time and Industrial Time », Journal of Urban History, 1(3),

HEER, D., (1968) : Society and Population, Englewood Cliffs. New Jersey, Prentice-Hall.

HODGSON, D., (1983) : « Démography as Social Science and Policy Science », Population and Development Review, 9(1), pp. 1-34.

HODGSON, D., (1988) : « Orthodoxy and Revisionism in American Demography » Population and Development Review. 14 (4), pp. 541-569.

HUMPHREY, D. (1987) : « Gender and Work in the Third World. Sexual division » in Brazilian Industry, Tavistock. Publications, London.

IMAM, A. (1990) : « Women and family in Nigeria », Dakar : CODESRIA

IMAM,A., MAMA, A., SOW, F. (sous la dir. De) (1997) : Engendering African Social Sciences, Dakar, CODESRIA, Book Series, version française à paraître.

- KERGOAT, D.** (1982) : « Les ouvrières », Paris, Le Sycomore.
- KERGOAT, D.** (1988) : « Le syllogisme de la constitution du sujet sexué féminin. Le cas des ouvrières spécialisées », in « Les rapports sociaux de sexe : problématiques, méthodologies, champs d'analyses », Paris, impr. IRESCO, Cahiers de l'APRE, 7 (vol. 1, pp. 283-291).
- KOCHER, J.E.,** (1971) : Rural Development. Income Distribution, and Fertility Decline, New York, Population Council.
- KNIBIEHLER Y.** (1991) : « La Révolution des Mères de 1945 à nos jours.
- KUIN, A. et WOLPE, A.M.** (1978) : Eds. Feminism and Materialism. London and New York. Routedge and Kegan Paul.
- LABRECQUE, M.F.** (1988) : « Développement : La pression des femmes : le cas de la création d'unités agricoles et industrielles pour les femmes ». Etat du Yatacan Mexique. Les documents de l'ICREF, 18 p.
- LABRECQUE, M.F.** (1988) : « Femme, Développement et idéologie. Un cas au Mexique ». Recherche féministe, ICREF, 1988.
- LABRECQUE, M-F.** (sous la dir de) (1994) : « L'égalité devant soi : Sexes, rapports sociaux de sexe et développement international », Ottawa, CRDI.
- LACOMBE, B.** (1973) : « La fécondité des villages de Diahanor (Sénégal) », Cahier ORSTOM, Série Sciences Humaines, 10, 4, pp: 333-341.
- LANDRY, A.,** (1934) : « La Révolution Démographique », Paris, Librairie Sirey.
- Le Code de la famille du Sénégal annoté, (1996), Dakar, EDJA.
- Le Code du travail annoté (1996) : Dakar, EDJA.
- LE DOARE, H.** (1991) : « Note sur une notion : le rapport social de sexe », Encrage, n° hors série, pp. 8-10.
- LEMARIE, J.** (1967) : « L'attitude des femmes face à la fécondité » (d'après une enquête réalisée à Dagoudane Pikine), Diplôme d'études supérieures, Département de sociologie, Université de Dakar, Dakar, 86 p., multigr.
- LESTHAEGHE, R.** (1989) : « Production and Reproduction in Sub-Saharan Africa : An Overview of Organizing Principles », in : Ron J. LESTHAEGHE (éd.), Reproduction and Social Organization in Sub-Saharan Africa, p. 13-59. Berkeley, University of California Press, 556 p.

LESTHAEGHE, R., OHADIKE, P-O., KOCHER, J., PAGE, H. (1981) : « Child-spacing and fertility in Sub-Saharan Africa : an overview of issues », in H. Page et R. Lestharghe (eds.), pp. 3-23.

LEVINE, D., (1985) : « Industrialization and the Proletarian family in England ». Past and Present, 107, pp.168-204.

LINTON, R. (1959): « Les fondements culturels de la personnalité ». Dunod, Paris, 136 p.

LOCOH, T. (1984) : « Fécondité et famille en Afrique de l'Ouest ». Paris, INED, 182 p. Travaux et Documents, n° 107.

LOCOH, T. , LABOURIE., TICHIT C., (1995) : « Genre et Développement des pistes à suivre », CEPED, Paris.

LOCOH. T., (1988) : « Structures familiales et changements sociaux », in D. Tabutin, ed. Population et Sociétés en Afrique au Sud du Sahara. Paris, l'Harmattan, pp.441-478.

LORIAUX M. (1995) : « Dans la sociologie des Populations, les Presses de l'Université de Montréal.

MAMA, A. (1997) : « Etudes par les femmes et études sur les femmes en Afrique durant les années 1990 », Document de travail 1/97, Dakar, CODESRIA.

MAMDANI, M., (1972) : The Myth of Population Control. New York, Monthly Review Press.

MALTHUS T.R., (1992) : « Essai sur le principe de population » Flammarion.

MARX, K., (1973) : Le Capital, Paris, Editions Sociales, livre premier, tome III.

MATHIEU, N.C. (1991) : « L'anatomie politique : Catégorisation et idéologie du sexe, Côté femme », Paris.

MATHIEU, N-C. (sous la dir. De) (1985) « L'arrondissement des femmes, essais en anthropologie des sexes », Cahiers de l'Homme. Paris, nouvelle Série XXIV.

MBACKE, K. (1991) : « Le Coran et la femme ». Etudes islamiques, Dakar, 85 p

MBODJ, F.-G. (1989) : « Interprétations des résultats préliminaires du Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 1988 au Sénégal », Historiens Géographes, 4-5, pp.12-18.

MBODJ, G. (1993) : « Domaines et dimensions de la crise sociétale de la jeunesse au Sénégal ». In Université, Recherche et Développement (URED), n° 2, Saint-Louis, Université de Saint-Louis, pp. 37-50.

MBODJ, G. (1987) : « Thèse de Doctorat d'Etat es Lettres et Sciences Humaines » *Corporéité et Socialisation en milieu wolof, place et importance du corps et des pratiques corporelles dans la société wolof (Traditions et changements sociaux)*. Université de Toulouse-Le Mirail.

MBODJ, M., BECKER, C. (1989) : « A propos de l'histoire et des populations de l'Afrique Noire : propositions pour de nouvelles approches », Canadian Journal of African Studies, 23, 1, 40-53.

Mc FADDEN, P. (1989) : « La crise en Afrique et les perspectives de solution des femmes », Rapport final du séminaire de l'AFARD, Dakar.

McNICOLL, G., (1980) : « Institutional Determinants of Fertility Change ». Population and Development Review, 6(3), pp. 441-462.

MEAD, G.H. : (1987) : « L'importance de la participation de l'homme à la planification familiale ». In La planification familiale : aussi une affaire d'hommes compte rendu global de la participation masculine et stratégies de développement des programmes, Londres, IPPF, 90 p.

MEILLASSOUX, C., (1975) : « Femmes, Greniers et Capitaux », Paris, Maspéro.

MENDRAS, H. (1975) : « Eléments de Sociologie ». Eds. Armand Colin. U, Paris, 262 p.

MERNISSI, F. (1983) : « Sexe, Idéologie et Islam », Paris, Editions Tierce.

MERNISSI, F. (1987) : « Le harem Politique : Le Prophète et les Femmes », Paris, Editions Albin-Michel.

MICHEL, A. (sous la dir. De), (1978) : « Les femmes dans la Société Marchande », Paris, Presses Universitaires de France.

MICHEL, A., DIARRA, A.F., AGBESSI DOS SANTOS, H. (sous la dir. De) (1981) : « Femmes et Multinationales », Paris, ACCT, Karthala.

MONIMART, M. (1989) : « Femmes du Sahel : la désertification au quotidien », OCDE-Khartala, Paris, 263 p. Montreuil, Editions Saint Martin. 1985. p. 99.

MUCCHIELLI, A. (1991) : « Les méthodes qualitatives », Paris, PUF, QSJ ? 128 p.

- NATIONS-UNIES** (1996) : « Les Femmes dans le Monde, des chiffres et des idées ».
- NBODJ, M., MANE, B., BADIANE, W.** (1992) : « Population et développement » : Quelle politique ? in DIOP, Momar Coumba, ed., Sénégal. Trajectoires d'un Etat, CODESRIA, Dakar, pp. 177-204.
- NDIAYE, S.** (1985) : « Connaissance et pratique de la contraception », in CHARBIT, Yves, GUEYE, Lamine, NDIAYE, Salif, eds, Nuptialité et fécondité au Sénégal, Paris, INED-PUF, pp. 137-140.
- NDIAYE, S.** (dir) : « Enquête Démographique et de Santé au Sénégal » (EDS - II), (1994) . Dakar, MEFP, 284 p.
- NDIAYE, S. ; SARR, I.** (1988) : « L'évolution récente de la fécondité au Sénégal. Aspects différentiels », Communication présentée au Congrès Africain de la Population, Dakar, 7 p.
- NDIAYE, S. et al.** (1988) : « L'enquête démographique et de santé du Sénégal. La fécondité aurait notablement baissé », Pop Sahel, 7, pp. 8-11.
- NDIAYE, S., SARR, I., AYAD, M.** (1988) : « Enquête démographique et de Santé au Sénégal, 1986 », Direction de la Statistique, Dakar et Westinghouse Institute for Resource Development, demographic and Health Survey, Columbia.
- NIANG M.,** (1990) : Etat de la législation en matière de population au Sénégal, CILSS – CERPOD.
- NOSTESTEIN, F.W.** (1945) : « Population, the long View », in E. Schulz ed. for the World. University of Chicago Press, pp. 36-57.
- OPPONG, C. (ed.)** (1983) : « Female and male in West Africa », Londres, George, Allen and Unwin.
- OPPONG, C. (ed.)** (1987) : « Sex roles, population and development » in West Africa, James Curey, Londres.
- OPPONG, C., BLEEK, W.** (1982) : « Economic models and having children : some evidence from Kwahu, Ghana », Africa, vol. 52, n° 4, pp. 15-32.
- OWENS, E et R. SHAW,** (1972) : « Development Reconsidered ». Lexington Books, D.C. Health et Co., Lexington, Mass.
- PAQUET, N.** (1992) : « Le mouvement migratoire saisonnier en milieu rural au Sénégal : la région de Niakhar ». Paris, Institut d'Etudes Politiques, 108 p. (Mémoire de DEA de démographie économique).

PERROT, M. (sous la dir. de) (1984) : « Une histoire des femmes est-elle possible » ? Paris, Marseille, Editions Rivages.

PISON, G. (1986) : « La démographie de la polygamie », *Population*, vol. 41, n° 1, pp. 93-122.

PITTS, JR., (1964) : « The Structural-Functional Approach », in H.T. Christensen ed. *Handbook of Marriage and the family*. Chicago, Rand McNally et Co., pp. 51-124.

POIRIER, J., PICHE, V. et NEILL, G., (1986) « Travail des femmes et fécondité dans les pays en développement : que nous a appris l'enquête mondiale de la fécondité ? ». *Cahiers québécois de démographie*, 18(1), pp. 159-185.

POIRIER, J., (1989) : « Structure sociale, modes d'organisation familiale et baisse de la fécondité en Guadeloupe (1954-1982) », Thèse de Ph.D. Department de démographie. Université de Montréal.

RADCLIFFE-BROWN, A-R., FORDE, D. (1950) : « African of kinship and marriage », Oxford University Press, Londres.

RATHGEBER, E. (1994) : « Dagenais, Femmes, Féminisme et Développement » in : McGill-Queen's University Press.

République du Sénégal, Ministère de la Femme, de l'Enfant et de la Famille. (1996) : « Plan d'action de la femme 1997-2001 », Dakar, 126 p.

RICH, W., (1973) : « Smaller Families through Social and Economic Progress ». Washington. Overseas Development Council.

RISS, M. D. (1989) : « Femmes africaines en milieu rural », Paris, l'Harmattan, 224 p.

RONGIERE, P. (1986) : « Méthodes des sciences sociales », Paris, Dalloz, 7è Ed., 1104 p.

ROSEN, B.C. et A.B. SIMMONS, (1971) : « Industrialization, Family and Fertility : A Structural Psychological Analysis of the Brazilian Case » *Demography*, 8 (1), pp.49-70.

RYDER, N. (1984) : « Fertility and Family Structure », *Fertility and Family*, United Nations, New York, pp. 279-320.

SADIK, N. (1989) : « Etat de la Population Mondiale : Les Femmes, Cible des années 90 » FNUAP, New-York.

SADIK, N. (1989) : « Investir dans les femmes : objectifs des années 90 » FNUAP New-York.

- SANOGOH, B.** (1995) : « Le genre, une approche globale et participative de la condition de la femme ». In Regards sur la population et le développement, FNUAP, n° 3, 16 p.
- SARR, F., BA, H., SOURANG, M.** (1997) : « Genre et intervention sociale. Quelle approche dans le contexte sénégalais » ? Dakar, Editions Nord-Sud.
- SAVANE, M. A.** (1982) : « Another development with women Development Dialogue », 1 (2) 8-16.
- SAVANE, L.** (1985) : « Population, un point de vue africain », Anvers.
- SCOTT, J.** (1988) : « Genre : une catégorie utile d'analyse historique », in « Le genre de l'histoire », Les Cahiers du Grif, n° 37-38, pp. 125-153.
- SECCOMBE, W.**, (1983) : « Marxism and Demography »; New Left Review, 137, Jan-Fev, pp.22-47
- SEGALEN, M.** (1992) : « Les métamorphoses de la famille », Paris, n° 150, pp. 35-47. in « François de SINGLY », La famille, transformations récentes, Problèmes politiques et sociaux, n° 685, 65 p.
- SEGALEN, M.** (1971) : Sociologie de la famille. A. Colin, Paris, 334 p.
- SINGLY, F. de** (sous la dir. de) (1991) : « La famille : L'état des savoirs », Paris Editions La Découverte.
- SOW, F.** (1996) : « Engedering African Social Sciences », Dakar, Codesria.
- SOW, F.** (1993) : « Les Initiatives Féminines au Sénégal : une Réponse à la Crise ? » Africa Development, vol. XVIII, n° 3, pp. 88-115.
- SOW, F. et DIOUF, M.** (1993) : « Femmes Horizon 2015 ». Dakar : Ministère de la femme, The population council.
- STAMP, P.** (1989) : « La technologie, le Rôle des Sexes et le Pouvoir en Afrique » Ottawa, CRDI.
- ST-HILAIRE, C.** (1994) : « Les Femmes et le Développement : Sommes-nous devenues les gestionnaires du féminin » ? Conférence No. 39, Québec, Centre Sahel, Université Laval, février.
- STYCOS, J.M.**, (1968) : « Human Fertility in Latin America . Sociological Perspectives », Ithaca, Cornell Univ. Press.

SULLEROT, E. (1978) : (sous la direction de) : « Le fait féminin », Fayard.

SULLEROT, E. (1984) : « Pour le meilleur et sans le pire ». Fayard.

TABUTIN, D. (1988) : « Population et Sociétés en Afrique au Sud du Sahara ». L'Harmattan, Paris.

TABUTIN, D., SALA-DIAKANDA, M., NGONDOA, P., VILQUIN, E. (1981) : « Fertility and child-spacing in Western Saïre », in H-J. Page et R. Lesthaeghe (eds), Child-spacing in Tropical Africa - Traditions and change, Academic Press, Londres, pp. 287-299

TABUTIN, D., (1980) : Problèmes de Transition Démographique; Louvain-la-Neuve.

TAHON, M-B., PESLOÛAN, G. (de) (1989) : « Sociologie de la Famille et des Rapports Sociaux de Sexe » in Durand, Jean-Pierre ; Weil, Robert, (sous la dir. de), Sociologie contemporaine, Paris, Editions Vigot, pp. 441-456.

THADANI, V.N. (1978) : « The Logic of Sentiment : The family and Social Change ». Population and Development review, 4(3), pp.457-500.

THIAM, A. (1978) : « La parole aux Négresses ». Paris, Denoël, 192 p.

THOMPSON, W.S. (1929) : « Population ». The American journal of Sociology, 34(6), pp. 959-975.

TOURE, A. H.C. (1979) : « Le code de la Famille Musulmane ». Dakar, Impricap, 82 p.

TRAORE, M-B. (1987) : « Réflexion sur les structures anthropologiques, de l'imaginaire chez les Mandeng du Joliba ». Les cahiers du Celtho n° 2, Niamey, Niger.

UNITED NATIONS (1958) : « The future Growth of World Population, Population Studies », n° 28 New York, United Nations.

VAN DE WALLE, E. (1968) : « Marriage in African Censuses and inquiries », in W. Brass et al., *The demography of Tropical Africa*, Princeton University Press, Princeton N-J.

VAN DEWALLE, H. (1994) : « La planification familiale en milieu semi-urbain : Téré-Séer ». In CHARBIT, Y. et NDIAYE, S., (sous la dir de) : *La population du Sénégal*, Paris, DPS/CERPAA, 1994, 618 p.

VEILLETTE, D. (sous la dir. de) (1995) : « Femmes et Religions », *Etudes sur les femmes et la religion*, No. 1, Corporation canadienne des Sciences religieuses, Québec, Les Presses de l'Université Laval.

VOCK, J., (1988) : « Demographic Theories and Women's Reproductive Labour » in S. Stichter and J. Parpart eds. *Patriarchy and class : African Women in the Home and Workforce*: Westview Press. London, pp.81-96.

WELLS, R.V. (1978) : « Family History and Demographic Transition », in M. Gordon ed . *The American Family in Social Historical Perspective*, New York : Saint-Martin's Press. pp.518-534.

A N N E X E S

- QUESTIONNAIRES
- GUIDE D'ENTRETIEN

REPUBLIQUE DU SENEGAL

UNIVERSITE DE SAINT-LOUIS
Centre d'Etudes et de Recherches
Sociologiques sur les populations et
la famille en milieu sahélien CERESS

UNIVERSITE DE PARIS V (FRANCE)
Centre d'Etudes et de Recherches
sur les Populations Africaines et
Asiatiques CERPAA

ENQUETE SOCIO-DEMOGRAPHIQUE EN MILIEU RURAL

Décembre 94 janvier 95

QUESTIONNAIRE HOMMES

NOM ET PRENOM DE L'HOMME _____

REGION DE SAINT LOUIS !0!3!
VILLAGE !_!_!
CONCESSION !_!_!_!
MENAGE !_!
NUMERO D'ORDRE
dans le ménage !_!_!

Remarques:

109 Avez-vous été à l'école?

- 1 OUI Ecole française ... 110
- 2 OUI Ecole arabe ... 111
- 3 OUI Ecole coranique ... 111
- 4 NON ... 201

110 Si primaire : Quelle est la dernière classe que vous avez achevée?

Classe achevée ! _ ! _ ! (88:enseignement sup, 00:terminale...
06:6ème ... 07:CM2 ... CP:11,CI:12)

111 Si arabe ou coranique : Combien d'années y avez-vous été?

Années ! _ ! _ !

SECTION II NUPTIALITE

Nous allons maintenant parler de la famille et des enfants.

POUR TOUS LES HOMMES

201 Quel est votre état matrimonial?	CELIBATAIRE	1 ->202
	MARIE MONOGAME	2 ->203
	VEUF	3
	DIVORCE	4
	POLY. 2 ép.	6 ->204
	POLY. 3 ép et +	7 ->204
	NSP	9
202 Envisagez-vous de vous marier ?	OUI	1 ->203
	NON	2
	NSP	9
203 Envisagez-vous de devenir polygame un jour ?	OUI	1
	NON	2
	NSP	9
204 Envisagez-vous de prendre une autre épouse ?	OUI	1
	NON	2
	NSP	9
205 Quel est selon vous l'âge idéal au mariage?	Age ! _ ! _ !	
	NSP	99

Si célibataire (modalité 1 à la question 201) passer à la question 301.

HISTOIRE MATRIMONIALE

206 A quel âge vous êtes-vous
marié la première fois ?

AGE
NSP AGE

!_!_!
99

209 RECAPITULATIF DES UNIONS

Indiquer ici les différentes unions et les changements de statut matrimonial

N°	Nom de la femme	Type d'union M, H1, H2, H3, H4	Durée (années)	Cause changement de l'union

Codes pour les causes de changement d'union :

0 sans objet	3 nouvelle épouse
1 divorce	4 séparée
2 décès d'une épouse	

SECTION III FECONDITE

301 Avez-vous eu des enfants nés
vivants, même s'ils sont
aujourd'hui décédés ?

OUI
NON
NR

1
2 -> 302
9

Nous allons donc maintenant parler de tous les enfants que vous avez eus.

ENQUETEUR : FORMULER LA QUESTION AINSI : **Quels sont les enfants que vous avez eus avec** (citer le prénom de l'épouse)?

302 Avez-vous actuellement des enfants qu'on vous a confiés?
 Nombre d'enfants apparentés à la femme !_!
 Nombre d'enfants apparentés au mari !_!
 Enfants sans lien de parenté !_!

(Vérifier avec le questionnaire concession)

RECAPITULATIF NUPTIALITE ET FECONDITE

TOTAL NOMBRE D'UNIONS : !_!
 TOTAL NOMBRE D'EPOUSES ACTUELLEMENT : !_!
 1- NOMBRE D'ENFANTS VIVANT DANS LA CONCESSION :
 2- NOMBRE D'ENFANTS VIVANT AILLEURS :
 3- NOMBRE D'ENFANTS DECEDES :
 4- NOMBRE TOTAL D'ENFANTS (1+2+3) soit TOTAL FECONDITE
 5- NOMBRE TOTAL D'ENFANTS CONFIES A L'HOMME (ou sa femme) :
 6- NOMBRE TOTAL D'ENFANTS A CHARGE (1+5) :

SECTION IV PREFERENCE EN MATIERE DE FECONDITE

401	Souhaitez-vous avoir d'autres(ou des) enfants?	OUI NON NSP	1 2 9		
402	Sinon pourquoi? (question ouverte)			
403	Combien d'enfants voulez-vous (plus de ceux que vous avez déjà)?	NSP AUTRE (préciser)	!_!_! 99 88	->405 ->405
404	Combien de (d'autres) garçons et de filles voudriez vous avoir à l'avenir ?	NB DE GARCONS NB DE FILLES DEPEND DE DIEU AUTRE (préciser) DEPEND DU MARI NSP	!_!_! !_!_! 66 88 96 99		
405	Selon vous, combien d'enfants une femme doit-elle avoir?	DEPEND DE DIEU AUTRE NSP	!_!_! 66 88 99		
406	Après avoir eu un enfant, combien de temps après faut-il mieux attendre pour accoucher de nouveau? (coder en mois)	NR NSP	!_!_! 99 99		
407	Pour quelle(s) raison(s) ce moment est-il le meilleur?				

507 Il existe des moyens "modernes" pour espacer les naissances. Je vais vous poser quelques questions les concernant.

Méthode	Connaissance	Moyen d'information	Utilisation passée	Utilisation actuelle
Pilule	1 Oui 2 Non		1 Oui 2 Non	1 Oui 2 Non
Stérilet	1 Oui 2 Non		1 Oui 2 Non	1 Oui 2 Non
Condom	1 Oui 2 Non		1 Oui 2 Non	1 Oui 2 Non
Contin. périod.	1 Oui 2 Non		1 Oui 2 Non	1 Oui 2 Non

508 RECAPITULATIF MOYENS CONTRACEPTIFS

Connaissance (1 réponse)

- 1 Aucune
- 2 Moderne seulement
- 3 Traditionnel seulement
- 4 Les deux

Utilisation (Plusieurs réponses possibles)

- 5 Jamais
- 6 Traditionnel dans le passé
- 7 Moderne dans le passé
- 8 Traditionnel actuellement
- 9 Moderne actuellement

Si non-utilisateur actuellement passer à la question 510

509 Où avez-vous obtenu des conseils pour la méthode utilisée actuellement?

(ensuite passer à 514)

PARTENAIRE	1
AMIS	2
DISPENSAIRE	3
FAMILLE/PARENTS	4
CLINIQUE/MEDECIN PRIVE/	
PHARMACIE	5
AGENT ANIM. RURAL	6
MARABOUT/GUERISSEUR	7
AUTRES	8
NSP	9

510 Pourquoi n'utilisez-vous pas une méthode contraceptive?

FEMME ALLAITE	01	EFFETS SECONDAIRES	08
FEMME STERILE/MENOPAUSEE	02	NAIS.SUFFIS. ESPACEES	09
DESIRE UN ENFANT	03	PAS DE RELATIONS SEXUELLES	10
MANQUE D'INFORMATIONS	04	FEMME ABSENTE	11
CONNAIT PAS DE METHODES	05	DIVORCE/VEUF/SEPRE	12
DIFFICULTES D'ACCES	06	INDECIS	13
RELIGION/COUTUMES	07	AUTRE (PRECISER)	88

511 Avez-vous l'intention d'utiliser une méthode pour éviter à votre/vos femme(s) de tomber enceinte?	OUI -> 512 NON -> 514 NSP -> 514	1 2 3
512 Laquelle?	MODERNE TRADITIONNELLE MODERNE OU TRADITIONNELLE NSP	1 2 3 9
513 Pourquoi?	PROBLEMES DE NEF SANTE DE LA MERE SANTE DE L'ENFANT ESPACER LES NAISSANCES LIMITER LES NAISSANCES AUTRE (préciser)	1 2 3 4 5 8
514 En général, approuvez-vous les couples qui choisissent d'espacer leurs naissances?	OUI NON NSP	1 2 9
515 En avez-vous déjà parlé à votre/vos femme(s) ou partenaire?	JAMAIS UNE OU DEUX FOIS TROIS FOIS ET PLUS NSP	1 2 3 9
516 Pensez-vous que votre/vos femme(s) ou partenaire approuve(nt) les couples qui choisissent d'espacer leurs naissances?	OUI NON NSP	1 2 9
517 De qui ou comment avez-vous obtenu des informations sur la contraception pour la première fois?	PARTENAIRE AMIS FAMILLE/PARENTS DISPENSARE/HOPITAL CLINIQUE/MEDECIN PRIVE PHARMACIE ECOLE AGENT ANIM. RURAL RADIO/TELEVISION AUTRES NE CONNAIT RIEN NSP	1 2 3 4 5 6 7 8 9 88 77 99
518 Souhaiteriez-vous être plus informé sur les moyens de contraception?	OUI NON --> aller à 601 NSP --> aller à 601	1 2 9
519 Par qui souhaiteriez-vous être informé?	DISPENSARE/POSTE DE SANTE MEDECIN PRIVE/PHARMACIE RADIO/TELEVISION AUTRE (PRECISER)	1 2 3 8

SECTION VI ACTIVITE PROFESSIONNELLE

601 Quelle est votre activité principale?	AGRICULTEUR/ELEVEUR	1
	PECHEUR	2
	COMMERCANT	3
	FONCTIONNAIRE	4
	SCOLARISE	5
	AUTRE (préciser).....	8
	NSP	9
602 Où l'exercez-vous?	DANS LE VILLAGE	1
	AUTRE VILLAGE	2
	EN VILLE	3
	ETRANGER	4
603 Disposez-vous d'autres ressources en dehors de celle obtenue par cette activité principale?	OUI	1
	NON	2
	NSP/NR	9
604 Est-ce à travers une autre activité ? Laquelle ?	AGRICULTURE/ELEVAGE	1
	PECHE	2
	COMMERCE	3
	AUTRE	4
	NSP	9
605 Si non, bénéficiez-vous d'aide venant d'un parent ou une autre personne ?	OUI	1
	NON	2
606 Avez-vous déjà travaillé en ville ou à l'étranger?	OUI	1
	NON	2
607 Si oui, pouvez-vous nous raconter votre migration (durée, fréquence, lieu, activité professionnelle, logement...)?		



**GUIDE D'ENTRETIEN (focus groupes,
informateurs privilégiés)**

PLANIFICATION FAMILIALE, MIGRATIONS

ENQUETE HOMME

Décembre 94 janvier 95

OBJECTIFS GENERAUX : Identifier les paramètres démographiques, sociaux et culturels qui favorisent ou freinent l'IEC en matière de planification familiale. A chaque fois, si possible, identifier la situation traditionnelle et les changements récents, leurs conséquences sur l'individu et sur le groupe.

1 . LE MARIAGE

1.1 LE CHOIX DU CONJOINT

Qui a choisi? Qui a été choisi? Quelles sont les motivations qui ont guidé ce choix? Quels sont les critères de choix du conjoint (Relance: virginité, caste?)

Quel est l'âge idéal au mariage? A quel âge se marient actuellement les jeunes en général? Quelles sont les conditions du mariage?

1.2 LES ATTENTES DU MARIAGE

Qu'est-ce que les hommes attendent du mariage? Pourquoi se marient-ils? (se sont-ils mariés?)

1.3 LA DOT

Comment est-elle constituée? Par qui? De quoi est-elle constituée? Quel en est le montant? Que pensent-ils de la dot?

1.4 CEREMONIE ET RITES

Comment a été effectué le premier contact entre les familles des deux futurs mariés? A quel moment? Quels sont les rites qui précèdent la cérémonie du mariage? Comment se déroule la cérémonie? Qui l'organise? Est-elle plutôt un acte religieux ou une fête traditionnelle? Quel est l'aspect le plus important?

1.5 MONOGAMIE-POLYGAMIE

Quels sont les avantages de la polygamie? De la monogamie? (fécondité, relations dans les couples, charge de travail de la femme, poids économique pour l'homme, ...)

1.6 LE DIVORCE

Quelles en sont les causes les plus fréquentes? Qui prend la décision? Qu'advient-il de la dot? Où vont les enfants?

2 . FECONDITE ET TAILLE DE LA FAMILLE

2.1 NOMBRE IDEAL D'ENFANTS

Quel est le nombre idéal d'enfants? A quelles conditions les hommes pensent-ils que cet idéal puisse être réalisé? A quoi font-ils référence: à chaque femme ou à l'ensemble des femmes? Nombre de garçons et de filles? Pourquoi ce nombre? Dans ce village, y a-t-il des hommes qui veulent moins d'enfants que ce nombre idéal? Si oui, pourquoi?

2.2 L'INTERVALLE IDEAL

Y a-t-il un intervalle idéal entre les naissances? (raisonnement global ou raisonnement par femme) Pourquoi? Que pensent les hommes des naissances trop rapprochées ou au contraire trop espacées? A partir de quelle durée les naissances sont considérées comme trop rapprochées/espacées? A quoi les naissances trop espacées/rapprochées sont-elles dues?

Quelle est la durée normale de l'allaitement? Cette durée a-t-elle un lien avec l'intervalle entre les naissances? Si oui lequel?

Quelle est la durée du tabou post-partum? Est-il encore pratiqué? Pour quelles raisons les hommes le pratiquent-ils?

Que savent exactement les hommes de la reproduction? (connaissance du cycle, périodes à risque, ...)

2.3 INTRODUCTION A LA PLANIFICATION FAMILIALE

Est-ce que les hommes connaissent ce terme? Si oui quel sens lui donnent-ils? Quelle est l'opinion générale sur la planification familiale? Pensent-ils qu'elle permettra de changer quelque chose? A quoi sert-elle? (espacer les naissances, limiter les naissances, protéger la santé de la mère et de l'enfant, prévenir des maladies sexuellement transmissibles, la stérilité, aider à améliorer le niveau de vie, ...)

2.4 LES METHODES CONTRACEPTIVES

Quelles méthodes connaissent-ils? (spontanément) Pour chaque méthode que les hommes ont citée, quels sont les avantages et les inconvénients?

Existe-t-il des rumeurs qui circulent sur les méthodes contraceptives et sur le centre de planification familiale? Quelles sont-elles?

Connaissent-ils l'avortement, la stérilisation? Comment définissent-ils ces pratiques? (bien différencier avortement naturel soit fausse couche de l'avortement volontaire).

Savent-ils si c'est pratiqué? Qu'en pensent-ils? Pourquoi les pratiquent-ils? Avec l'aide de qui?

3 . ROLES ET STATUTS DE LA FEMME ET DE L'HOMME

En quoi les rôles et le(s) statut(s) de la femme diffèrent de ceux de l'homme? (charge de travail, répartition des ressources, des récoltes, décisions concernant les dépenses et le budget, ou encore les soins aux enfants, ...)

Qu'est-ce que les hommes pensent du "groupement de femmes"? En quoi leur participation a-t-elle modifier leur(s) statut(s) au sein du village et auprès de leur mari?

Identifier les différences dans les rôles et les statuts par rapport à ceux des hommes polygames, monogames et célibataires. Identifier l'attitude de l'homme par rapport à ses différentes femmes.

Comment les hommes perçoivent-ils les femmes divorcées, les femmes célibataires, les veuves?

Aborder le cas des femmes stériles, leur statut? Comment les hommes expliquent-ils la stérilité? (maladie ou fatalité?) Lorsqu'un couple n'a pas d'enfant, à qui en incombe la responsabilité?

4 . LA SANTE DE LA FEMME

4.1 LA GROSSESSE

Y a-t-il discussion au sein du couple et projet de faire un enfant? Les hommes se tiennent-ils au courant de l'état de santé de leur(s) femme(s) pendant la grossesse? Pensent-ils que le suivi médical est important pour la mère et l'enfant? A quel moment et de quelle manière sont-ils informés de la grossesse de leur(s) femme(s)?

4.2 RITES ET COUTUMES

Y a-t-il des rites et/ou des coutumes par rapport:

- au cycle menstruel?
- à la grossesse?
- à l'accouchement?
- accompagnant la naissance d'un enfant?
- au sexe et au rang de l'enfant dans le fratrie?

Les respectent-ils?

5 . PLACE DE L'ENFANT

5.1 CIRCONCISION-EXCISION

- Circoncision : Quand est-elle pratiquée? Par qui? Qu'est-ce que cette étape représente?

- Excision : Dans quelle mesure est-elle pratiquée? A quel âge? Par qui? Qu'est-ce que cela représente? Qu'est-ce que les hommes pensent de cette pratique?

5.2 IMPORTANCE SOCIALE ET AFFECTIVE DE L'ENFANT

Y a-t-il une préférence pour un sexe ? Pourquoi? L'existence d'une descendance nombreuse est-elle prestigieuse?

Comment sont considérés les enfants confiés au ménage? Lorsque l'on confie des enfants à l'extérieur, à qui les confie-t-on et pourquoi?

Quels sont l'image et le statut des enfants nés hors mariage?

5.3 LES SOINS AUX ENFANTS ET SANTE

Les hommes se tiennent-ils au courant de l'état de santé de leurs enfants? Comment? Leur arrive-t-il de conduire leurs enfants pour se faire soigner? Où? Dans quelles circonstances?

5.4 SCOLARISATION

Qu'est ce que les hommes pensent de la scolarisation? D'après eux que doit-on apprendre aux enfants à l'école? A quel type d'école sont-ils le plus favorables? Quels sont les avantages et les inconvénients de l'école française/de l'école coranique?

A partir de quel âge les filles doivent-elles aller à l'école? Les garçons? A partir de quel âge les filles (garçons) doivent-ils cesser de fréquenter l'école?

Quel est le niveau minimum souhaité selon le sexe de l'enfant? Qui décide d'envoyer les enfants à l'école?

5.5 ASPECTS ECONOMIQUES

En tenant compte de la différence sexuelle, quels sont les coûts et avantages de l'enfant? (tâches qui leur sont confiées, assurance vieillesse, stratégie d'héritage en cas de polygamie,...)

Education des enfants: Qui s'en occupe? Quel est le coût de l'enfant? (dépenses d'éducation, de santé, d'habillement,...)

6 . MIGRATIONS ET URBANISATION

6.1 OPINIONS SUR LA VILLE ET LES CITADINS

Quel est l'opinion qu'ont les hommes sur la ville et sur le comportement des personnes qui vivent en ville? En particulier sur les jeunes filles et sur les jeunes gens. Est-ce que les hommes aimeraient vivre en ville? Pourquoi?

6.2 APPORT D'IDEES NOUVELLES

Quelles sont les idées nouvelles apportées dans le village par l'intermédiaire des migrants?

Observent-ils des nouvelles pratiques matrimoniales, nouvelles connaissances en matière de contraception (rumeurs), nouveaux rapports à l'argent, idéalisation de la vie urbaine, ...?

6.3 EN CAS DE MIGRATION AU SEIN D'UN COUPLE: ORGANISATION FAMILIALE

* S'il s'agit d'un homme: comment cela se passe-t-il au niveau des structures familiales? (décision à propos de la santé, de l'école, ...)

* S'il s'agit d'une femme: comment cela se passe-t-il pour l'homme? Où vont les enfants? Quelle est la différence de comportement en fonction du fait que l'homme est monogame ou polygame?



REPUBLIQUE DU SENEGAL

UNIVERSITE DE SAINT-LOUIS
Centre d'Etudes et de Recherches
Sociologiques sur les populations et
la famille en milieu sahélien CERESS

UNIVERSITE DE PARIS V (FRANCE)
Centre d'Etudes et de Recherches
sur les Populations Africaines et
Asiatiques CERPAA

ENQUETE SOCIO-DEMOGRAPHIQUE EN MILIEU RURAL

Décembre 94 janvier 95

QUESTIONNAIRE FEMMES

NOM ET PRENOM DE LA FEMME _____

REGION DE SAINT LOUIS !0!3!
VILLAGE !_!_!
CONCESSION !_!_!_!
MENAGE !_!
NUMERO D'ORDRE
dans le ménage !_!_!

Remarques:

SECTION 1 CARACTERISTIQUES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES

101 Où êtes-vous née?

- 1 Dans le village, même concession ... 103
- 2 Dans le village, autre concession ... 103
- 3 Autre village de la région : _____
- 4 Autre village d'une autre région : _____
- 5 Ville : _____
- 6 Etranger : _____
- 8 NR

102 Si vous êtes née ailleurs que dans le village, quelle est la raison de votre venue?

- 1 Confiage
- 2 Mariage
- 3 Migration des parents
- 4 Migration du mari
- 5 Autre (préciser)
- 9 NSP

103 Quelle est l'année de votre naissance?

Année ! _ ! _ !
 NSP - 99

104 Quel est votre âge?

Ans révolus ! _ ! _ !
 NSP - 99

105 Quelle est votre religion et votre confrérie?

- Musulmane :
- 1 Tidiane
 - 2 Mouride
 - 3 Khadria
 - 4 Layène
 - 5 Catholique

106 Etes-vous sénégalaise?

- 1 OUI
- 2 NON
- 8 NR

107 Quelle est votre ethnie?

- 1 Wolof
- 2 Halpulaaren
- 3 Soninké
- 4 Maure (de Mauritanie)
- 5 Autre (préciser)

108 Quelle est votre caste?

- 1 Noble
- 2 Artisan
- 3 Esclave (ou ancien captif)

109 Avez-vous été à l'école?

- 1 OUI Ecole française ... 110
- 2 OUI Ecole arabe ... 111
- 3 OUI Ecole coranique ... 111
- 4 NON ... 201

110 Si primaire : Quelle est la dernière classe que vous avez
achevée?

Classe achevée !_!_! (88:enseignement sup, 00:terminale...
06:6ème ... 07:CM2 ... CP:11,CI:12)

111 Si arabe ou coranique : Combien d'années y avez-vous été?

Années !_!_!

SECTION 2 NUPTIALITE

201 Quel est votre état matrimonial?

- 0 Celibataire ... 207 5 Monogame
- 1 Polygame1 6 Veuve 205
- 2 Polygame2 7 Divorcée 205
- 3 Polygame3 8 Séparée 205
- 4 Polygame4

202 Quel est l'âge de votre mari actuel?

Age !_!_!
NSP 99-

203 Quel est le lien de parenté qui vous lie à votre mari
actuel? (marquer la réponse complète et coder par la suite)

204 Quelle est la caste de votre mari?

- 1 noble
- 2 artisan
- 3 esclave (ou ancien captif)

205 A quel âge avez-vous été mariée pour la première fois?

Age !_!_!
NSP 99-

206 Combien de fois avez-vous été mariée?

Nombre !_!

207 A quel âge avez-vous connu la vie?

Age !_!_!
NR 98
NSP 99

208 Quel est selon vous l'âge idéal au mariage?

Age !_!_!
NSP 99-

313 Avez-vous actuellement des enfants qu'on vous a confiés?

Nombre d'enfants apparentés à la femme	!_!
Nombre d'enfants apparentés au mari	!_!
Enfants sans lien de parenté	!_!

(Vérifier avec le questionnaire concession)

SECTION 4 PREFERENCES EN MATIERE DE FECONDITE

401 Souhaitez-vous avoir d'autres (ou des) enfants?

OUI	1	
NON	2	
NSP	9	... 406

402 Sinon pourquoi?

.....
.....

403 Combien d'enfants voulez-vous (en plus de ceux que vous avez déjà?)

	!_!_!	
NSP	99	-> 405
AUTRE (préciser)	88	-> 405

.....
.....

404 Combien de (d'autres) garçons et de filles voudriez-vous avoir à l'avenir ?

NB DE GARCONS	!_!_!
NB DE FILLES	!_!_!
DEPEND DE DIEU	66
DEPEND DU MARI	77
AUTRE (préciser)	88

405 Selon vous, combien d'enfants une femme doit-elle avoir?

Nombre	!_!_!
DEPEND DE DIEU	66
AUTRE	88
NSP	99

406 Après avoir eu un enfant, combien de temps après faut-il mieux attendre pour accoucher de nouveau? (coder en mois)

	!_!_!
NR	99
NSP	99

407 Pour quelle(s) raison(s) ce moment est-il le meilleur?

.....

408 RECAPITULATIF

Nombre idéal d'enfants (405)	!_!_!
Intervalle entre deux naissances (406)	!_!_!

SECTION 5 CONTRACEPTION

501 Connaissez-vous des moyens utilisés pour espacer les naissances?

OUI 1
 NON 2 ... 503

502 Si oui, lesquels? (Les décrire)

* si elle cite un moyen traditionnel, passer à 505
 * si elle cite une méthode moderne, la coder dans le tableau 505 et revenir à 503

503a Relance : Connaissez-vous des moyens traditionnels utilisés pour espacer les naissances?

OUI
 NON ... 505

503b Si oui, lesquels? (Les décrire)

504 En avez-vous déjà utilisés?

OUI 1
 NON 2
 NR 3

505 Il existe des moyens "modernes" pour espacer les naissances. Je vais vous poser quelques questions les concernant.

Méthode	Connaissance	Moyen d'information	Utilisation passée	Utilisation actuelle
Pilule	1 Oui 2 Non		1 Oui 2 Non	1 Oui 2 Non
Stérilet	1 Oui 2 Non		1 Oui 2 Non	1 Oui 2 Non
Condom	1 Oui 2 Non		1 Oui 2 Non	1 Oui 2 Non
Contin. périod.	1 Oui 2 Non		1 Oui 2 Non	1 Oui 2 Non

506 RECAPITULATIF MOYENS CONTRACEPTIFS

onnaissance (1 réponse)

- 1 Aucune
- 2 Moderne seulement
- 3 Traditionnel seulement
- 4 Les deux

Utilisation (Plusieurs réponses possibles)

- 5 Jamais
- 6 Traditionnel dans le passé
- 7 Moderne dans le passé
- 8 Traditionnel actuellement
- 9 Moderne actuellement

Pour les non-utilisatrices dans le passé:

507 Pourquoi n'avez-vous jamais utilisé une contraception?

NE PAS LIRE LES ITEMS

- | | |
|------------------------------|--------------------------------|
| 11 Désire un enfant | 19 Coût, distance |
| 12 Enceinte | 20 Opposition du mari |
| 13 Stérile | 21 Religion |
| 14 Stérilisée | 22 Peur des effets secondaires |
| 15 Ménopausée | 23 Mari absent |
| 16 Pas de relations | 24 Divorcée, veuve, séparée |
| 17 Manque d'informations | 25 Pas de problèmes de NEF |
| 18 Vierge, préciser | 26 Ne veut pas utiliser |
| | 27 ne connaît pas |
| 88 Autre (préciser) _____ | |
| 98 NR (ne veut pas répondre) | |
| 99 NSP | |

Entourer toutes les réponses possibles

508 En général, approuvez-vous les couples qui choisissent d'espacer leurs naissances?

- 1 OUI
- 2 NON
- 9 NSP

509 Pourquoi?

510 Pensez-vous que votre mari approuve les couples qui utilisent la contraception pour espacer les naissances?

- 1 OUI
- 2 NON
- 9 NSP

511 En avez-vous déjà parlé avec votre mari?

- 1 Jamais
 - 2 Une ou deux fois
 - 3 Trois fois ou plus
 - 9 NSP
-

SECTION 6 SANTE ET ALLAITEMENT

601 Au cours de son cycle menstruel, quand pensez-vous qu'une femme peut tomber enceinte?

- | | |
|--------------------------|----------------------|
| 1 Juste avant ses règles | 4 Au milieu du cycle |
| 2 Pendant ses règles | 5 N'importe quand |
| 3 Juste après ses règles | 6 Autre (préciser) |
| 9 NSP | |

602 Etes-vous enceinte actuellement?

- OUI nombre de mois !_!
 NON . ---> 605

QUESTIONS 603 et 604 POUR FEMMES ENCEINTES :

603 Depuis que vous êtes enceinte, avez-vous eu une consultation prénatale?

- OUI Qui avez-vous consulté?
- | | |
|--------------|--------------------|
| 1 Médecin | 4 Matrone |
| 2 Sage-femme | 5 Guérisseur |
| 3 Infirmière | 6 Autre (préciser) |
- NON 8-Pas de consultation

604 Avez-vous reçu une injection pour prévenir votre futur enfant du tétanos?

- 1 OUI
 2 NON
 9 NSP

POUR LES FEMMES ENCEINTES, PASSER A 613

QUESTIONS 605 à 612 : A NE POSER QU'AUX FEMMES QUI ONT EU UN ENFANT AGE DE MOINS DE 5 ANS ET QUI N'EST PAS DECEDE. Pour les femmes non-concernées, passer à 613

Rappelez-nous le nom et l'âge de votre dernier enfant :

605 Quand vous étiez enceinte de _____, avez-vous eu une consultation prénatale?

- OUI Qui aviez-vous consulté?
- | | |
|--------------|--------------------|
| 1 Médecin | 4 Matrone |
| 2 Sage-femme | 5 Autre (préciser) |
| 3 Infirmière | |
- 6 NON ... --> 607
 9 NSP ... --> 607

606 Combien? !_!

607 Avez-vous reçu une injection pour prévenir votre enfant du tétanos?

- 1 OUI
 2 NON
 3 NSP
-

608 Qui vous assistait quand vous accouchiez de _____ ?

- 1 Médecin 4 Matrone
- 2 Sage-femme 5 Accoucheuse traditionnelle
- 3 Infirmière 6 Autre
- 7 Sans assistance

609 Où avez-vous accouché de _____ ?

- 1 Hôpital 3 Dispensaire
- 2 PMI 4 Maternité
- 5 Concession du mari
- 6 Concession des parents de la femme
- 7 Domicile matrone
- 8 Autre

610 Après la naissance de _____, combien de temps avez-vous attendu avant de reprendre des relations sexuelles?

Jours ! _ ! _ !
 Mois ! _ ! _ !
 NSP 99

611 Combien de mois avez-vous allaité _____ ?

Mois ! _ ! _ !
 Allaité encore 97
 N'a pas allaité 98
 NSP 99

612 Avez-vous un carnet de santé pour _____ ?

OUI vu 1 vu à jour
 2 vu non à jour
 OUI pas vu 3
 NON 4

613 Que faites-vous pour traiter la diarrhée?

- 1 RVO maison
- 2 RVO acheté
- 3 Bouillie de riz
- 4 Pain de singe
- 5 Plantes médicinales
- 6 Médicaments (préciser lesquels _____)
- 7 Hôpital, dispensaire, PMI
- 8 Autre
- 900 Rien
- 999 NSP

Pouvez-vous nous donner les différentes étapes du traitement?

! _ ! _ ! _ !

614 Que faites-vous pour traiter une crise de paludisme?

- 1 Nivaquine 6 Hôpital, dispensaire, PMI
- 2 Aspirine 7 Autre
- 3 Autres médicaments 900 Rien
- 4 Plantes médicinales 999 NSP
- 5 Injection

Relancer pour avoir un itinéraire ! _ ! _ ! _ !

SECTION 7 ACTIVITE PROFESSIONNELLE

701 Appartenez-vous à une association (ou groupement)?

OUI Lequel?

- 1 GIE
- 2 Groupement de femmes
- 3 tontine
- 4 autre

NON 7 ---> 703

Prendre toutes les reponses possibles

702 Quelle est votre activité au sein de ces associations (ou groupements)?

703 Avez-vous actuellement au sein du village des activités (à part le groupement) qui vous permettent de gagner de l'argent?

OUI Lesquelles?

- 1 Petit commerce (beignets...)
- 2 Artisanat (tresses...)
- 3 Travail salarié
- 4 Autre

NON 7

704 Avez-vous déjà travaillé en ville ou êtes-vous déjà allé à l'étranger?

1 OUI

2 NON ... 801 pour femmes mariées

705 Si oui, pouvez-vous nous raconter votre migration (durée, fréquence, lieu, activité professionnelle, logement...)? Bien préciser les causes de la migration vers l'étranger (regroupement familial...).

GUIDE D'ENTRETIEN

I. LE MARIAGE

1. Quels sont les événements marquants de votre vie?
2. Racontez-moi votre vie de jeune fille.
3. Comment avez-vous connu le père de votre premier enfant...? votre mari?
4. Comment s'est décidé votre mariage? et ça s'est passé comment?
5. Quand est-il bon qu'une jeune femme se marie?
6. Pouvez-vous me parler de votre vie de femme mariée?

- relance: . polygamie

. travail: quelle est l'activité la plus pénible? pourquoi?

7. Pensez-vous que le mariage a changé? pourquoi?

8. Pourquoi divorce-t-on? comment cela se passe? et les enfants?

9. Avoir des enfants change la vie d'une femme?

- relance: . nombre

. espacement, PF....

I. FECONDITE ET TAILLE DE LA FAMILLE

. Y-a-t-il un nombre idéal d'enfants? pourquoi ce nombre?

!. Comment faire pour avoir ce nombre d'enfants?

!. A qui aimeriez vous vous adresser.....

(à joindre à la fin de la première partie, dans les relances)

I. ROLES ET STATUTS DE LA FEMME

. A quelles occasions les femmes se réunissent elles

. Que pensez vous des projets de développement? (r du projet village)

. Qui a pris l'initiative de ce projet?

. Auriez vous envie d'y participer?

. Parlez nous du groupement des femmes.

. Qui peut y adhérer?

Si adhésion:

- pourquoi certaines femmes n'y adhèrent pas?

- participer au groupement de femmes a-t-il cha

Si non-adhésion:

- pourquoi n'y avez vous pas adhéré?

Quelles sont les activités qui donnent le plus d'honn

me? en quoi?

me?

IV. SANTE DE LA MERE

1. Comment s'est passée votre première grossesse (qui vous a assisté, où...)? et votre dernière grossesse?
2. Etre enceinte a-t-il changé votre vie quotidienne?
- relances: enfants, travail ménager, santé(suivi médical)....
et vis-à vis du mari?

V. PLACE DE L'ENFANT

1. Que représente un enfant? (relance enfants confiés)
ou, avoir un enfant change la vie d'une femme?
2. Quels sont les rites qui tournent autour de l'enfant? Qu'en pensez vous?
3. Pourquoi un enfant tombe malade?
4. Comment soigne t-on un enfant?
5. Qu'est ce qu'on donne à manger à un enfant? Pourquoi?
6. Quand sait-on qu'un enfant peut être sevré?
7. C'est bien ou pas qu'un enfant aille à l'école?
relances: selon le sexe, le type d'école...
8. Qui décide qu'un enfant va à l'école?
9. Qui prend en charge les frais?

VI.

VII. CONSEQUENCES DES MIGRATIONS ET DE L'URBANISATION

1. Pourquoi part on du village? (qu'un de votre famille est en ville?....)
2. La ville c'est mieux ou moins in que le village pour une fille? ou pour un garçon?
3. Etes-vous déjà allée en ville?
Que pensez-vous de la ville?
4. Aimerez-vous vivre en ville?
5. AUTRES (voir grille :)

IV. SANTE DE LA MERE

1. Comment s'est passée votre première grossesse (qui vous a assisté, où...)? et votre dernière grossesse?
2. Etre enceinte a-t-il changé votre vie quotidienne?
- relances: enfants, travail ménager, santé(suivi médical)...
et vis-à vis du mari?

V. PLACE DE L'ENFANT

1. Que représente un enfant? (relance enfants confiés)
ou, avoir un enfant change la vie d'une femme?
2. Quels sont les rites qui tournent autour de l'enfant? Qu'en pensez vous?
3. Pourquoi un enfant tombe malade?
4. Comment soigne t-on un enfant?
5. Qu'est ce qu'on donne à manger à un enfant? Pourquoi?
6. Quand sait-on qu'un enfant peut être sevré?
7. C'est bien ou pas qu'un enfant aille à l'école?
relances: selon le sexe, le type d'école...
8. Qui décide qu'un enfant va à l'école?
9. Qui prend en charge les frais?

VI.

VII. CONSEQUENCES DES MIGRATIONS ET DE L'URBANISATION

1. Pourquoi part on du village? (quelqu'un de votre famille est en ville?....)
2. La ville c'est mieux ou moins bien que le village pour une fille? ou pour un garçon?
3. Etes-vous déjà allée en ville?
Que pensez-vous de la ville?
4. Aimerez-vous vivre en ville?
5. *AUTRES (voir grille I.E.C)*

GUIDE D'ENTRETIEN

I. LE MARIAGE

1. Quels sont les événements marquants de votre vie?
2. Racontez-moi votre vie de jeune fille.
3. Comment avez-vous connu le père de votre premier enfant...? votre mari?
4. Comment s'est décidé votre mariage? et ça s'est passé comment?
5. Quand est-il bon qu'une jeune femme se marie?
6. Pouvez-vous me parler de votre vie de femme mariée?
 - relance: . polygamie
 - . travail: quelle est l'activité la plus pénible? pourquoi?
7. Pensez-vous que le mariage a changé? pourquoi?
8. Pourquoi divorce-t-on? comment cela se passe? et les enfants?
9. Avoir des enfants change la vie d'une femme?
 - relance: . nombre
 - . espacement. PF....

I. FECONDITE ET TAILLE DE LA FAMILLE

1. Y-a-t-il un nombre idéal d'enfants? pourquoi ce nombre?
2. Comment faire pour avoir ce nombre d'enfants?
3. A qui aimeriez vous vous adresser.....
 - (à joindre à la fin de la première partie, dans les relances)

I. ROLES ET STATUTS DE LA FEMME

1. A quelles occasions les femmes se réunissent elles?
2. Que pensez vous des projets de développement? (parler du projet village)
3. Qui a pris l'initiative de ce projet?
4. Auriez vous envie d'y participer?
5. Parlez nous du groupement des femmes.
6. Qui peut y adhérer?
 - Si adhésion:
 - pourquoi certaines femmes n'y adhèrent pas?
 - participer au groupement de femmes a-t-il changé votre vie? en quoi?
 - Si non-adhésion:
 - pourquoi n'y avez vous pas adhéré?
7. Quelles sont les activités qui donnent le plus d'honneur à une femme?

FICHE COMMUNAUTAIRE

Décembre 94 janvier 95

Les informations de cette fiche seront recueillies auprès d'informateurs privilégiés: chef de village, instituteur, responsable du poste de santé, accoucheuses, présidente du groupement de femmes, personnel des projets de développement, etc). Pour le chef de village, tous les points seront abordés. Pour les autres informateurs, privilégier leur domaine en abordant des points plus généraux à l'aide de la grille IEC.

I_ ECOLE

OBJECTIF: Evaluer l'incidence de la scolarisation publique ou privée (religieuse) sur le village.

L'école: type de construction, date de la construction, type d'enseignement, fonctionnement (financement, équipement de la classe, programme...). Fréquentation (nombre d'enfants par classe, répartition sexuelle...).

L'instituteur ou le directeur comme informateur privilégié: histoire personnelle (origine, formation, etc).

Opinion sur la scolarisation: comment conçoit-il l'éducation? But de l'école, différent pour les filles et les garçons? Quelles relations a-t-il avec les parents d'élèves? Comment recrute-t-il les enfants?

II_ POSTE DE SANTE / DISPENSAIRE

OBJECTIF: Evaluer la possibilité de sensibiliser la population à la Planification Familiale en s'appuyant sur les services de santé dans le village ou à défaut dans l'agglomération la plus proche.

Décrire le poste de santé et son fonctionnement (Cf l'école).

Mesure de l'accessibilité: exploiter les données quantitatives si elles existent. En l'absence de registre, évaluer les actions menées (nombre de médicaments distribués -nivaquine, aspirine-, ...). Quel le type de cotisation?

Quels sont les traitements pour certaines maladies: paludisme, rougeole, diarrhée, tétanos, choléra?

Le responsable des soins comme informateur privilégié: histoire personnelle.

Quels sont ses objectifs, ses priorités? Coopère-t-il avec des ONG? Que pense-t-il des soins traditionnels?

NE PAS OUBLIER DE TENIR COMPTE DES SOINS TRADITIONNELS (entretiens éventuels avec des guérisseurs traditionnels).

III_ ACCOUCHEUSES

Distinction entre sage-femme, accoucheuse traditionnelle et matrone (accoucheuse traditionnelle ayant suivi une formation médicale).

OBJECTIF: Connaître leur rôle dans la transmission d'informations liées à la santé, à la PF.

Histoire personnelle (origine, histoire personnelle, transmission du pouvoir). Rôle, rapports avec les femmes, suivi avant et après l'accouchement. Opinion par rapport aux problèmes de santé lors des naissances. Comment perçoit-elle la PF? Veut-elle être impliquée dans la PF?

IV_ GROUPEMENT DE FEMMES

OBJECTIF: Evaluer le gain d'autonomie des femmes. Le groupement est-il et peut-il être un relais d'information à la PF?

Constitution: origine, ancienneté, nombre de femmes adhérentes.

Fonctionnement: buts, activités et position par rapport à la Planification Familiale. Le groupement de femmes permet-il aux femmes du village d'être plus autonomes, voire même de constituer un groupe de pression?

V_ REPRESENTATIONS RELIGIEUSES

Place du pouvoir religieux dans le village. Histoire, adhésion de la population. Quels moyens (lieux de culte)? Rôle religieux et plus général (santé, scolarisation). Position des représentants religieux à la PF?

Le religieux peut être "moderne" (islam et catholicisme) comme "traditionnel" (animisme). Comment est vécue cette cohabitation? Ne pas oublier les responsables de rites traditionnels.

VI_ PROJET DE DEVELOPPEMENT

Impact de la mise en valeur du fleuve dans l'organisation économique de la région (place des P.I.V. dans le mode de production).

Rôle des O.N.G.(étrangères), et des associations de migrants dans le développement des villages étudiés.

Objectif du ou des projet(s). Quels sont les moyens mis en oeuvre? Qui s'en occupe? Réceptivité de la population.

N° individu	Prenoms Nom	N° noyau	Lien de parente	Sexe	Année Naissance	Niveau Instruction	Etat matrimo
	mettre les deux prenom et le nom en capitale.		Noter le lien de parente de l'individu / CN -du CN / CM -du CM / CC	1-hom 2-fem	mettre: 95 si né avt 1900, 98 si NR ou 99 si NSP et l'âge entre (.....)	0-nen 1-EC 2-alpha 3-autod 4-arabe 5-prim 6-second. 7-sup	0-celib 1,2,3,4-po 5-mono 6-veuf 7-div 8-sep 9-U.Lib
1					()		
2					()		
3					()		
4					()		
5					()		
6					()		
7					()		
8					()		
9					()		
0					()		
1					()		
2					()		
3					()		
4					()		
5					()		
6					()		
7					()		
8					()		
9					()		
0					()		

4. Habitat, biens et équipements du ménage

- 401 Nombre de pièces habitées !__!__!
 403 Murs !__! (0-banco;1-banco amél;2-dur)
 405 Latrines !__! (0-sans;1-f.perdue;2-f.s et autres)
 406 Eau !__!(1-fleuve; 2-puit; 3-forage/pompe) 407 Eclairage !__! (0-bougie; 1-lampe; 2-groupe; 3-électri
 410 Armoire !__! 411 Transistor !__! 412 TV !__! 413 Mob/moto !__! 414 Auto !__! 415 Frigo !__! (0-non
 416 Cheval !__! 417 Charrette !__! 418 Charrue !__! 419 Pirogue !__! 420 Moulin à mil !__! 421 Moto-pom

5. Cultures de l'année:

- 501 Dieri !__! 502 Kolade !__! 503 Falo !__!
 504 Jardin !__! (0-non; 1-oui)
 505 IRRIGATION !__!(0-non; 1-PIV; 2-Gd Pér; 3-autres) 506 Année début !__!
 508 Nb récoltes par an !__! 509 Statut d'occup (0-non; 1-expl; 2-prop) !__!
 510 Nature des cultures irriguées..... !__!
 513 UTILISATION DE MAIN D'OEUVRE NON FAMILIALE: !__! (0-non; 1-oui, gratuite; 2-oui, rétribué

6. Patrimoine foncier et ressources du ménage

Champs(Nb=!__!)	Propriétaire	Gestion	Nature des cultures	Production
(1-collectif; 2-individuel)	(1-prop; 2-loc/1-expl; 2-non expl)	(1-autocons; 2-échange; 3-vente)	1-riz;2-mais;3-mil;4-arachide;5-maraich;6-autr	(nb de sacs, sinon)
1 !__! !__! !__!	!__! !__! !__!	!__! !__! !__!	!__! !__! !__!	!__! !__! !__!
2 !__! !__! !__!	!__! !__! !__!	!__! !__! !__!	!__! !__! !__!	!__! !__! !__!
3 !__! !__! !__!	!__! !__! !__!	!__! !__! !__!	!__! !__! !__!	!__! !__! !__!
Greniers(Nb=!__!)	Propriétaire	Gestion	Nature des stocks	Contenar
(1-collectif; 2-individuel)	(identif ou nom)	(1-autocons; 2-échange; 3-vente)	1-riz;2-mais;3-mil;4-arachide;5-maraich;6-autr	(nb de sacs, sinon)
1 !__! !__! !__!	!__! !__! !__!	!__! !__! !__!	!__! !__! !__!	!__! !__! !__!
2 !__! !__! !__!	!__! !__! !__!	!__! !__! !__!	!__! !__! !__!	!__! !__! !__!
3 !__! !__! !__!	!__! !__! !__!	!__! !__! !__!	!__! !__! !__!	!__! !__! !__!
Elevage	Propriétaire	Gestion	Type de bétail	Nb de têtes
(1-bovins; 2-ovins; 3-cap)	(1-prop; 2-loc/1-expl; 2-non expl)	(1-autocons; 2-échange; 3-vente)	(1-bovins; 2-ovins; 3-cap)	
!__! !__! !__!	!__! !__! !__!	!__! !__! !__!	!__! !__! !__!	!__! !__! !__!
!__! !__! !__!	!__! !__! !__!	!__! !__! !__!	!__! !__! !__!	!__! !__! !__!
!__! !__! !__!	!__! !__! !__!	!__! !__! !__!	!__! !__! !__!	!__! !__! !__!

Autres activités	Responsable	Type d'activité	Type de rémunération
Nature de l'acty; (code prof); préciser	(identification)	(1-perm; 2-period; 3-qqs fois)	(1-autocons; 2-vente; 3-salaire; 4-autres)
!__! !__! !__!	!__! !__! !__!	!__! !__! !__!	!__! !__! !__!
!__! !__! !__!	!__! !__! !__!	!__! !__! !__!	!__! !__! !__!
!__! !__! !__!	!__! !__! !__!	!__! !__! !__!	!__! !__! !__!

Migrants(Nb=)	Accompagnement	Envoi d'argent	Bénéficiaires	Assoc.d'immigrés	Date de ve.
(Numéro dans la liste)	0-personne; 1-cjmt; 2-enf; 3-cjt+ enf; 4-amis; 5-autr parents; 6-autres (préciser) 9- NSP	0-jms; 1-pfous; 2-régulièrement; 9-NSP	0- personne; 1- cjt; 2- cjt+enf; 3- ménage; 4- concession; 5- village; 8-NR; 9-NSP	(0-non; 1-oui; si oui, quelle P?)	Si la prochaine n'est mettre la date de la dern. 00-s.o; 50-plus; 99-NSP
1 !__! !__! !__!	!__! !__! !__!	!__! !__! !__!	!__! !__! !__!	!__! !__! !__!	!__! !__! !__!
2 !__! !__! !__!	!__! !__! !__!	!__! !__! !__!	!__! !__! !__!	!__! !__! !__!	!__! !__! !__!
3 !__! !__! !__!	!__! !__! !__!	!__! !__! !__!	!__! !__! !__!	!__! !__! !__!	!__! !__! !__!
4 !__! !__! !__!	!__! !__! !__!	!__! !__! !__!	!__! !__! !__!	!__! !__! !__!	!__! !__! !__!
5 !__! !__! !__!	!__! !__! !__!	!__! !__! !__!	!__! !__! !__!	!__! !__! !__!	!__! !__! !__!
6 !__! !__! !__!	!__! !__! !__!	!__! !__! !__!	!__! !__! !__!	!__! !__! !__!	!__! !__! !__!

TABLE DES MATIERES

Pages

INTRODUCTION GENERALE	11
-----------------------------	----

PREMIERE PARTIE : LE CADRE DE L'ETUDE

CHAPITRE I – CADRE THEORIQUE ET CONCEPTS	21
I.1 - L'intérêt de l'analyse du genre	22
I.2 - Le changement social	33
I.3 - La démographie	36
I.4 - La transition démographique	37
I.5 - La fécondité	41
I.6 - La planification familiale	43
I.7 - Le comportement	44
I.8 - L'attitude	44
I.9 - La pratique	45
I.10 - La connaissance	46
I.11 - Le développement	46
I.12 - Le concept de santé de la reproduction	47
I.13 - Les statuts et les rôles	48

CHAPITRE II – PROBLEMATIQUE ET HYPOTHESES DE RECHERCHE

II.1 - Problématique	50
II.2 - Hypothèses de recherche	52

CHAPITRE III – DEMARCHES ET QUESTIONS DE METHODES..... 55

III.1 – Les outils de la recherche	58
III.2 – Les difficultés de la recherche	62

DEUXIEME PARTIE : LE CONTEXTE GENERAL DE L'ETUDE

CHAPITRE IV - LA DYNAMIQUE DES QUESTIONS DE POPULATION 64

IV.1 - La situation de la population mondiale	64
IV.2 - Dynamique générale de la fécondité	68
IV.3 - Les questions de population en Afrique	70
IV.4 - De quelques données démographiques en Afrique Sub-saharienne	71
IV.5 - De l'état de la question	82

IV.5.1 - Les facteurs de fécondité	84
IV.5.2 - Les mariages et coutumes matrimoniales	84
IV.5.3 - L'espacement des naissances	85
IV.5.3.1 - L'espacement traditionnel des naissances	85
IV.5.3.2 - Les pratiques modernes	87
IV.5.4 - Politique de santé et baisse de la mortalité infantile	89
CHAPITRE V – LA SITUATION DU SENEGAL	91
V.1 - Le contexte socio-culturel	91
V.1.1 - La société wolof	92
V.1.2 - Les mutations sociales	93
V.2 - La fécondité au Sénégal	94
V.2.1 - Le mariage comme facteur explicatif	96
V.2.2 - La préférence en matière de fécondité	96
V.3 - Les pratiques d'espacement des naissances	96
V.3.1 - Les pratiques traditionnelles	97
V.3.1.1 - L'allaitement maternel	97
V.3.1.2 - L'abstinence post-partum	100
V.3.2 - La contraception moderne	103
V.3.2.1 - Connaissance de la contraception	104
V.3.2.2 - La pratique de la contraception	106
V.4 - Les positions et politiques gouvernementales à propos de la fécondité et de la planification familiale	107

TROISIEME PARTIE

PRESENTATION DES RESULTATS DE L'ETUDE

CHAPITRE VI - ORGANISATIONS ET RELATIONS SOCIALES	113
VI.1 - Présentation de la région de Louga	113
VI.2 - Le cadre humain	115
VI.2.1 - L'organisation sociale	118
VI.2.2 - Les rapports entre générations	118
VI.2.3 - Les relations de genre dans les villages	119

CHAPITRE VII - PRESENTATION DES VILLAGES DE OUARACK ET DE POTOU 122

VII.1 – Présentation du village de Ouarack	122
VII.1.1 - Les infrastructures dans le village	125
VII.1.2 - Les caractéristiques démographiques à Ouarack	127
VII.1.3 - La répartition de la population	127
VII.2 – Le village de Potou	128
VII.2.1 - Configuration du village	128
VII.2.2 - Présentation générale de la population de Potou	129
VII.2.3 - La répartition par groupes d'âge	130

QUATRIEME PARTIE : L'ENQUETE - FEMMES

CHAPITRE VIII -ANALYSE DES DONNEES 135

VIII.1 - Le Mariage	136
VIII.2 - La fécondité	147
VIII.3 - La stérilité	155
VIII.3.1 - L'investissement psychologique	156
VIII.3.2 - L'investissement mystique	157
VIII.3.3 - L'investissement matériel	157
VIII.4 - La place de l'enfant	158
VIII.5 - La contraception	161
VIII.6 - La mortalité maternelle	162
VIII.7 - La place des femmes dans la société	164

ETUDES DE CAS 172

CINQUIEME PARTIE : L'ENQUETE - HOMMES

CHAPITRE IX – LES DONNEES GENERALES DE L'ENQUETE HOMMES 199

IX.1 - Le mariage	200
IX.2 - La fécondité	205
IX.3 - La contraception	210
IX.4 - Les attentes de l'homme par rapport à son épouse	214

ETUDES DE CAS 218

CONCLUSION GENERALE 233

BIBLIOGRAPHIE 243

ANNEXES 259

TABLE DES MATIERES 281